TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10.054 — 44 PAGES — SAMEDI 28 MAI 1977



Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 11 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,85 ; Danemark, 3,50 kr. ; Espagne, 30 pes. ; Grande-Bretagne, 20 p. ; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 1 fl. ; Portugal, 15 esc. ; Suède, 2,25 kr. ; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 35
5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

LES PRISES D'OTAGES AUX PAYS-BAS

- Les écoliers ont été libérés.
- Les passagers du train restent prisonniers.

LIRE PAGE 44

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

ARRESTATIONS EN POLOGNE

A Varsovie, onze personnes font la grève de la faim dans une église pour obtenir la libération des ouvriers emprisonnés depuis juin 1976. Les milieux étudiants s'agitent après la mort mystérieuse à Cracovie, le 7 mai dernier, d'un jeune « dissident », Stanislaw Pyjas.

Pendant des mois, le pouvoir avait soigneusement évité de se lancer dans le cycle de la répression et des procès contre les intellectuels oppositionnels regroupés dans le comité de soutien aux travailleurs (K.O.R.) victimes des troubles de juin 1976. Mais la police a procédé ces jours derniers à une série d'arrestations — une vingtaine en une semaine. Les « meneurs » sont désignés à l'opprobre publique, les interpellations et les perquisitions dans les milieux universitaires se multiplient.

Il ne s'agit pas seulement d'un changement de politique de la part d'une équipe qui, il n'y a pas si longtemps encore, assurait qu'elle ne voulait pas faire de « martyrs ». Le mal est plus profond. C'est un aveu d'impuissance devant les graves problèmes, non seulement économiques, mais encore sociaux et politiques, qui se posent aujourd'hui en Pologne. Le brusque durcissement des autorités rappelle à ceux qui l'auraient oublié la loi d'airain des régimes communistes : tout processus de libéralisation est arrêté à partir du moment où il pourrait déboucher sur la démocratie.

Porté au pouvoir en décembre 1970, dans des circonstances dramatiques, M. Gierek s'était mis aux commandes sans programme précis, mais avec quelques idées simples : inspirer confiance à ses concitoyens, élever le niveau de vie, galvaniser les ardeurs en proposant à son peuple un grand objectif national, la construction d'une « seconde Pologne ». Six ans plus tard, ce rêve ambitieux s'est évanoui.

Au cours des dernières années, le pays a connu un essor économique indéniable, mais, malgré quelques progrès, la vie quotidienne des ménagères polonaises continue d'être dominée, plus de trente ans après la fin de la guerre, par l'obsession de la pénurie : tantôt, c'est la viande qui manque, tantôt le sucre, tantôt les deux à la fois. L'endettement extérieur a atteint un niveau critique.

Comment s'étonner, dans ces conditions, que l'autorité du premier secrétaire ait subi une érosion ? A supposer même que son programme de développement et d'enrichissement ait pu réussir, comment croire que tous les problèmes de la Pologne auraient été pour autant résolus ? Indifférente à l'idéologie, mais largement ouverte par tradition aux influences occidentales, une grande partie de la jeunesse polonaise peut difficilement se satisfaire des appels à la discipline traditionnelle mise à l'honneur par M. Gierek. Le cardinal Wyszynski a bien compris cette aspiration radicale à la justice et à la participation à la vie publique lorsqu'il a déclaré, il y a quelques jours, qu'il fallait changer « tout le système de domination de l'homme ».

Poussé par les « durs » de son parti, lui-même excédé sans doute que l'agitation n'ait pas pris fin en février après l'annonce des mesures de grâce en faveur des travailleurs condamnés à la suite des troubles de juin 1976, M. Gierek souhaite de toute évidence mettre au pas les récalcitrants. Il a annoncé la couleur en criant devant le comité central du parti qu'il fallait « démasquer et combattre par tous les moyens nécessaires (...) les adversaires de la Pologne et du socialisme ».

Alors qu'en Tchécoslovaquie le pouvoir paraît avoir largement paralysé l'action de la Charte 77, qu'en R.D.A. le mutisme le plus total règne sur le sort des personnes arrêtées après l'affaire Biermann, qu'en Roumanie le danger de dissidence a été circonscrit, la Pologne peut-elle se permettre de rester le seul pays où ne règne pas, avant la réunion européenne de Belgrade, l'ordre voulu par Moscou ?

Remous en Israël

Le Likoud va « réexaminer » l'attribution des affaires étrangères à M. Dayan

Devant le tollé suscité par la désignation du général Dayan comme futur ministre des affaires étrangères d'Israël, les dirigeants du Likoud ont décidé, le jeudi 26 mai, de se réunir pour « réexaminer » la décision prise par M. Begin. La fraction « libérale » du front de la droite nationaliste s'est d'ores et déjà prononcée contre cette nomination.

A Washington, le président Carter a déclaré jeudi qu'il avait « déjà constaté une certaine modération » dans les vues de M. Begin. Le chef de la Maison Blanche faisait vraisemblablement allusion aux efforts déployés par le leader du Likoud pour induire le parti Dash à participer au prochain gouvernement. Cependant, la formation du général Yadin refuse d'envisager une telle éventualité aussi longtemps que le général Dayan ne serait pas écarté de la combinaison ministérielle.

De notre correspondant

Jérusalem. — L'émotion considérable soulevée par l'annonce de l'attribution à M. Moshe Dayan du portefeuille des affaires étrangères dans un gouvernement du Likoud (*le Monde* du 27 mai) s'est quelque peu apaisée quand, jeudi, M. Begin a fait savoir de sa chambre d'hôpital qu'il consentait à réexaminer la désignation de M. Dayan, dimanche 29 mai, avec le comité directeur du Likoud. Le sabbat portant conseil, le repos du samedi sera mis à profit pour la réflexion.

La journée de jeudi restera sans nul doute une date mémorable dans les annales politiques israéliennes. Tous les termes des vocabulaires hébraïque, latin, arabe et autres, évoquant la trahison et la turpitude, ont été utilisés ici en abondance. Ce vendredi, la directrice de l'organe travailliste *Davar*, Mme Hanna Zemer, « *demande pardon* » pour l'emploi de son nom à Rahamim Kalantar, obscur conseiller municipal de Jérusalem qui, dans les années 50, avait permis le renversement d'une majorité contre une modique rétribution, donnant ainsi naissance à l'expression « *kalantarisme* », dont on fait aujourd'hui un large usage contre M. Dayan.

Pour être plus nuancés dans l'expression de leur colère, les partenaires de M. Begin, à l'intérieur et à l'extérieur du Likoud, avaient mis en question tout l'acquis des laborieuses négociations entamées au lendemain des élections du 17 mai. Le Dash avait immédiatement annoncé qu'il suspendait les pourparlers tant que « *la situation n'était pas rétablie telle qu'elle était avant l'affaire Dayan* ».

Il est plus grave qu'au sein même du Likoud des fissures soient apparues. Le parti libéral, principal partenaire du Hérouth dans ce regroupement, a tenu une réunion orageuse. Il y a été beaucoup question de l'« *affront intolérable* » infligé au parti qui ne devait pas admettre qu'on lui « *crache au visage* ». M. Dulzin, dirigeant libéral, qui s'est vu inopinément priver du portefeuille pourtant fermement promis des affaires étrangères, a, pour sa part, déclaré que si, dimanche prochain, ce portefeuille ne lui était pas rendu, il n'accepterait aucune autre charge.

ANDRE SCEMAMA.

(Lire la suite page 4.)

Les difficultés de M. Barre

Le débat sur le rôle électoral du premier ministre est loin d'être épuisé

A l'occasion du troisième anniversaire de son entrée à l'Elysée, M. Giscard d'Estaing a convié à déjeuner, vendredi 27 mai, au palais présidentiel, l'ensemble des membres du gouvernement. Le chef de l'État s'est ensuite rendu à l'île d'Houat, en Bretagne, où il devait dîner avant de regagner Paris dans la nuit.

Le débat sur le rôle du premier ministre dans la préparation des élections est loin d'être épuisé. A Strasbourg, jeudi, M. Barre a semblé renoncer à revendiquer la responsabilité des investitures. Il a néanmoins réaffirmé son ambition d'orchestrer la campagne de la majorité. M. Soisson avait, le même jour, invité les responsables des partis qui soutiennent le gouvernement à une rencontre « au sommet ».

Il fut un temps où les investitures des candidats de la majorité aux élections se décidaient dans le bureau du premier ministre, et sous la tutelle directe du président de la République. Ce temps-là est révolu.

La manière dont les formations qui soutiennent le gouvernement vont préparer les élections législatives n'est pas encore claire, mais un point paraît acquis : l'essentiel des négociations sera conduit au niveau des états-majors des partis, réunis hors de la présence du chef du gouvernement et des représentants de l'Elysée. « *Pacte majoritaire* » ou « *code de bonne conduite* », les accords sur les désistements au second tour, et même les cas de concurrence au premier, se traiteront de parti à parti. C'était là ce que souhaitait M. Chirac, et c'est sur ce point que l'évolution des autres dirigeants est la plus nette.

M. Soisson, annonçant jeudi qu'il invitait les responsables des partis alliés à une réunion « au sommet », s'est gardé d'y convier également M. Barre. Le secrétaire général du parti républicain s'est même volontairement montré fort vague en évoquant les conditions de l'entente de la majorité « *autour de l'action du gouvernement* », ce qui était bien loin des « *sous l'autorité du premier ministre* » entendus naguère.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

(Lire la suite page 8.)

« LA MARELLE DE GISCARD » d'Olivier Todd

(Lire page 7 l'article de PIERRE VIANSSON-PONTÉ)

La hausse des prix entraînera un relèvement du SMIC le 1er juin

La forte hausse du coût de la vie en avril (1,3 %) (voir nos dernières éditions d'hier) a fait légèrement reculer le franc vendredi 27 mai (le deutschemark passant de 2,097 à 2,102 F et le dollar de 4,945 à 4,950 F) et entraînera une hausse du SMIC de 2,2 % le 1er juin. En un an, la hausse des prix de détail a été de 9,5 % ; le rythme annuel d'inflation, calculé sur les trois derniers mois, est de 12,1 %.

M. Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances, a déclaré que l'ampleur des hausses enregistrées conduisait à « s'interroger sur les conditions de fonctionnement des circuits de distribution et les moyens de les améliorer ».

M. Barre, qui se trouvait jeudi à Strasbourg, a déclaré à propos du très mauvais résultat de l'indice en avril : « *Il ne faut pas masquer les problèmes aux Français, mais leur faire confiance et leur expliquer les raisons de cette augmentation.* » Pourtant le premier ministre ne les a pas expliquées, ou ne l'a fait que très superficiellement.

Invoquer la hausse des tarifs publics est insuffisant. Ceux-ci *ne contribuent que pour 0,2 %* à la hausse qui atteint 1,3 %. Même si l'on fait abstraction du relèvement trimestriel des loyers (+ 2,3 % en un mois), qui entre pour 0,1 % dans la hausse d'avril, on aboutit à un rythme d'augmentation de 1 % par mois, soit plus de 12 % par an.

Pour que les Français fassent confiance au gouvernement, comme le souhaite M. Barre, peut-être faudrait-il leur expliquer les causes profondes de l'inflation actuelle. Et leur parler d'abord de la liberté — conditionnelle et mesurée — rendue aux entreprises d'augmenter leurs prix de vente. Résultat pour avril : + 1,1 % de hausse des produits manufacturés (un peu moins si l'on défalque la répercussion de la hausse des prix du gaz et de l'électricité).

Ce que les Français paient actuellement dans ce domaine, c'est la reconstitution des bénéfices des entreprises, sans laquelle il ne peut y avoir ni embauche ni investissements importants. Le tout est de savoir si les firmes françaises, dont beaucoup ont été « saignées » par la crise de 1974-1975, ne reconstituent pas trop vite leurs profits avec la bénédiction des pouvoirs publics.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 39.)

Quel nouvel ordre international ?

A quelques jours de la réunion ministérielle qui doit clore à Paris la conférence pour la coopération économique internationale — dite « dialogue Nord-Sud », — M. Cyrus Vance, secrétaire d'État américain, a estimé, dans un message adressé à son collègue algérien, M. Bouteflika, que cette conférence aura été « une étape dans un processus de dialogue et de négociation ».

Pour sa part, M. Giscard d'Estaing, dans des déclarations faites au « Figaro », s'est réjoui de la décision prise lors du récent « sommet » de Londres de créer un fonds commun de soutien aux matières premières, précisant que celles-ci « devront être classées en fonction du revenu qu'elles procurent aux pays en voie de développement ». Le président demande encore que les pays de l'Est soient associés à cet effort : « Il faut voir maintenant, indique-t-il, sous quelle forme la participation active de ces pays peut être envisagée. » Enfin, M. Giscard d'Estaing s'est dit prêt à « accueillir favorablement toute initiative venant d'États africains, ou des organisations qui les représentent, tendant à réduire les besoins d'armements en Afrique ».

I. — UN TISSU DE CONTRADICTIONS

par JOSEPH KI-ZERBO (*)

Pour nombre de spécialistes, il ne faut pas dire le « nouvel ordre international », mais « *un* nouvel ordre ». Cet article indéfini signifie que l'ordre en question n'est pas encore défini, qu'il fera l'objet de négociations dont nul ne peut augurer les résultats et que, au demeurant, certaines choses ne seront pas négociables. On laisse même entendre parfois qu'il n'est pas question de bouleverser la vieille bâtisse, dont le plan date de l'ère coloniale. Tout au plus, des aménagements de façade pour sacrifier au goût du jour.

Parler de l'« ordre » actuel, c'est pour ainsi dire ironiser. Il s'agit en effet d'une situation incohérente et injuste. Le chaos monétaire, la danse macabre des cours des matières premières, les tendances erratiques de l'inflation et de l'emploi, les pléthores et les pénuries qui surgissent chroniquement, tout indique que la machine économique n'est pas maîtrisée.

Même les « lois » sacro-saintes du marché qui devaient, à l'instar des lois physiques de la pesanteur, ramener les choses à la normale ne fonctionnent que comme des ressorts avachis. La concurrence s'enlise dans les rigidités des oligopoles et des positions monopolistiques, véritables chasses gardées. Les transnationales installées partout techniquement mais fiscalement apatrides, assurent à la fois l'offre, mais aussi la demande qu'elles créent littéralement, grâce au matraquage publicitaire dont l'« homo economicus » souvent réduit au rôle de consommateur - robot, ne fait qu'exécuter de façon moutonnière les slogans.

Le gaspillage érigé en système est scandaleux et la planète s'épuise. Or la crise actuelle, d'après les cliniciens avertis, ne semble pas être conjoncturelle. Ce n'est pas un ver dans le fruit ; c'est le fruit même de l'arbre capitaliste. Et ce fruit est amer. Certes, une accumulation gigantesque de biens et de services a été réalisée, qui fait honneur à l'esprit humain. Mais le prix a été atroce pour les faibles, et l'« ordre » actuel est injuste pour la majorité des hommes et des peuples. Les pays à économie de marché avec 18 % de la population du globe absorbent 68 % des cinq principaux minerais sans compter les produits énergétiques.

A la fin du siècle, 20 % des *hommes contrôleront pour 80 %* le revenu mondial. Six grandes firmes contrôlent le commerce du blé, dix celui du cuivre. Une seule opère pour 50 % de la production du nickel. Des appareils à réfrigérer l'air sont installés à l'intérieur même des cuvettes de W.-C. Et dans les poubelles des pays nantis, il y a assez de déchets alimentaires pour sauver le milliard de misérables qui, d'après le président de la Banque mondiale, naissent, survivent et meurent dans des conditions infra-humaines.

(Lire la suite page 40.)

(*) Président de l'Association des historiens africains, membre du conseil exécutif de l'UNESCO.

AU JOUR LE JOUR

Si l'Élysée m'était conté

Ce n'est pas vraiment son troisième anniversaire que fête Valéry Giscard d'Estaing, mais celui de la majorité présidentielle.

Trois ans est toujours un âge difficile. Dans un ouvrage célèbre, le psychologue américain Bruno Bettelheim énumère les problèmes de l'enfance : « Surmonter les déceptions narcissiques, les dilemmes œdipiens, les rivalités fraternelles. »

Le diagnostic est étonnamment juste, en l'occurrence. Il faut dire que Bruno Bettelheim, spécialiste de l'enfance, voit dans le conte de fées le moyen privilégié pour l'enfant de conjurer ses fantasmes. Sans doute M. Raymond Barre peut-il jouer les bonnes marraines devant l'ogre de la gauche, mais M. Chirac est-il le prince charmant ou le grand méchant loup ?

ROBERT ESCARPIT.

DEUX SÉANCES DE L'IRCAM

Les alchimies musicales de Gyorgy Ligeti

L'IRCAM reçoit actuellement dans son festival « Passage du vingtième siècle » le compositeur Gyorgy Ligeti, dont les œuvres étonnantes se promènent à travers le monde comme des nuages mystérieux doués d'une étonnante radio-activité. Sa musique ne ressemble à nulle autre, elle est harmonique sans être tonale, atonale sans être sérielle, et elle reçoit bon accueil aussi bien dans l'avant-garde que chez les auditeurs plus traditionnels, sans conquérir pleinement tout le monde. Elle est « ailleurs », dans un de ces « lointains » qu'aime le compositeur.

Celui-ci a enchanté le public du théâtre d'Orsay en présentant ses œuvres avec autant de précision et de poésie que d'humour, en professeur qui doit être adoré de ses élèves : cheveux gris, des yeux pétillants derrière les lunettes, un visage fin et pétri d'intelligence, des gestes volubiles et parlants à la Chaplin. Il faisait chaud, et le chef d'orchestre Michel Tabachnik se débarrassa subrepticement de sa veste ; en un clin d'œil, Ligeti, sur scène, dénoua sa cravate et enleva sa veste de velours noir, tout en analysant ses « melodien » sous les rires de assistance...

« Vous devez croire que je ne suis pas sérieux, dit-il un peu plus tard. Je suis timide et je me camoufle. » C'est bien ainsi que le représente sa musique : volubile pour cacher la profondeur, anodin pour traduire l'angoisse ; et dévoré par la passion musicale qui s'agite sans cesse dans ses œuvres, même les plus statiques en apparence.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 30.)

AMÉRIQUES

Chili

MM. Frei et Almeida rencontrent les dirigeants américains

M. Clodomiro Almeida, ancien ministre des affaires étrangères du gouvernement Allende et actuel secrétaire exécutif de l'Unité populaire, devait être reçu ce vendredi 27 mai à Washington par M. Warren Christopher, secrétaire d'Etat adjoint aux affaires interaméricaines. Mercredi, M. Eduardo Frei, ancien chef de l'Etat chilien, leader de la démocratie chrétienne qui vient d'être interdite par le général Pinochet, avait eu un entretien à Washington avec le vice-président Mondale.

M. Giscard d'Estaing a reçu Mme Allende à l'Élysée

Mme Hortensia Allende, veuve de l'ex-président, a été reçue jeudi 26 mai à l'Elysée par M. Giscard d'Estaing.

A sa sortie de l'Elysée Mme Allende a déclaré que le dialogue avait été « *très cordial* », et qu'elle avait remis au chef de l'Etat une tapisserie brodée par des femmes de prisonniers politiques chiliens. On précise, dans l'entourage de Mme Allende, qu'elle a, en particulier, remercié M. Giscard d'Estaing pour l'attitude généreuse de la France, qui a accueilli plusieurs milliers de réfugiés politiques de son pays.

Mme Allende avait, les jours précédents, eu des entretiens avec MM. Poher et Faure, respectivement président du Sénat et de l'Assemblée nationale, Mme Weil, ministre de la santé, et MM. Mitterrand, Marchais, Fabre, Séguy et Edmond Maire, ainsi qu'avec Mgr Marty, archevêque de Paris.

La visite en France de Mme Allende, qui était venue participer aux assises internationales Europe-Amérique latine du Festival de Nancy (*le Monde* daté 8-9 mai) est un succès pour l'Unité populaire chilienne, et, pour tous les adversaires de la dictature de Santiago. La réception à l'Elysée de la veuve de Salvador Allende est un camouflet pour le général Pinochet.

A tous ses interlocuteurs, et notamment à M. Giscard d'Estaing, Mme Allende a demandé d'intercéder en faveur des quelque deux mille cinq cent soixante personnes « disparues » depuis le coup d'Etat du 11 septembre 1973. Elle leur a également rappelé qu'il y a encore au Chili, en dépit des libérations intervenues en 1976, de nombreux prisonniers politiques — trois mille, estime-t-elle. — Elle a, enfin, décrit à ses interlocuteurs, pour reprendre l'expression qu'elle a utilisée au cours du journal télévisé d'Antenne 2, qui l'interviewait jeudi, le « *génocide économique* » que subit le peuple chilien.

Lors de ses entretiens, Mme Allende a fait ressortir « *la contradiction où se trouvent de nombreux gouvernements occidentaux, qui ont dénoncé les atteintes aux droits de l'homme au Chili, et qui, néanmois, apportent une aide économique et technique au général Pinochet* ».

Les dirigeants français n'ont pu que se sentir visés par le propos : les importations de notre pays en provenance du Chili ont, en effet, sensiblement augmenté ces derniers temps, tandis que l'assistance technique de Paris à Santiago demeure importante dans plusieurs domaines. Mme Allende a rappelé à ses interlocuteurs la position traditionnelle de l'Unité populaire en faveur d'un boycottage économique du Chili. Sur la question des ventes d'armes, également soulevée, la thèse française était plus facile à plaider : Paris affirme avoir honoré les contrats passés par le régime antérieur, mais n'en avoir signé aucun avec la junte. De source proche de l'Unité populaire, on assure, cependant, que des armes françaises continuent de parvenir au Chili par des voies détournées.

J.-P. C.—

Etats-Unis

LE SÉNAT CONFIRME LA NOMINATION DE DIX AMBASSADEURS

La commission des affaires étrangères du Sénat a approuvé le jeudi 26 mai à l'unanimité la désignation de M. Arthur Hartman comme ambassadeur des Etats-Unis à Paris, et de M. Malcom Toon au poste de Moscou (*le Monde* du 27 avril). La veille, le Sénat avait ratifié définitivement, sur avis de la commission, l'affectation de dix nouveaux ambassadeurs, dont celle de M. William Sullivan, qui passe de Manille à Téhéran.

[L'ambassade confiée à M. Sullivan — et occupée depuis 1972 par M. Richard Helms, ancien directeur de la C.I.A. — prouve que la « moralisation » de la diplomatie américaine dont M. Carter s'est fait le champion s'accommode de traditions moins chevaleresques. D'une efficacité et d'une compétence indiscutées, M. Sullivan s'est illustré dans l'activisme interventioniste sous quatre présidents successifs. Il prépara l'« escalade » au Vietnam et, ambassadeur à Vientiane de décembre 1964 à mars 1969, couvrit de toute son autorité les « opérations secrètes » terrestres et aériennes contre le Pathet-Lao et les populations civiles du Laos, en violation des accords de Genève neutralisant le pays, accords qu'il avait contribué à négocier en 1962 aux côtés de M. Averell Harriman.]

LA COMMISSION DES OPÉRATIONS DE BOURSE POURRAIT RÉVÉLER LES NOMS DES BÉNÉFICIAIRES DU SCANDALE LOCKHEED

Burbank (Californie) (*A.F.P.*). — M. J. Wilson Newman, qui a dirigé la commission d'enquête interne de la société Lockheed sur les paiements douteux effectués par celle-ci à l'étranger, entre 1970 et 1975, a déclaré, jeudi 26 mai, qu'ils ont pu atteindre entre 30 et 38 millions de dollars, ce qui est le chiffre le plus élevé jamais cité depuis le début du scandale Lockheed. Pendant cette période, le constructeur américain a versé 165 millions de dollars de commissions licites et illicites (dont les sommes mentionnées plus haut) à l'étranger pour l'obtention de contrats d'un montant d'environ 2,6 milliards de dollars.

Le rapport de la commission d'enquête a été publié jeudi et va être transmis à la Commission américaine des opérations de Bourse (Securities Exchange Commission, S.E.C.).

Argentine

LE PARTI COMMUNISTE EST TOUCHÉ A SON TOUR PAR LA RÉPRESSION

Buenos-Aires (*A.F.P.*). — Le parti communiste argentin a annoncé, le jeudi 26 mai, que dix de ses membres avaient récemment disparu sans que les autorités aient donné quelque indication que ce soit sur leur sort. Parmi eux figure M. Juan Carlos Dominguez, député dans la dernière assemblée, a indiqué M. Jesus Mira, dirigeant du P.C.A. Il a également annoncé la découverte, le 19 mai dernier, à Cordoba, du cadavre criblé de balles de M. Andres Dellapena, affilié au P.C.A. Ce dernier avait été arrêté le 18 mai, remis en liberté, puis enlevé par des inconnus.

D'autre part, les syndicats argentins ont décidé, le 26 mai, au cours d'une réunion qui a eu lieu à Buenos-Aires de ne pas assister à la prochaine assemblée annuelle de l'Organisation internationale du travail (O.I.T.), qui doit se tenir à Genève à partir du 1er juin.

De source proche des milieux syndicaux, on estime que la question pourrait être résolue si le gouvernement donnait suite aux demandes de libération des syndicalistes incarcérés formulées par les organisations professionnelles.

[Le parti communiste argentin avait été interdit au lendemain du coup d'Etat militaire du 24 mars 1976. Néanmoins, il avait, jusqu'alors, bénéficié d'une certaine tolérance de la part des autorités et avait, relativement, peu souffert de la répression

La décision des syndicats de ne pas assister à la réunion de l'O.I.T. marque, d'autre part, un durcissement de l'ensemble des organisations ouvrières. En 1976, un certain nombre de syndicats avaient accepté de participer aux travaux de l'Organisation internationale du travail. Une abstention totale de leur part, cette année, fait courir aux autorités argentines le risque d'une condamnation internationale, à laquelle elle ont, jusque-là, échappé.]

EUROPE

Suède

UN PIRATE DE L'AIR SOVIÉTIQUE DEMANDE A BÉNÉFICIER DU DROIT D'ASILE

(*De notre correspondant.*)

Stockholm. — Un avion de l'Aeroflot, qui dessert les lignes intérieures soviétiques, a été détourné dans l'après-midi du 26 mai, peu après son départ de Riga. Il y avait dix-huit passagers et quatre membres de l'équipage.

Repéré vers 16 h. (heure locale) par les services de la surveillance côtière suédoise, au-dessus de l'archipel de Stockholm, l'appareil, un bi-moteur de type Antonov-24, a été contraint d'atterrir à l'aéroport d'Arlanda, où d'importantes mesures de sécurité avaient été prises.

Le pirate de l'air s'est immédiatement rendu aux autorités suédoises. Au cours de l'interrogatoire qui a suivi, l'homme a refusé de décliner son identité. Il s'est contenté de dire qu'il était ingénieur, âgé de trente-sept ans, et qu'il voulait échapper au régime soviétique. Ce citoyen soviétique d'origine lettone a également expliqué que, peu après le décollage de Riga, il avait menacé l'hôtesse de l'air de faire sauter l'appareil avec une bombe si celui-ci ne mettait pas le cap sur Stockholm. On pense qu'il s'agissait d'un pur stratagème, l'inspection technique de l'avion n'ayant pas permis de découvrir d'explosif.

Le pirate de l'air avait fait, la veille, le même trajet pour mieux préparer sa fuite. Il a demandé à bénéficier du droit d'asile politique en Suède. Les autorités soviétiques ont exigé, jeudi soir, que le pirate de l'air leur soit remis, mais Stockholm n'a encore pris aucune décision (1). L'équipage et les passagers de l'Antonov 24 ont passé la nuit dans la capitale suédoise. — A. D.

(1) Selon la législation suédoise, le pirate de l'air peut être jugé en Suède. Il encourt une peine de quatre ans de prison.

Union soviétique

DANS UNE NOTE REMISE A L'AMBASSADE DE CHINE

Moscou accuse Pékin de se mêler de ses affaires intérieures

De notre correspondant

Moscou. — L'Union soviétique a rendu public, le jeudi 26 mai, le texte d'une note de protestation qui avait été remise le 19 mai à l'ambassade de Chine à Moscou. Ce geste, assez exceptionnel, illustre la nouvelle attitude du Kremlin à l'égard de Pékin : après avoir suspendu unilatéralement la polémique au lendemain de la mort de Mao Tse-toung, les dirigeants soviétiques ont décidé de passer à la contre-attaque.

Cette volonté est clairement apparue le 14 mai dernier lorsque la *Pravda* publia un article critiquant très durement la politique des nouveaux dirigeants chinois et mettant en garde l'Occident contre « l'hégémonisme de la Chine ». Cet article se terminait par une sorte d'appel à l'union sacrée contre Pékin.

La note rendue publique jeudi est de la même veine. Elle condamne en des termes très durs « *les fables et les calomnies concernant l'Union soviétique, répandues par les organes de propagande et les personnalités officielles chinoises* ». La note accuse également Pékin de « *s'ingérer dans les affaires intérieures de l'U.R.S.S., de vouloir apprendre au peuple soviétique ce qu'il doit faire et ce qu'il ne doit pas faire, (...) de noircir le mode de vie socialiste des Soviétiques, leurs glorieuses traditions révolutionnaires, leurs idéaux communistes, de se livrer à des insinuations fantastiques à propos du régime politique et social soviétique, de multiplier des tentatives douteuses pour calomnier la grande amitié et l'unité indestructible des peuples de l'U.R.S.S.* ». C'est une des premières fois que l'U.R.S.S. fait allusion en ces termes à la propagande chinoise visant sa politique intérieure, propagande qui est diffusée par radio dans les régions frontalières de l'Union soviétique, notamment en Asie centrale.

La note s'élève ensuite contre les interprétations que l'on donne à Pékin de la politique étrangère soviétique. « *La propagande chinoise et les personnalités officielles haut placées attribuent à l'U.R.S.S. des intentions vraiment démentielles. (...) Ces calomnies infâmes, ces injures et ces provocations sont incompatibles avec les normes élémentaires universellement reconnues, et que tous les Etats — surtout ceux qui entretiennent des relations diplomatiques — doivent respecter.* » Après cette menace voilée d'une rupture des relations diplomatiques, la note affirme que « *l'actuelle propagande antisoviétique destinée à détériorer davantage les rapports soviéto-chinois et l'ensemble de la conjoncture internationale est grosse de conséquences et nullement conforme aux intérêts du peuple chinois lui-même* ».

Faisant clairement allusion à l'hitlérisme, la note poursuit : « *Ceux qui appellent à la croisade contre le pays des soviets ne devraient pas oublier comment se sont terminées les croisades de ce genre contre notre pays.* » Elle se termine par un nouvel avertissement aux dirigeants chinois qui ne voient pas « *les conséquences tragiques de leur politique visant à aggraver la tension internationale qui met en péril toute l'humanité* ». Ce faisant, affirme la note, Pékin « *endosse une grande responsabilité vis-à-vis de son peuple* ». — J. A.

Tous les portraits de M. Podgorny ont disparu

De notre correspondant

Moscou. — M. Nicolas Podgorny existe-t-il ? A-t-il seulement existé ? Bien qu'il soit encore — théoriquement en tout cas — président du présidium du Soviet suprême, le chef de l'Etat soviétique entre rapidement dans la catégorie assez nombreuse en U.R.S.S. des morts politiques. Depuis deux jours déjà, son nom, sa fonction, ne sont plus jamais mentionnés dans la presse, qui doit faire preuve d'imagination pour tourner la difficulté. Elle y parvient parfaitement : les messages traditionnels, qui devraient être signés par le chef de l'Etat, sont pour l'instant anonymes. Les oukases n'émanent plus de la présidence du présidium, mais du présidium tout simplement, etc.

Il y a d'autres signes : M. Podgorny a déjà disparu de l'iconographie. Jeudi, on a discrètement décroché son portrait, qui y figurait la veille encore, d'une exposition officielle organisée au Manège. Depuis mercredi, on ne trouve plus dans les magasins spécialisés la grande affiche représentant tous les membres du bureau politique. Il y a fort à parier qu'une rupture de stock n'est pas, pour une fois, en cause, mais que l'on procède à un nouveau tirage du document après rectification. Et l'agence Tass affirme ne plus disposer de photographies du chef de l'Etat.

Il y a vingt-sept jours encore pourtant, le portrait de M. Podgorny figurait en bonne place dans le défilé du 1er mai sur la place Rouge. Mardi dernier encore, son nom s'étalait en première page de la *Pravda* en bas d'un message de félicitations adressé au maréchal Tito pour pour ses quatre-vingt-cinq ans.

La disparition de M. Podgorny de la vie publique ne signifie pas cependant qu'il ait disparu des conversations des Moscovites. Il est, au contraire, au centre des discussions, et chacun se demande quel peut bien être son « crime ». La majorité penche pour le crime de lèse-majesté : l'ancien rival de M. Brejnev aurait mis quelque mauvaise grâce à s'incliner devant les *desiderata* de son vainqueur d'il y a douze ans et à lui abandonner son fauteuil de chef d'Etat.

L'audace des Soviétiques ne va pas toutefois jusqu'à évoquer le fantôme de M. Podgorny dans les réunions officielles. L'un d'entre eux nous a confié l'anecdote (vraie) suivante : un organisme de Moscou avait convoqué, mercredi soir, ses collaborateurs à une réunion politique pour discuter des mérites du projet de Constitution mis au point par M. Brejnev. En attendant leur réunion, tous les participants ne cessaient de s'interroger sur le sort du chef de l'Etat. Pendant la réunion, jamais son nom ne fut prononcé ; pas la moindre allusion ne fut faite à sa destitution. Mais, à la fin de la rencontre, tous les participants reprenaient leur discussion là où ils l'avaient laissée...

Cet intérêt pour M. Podgorny ne signifie pas que les Soviétiques vouaient au chef de l'Etat un amour sans bornes. Mais ils avaient fini par s'habituer à ce personnage falot auquel ils ne prêtaient guère de grands pouvoirs et qu'ils brocardaient volontiers. M. Podgorny était au centre de toute une série d'anecdotes (fausses sans doute celles-ci) du genre : « *On frappe à la porte de son bureau. Il cherche fébrilement un papier, le trouve, ajuste ses lunettes et dit : « Entrez. »*

Quant au projet de Constitution, il est au centre de la vie officielle, mais personne n'a encore pu en prendre connaissance et ne sait exactement ce qu'il contient (1). Il y avait, jeudi soir, quelque chose de surréaliste à regarder *Vremia*, le journal télévisé du soir faire état des commentaires louangeurs de toute la presse des pays de l'Est pour une loi fondamentale dont on n'a toujours pas lu le premier article. Mais le matin même, il est vrai, la *Pravda* n'hésitait pas à publier plusieurs lettres de lecteurs enthousiasmés par un projet constitutionnel dont ils ignorent encore tout.

Ainsi va la vie à Moscou, ainsi passent les personnalités en marche vers la non-existence, ce qui est tout de même mieux, font remarquer les optimistes, que la fosse commune d'autrefois. Il n'empêche, on ne peut qu'éprouver un sentiment de gêne à voir tout un peuple traité comme irresponsable.

JACQUES ALMARIC.

(1) Le présidium du Soviet suprême s'est réuni vendredi matin et l'a approuvé. Le texte sera publié le 4 juin.

● *M. Jean Kanapa,* membre du bureau politique du P.C.F., interrogé jeudi 26 mai à Clermont-Ferrand sur le limogeage de M. Podgorny, a indiqué qu'il ne savait « *rien* ». Il a ajuté « *Je trouverais tout de même normal qu'on sache pourquoi un décision aussi importante a été prise.* »

EUROPE

Pologne

Pour obtenir la libération des ouvriers emprisonnés

Onze personnes font la grève de la faim dans une église de Varsovie

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Si les autorités polonaises pensaient, en emprisonnant les membres les plus actifs du comité *de soutien aux travailleurs (KOR)* briser l'agitation des intellectuels, elles se sont trompées. L'action du *pouvoir paraît, au contraire, avoir eu pour résultat de renforcer la solidarité* entre les différents courants de l'opposition. Elle a même amené certains milieux *catholiques* à s'engager plus ouvertement qu'auparavant aux côtés des contestataires. Telle semble être *la* première conclusion de la grève de la faim commencée mardi soir à Varsovie par un groupe de onze personnes et qui n'a été *connue* que jeudi 26 *mai*.

Les grévistes se sont installés dans le cloître des religieux de l'église Saint-Martin, dans la vieille ville, à deux pas de l'ancien palais *royal. Le choix de cette église est* symbolique : c'est là que s'était déroulée, le vendredi 20 mai, en pré*sence d'environ un millier de per*sonnes et en dépit d'un fort déploiement policier, la messe célébrée à la mémoire de l'étudiant de Cracovie, Stanislaw Pyjas, sympathisant du KOR, mort le 7 mai dernier dans des circonstances mystérieuses. Les grévistes de la faim demandent la libé*ration de cinq ouvriers encore empri*sonnés à la suite des troubles de juin 1976, et de neuf membres ou *collaborateurs* du *comité* de *soutien* arrêtés depuis le 14 mai.

Dans le groupe, se trouvent Mmes Danuta et Lucyna Chomicki, respectivement la femme et la sœur de Czerlaw Chomicki, ouvrier de Radom condamné à neuf ans de prison pour avoir participé à la mise à sac de l'immeuble du parti de cette *ville il y a un an. Parmi les autres* grévistes, figurent Mmes Wobuslawa Blaifer, femme d'un sympathisant du *comité ; Barbara Torunczyk, socio*logue ; MM. Bohdan Cywinski, rédacteur en chef de la revue catholique *Znak ; Alexandre Haluc-Ligowski, religieux* ; Henrik Wujec, ingénieur ; Jerzy Garesz, étudiant ; ainsi que le père de l'historien Adam Michnick, actuellement *détenu*.

Cette action, qui est prévue pour une durée d'une semaine, pose aux autorités un problème délicat. La police n'étant pas autorisée, en Pologne, a pénétrer dans un lieu de culte, pour s'acquitter d'une mission *de rétablissement de l'ordre*, les protestataires pourraient donc concentrer sur eux, pendant plusieurs *jours, l'attention de l'opinion publi*que et la curiosité des visiteurs.

Une fois de plus, il apparaît que le pouvoir a été pris de court. L'élément nouveau, et pour lui préoccupant, est la constatation que l'Eglise a accepté d'abriter cet acte de contestation. La présence dans le groupe de grévistes, du rédacteur en chef de la revue *Znak* et le fait que ces grévistes auraient chargé M. Tadeusz *Mazowiecky, l'un des dirigeants du* groupe ZNAK, de jouer les plénipotentiaires en leur faveur auprès des autorités, montrent que les milieux catholiques progressistes, jusqu'à présent encore prudents, participent plus activement à la lutte pour les droits de l'homme.

MANUEL LUCBERT.

République fédérale d'Allemagne

L'opposition accuse M. Schmidt d'avoir violé la Constitution lorsqu'il était ministre des finances

De notre correspondant

Bonn. — L'opposition chrétienne-démocrate a lancé, le jeudi 26 mai, *une offensive contre le chancelier* Schmidt. Au cours de leur première conférence de presse commune *depuis les élections du 3 octobre* dernier, MM. Kohl, président de la C.D.U., et Strauss, président de la *C.S.U. bavaroise, ont* annoncé qu'ils déposeraient une motion de blâme contre le chef du gouvernement lors de la discussion budgétaire au Bundestag. D'autre part, le Bundesrat où les Laender gouvernés par la démocratie-chrétienne détiennent la majorité, devraient refuser de donner son quitus au gouvernement pour le budget de 1973. Ce refus n'aurait aucune conséquence pratique mais *ce serait un événement sans précé*dent dans l'histoire de la République fédérale.

« La manière autoritaire d'un général de junte militaire »

L'occasion de cette attaque a été fournie par un arrêt du tribunal constitutionnel de Karlsruhe rendu mercredi. *Le tribunal a constaté* qu'en 1973 le ministre des finances — il s'agissait alors de M. Helmut Schmidt, — n'avait pas respecté la Constitution lorsqu'il avait utilisé une partie des recettes fiscales *sans* en référer au Parlement. A la fin de l'année, 2 milliards de supplément de recettes avaient été versés directement à plusieurs entreprises publiques. « *M. Schmidt a disposé de l'argent des contribuables avec la manière autoritaire d'un général de junte militaire* », a déclaré M. Strauss. *La C.D.U.-C.S.U.* accuse l'ancien ministre des finances d'avoir « violé » la Constitution.

Le gouvernement et le parti social-*démocrate* indiquent, au contraire, que *M.* Schmidt n'a fait que suivre les usages établis par son prédécesseur. Le tribunal de Karlsruhe n'a pas condamné M. Schmidt, dit-il, il a seulement éclairé un point obscur de la Constitution. C'est cependant la deuxième fois en quelques mois que les juges constitutionnels mettent le *gouvernement dans l'embarras*. En mars dernier, sur plainte de la C.D.U.-C.S.U., ils avaient regretté que *l'Office fédéral de presse* ait confondu l'information des citoyens sur l'action gouvernementale et la propagande en faveur des partis de la coalition au moment de la campagne électorale.

La motion de blâme décidée par l'opposition ne doit *pas* être confondue avec le vote de défiance constructive que la C.D.U.-C.S.U. avait demandé en avril 1972 contre le chancelier Brandt et qui avait alors échoué de justesse. Même si M. Schmidt est blâmé par le Bundestag — ce qui paraît peu probable étant donné le rapport des forces parlementaires, — *il* ne sera pas obligé de démissionner.

DANIEL VERNET.

La construction européenne

M. MITTERRAND : en s'étendant, l'Europe communautaire perd son caractère initial.

M. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., écrit dans *l'Unité* du 27 mai :

« *Le Portugal concurrence assez peu notre production agricole. La Grèce davantage. L'Espagne beaucoup. Et, pour cette dernière, on doit prévoir qu'à bref délai son industrie, gorgée de managers et de capitaux américains, risque de nous poser le problème du cheval de Troie.*

» *D'un point de vue plus général, l'Europe communautaire, en s'étendant, perd son caractère initial et passe insensiblement d'une aire protégée par une union douanière et des tarifs préférentiels à une zone indéfinie de libre-échange. J'ai longtemps défendu l'agument selon lequel mieux valait une petite Europe à fortes structures qu'une grande Europe au corps mou.*

» *Mais je me rends à l'évidence. Il n'est ni sain ni concevable que trois pays qui sont d'Europe et — en termes de civilisation — qui l'ont faite restent durablement à l'écart. Si, comme je le crains, le traité de Rome ne peut les assimiler, c'est le traité et non l'Europe qui craquera.* »

M. BORDU (P.C.F.) : nous envisageons un ajournement de la ratification de l'élection de l'Assemblée de Strasbourg.

M. Gérard Bordu, député communiste de Seine-et-Marne, vice-président du Parlement européen, a déclaré, jeudi 26 mai, à propos de la ratification par l'Assemblée nationale de l'élection de l'Assemblée de Strasbourg au suffrage universel : « *Nous étudions la possibilité d'un ajournement de la ratification.* » « *Rien ne doit contredire la souveraineté et l'indépendance de la France* », a-t-il ajouté avant de *préciser que* s'il est favorable à l'élection de l'Assemblée de Strasbourg au suffrage universel, « *l'indépendance de l'Europe reste à démontrer* ».

Interrogé sur les problèmes de la défense nationale, *et en particulier* sur l'armement atomique de la France, M. Bordu a prôné une « *politique de défense tous azimuts et non pas, comme aujourd'hui, tournée vers des objectifs très précis* ».

Il a évoqué, à ce propos, le « *poids immense* » de la République fédérale allemande dans le domaine militaire. « *L'Allemagne de l'Ouest n'offre pas une garantie permanente*, a-t-il dit, *car il pourrait exister toujours les racines d'un impérialisme allemand.* »

En ce qui concerne l'élargissement de la C.E.E., le député communiste, *sans s'y montrer* hostile, a estimé qu'il « *précipiterait la crise agricole en Europe* », et que *dans ces conditions* il ne lui paraît pas souhaitable.

Portugal

L'agitation universitaire provoque de nouvelles dissensions au sein du parti socialiste

A la suite de la réunion mercredi des dirigeants du parti social-démocrate et du Centre démocratique et social, M. Alegre, secrétaire d'Etat socialiste pour les affaires politiques, a affirmé jeudi 26 mai que la formule de « gouvernement homogène socialiste » reste la seule capable de sortir le Portugal de la crise.

D'autre part, les ouvriers de la métallurgie ont manifesté jeudi devant le ministère du travail, réclamant des avantages sociaux et des augmentations de salaires. Et dans les trois universités du pays, grèves et manifestations se multiplient.

De notre correspondant

Lisbonne. — Le mouvement de contestation des universitaires s'intensifie. A Coimbra, dont l'université est fermée depuis le 13 mai, sur ordre du gouvernement, des professeurs et des étudiants protestent contre un référendum organisé par le ministre, M. Cardia, sur la réintégration à la faculté des sciences de six enseignants expulsés en décembre 1974 : ils étaient accusés d'avoir collaboré avec l'ancien régime.

Plusieurs milliers d'étudiants se sont massés devant le palais de Sao-Bento, siège de l'Assemblée législative, en faveur de leurs camarades des deux autres universités du pays, et ont exigé la réouverture de l'Institut des sciences sociales et politiques, fermé pour « *restructuration* » depuis plusieurs mois. Une grève de trois jours a été décrétée le mercredi 25, au cours d'une assemblée plénière de l'académie de Lisbonne.

Cette crise, dont l'ampleur est comparable à celle de 1969, suscite des *commentaires divers. Le* parti social-démocrate et le Centre démocratique et social *appuient sans réserve* les décisions prises par le ministre de l'éducation. « *Il faut, une fois pour toutes, que notre université soit purgée des idées et des pratiques qui l'ont amenée à cette situation chaotique* », souligne dans un communiqué l'organisation de la jeunesse du C.D.S.

En revanche, le P.S. semble divisé. La majorité des dirigeants *socialistes* soutiennent la politique de M. Cardia. Mais des opinions divergentes sont apparues, *notamment dans des milieux* proches de la gauche du parti. Ainsi la fédération de Coimbra a *dénoncé la distribution d'un* tract signé d'une tendance de la Jeunesse socialiste favorable aux *étudiants. Deux députés expulsés* du P.S. à la fin de 1976 ont été invités à participer à un débat organisé dans cette ville par un « groupe de socialistes ». Des professeurs liés à l'association Fraternité ouvrière, fondée en mars par l'ancien ministre de l'agriculture, M. Lopes Cardoso, se sont montrés favorables à la grève déclenchée à Lisbonne. Enfin, même s'il n'a pas pris publiquement position, le P.C. ne paraît pas s'opposer aux revendications des étudiants.

Les syndicats réagissent avec prudence. A *Lisbonne, ils n'ont* pas encore fait connaître leur opinion alors que l'Union des syndicats de Coimbra, affiliée à l'Intersyndicale, a déjà manifesté sa sympathie à l'égard des étudiants. « *Leur lutte contre le retour des anciens serviteurs et idéologues du fascisme justement expulsés*, lit-on dans un communiqué diffusé le 17 mai, *est semblable à celle que mènent les travailleurs dans les champs et dans les usines, contre le retour des patrons fascistes et des saboteurs, contre les licenciements et contre la misère.* »

JOSÉ REBELO.

● *M. Mariano Sanchez Covisa, dirigeant des « Guérilleros du* Christ-Roi », une organisation d'extrême droite, impliqué dans la découverte d'une fabrique d'armes clandestines dans le centre de Madrid, a été mis mercredi en liberté provisoire sous caution. — *(A.F.P.)*

● ERRATUM. — Le président d'honneur du parti communiste néerlandais est M. de Groot, et non de Root, comme nous l'avions indiqué, *à la suite d'une erreur de* transmission, dans l'article de notre correspondant à Amsterdam *paru dans le Monde* du 27 mai.

● ERRATUM. — Dans l'article paru dans *le Monde* du 27 mai sur les élections anticipées qui auront lieu en République d'Irlande (*le Monde* du 16 juin), une erreur de transmission nous a fait mentionner les « 40 000 nouveaux électeurs de plus de dix-huit ans. » Il fallait lire : « 400 000 nouveaux électeurs... qui représentent un cinquième de l'électorat. »

● *Le tribunal suprême militaire* a cassé, le lundi 23 mai, pour « vice de forme », le jugement rendu en janvier par le tribunal militaire de Lisbonne *condamnant* l'ancien inspecteur de la PIDE, M. Henrique de Sa Seixas, à sept ans et huit mois de prison ferme. Qualifié de « *tortionnaire implacable, pervers et inhumain* », il était connu pour avoir été le chef des gardiens du camp de concentration de Tarrafal, aux îles du Cap-Vert. M. Henrique de Sa Seixas avait fait appel, estimant que certains faits qui lui étaient reprochés dans l'acte d'accusation étaient amnistiés depuis. Il sera jugé de nouveau par le même tribunal, mais aucune date n'a été fixée. — *(A.F.P.)*

DIPLOMATIE

Après la visite du président Eanes à Madrid

L'ESPAGNE ET LE PORTUGAL VONT ACCROITRE LEUR COOPÉRATION DANS TOUS LES DOMAINES

Madrid *(Reuter)*. — Le général Ramalho Eanes, chef de l'Etat portugais, a achevé le jeudi 26 mai une visite officielle de quatre jours en Espagne. Au cours d'une conférence de presse il a déclaré que le pacte ibérique de 1939 est dépassé : « *Il a été fait à un certain moment, par certains hommes, dans un certain contexte. Aujourd'hui les hommes ne sont plus les mêmes, les temps ont changé et les contextes sont différents.* »

Un nouveau type de relations va être institué. Mais la date à laquelle le pacte ibérique sera révisé n'a pas été fixée : « *Après la stabilisation de la démocratie en Espagne*, a déclaré le général Eanes, *j'espère que nous progresserons vers un nouvel accord économique, militaire, politique et culturel.* »

Il a *confié également* qu'il avait discuté du rôle des forces armées au cours de conversations approfondies avec des officiers supérieurs espagnols, et ainsi établi les bases d'une future coopération. « *Ma visite a contribué à l'établissement de contacts plus étroits entre nos forces armées* », a-t-il dit. Le président Eanes, qui est aussi commandant des forces armées portugaises, a déclaré que le rôle des militaires était de « *garantir toutes les libertés populaires* ».

LE PRÉSIDENT CARTER A SIGNÉ LE TRAITÉ DE TLATELOLCO SUR LA DÉNUCLÉARISATION DE L'AMÉRIQUE LATINE

Washington *(A.F.P., Reuter)*. — Le président Carter a signé jeudi 26 mai, le traité de Tlatelolco qui fait de l'Amérique latine et des Caraïbes une zone dénucléarisée. Ce traité, signé à Mexico par quatorze pays le 14 février 1967, interdit la possession, l'utilisation et la fabrication d'armes nucléaires en Amérique latine. Il a *été à ce jour* ratifié par vingt et un pays.

Les Etats-Unis s'engagent notamment à ne pas construire, utiliser ni entreposer d'armes nucléaires dans les territoires qui sont sous leur juridiction en Amérique latine (Porto-Rico, îles Vierges, base navale de Guantanamo à Cuba, et zone du canal de Panama). Les grandes puissances nucléaires (Etats-Unis, Grande-Bretagne, France, Chine), à l'exception de l'U.R.S.S., ont déjà affirmé leur volonté de garantir la dénucléarisation de l'Amérique latine.

PROCHE-ORIENT

LES RÉACTIONS APRÈS LE CHANGEMENT DE MAJORITÉ EN ISRAËL

Le Likoud va «réexaminer» l'attribution des affaires étrangères à M. Dayan

(Suite de la première page.)

Le parti national religieux, partenaire sûr du Likoud, a lui aussi été secoué par l'affaire Dayan. Son secrétaire général, M. Zvi Bernstein, et le député David Glass l'ont qualifiée d'« *immorale* » et ont affirmé que la moitié des élus du parti, qui disposent de douze mandats, s'opposait à la désignation de M. Dayan. Jeudi prochain, la question sera portée devant les instances du P.N.R. si une solution n'était pas trouvée entre-temps.

Sous l'orage, M. Begin et ses amis s'efforcent de ne laisser paraître aucune émotion. Leur argument essentiel se fonde sur le caractère *quasi providentiel* qu'ils attribuent à la personnalité de M. Dayan. « *Il a une stature internationale. Il est connu et apprécié dans les capitales étrangères. Il connaît bien la situation en Judée et en Samarie. Il a une grande expérience des affaires arabes.* »

Toutes ces qualités attribuées à l'ancien dirigeant travailliste justifient-elles le procédé utilisé pour lui donner l'un des plus importants ministères d'un gouvernement Likoud ? Bien peu d'observateurs en sont convaincus, à moins que, comme l'écrit ce vendredi le journal *Omer*, organe de l'Histadrouth, reflétant ainsi une opinion souvent entendue, « *le Likoud, manquant de personnalités en mesure d'assumer de hautes responsabilités, ait dû aller en chercher dans le camp opposé* ».

Selon une autre explication assez répandue, M. Begin, dont l'état de santé est fragile, songerait à faire de M. Dayan son successeur à la tête du gouvernement, en raison de la « *stature* » qui ferait défaut aux hommes de son propre parti.

Bien des Israéliens ont été surpris par les réactions enregistrées dans l'opinion internationale et, notamment, dans une bonne partie de la presse américaine devant l'affaire Dayan. Ce dernier paraît, en effet, assuré à l'étranger d'un crédit de sympathie, dont les Israéliens ont mal mesuré l'étendue. Il est vrai que dans l'abondant florilège des déclarations contradictoires de l'ancien ministre de la défense, il est aussi facile de puiser des textes qui font de lui un faucon qu'une colombe. C'est ainsi que, dans la perspective d'un gouvernement Likoud, on pouvait trouver un signe de modération dans l'un des propos de M. Dayan s'opposant à l'annexion de la Cisjordanie. Mais dans des déclarations bien plus nombreuses, il a aussi préconisé l'inclusion de la Cisjordanie à l'intérieur des frontières d'Israël tout en laissant à la population la citoyenneté jordanienne afin de parer à la menace de débordement démographique.

En Israël, l'opposition à la désignation de M. Dayan n'est pas seulement de caractère politique. Elle a aussi réveillé les souvenirs douloureux de la guerre d'octobre 1973. Pendant que les dirigeants du Likoud étaient réunis autour de M. Begin dans l'hôpital de Tel-Aviv où se règle actuellement l'avenir politique du pays, de nombreux manifestants se sont rassemblés comme au lendemain de la guerre d'octobre pour protester contre le retour au pouvoir de celui qui avait, à l'époque, les plus lourdes responsabilités. Un flot de télégrammes et d'appels téléphoniques exprimant la même protestation submerge, depuis jeudi, le secrétariat du Likoud. M. Begin aurait été particulièrement impressionné par l'un de ses interlocuteurs du parti libéral qui lui aurait déclaré que par fidélité à la mémoire de son fils tué « *du fait des négligences de Kippour, il se joindrait dans la rue à ceux qui ne veulent pas du retour de M. Dayan* ».

M. Motti Ashkénazi, qui avait organisé après la guerre les mouvements populaires de protestation, prépare de nouvelles démonstrations.

On saura dimanche après le « *réexamen de la question* » par la direction du Likoud si la « *bombe Dayan* » n'aura pas eu pour premier effet de compromettre les chances d'un gouvernement conduit par M. Begin. Déjà, au parti travailliste, on se lance dans des *calculs d'arithmétique* parlementaire, et l'on se prend à espérer...

ANDRE SCEMAMA.

Le président Carter assure avoir «déjà constaté de la modération dans les vues de M. Begin»

De notre correspondant

Washington. — Au lendemain de la visite du prince Fahd — la dernière d'une série de rencontres entre les dirigeants américains et les hommes d'Etat du Proche-Orient, — le président Carter a de nouveau lancé un appel à la modération aux parties intéressées à la solution du conflit israélo-arabe. La paix, a-t-il dit en substance, dépend des concessions réciproques. Une fois de plus, il a répété que « *le retrait soit partiel, soit total des forces israéliennes des territoires de la rive occidentale du Jourdain serait un élément d'un éventuel règlement* ».

Toutefois, il s'est empressé de souligner que les Etats-Unis n'avaient pas de plan à proposer, ajoutant que les Américains n'étaient pas en mesure de contrôler les différents gouvernements de la région auxquels incombe exclusivement la tâche de préparer un accord et ne le souhaitaient pas. Il a néanmoins *indiqué qu'afin d'aboutir* à un règlement, les Etats arabes devaient assouplir certaines de leurs positions antérieures à l'égard d'Israël.

Confirmant qu'il avait invité M. Begin aux Etats-Unis dès sa nomination officielle comme premier ministre, le président Carter a déclaré qu'il espérait que cette rencontre personnelle permettrait de régler la plupart des divergences de vues avec le gouvernement israélien. « *J'ai déjà constaté de la modération dans les vues de M. Begin et j'espère qu'elle se maintiendra* », a-t-il dit, sans préciser quand et sous quelle forme s'était manifestée cette « *modération* ». « *A l'évidence*, a-t-il ajouté, *le changement de gouvernement en Israël cause des difficultés. Je ne les considère pas toutefois comme un obstacle insurmontable* ». Les déclarations du président sur la question palestinienne peuvent difficilement plaire aux Israéliens. Il a rappelé en effet que les gouvernements américains antérieurs avaient approuvé les résolutions du Conseil de sécurité des *Nations unies*, « *y compris le droit des Palestiniens à une patrie en compensation de la perte qu'ils avaient subie...* » En fait, non seulement la conception d'une « *compensation* » n'a jamais été formulée par aucun des gouvernements américains antérieurs, mais les Etats-Unis ont voté, à l'Assemblée générale, contre une résolution qui invoquait ce principe.

Dans les milieux diplomatiques américains, on pense que le président a commis des erreurs dans la formulation de réponses insuffisamment préparées et dont on espère qu'elles ne seront pas prises au pied de la lettre par les Israéliens.

HENRI PIERRE.

● *Le Conseil de sécurité de l'ONU* a décidé, jeudi soir 26 mai, à l'unanimité, de prolonger de six mois (jusqu'au 30 novembre 1977) le mandat de la force des Nations unies stationnée entre Israéliens et Syriens sur les hauteurs du Golan. — *(A.F.P.)*

● *Dans un communiqué publié à Paris*, une trentaine de personnalités dénoncent la « terreur policière » en Syrie, exigent la libération immédiate de tous les détenus politiques et le rétablissement des libertés démocratiques. « *En mars dernier*, affirme notamment le communiqué, *quelque trois cents militants de l'opposition syrienne ont été arrêtés par le régime en place.*

» *Le régime militaire syrien, surtout depuis son intervention au Liban, pratique une politique de répression qui s'étend à tous les secteurs de la vie publique.* »

Parmi les signataires de ce texte figurent notamment MM. Roland Barthes, Mikis Theodorakis, Mikhael Cocoyannis, Georges Casalis, François Châtelet, René Dumont, Michel Foucault, Maurice Nadeau, Etienne Balibar, Claude Bourdet, Léon Matarasso, Louis Althusser, Daniel Guérin, le pasteur Voguë, Me Jean-Jacques de Felice et le professeur Paul Milliez.

JÉRUSALEM : les déclarations du chef de la Maison Blanche ne sont pas alarmantes.

(De notre correspondant.)

Jérusalem. — Les milieux officiels israéliens sont bien en peine d'exprimer l'opinion des dirigeants encore en place mais conscients que le scrutin du 17 mai leur laisse peu d'autorité pour se prononcer au nom du pays.

Un haut fonctionnaire du ministère des affaires étrangères a toutefois consenti à s'aventurer dans un commentaire « *strictement personnel* ». Il n'y a rien de bien nouveau dans les déclarations de M. Carter, nous explique-t-il, et, dans la mesure où le président américain se contente, comme il l'a déclaré, d'avancer des idées sans proposer de plan, il n'y a pas lieu de s'alarmer outre mesure. *Le président Carter a aussi* avancé des idées qu'Israël approuve pleinement, notamment la signification qu'il donne à la notion de la paix entre Israël et ses voisins. Les idées qu'Israël rejette feront l'objet de discussions avec les Américains, discussions auxquelles se préparait d'ailleurs le gouvernement sortant.

Lorsque le président américain estime nécessaire un retour aux lignes de 1967, avec seulement de légères modifications, il ne soulève pas seulement l'opposition du Likoud, vainqueur des dernières élections, mais il avait déjà provoqué le refus catégorique du gouvernement dirigé par les travaillistes. Il en est de même du « *homeland* » palestinien, s'il n'est pas englobé dans une entité jordanienne, et d'une reconnaissance *éventuelle de l'O.L.P. Sur ces deux* points, le président Carter rencontrera l'opposition quasi unanime des Israéliens. Dans la mesure où le chef de la Maison Blanche n'entend pas, il l'a réitéré plus d'une fois, « *imposer une solution* », il n'y a donc pas lieu, selon notre interlocuteur, « *de perdre son sang-froid* ». — A. Sc.

LA POSITION DU CAIRE NE SERA PAS INFLUENCÉE PAR DES CHANGEMENTS INTÉRIEURS EN ISRAËL déclare le chef de la diplomatie égyptienne

Le Caire *(A.F.P., Reuter)*. — La position égyptienne et arabe, en ce qui concerne la crise du Proche-Orient, est fort claire et ne sera pas influencée par des changements intérieurs intervenant en Israël, a déclaré M. Ismaïl Fahmi, ministre égyptien des affaires étrangères, dans une interview accordée au quotidien *Al Ahram*.

« *La position arabe*, a déclaré M. Fahmi, *est fondée sur le refus de céder un pouce des territoires arabes et sur la nécessité de créer un Etat palestinien. A défaut de parvenir à une paix durable au Proche-Orient, la guerre totale politique, militaire, économique et pétrolière reste notre seul moyen légal pour la libération de nos territoires.* »

M. Ismaïl Fahmi a estimé que « *si M. Begin devient premier ministre et refuse de modifier sa position terroriste, il devra se voir interdire de participer à la conférence de Genève* ». Le chef de la diplomatie égyptienne a invité la Grande-Bretagne et, surtout, les Etats-Unis à faire pression sur le chef du Likoud pour qu'il accepte le principe d'une participation des Palestiniens aux négociations de paix.

Il a, d'autre part, déclaré que la position américaine au sujet de la crise du Proche-Orient était « *encourageante* ».

M. Fahmi a relevé aussi l'importance du rôle de l'U.R.S.S. pour la réunion de la conférence de Genève et indiqué que sa rencontre prochaine avec M. Gromyko « *est indispensable pour le retour à des relations normales entre Moscou et Le Caire* ».

A travers le monde

Brésil

● UN PRETRE ET UN MISSIONNAIRE AMÉRICAINS ont été arrêtés à Recife, détenus quelques jours, puis relâchés après avoir, selon le témoignage de l'un d'eux, subi des sévices et des humiliations tant de la part de policiers que de détenus de droit commun qui partageaient leur cellule. Il s'agit des Pères Rosenbaugh et Tomas Capuano. L'ambassade des Etats-Unis à Brasilia considère l'affaire comme « sérieuse » et a envoyé un rapport à Washington. Le ministre de la justice, M. Armando Falcao, a fait ouvrir une enquête et deux policiers ont été arrêtés.

Yougoslavie

● LE CHANCELIER SCHMIDT commence, ce vendredi 27 mai, une visite en Yougoslavie. Il passera quarante-huit heures à Belgrade où il s'entretiendra avec le maréchal Tito et M. Djouranovitch, premier ministre yougoslave. Le chef du gouvernement allemand prendra ensuite quelque repos sur le littoral monténégrin. —

ASIE

L'INDE EN TRANSITION

II. — Le vent du libéralisme

de notre envoyé spécial GÉRARD VIRATELLE

Dirigée par M. Desai, une coalition hétérogène gouverne l'Inde depuis la défaite électorale de Mme Gandhi. Des enquêtes sont en cours afin de définir les responsabilités des excès commis en 1975 et 1976 sous l'état d'urgence (« le Monde » du 26 mai).

New-Delhi. — Quelle politique économique peut suivre un gouvernement dominé par des conservateurs et comprenant des sociaux-démocrates, assumant l'héritage de trente ans d'administration congressiste ? Deux mois après l'entrée en fonction de cette équipe, rares sont ses décisions qui permettent de se faire une idée précise de cette politique. Au reste, se démarque-t-elle beaucoup de celle menée jusqu'alors ?

Le programme électoral du parti du peuple, rédigé par de brillants intellectuels marqués par le gandhisme, poursuivait deux objectifs : satisfaire les besoins essentiels des millions d'Indiens qui *souffrent de la faim, ne disposent* pas de vêtements, d'habitat, de moyens d'éducation et d'eau potable ; accorder une attention particulière, dans ce but, à l'économie rurale.

Quel gouvernement indien n'aurait pas pour programme de supprimer la pauvreté ? Le Congrès en fit, sans succès, son slogan ; le Parti du peuple parle d'y parvenir en dix ans ! Du moins semble-t-il résolu à accorder la priorité à l'agriculture et aux activités productrices d'emplois en zone rurale, là où réside la majorité de la population, qui demeure inactive une grande partie de l'année. Les dirigeants estiment, non sans raison, que l'agriculture a été quelque peu sacrifiée *dans le passé au détriment* de l'industrie lourde, et que le moment est venu de réviser ces orientations. Ils voudraient freiner le mouvement de migration — résultat de la paupérisation dans les campagnes — vers les grandes métropoles, qui soulève d'insurmontables problèmes sociaux.

L'équipe dirigeante traverse encore la phase — après l'installation au pouvoir — où les idées jaillissent, et où les hommes ont la foi, ce qui n'était pas, il est *vrai, le cas des congressistes usés* par des ennuis de gestion nationale. Sa tâche est facilitée par la situation financière relativement satisfaisante laissée par le précédent cabinet : 30 milliards de roupies des réserves de change, sur lesquelles les rentrées de devises des Indiens à l'étranger comptent pour un tiers (autant que le service de la dette nationale (1). Près de 20 millions de tonnes de céréales en stock, dont une partie pourrait être écoulée si la population disposait du pouvoir d'achat ou si des chantiers étaient ouverts pour employer et rémunérer en grains alimentaires des millions de sans-travail.

Pourtant, nous dit un haut responsable, « *la nouvelle politique* (qui devrait ressortir du prochain plan, en particulier) *devra permettre l'exploitation de toutes les ressources nationales et l'utilisation au maximum de la main-d'œuvre* ».

« *Donner la priorité à l'agriculture*, nous dit M. G. Fernandes, dirigeant socialiste et ministre des postes et télécommunications, *cela signifie distribuer réellement les terres disponibles, en particulier celles du domaine public aux paysans sans terre, accorder à ceux-ci des crédits pour l'achat de semences et d'engrais, favoriser les petits projets d'irrigation, faire, enfin, du village le centre d'un développement rural intégré.* »

Le poids des « koulaks »

Cependant, au sein du nouveau gouvernement, les intérêts des cultivateurs relativement prospères (selon les critères indiens) semblent mieux sauvegardés que ceux des paysans sans terre. Ministre de *l'intérieur et second* personnage de régime, M. Charan Singh est le représentant typique les « koulaks » du Nord-Est qui se sont enrichis grâce à la « révolution verte ». Ils présentent évidemment leur réussite comme un modèle, bien que celui-ci puisse difficilement être étendu à l'ensemble du pays (2). Comme M. Singh, M. P.S. Badal, le ministre de l'agriculture, est propriétaire d'une exploitation moderne au Pendjab. Il déclare : « *Nous devons produire plus, disposer de plus d'engrais, de moyens d'irrigation, de mécanisation et de crédits. Par-dessus tout, l'agriculture doit être profitable pour le fermier.* » Cette conception capitaliste s'imposera-t-elle aux millions de paysans dont le travail n'assure même pas la subsistance ?

Dans l'esprit des maîtres de la politique agricole qui, soit dit en passant, sont hostiles à un abaissement du plafond de la propriété terrienne, le producteur doit se plier aux mécanismes du marché. Récemment, la fixation du prix du blé à la production, lequel a des répercussions importantes sur la consommation, a donné lieu aux premiers affrontements au sein du gouvernement. Le ministre de l'agriculture menaça de démissionner si les agriculteurs n'obtenaient pas un prix rémunérateur. On parvint finalement à une solution équitable ménageant les intérêts des producteurs et des *consommateurs*.

La croissance du secteur public freinée

Le vent du libéralisme souffle aussi sur la politique industrielle. Certes, le concept d'économie *mixte continue de prévaloir dans* ce domaine, mais les partisans du libéralisme sont solidement « aux commandes ». M. H.-M. Patel, le ministre des finances, vient du Swatantra, un mouvement fondu dans le Parti du peuple et plaidant en faveur du capitalisme moderne. Aussi bien, le gouvernement donnera-t-il un peu moins que celui du Congrès la part belle au secteur public — qui absorbe 35 % des crédits d'État et dont les entreprises (acier, engrais, mécanique, construction navale, pétrole, aéronautique) dominent l'économie industrielle. Une plus grande rigueur financière lui sera imposée afin de contribuer à réduire le déficit budgétaire. Le gouvernement va sans doute encourager l'investissement privé pour stimuler l'économie. On ne s'attend pas que les grands monopoles privés (les Tata et Birla) se trouvent pour autant totalement *soutenus. Le patronat* a d'ailleurs modulé « sa satisfaction » après le changement de régime. La grande industrie n'avait-elle pas profité des mesures prises sous l'état d'urgence ? Car ces monopoles sont combattus par l'aile droite du parti du peuple notamment, qui défend la petite entreprise industrielle ou commerciale. Et, d'une façon générale, le gouvernement voudrait éviter le développement d'un « capitalisme sauvage ». Il n'en reste pas moins que la politique d'importation a été pour la première fois depuis longtemps *largement libéralisée pour répondre* à la demande intérieure. Les frontières s'ouvrent ainsi à la concurrence étrangère, ce qui n'est pas un mal sur un marché qui tendait à se scléroser.

L'école gandhienne

Le gouvernement tend aussi à innover lorsqu'il parle de « *revitaliser* » les institutions locales, de décentraliser certaines industries créatrices d'emplois — ce qui soulève des problèmes de transport et de main-d'œuvre qualifiée, — de confier à des petites et moyennes entreprises privées les industries de consommation. Mais l'école gandhienne pourra-t-elle faire valoir son point de vue aux tenants du libéralisme ?

Le programme du Parti du peuple *proposait aussi de recourir*, chaque fois que possible, aux « technologies appropriées » aux besoins et aux sources d'énergie intermédiaires (scolaire, éolienne, etc.), enfin, de développer les petites industries et l'artisanat. Certains dirigeants, à commencer par le premier ministre, estiment que les besoins essentiels de la population pourraient être satisfaits par des moyens de production traditionnels.

Mais cela ne signifie pas que l'Inde va faire prévaloir le rouet sur l'industrie moderne. Si M. Desai file chaque matin la quenouille, l'un et l'autre ont leur place dans l'économie. Devant les représentants des pays non alignés réunis à New-Delhi en avril, le chef du gouvernement a déclaré que l'Inde avait désormais les capacités industrielles, dans certains domaines, lui permettant d'entrer en concurrence avec les pays riches. Le gouvernement veut jouer cette carte, en direction notamment des pays en voie de développement, en commençant par ceux du golfe Arabo-Persique. L'Inde, parce qu'elle estime avoir une large infrastructure industrielle, a suggéré sa coopération aux autres pays non alignés. Mais l'ouverture aux capitaux étrangers ne se fera que de façon prudente, sélective, selon les besoins de l'économie. Pour produire les biens indispensables à la consommation individuelle, il n'est pas besoin de capitaux étrangers !

Enfin, au chapitre du contrôle des naissances, les excès de la campagne de stérilisation ayant été l'une des principales causes du rejet du Congrès par la population, le gouvernement n'a pas tardé à se démarquer de cette politique. L'une des premières décisions prises par le ministre *de la santé* et du *plan familial*, M. Ray Narain, personnalité excentrique, qu'on appelle le « tueur gênant », parce qu'il a battu Mme Gandhi aux élections, a consisté à supprimer le terme « *planning familial* » du fronton de son ministère. Le « planning » n'est pas pour autant tombé en désuétude. Les autorités se déclarent désireuses de poursuivre « *vigoureusement* », mais sans recourir à la coercition, le programme visant à réduire les naissances *de façon volontaire*, et comprenant un ensemble d'actions couvrant l'éducation, la santé et les soins maternels notamment. « *La stérilisation*, déclare M. R. Narain, *n'est pas en accord avec notre culture et nos coutumes.* » A la vérité, pour simplement appliquer le traditionnel programme volontaire de maîtrise de la natalité, le gouvernement aura beaucoup de difficultés à vaincre la méfiance d'une population traumatisée par les décisions aberrantes prises par Mme Gandhi et ses fidèles.

FIN

(1) En dépit de l'importance de ces réserves — qui commencent d'ailleurs à être entamées, — le nouveau gouvernement, pas plus que le précédent, ne juge souhaitable, comme le voudraient certains pays donateurs, de réduire le volume de l'aide étrangère que reçoit l'Inde. Celle-ci a, d'autre part, profité de la récente augmentation des cours du thé, principale denrée exportée.

(2) Voir *le Monde* du 9 mars 1977.

AFRIQUE

Angola

SITUATION CONFUSE

- **Des combats se déroulent à Luanda.**
- **La radio serait contrôlée par des partisans de M. Nito Alves.**

Luanda *(A.F.P.)*. — Des tirs d'armes automatiques et des explosions ont été entendus tôt dans la matinée, vendredi 27 mai, dans différents quartiers de Luanda. Ces tirs étaient parfois extrêmement violents. Dans la matinée, les rues de la capitale angolaise étaient presque désertes et les magasins fermés. De nombreux *contrôles étaient effectués* par des militaires.

La radiodiffusion angolaise diffuse un programme entrecoupé de communiqués appelant *« le peuple à une grande manifestation devant le palais »*.

La radio a également indiqué que *« des anciens combattants qui étaient en prison accusés de trahison avaient été libérés »*. Les communiqués émanent d'un organisme qui se présente comme le *« comité d'action du M.P.L.A. »*.

La radio est contrôlée par des éléments favorables à M. Nito Alves, qui vient d'être exclu pour *« fractionnisme »* du comité central du M.P.L.A.

[Une lutte de tendance qui se développait depuis plusieurs mois au sein du Mouvement populaire de libération de l'Angola (M.P.L.A.), parti au pouvoir, a abouti le 21 mai à l'exclusion du comité central, pour « fractionnisme », de MM. Nito Alves, ancien ministre de l'intérieur, considéré comme le chef de file de la « tendance de gauche » du M.P.L.A., et José Van Dunem. A cette occasion, le président Neto avait sévèrement critiqué les tenants d'une « tendance noire » et fustigé toutes les formes de distinction fondées sur la race : «. Certains disent, avait-il déclaré, que les Blancs et les métis sont des bourgeois et que les Noirs sont les seuls prolétaires. Il y a pourtant ici des ouvriers blancs et métis, et des Noirs bourgeois. » (« Le Monde » daté 24-25 mai.) M. Alves, militant de la lutte anticolonialiste, demeuré très populaire dans les faubourgs de Luanda et auprès d'une petite bourgeoisie noire, passait en effet pour hostile aux métis. De nombreux « chefs historiques » du M.P.L.A., dont M. Neto, sont métis. D'autre part, selon les estimations le plus souvent avancées, entre quinze mille et vingt mille Cubains stationnent en Angola. Ce contingent comprend un corps expéditionnaire et de nombreux « techniciens ».]

Algérie

UNE GRÈVE DES DOCKERS A PARALYSÉ LE PORT D'ALGER DURANT UNE DIZAINE DE JOURS

(De notre correspondant.)

Alger. — Le port d'Alger a retrouvé son aspect habituel après une grève des dockers qui a paralysé son activité pendant une dizaine de jours. Les quelque dix mille ouvriers réclamaient notamment la réduction des heures de travail, le paiement d'heures supplémentaires et de meilleures conditions de sécurité et d'hygiène. Quelques maladresses commises au cours des négociations en ont retardé l'issue, mais un accord a finalement été conclu.

Une grève a également eu lieu dans les cités universitaires de Constantine, d'Alger et d'Oran. Les étudiants demandaient de meilleures conditions d'hébergement, de nourriture et de transport.

Parallèlement, un mouvement assez dur a eu lieu parmi les étudiants entièrement arabisés. Ils se plaignent d'avoir des débouchés limités, principalement dans l'enseignement et au ministère de la justice.

Le nouveau ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, M. Rahal, qui a noté qu'il était anormal que 80 % des enseignants dans les universités soient des étrangers, devra s'attaquer à ce problème et à quelques autes. — P. B.

République Sud-Africaine

DÉÇUS PAR LA NOUVELLE DIPLOMATIE AMÉRICAINE

Les « pouvoirs blancs » d'Afrique australe pourraient être tentés de se replier sur eux-mêmes

Salisbury. — Le « pouvoir pâle » d'Afrique australe n'en est peut-être pas encore nettement ébranlé, mais il a bien du mal à digérer le message que viennent de lui délivrer, sans trop de ménagements, les Occidentaux. Un message qui peut se résumer ainsi : l'intérêt de l'Occident n'est plus de tolérer, encore moins d'avaliser, des régimes minoritaires européens fondés sur des critères raciaux. Le temps des condamnations de principe et sans lendemain de l'apartheid semble révolu. Sous l'impulsion d'une nouvelle administration américaine, les puissances occidentales ont choisi de se démarquer carrément si des réformes n'interviennent pas rapidement.

De notre envoyé spécial

De source occidentale, on indiquait, le week-end dernier, à Maputo, que les alliés des Etats-Unis *auraient bien encore temporisé* avant de mettre au pied du mur M. Vorster, le premier ministre sud-africain. C'est Washington qui aurait décidé de prendre, dès maintenant, le taureau par les cornes. Le message, sans équivoque, a été délivré en deux temps, qui correspondent à deux manières : la douce avant la forte...

Dans un premier temps, le mois dernier, les cinq membres occidentaux du Conseil de sécurité des Nations unies (Allemagne fédérale, Canada, Etats-Unis, France et Royaume-Uni) ont obtenu la suspension jusqu'en juin des débats de cet organisme sur l'Afrique australe afin d'intervenir auprès de Pretoria. Fin avril, leurs représentants en République Sud-Africaine ont obtenu de M. Vorster qu'il renonce à appliquer son projet de règlement unilatéral en Namibie. Ont-ils laissé planer, une première fois, la *menace de sanctions économiques* ?

Il reste qu'une « percée » a eu lieu lors de la dernière session du Cap en présence de M. Vorster cette fois, et qu'elle a permis aux Occidentaux de passer à l'étape suivante. M. Mondale, le vice-président américain, a pu alors rencontrer M. Vorster à Vienne les 19 et 20 mai. Les Occidentaux ont eu de bonnes raisons d'espérer un compromis à Maputo, lors de la *conférence* qui s'y est *réunie* du 16 au 21 mai, en vue d'*« appuyer les peuples du Zimbabwe* (Rhodhésie) *et de la Namibie »*. Ce compromis s'est réalisé. Enfin, les Sud-Africains ne pouvaient plus empêcher M. Young, le représentant américain aux Nations unies, de se rendre chez eux, le week-end dernier, pour y délivrer en personne le « mesage » des Occidentaux.

Pour qu'aucun doute ne subsiste dans l'esprit des Sud-Africains, M. Carter est intervenu publiquement, à deux reprises, pour rappeler la « nouvelle approche » de la diplomatie américaine *(le Monde* daté 24-25 mai).

Amertume et lassitude

Quels sont les résultats concrets de cette offensive diplomatique dont les Etats-Unis assument la direction ? Après avoir renoncé à son propre plan de règlement en Namibie, M. Vorster a promis de communiquer de nouvelles propositions aux cinq ambassadeurs occidentaux qu'il devait recevoir cette fin de semaine. En ce qui concerne la Rhodésie, il appuie désormais le plan anglo-américain de règlement, lequel fait l'objet d'intenses consultations ces jours-ci. Mais les indices d'un changement de nature dans les relations entre le « pouvoir pâle » d'Afrique australe et les puissances occidentales semblent plus nombreux encore.

L'opinion sud-africaine a été frappée par l'amertume manifestée par M. Vorster à l'issue de ses entretiens avec M. Mondale. Pour la première fois, les journaux ont présenté le visage d'un homme gagné par la lassitude et visiblement ému du traitement qu'on venait de lui infliger. Au même moment, M. Young expliquait posément aux milieux d'affaires de Johannesburg tout l'intérêt qu'ils auraient, dans une conjoncture économique maussade, à précipiter des réformes politiques pour se débarrasser de l'apartheid *(le Monde* du 24-25 mai).

D'un autre côté, en dépit d'un *« certain nombre de réserves »* occidentales, la *« déclaration de Maputo »* a marqué le début d'un dialogue constructif entre les Occidentaux et les pays indépendants d'Afrique australe. Comme le notera un diplomate européen, *« cette conférence de la dernière chance a encouragé la dynamique de la négociation. Il s'agit d'un nouveau regard. Il nous faut maintenant donner assez vite les preuves que nous sommes capables d'imposer une négociation. »* Il devait même ajouter : *« Nous pouvons peut-être hésiter mais, au fond, nous n'avons pas de choix, nous ne pouvons plus faire marche arrière. »*

Bien entendu, M. Vorster peut être tenté de contrecarrer cette offensive diplomatique par un appel direct au public américain. Il peut aussi essayer de faire vivre le vieux rêve jamais réalisé d'une alliance anticommuniste en Afrique avec des pays indépendants prêts à jouer le jeu, ou, encore, choisir le repli sur soi-même, la « résistance », cher aux descendants des Boers.

Mais la possibilité d'une alliance « antimarxiste » entre Pretoria et des pays africains n'est pas prise, trop au sérieux ici. Il faudrait l'aval de Paris pour que des Etats francophones acceptent de se lancer sur une voie anti-américaine qui, au demeurant, serait sans doute condamnée par la majorité des Etats membres de l'Organisation de l'unité africaine. Or, comme nous l'a dit le chef d'une délégation d'Europe occidentale à Maputo, *« la division de l'Afrique indépendante en deux camps, l'un modéré et l'autre progressiste, n'est dans l'intérêt ni de l'Europe ni de la France »*.

Les Afrikaaners devraient être plutôt tentés par un repli sur eux-mêmes, en dépit des liens de leur économie avec celles des pays occidentaux. En déclarant que la République Sud-Africaine continuerait de gérer comme elle l'entend ses affaires intérieures, M. Vorster a laissé planer une menace de ce genre.

L'embarras de Londres pourrait également ralentir la marche d'une négociation. Environ huit cent mille Européens d'Afrique australe sont détenteurs de passeports britanniques. Les investissements de capitaux britanniques en Afrique du Sud sont considérables. On comprend mieux, dans ces conditions, qu'il ait fallu des interventions directes de MM. Vance, Guiringaud et Genscher pour que Londres ne se dissocie pas du consensus réalisé à *Maputo*.

M. Vorster a peut-être encore les moyens de casser la dynamique d'une négociation encore à ses débuts. Mais il ne peut guère se bercer d'illusions sur les risques d'isolement redoutables qu'il ferait ainsi courir à la société européenne d'Afrique australe. En serait-il déjà à s'interroger sur la nécessité d'assurer la continuité du ravitaillement en pétrole de l'Etat qu'il gouverne ? C'est une hypothèse que l'on ne peut exclure quand l'Occident mise visiblement sur un « alignement » de l'Afrique du Sud. Autrement dit, sur un démantèlement progressif de la ségrégation raciale qui y règne.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

● *Dans une interview* accordée à l'hebdomadaire américain *U.S. New and World Report*, publiée dans le numéro daté du 30 mai, M. Brzezinski, conseiller du président Carter pour les affaires de sécurité nationale, déclare notamment au sujet de la *politique de Washington en Afrique* australe :

« Si nous poursuivons la politique qui a été menée par notre pays et qui consistait à demander à Vorster de nous aider pour obtenir des changements en Rhodésie, à condition que nous soutenions sa politique en Afrique du Sud, nous nous bornerons à rendre le conflit plus intense et plus durable. Ce qu'il faut faire, c'est essayer de résoudre rapidement les problèmes pressants de Rhodésie et de Namibie et d'harmoniser cela avec une transformation progressive des réalités sociales, culturelles et raciales en Afrique du Sud. (...) Nous savons que ces transformations sont très difficiles et ne peuvent être accomplies du jour au lendemain. (...) Nous ne sommes pas préparés à soutenir le racisme. Nous ne protégerons par l'apartheid. Nous ne choisirons pas une politique d'expédients qui n'aboutirait demain qu'à transporter le champ de bataille de Rhodésie en Afrique du Sud.

Ethiopie

M. YOUNG N'EXCLUT PAS QUE LES CUBAINS PUISSENT FAIRE CESSER LES MASSACRES

Arrivant vendredi 27 mai à Washington, venant de Londres, au terme de sa tournée africaine, M. Andrew Young, représentant permanent des Etats-Unis à l'ONU, évoquant la présence cubaine en Afrique, a déclaré notamment : *« Nous ne devrions pas avoir peur des Cubains. Les Cubains sont des êtres humains. Ils peuvent mal agir. Mais il vaut mieux attendre avant de conclure. »*

La veille, à Londres, M. Young, commentant les déclarations faites par le département d'Etat sur les conseillers cubains se trouvant en Ethiopie *(le Monde* du 27 mai), avait affirmé : *« Je crois que les Cubains sont à l'heure actuelle un peu plus rationnels que les Ethiopiens. Si les conseillers cubains peuvent arrêter les meurtres, ce sera une très bonne chose. S'ils provoquent leur augmentation, ce sera une chose terrible. »*

● *M. Leslie Fox*, responsable de l'association américaine d'adoption d'enfant Foster Parents Plan Inc., a été arrêté, mardi 24 mai, par les autorités éthiopiennes, qui le soupçonnent d'être un agent de la C.I.A.

Zaïre

LA REPRISE DE KAPANGA MARQUE LA « FIN OFFICIELLE » DE LA GUERRE DU SHABA

Kinshasa *(A.F.P.)*. — La ville de Kapanga, dernière poche de résistance des « rebelles katangais », a été reprise, jeudi 26 mai, par les forces régulières de l'armée zaïroise, le contingent marocain ne participant plus aux opérations militaires depuis la chute de Dilolo, le 20 mai dernier.

La reprise de Kapanga marque la *« fin de la guerre du Shaba »*, annoncée officiellement jeudi à Kinshasa. Le conflit aura duré exactement quatre-vingts jours.

D'autre part, l'Agence de presse zaïroise a annoncé l'enlèvement de six religieuses et de plusieurs enfants, *« entraînés par les envahisseurs aux abois dans leur fuite désordonnée »*.

De source missionnaire occidentale à Kinshasa, *on indiquait*, jeudi, que quatre religieuses européennes (franciscaines de Marie) se trouvaient à Sandoa : une Belge, deux Espagnoles et une Polonaise. Une autre source missionnaire occidentale précisait que sept franciscaines — dont aucune Zaïroise — se trouvaient à Sandoa avant la prise de cette ville.

Jusqu'à présent, sur trente-quatre missionnaires ayant fui les combats du Shaba, vingt-huit se sont manifestés, et l'on est sans nouvelles des six autres. Un missionnaire serait actuellement détenu à Luanda. — *(A.F.P.)*

● *Le général Abdel Ghani el Gamassi*, commandant en chef de l'armée égyptienne, a démenti mercredi 25 mai les informations selon lesquelles l'Egypte aurait envoyé mille cinq cents soldats des troupes de choc et de pilotes au Zaïre. (Voir nos premières éditions datées du 27 mai.)

Dans une allocution prononcée à l'occasion de l'inauguration d'une nouvelle unité pour la production de munitions à l'usine d'Aboukir, près d'Alexandrie, le général Gamassi a qualifié ces informations d'allégations tendancieuses et a précisé que la présence égyptienne au Zaïre était symbolique. — *(A.F.P.)*

Maroc

Après l'arrestation d'un sixième coopérant français

Les syndicats d'enseignants demandent que « soient préservés les droits élémentaires » des intéressés

La police marocaine a arrêté le jeudi 26 mai à Fès un enseignant français, coopérant au titre du service national, M. Luc Verwaude, professeur au lycée de Taza. Cette arrestation porte à six le nombre des Français gardés à vue et interrogés dans le cadre d'une enquête touchant à la sûreté intérieure de l'Etat *(le Monde* des 26 et 27 mai). Notre correspondant à Rabat, Louis Gravier, *nous signale* que les autorités marocaine ou française n'ont donné aucune précision sur le fond de l'affaire. Les consuls de France, nous dit-il, continuent à user du droit de visite qui leur a été accordé. C'est ainsi que le vice-consul de Casablanca a pu s'entretenir le 26 mai avec M. Ruiz, préparateur dans un laboratoire pharmaceutique, arrêté la veille. Un seul des détenus n'a pu être visité. Il s'agit de M. Gauthier, coopérant en poste à Inezgane, près d'Agadir. L'Association générale de l'éducation nationale (AGEN), qui regroupe au Maroc les adhérents au SGEN-C.F.D.T., souligne que le lieu de détention de ce coopérant est maintenu secret. Elle en conclut que c'est sur lui que pèsent les plus fortes charges.

Le SGEN-C.F.D.T. a fait savoir jeudi, en revanche, que le coopérant *dont on était sans nouvelles* depuis plusieurs jours, M. Lebreton, avait été retrouvé. Cet enseignant, apprenant l'arrestation des deux collègues avec qui il partageait un logement, MM. Champeaux et Jean-Pierre Charles, avait décidé de se réfugier à l'ambassade de France. La police marocaine lui a fait savoir qu'elle ne nourrissait aucun grief à son encontre. En revanche, selon l'agence France-Presse, qui fait état d'une *« source autorisée »* à Rabat, un autre coopérant, M. Claude Albanese, professeur au lycée de Guercif, dans la région d'Oujda, serait activement recherché. L'A.F.P. croit savoir, en outre, que des Marocains, membres d'un « réseau » marxiste-léniniste, auraient été arrêtés et auraient livré les noms de plusieurs Français.

Cette affaire continue à être suivie de très près par les syndicats français d'enseignants. La FEN-Maroc a fait paraître jeudi soir un communiqué à Rabat dans lequel elle souligne que les garanties légales seront appliquées aux coopérants arrêtés. *« La nature de cette affaire*, estime la fédération, *appelle une démarche* cohérente *et responsable excluant tout acte irraisonné susceptible de nuire à l'intérêt des personnes en cause »*. L'AGEN, qui avait envisagé d'organiser le 27 mai à Rabat une manifestation de protestation, y a renoncé, après des entrevues avec l'ambassadeur de France, M. Jean Bernard Raimond, et le ministre marocain de l'intérieur, le docteur Mohamed Benhima. Le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNES) est intervenu pour sa part auprès des autorités marocaines à Paris et à Rabat, ainsi qu'auprès des autorités françaises, pour demander *« que soient préservés les droits élémentaires »* des personnes appréhendées. Enfin, le SGEN-C.F.D.T. a été reçu ce vendredi matin au ministère des affaires étrangères.

● RECTIFICATIF. — Dans l'interview qu'il a donnée mercredi à TF 1 le ministre des affaires étrangères, M. de Guiringaud, a qualifié M. Lamine de *« chef du front Polisario »* et non pas comme nous l'avons rapporté par erreur dans nos éditions datées du 27 mai de *« chef du gouvernement sahraoui »*.

[M. Lamine n'est pas « chef du Polisario », dont le secrétaire général est M. Mohamed Abdelaziz, mais « chef du gouvernement de la République arabe sahraouie démocratique » (R.A.S.D.), gouvernement reconnu par une dizaine d'Etat africains mais non par la France.]

Ouganda

UN RAPPORT ACCABLANT DE LA COMMISSION INTERNATIONALE DES JURISTES

Près de cent mille assassinats...

De notre correspondante

Genève. — Le rapport de la *Commission* internationale des juristes (CIJ) présenté à M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, et examiné par la Commission des droits de l'homme des Nations unies *(le Monde* du 18 mai), vient d'être rendu public.

Ce document commence par un exposé de M. Edward Rugumayo, qui fut ministre de l'éducation de l'Ouganda de janvier 1971 à mars 1973, date à laquelle il donna sa démission. Selon l'ancien ministre, le président Idi Amin Dada a fait croire au colonel Kadhafi que la population ougandaise était musulmane à 80 % (alors qu'il s'agit en fait de 6 %), ce qui lui a permis d'obtenir d'importants subsides au titre du *djihad* (guerre sainte).

Il précise que les premières personnalités assassinées furent des catholiques : le juge suprême Benedicto Kiwanuka et le Père Kiggundu, directeur du quotidien *Munno*, puis un certain nombre de protestants, dont Miquel Kagguva, ancien président du tribunal du travail de l'Afrique de l'Est. M. Rugumayo affirme qu'il *« existe en permanence une liste de plus de deux mille noms de personnes condamnées à mort par Amin Dada »*. Lorsque des noms sont barrés, après les exécutions, ils sont remplacés par d'autres.

Le bras droit du président était, à l'époque, son ministre de la défense et de l'intérieur, Oboth Ofumbi, assassiné à son tour en février dernier. Dix brigades de tueurs parcourent le pays en quête de victimes. Une de leur méthode consiste à mettre ces dernières en rang, puis à faire s'étendre sur le sol le premier prisonnier, ordonner au deuxième de lui écraser la tête à coups de marteau, et ainsi de suite jusqu'au dernier, lequel est abattu à son tour par l'un des tueurs.

Il existe, précise l'exposé, d'autres méthodes « horribles » de tortures et de meurtres, *« trop terribles pour être décrites »*. M. Rugumayo estime que de quatre-vingt mille à quatre-vingt-cinq mille personnes ont été ainsi assassinées au cours des deux premières années du pouvoir du président Idi Amin Dada.

Pires encore sont les camps de concentration situés dans les forêts de Mabira et de Namamve, dont les prisonniers sont obligés de s'entretuer et de se livrer au cannibalisme.

Le rapport de la CIJ fait également état du massacre de six cents habitants du village de Nakapelimen (du 17 au 19 janvier 1975), à la suite d'un incident provoqué par des soldats ivres, d'un *« nombre indéterminé de membres du personnel de la base d'aviation d'Entebbé, tués directement sur les ordres d'Amin Dada, le 24 juillet 1976 »*, de la disparition, le mois suivant, du célèbre footballeur ougandais Ben Ezaga et d'un nombre impressionnant d'autres meurtres.

L'ancien ministre de l'intérieur, M. B Bataringaya, et un officier supérieur, le colonel Kakuhikire, furent également massacrés. La propre famille du président n'est pas épargnée depuis qu'un sorcier lui a prédit qu'il périrait de la main d'un de ses proches. L'une de ses quatre épouses fut coupée en morceaux, une autre a pu s'enfuir à Londres après avoir échappée à deux attentats, la troisième a été portée disparue. Le père d'Idi Amin Dada a préféré se réfugier au Zaïre.

Il y aurait *« un mécontentement général dans l'armée en raison de l'étendue des assassinats »*, ainsi que dans la police.

ISABELLE VICHNIAC.

● M. HABIB CHATTY, ministre tunisien des affaires étrangères, s'est entretenu, jeudi après-midi 26 mai, au palais de l'Elysée, avec M. Giscard d'Estaing, auquel il a transmis un message du président Bourguiba. M. Chatty a indiqué qu'au cours de l'entretien il avait exprimé la satisfaction de la Tunisie à la suite de l'opération française d'aide au Zaïre menée *« pour sauvegarder l'intégrité territoriale d'un pays africain ami »*.



Maroc

Les syndicats d'enseignants dem...
que soient préservés
les droits élémentaires des inté...

... de cent mille assassinats

Le troisième anniversaire de l'installation du président de la République

Les services de l'Élysée dressent le bilan des trois premières années du septennat

M. Valéry Giscard d'Estaing, qui avait officiellement pris ses fonctions présidentielles le 27 mai 1974, a célébré vendredi le troisième *anniversaire de son installation à l'Elysée* en y recevant à déjeuner tous les membres du gouvernement.

Un bilan des trois premières années du septennat a été dressé par les services de la présidence de la République, et l'agence France-Presse a diffusé, *jeudi 26 mai en fin de matinée*, une série de dépêches dont nous reproduisons le texte ci-dessous.

M. Giscard d'Estaing avait fait du changement le thème majeur de sa campagne pour l'élection présidentielle. Le pari qu'il avait lancé était de sortir des anachronismes. Ce pari, dit-on à l'Elysée, il fallait le tenir d'autant plus que toute autre stratégie eût été suicidaire.

La crise économique que traverse la France, *comme d'ailleurs* les autres pays industrialisés, n'a pas facilité les choses. Pourtant, au moment où les syndicats, soutenus par les partis d'opposition, combattent la politique conduite par le gouvernement, notamment dans le domaine économique et social, le bilan de trois années de mandat présidentiel est nettement positif, souligne-t-on à la présidence de la République.

● « DAVANTAGE DE JUSTICE SOCIALE »

Ce bilan se présente en six données essentielles, dont la première, « davantage de justice sociale », est considérée à l'Elysée comme le point fort de l'action du président de la République. Trois actions, ajoute-t-on, ont été développées pour une réduction de la misère, des discriminations sociales et des privilèges.

— Moins de misère, précise ce bilan : le minimum vieillesse a été relevé au-delà de la promesse faite. En trois ans, il a augmenté de 92 %, passant par relèvements *successifs de 5 200 francs* à 10 000 francs par an. L'effort sera poursuivi cette année avec une nouvelle majoration.

Aux « chômeurs économiques » (licenciés) a été accordée la garantie de salaire pour un an.

Un effort important a été fait en faveur des handicapés, jeunes et adultes (droit à l'éducation, au travail, autonomie financière égale au minimum vieillesse). Ces mesures touchent entre un million et un million et demi de personnes.

Relèvement régulier du SMIC : l'évolution s'est poursuivie en dépit des difficultés économiques. Le SMIC est passé de 5,60 F l'heure au 1er mars 1974 à 9,14 F actuellement, soit, en gros, 50 % d'augmentation.

Les mères isolées (veuves, divorcées, célibataires) ont un revenu garanti de 900 francs par mois, plus 300 francs par enfant à charge, qui sera relevé d'ici à la fin de l'année.

— Moins de discriminations sociales : d'abord, estime-t-on à l'Elysée, pour les femmes, dont l'embauche est protégée, et qui bénéficient du complément familial et du congé de la mère. Pour les travailleurs manuels, loi sur la prévention des accidents du travail, retraite à soixante ans pour *certains d'entre eux. Pour les enfants* : tous les Français passent désormais par le collège, suppression des filières, et gratuité. Pour les travailleurs immigrés, notamment en matière de logement.

— Moins de privilèges — lutte *contre la spéculation foncière*, taxation des plus-values, fraude fiscale combattue, plafonnement des hauts salaires, moralisation fiscale.

● « CRISE TRAVERSEE AU MOINDRE COUT »

La deuxième donnée est, précise-t-on de même source, la traversée de la crise économique au moindre coût social. De 1973 à 1976 (années pleines), la production *a augmenté de plus de 7,3 %*, le pouvoir d'achat de plus de 9 %. Dans le même temps, l'autofinancement des entreprises diminue de 16 % (le choix fait, indique-t-on, n'est pas sans risque, mais il était indispensable du point de vue social). La hausse des prix pendant ces trois années a été de 35 %, mais elle entre évidemment dans le calcul de l'augmentation du pouvoir d'achat, ajoute-t-on.

● « STRUCTURES ECONOMIQUES CONSOLIDEES »

Malgré la crise, les structures économiques du pays ont été consolidées, estime-t-on à l'Elysée, les principales actions étant le renforcement de l'industrie, le développement scientifique et l'effort concernant le commerce extérieur.

Le secteur des petites et moyennes entreprises a fait l'objet d'une attention particulière : création d'entreprises pour *vivifier le tissu industriel*, développement des entreprises existantes, facilités d'accès aux marchés publics et à l'exportation.

Quant au commerce extérieur, sa situation est bonne. Si le pétrole n'avait pas augmenté dans *d'énormes proportions*, la balance eût été excédentaire de 40 milliards. Sectoriellement, l'accroissement a été pour les trois années de 49,4 à *53 % en ce qui concerne* les produits finis, dont les biens d'équipement (24 à 28,6 %).

● « UN NOUVEL ART DE VIVRE »

Ces trois années ont marqué une étape vers un nouvel art de vivre. La France, ajoute-t-on, est à la tête du mouvement écologique. Neuf lois ont été votées qui constituent une charte du cadre de vie. Un environnement « à la française » a *été* mis en place : fin du « gigantisme », reconnaissance des associations d'environnement, protection des espaces naturels (création du conservatoire du littoral, de l'agence des *espaces verts, de celle des déchets)*.

Accroissement de la sécurité : la criminalité est en régression (son taux a diminué de 15 % en deux ans) et figure parmi les plus faibles des pays industrialisés. Enfin, priorité a été accordée aux *petites et moyennes villes*.

Ainsi, le dessein présidentiel de « vivre mieux ensemble » est entré dans les faits, dit-on à l'Elysée.

● « ELEVATION DU NIVEAU DES LIBERTES »

L'élévation du niveau des libertés et de la moralité publique a été l'une des préoccupations constantes du président de la République. Il fallait faire disparaître de la société française des anomalies, des anachronismes. Les décisions suivantes, rappelle-t-on à l'Elysée, ont été mises en œuvre : autonomie des chaînes de *télévision, majorité à dix-huit* ans, réforme du conseil constitutionnel, suppression des écoutes téléphoniques et de la censure au cinéma, justice plus respectueuse de l'homme et des libertés (humanisation des prisons et mesures *en faveur des familles des* détenus), achèvement de la décolonisation.

● « PLACE DE LA FRANCE RENFORCEE »

Enfin, sixième et dernière donnée de ce bilan : la place de la France dans le monde a été maintenue ou renforcée. Relations Est-Ouest, dialogue Nord-Sud (pays industrialisés et tiers-monde), construction européenne, restent au premier plan de l'action politique.

La France a, en outre, d'excellents rapports d'amitié et de coopération avec ses anciennes colonies.

Ainsi, souligne-t-on à l'Elysée, la politique du changement n'a pas seulement consisté à faire passer quelques réformes-chocs comme la loi sur l'avortement ou l'abaissement de l'âge de la majorité.

Du point de vue politique, la *majorité a été, jusqu'à preuve du* contraire, unie sur l'essentiel, *ajoute-t-on*, et M. Giscard d'Estaing n'a pas provoqué la coupure de la France en deux. Il a hérité de cette situation qu'il a d'ailleurs cherché à modifier. Il n'a pas *dépendu de lui que* les rapports entre la majorité et l'opposition ne s'améliorent. Il s'agit maintenant pour la majorité de gagner les élections législatives et elle peut le faire, dit-on encore à l'Elysée, car le bilan est loin *d'être négatif*.

LE CHEF DE L'ÉTAT : l'alternance ne peut pas jouer normalement en France.

Dans une interview télévisée, diffusée jeudi soir 26 mai, par la B.B.C., M. Giscard d'Estaing s'est déclaré favorable à l'alternance, mais a considéré que *« celle-ci ne peut pas jouer normalement en France en raison de l'alliance de l'opposition avec les communistes »*.

Le président de la République a estimé, d'autre part, que *« le principal sujet de mécontentement des Français est davantage l'injustice que l'inégalité »* ; selon lui, l'inégalité, qu'il préfère appeler *« diversification »*, est *« nécessaire pour maintenir une société vivante et créative »*.

M. Giscard d'Estaing s'est déclaré convaincu que *« les problèmes économiques seront plus importants que les problèmes idéologiques »* et il compte fermement sur *« une amélioration des indicateurs économiques pour obtenir la victoire électorale de l'actuelle majorité. »* Il a confirmé son intention d'écrire un deuxième livre.

Enfin, il a assuré le journaliste de la B.B.C. qu'il était *« absolument décidé à demeurer président de la République quoi qu'il arrive jusqu'à la fin de son mandat, en 1981 »*.

L'ÉTAT DE SANTÉ DE M. MITTERRAND

M. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., écrit dans sa chronique de l'hebdomadaire *l'Unité* du 27 mai : *« D'année en année, la rumeur court les salles de rédaction et les dîners parisiens, s'enfle, gagne la province et se fait vérité. Je serais, murmure-t-on assez haut pour que les sourds entendent, atteint d'un mal mystérieux — et, quand on dit d'un mal qu'il est mystérieux, chacun comprend qu'il ne l'est pas.*

» A mes amis, qui me pressent de démentir, j'oppose la philosophie du docteur Knock, qui guérissait les bien-portants. Quant aux médecins de Molière dont j'ai parlé samedi à Strasbourg, ils se sont penchés sur mon cas et ont tranché que je mourrai un jour ou l'autre. J'attends maintenant de Minute et de l'Express, forts de ce diagnostic, qu'ils organisent des prières publiques pour que le Dieu des bonnes consciences les tire au plus tôt d'embarras. »

[Pour répondre à la couverture de « l'Express », qui titre son numéro daté 23-29 mai : « *La gauche est-elle malade ?* », sur une photo de M. Mitterrand la tête entre ses mains, l'hebdomadaire socialiste publie en couverture les photos de MM. Servan-Schreiber, Chirac, Giscard d'Estaing, Lecanuet, Poniatowski et Barre un verre à *la main* ou en train de boire et titre : « La droite est-elle alcoolique ? » (ou comment faire dire n'importe quoi à une photo).]

POINT DE VUE

ÉCHEC

par
PIERRE BOURGEADE (*)

Il y a trois ans, M. Giscard d'Estaing entrait à l'Elysée. Cet homme, au destin exceptionnel, venait de triompher de haute lutte, quoique relativement isolé, de deux candidats qui, l'un et l'autre, s'appuyaient *sur de puissantes organisations* : le candidat gaulliste, qu'il écartait de sa route au premier tour, *et, combien plus redoutable ! le* candidat de l'union de la gauche, au second. Mai 1974 ! Tout semble *sourire* à Valéry Giscard d'Estaing. Il est l'élu du peuple. Il entend « présidentialiser » le régime, c'est-à-dire, en fait, gouverner seul. Il a le temps devant lui. Il bénéficie d'un préjugé de sympathie dans les capitales étrangères, que de Gaulle passionnait mais irritait, et que Pompidou déclinant inquiétait. Il n'a rien à craindre du Parlement, dont la majorité ne peut que se ranger derrière lui. Des gaullistes, traumatisés par leur défaite. Du premier ministre, *à qui il a payé le prix d'un soutien* décisif. De la gauche, enfin, car P.C. et P.S., respectant de façon *absolue, la règle du jeu démocratique*, ne contestent pas son élection et, occupés qu'ils sont, dans un *premier temps, à surmonter* la déception de la défaite, sont contraints de l'attendre à ses actes pour le *juger*. Rarement, sans doute, dans la France contemporaine, chef d'Etat aura eu devant lui, autant que Valéry Giscard d'Estaing en ces jours de mai 1974, la voie libre.

***

Trois ans après, la « société libérale avancée », à quoi voulait attacher son nom le président, *n'est* plus qu'un véritable champ de ruines. M. Giscard d'Estaing, dans sa personne même, a perdu la confiance et, peut-être, l'estime de la majorité des Français. L'opinion publique, jusqu'au sein de l'ex- « majorité présidentielle », et jusque dans les cercles gouvernementaux, tient pour inéluctable la victoire de la gauche en mars prochain, c'est-à-dire le passage de la France au socialisme. *En trois années, M. Giscard d'Estaing* a tout perdu.

Comment cela a-t-il pu arriver ? *Je proposerai trois explications.* La première, marxiste. La seconde, inspirée de McLuhan. La troisième, *purement littéraire.*

L'explication marxiste est la plus simple : elle suffirait donc à elle *seule*. L'échec de M. Giscard d'Estaing s'explique parce qu'au regard des lois du matérialisme historique, *M. Giscard d'Estaing n'existe* pas. L'évolution de la société ne dépend pas de l'action de tel ou tel *homme, mais du rapport* des forces productrices. L'évolution actuelle de la société française, son irrésistible *glissement vers le socialisme*, n'a donc pas dépendu du scrutin de mai 1974, ni de ce que M. Giscard d'Estaing *a fait* depuis.

A peine peut-on souligner, si l'on veut malgré tout chercher à apprécier l'action que peut avoir l'individu dans ce qui se résout en conflit de *classes*, que *M. Giscard d'Estaing*, bien loin d'avoir été, comme il apparaissait en 1974, le meilleur *défenseur des possédants, a été, au regard* de sa propre classe, une sorte de traître, qui a précipité la défaite des *siens, accéléré, en France, le pro*cessus de décomposition lié à la crise mondiale du capitalisme et s'est donc retrouvé, finalement, l'allié objectif de la classe ouvrière, qui, sans lui, serait encore assez éloignée du pouvoir.

Pour saisir la raison de ce qui peut sembler un paradoxe, il faut jeter *un coup d'œil chez* McLuhan.

McLuhan n'a pas écrit sur Giscard, mais il a écrit sur Kennedy. Et ce qu'il a écrit sur Kennedy va radicalement à l'encontre des « idées reçues » que l'on peut se faire sur ce type de personnage, idées qu'a reprises, récemment, M. R.-G. Schwartzenberg, dans un livre plus spectaculaire que probant. Selon l'opinion communément admise, et selon l'opinion de Schwartzenberg, Kennedy et Giscard sont des leaders *« de charme »*. C'est leur charme qui assure leur impact télévisé et qui, à une époque où le média *télévisuel* est tout puissant, est l'arme essentielle de leur pouvoir. Or les faits contredisent cette « analyse » : *depuis qu'il est élu, M. Giscard* d'Estaing apparaît sans relâche à la télévision, et sa cote ne cesse de baisser. *Il est toujours charmeur*, mais, curieusement, ce fameux « charme » n'opère plus.

McLuhan nous en donne l'explication. McLuhan estima, avant la première confrontation télévisée Kennedy-Nixon, que Kennedy l'emporterait sans difficulté et serait donc élu président des Etats-Unis, non en raison de son prétendu « charme » personnel, mais en raison du fait que la télévision serait *« une bénédiction »* pour sa figure *« floue »*, alors qu'elle serait *« inévitablement désastreuse pour la figure marquée et véhémente de Nixon »*. Selon McLuhan, la télévision est un média *« froid »*. Elle incite le téléspectateur à *« remplir l'image »*, elle l'incite à imaginer, à rêver, à *« broder »* tout autour de celui qu'il regarde, et le téléspectateur *« brode »* d'autant mieux que celui qu'il regarde est quelconque, anodin, passe-partout. Analyse superbe qui prend le contre-pied des apparences et qui peut s'appliquer point par point à *Giscard* ! Analyse qui montre aussi en quoi les mêmes éléments qui firent triompher Kennedy et Giscard *candidats annoncent leur échec de* gouvernements. La mort a dispensé Kennedy d'en apporter complète*ment la preuve. Mais Giscard, en* moins de trois ans, l'a apportée. Ce qui est au pouvoir, avec lui, en effet, ce n'est pas « le charme », c'est « le flou ».

Flou d'une politique qui, errant de slogan en slogan, ne réussit jamais à se définir. Flou d'un comportement qui s'est anéanti en une poussière de gadgets. Flou d'une image enfin qui s'est brouillée *au point de devenir grise*, terne, illisible.

Un ultimo instrument eût pu sau*ver M. Giscard d'Estaing qui*, par chance ou malchance, se trouve être à la tête d'un peuple de rhéteurs : *le verbe. Beaucoup plus que l'histoire d'autres peuples*, il semble que la nôtre ait fait au verbe une part qui demeure, pour la théorie, inexplicable. Ce qui s'est passé en 1936, par exemple, tint sûrement, pour partie, sinon à Blum, à sa parole. De même, le sursaut de 1940, à la manière dont de Gaulle l'exprima. Force est de constater, depuis que M. Giscard d'Estaing est au pouvoir, et quoi qu'il ne cesse de parler, puis d'écrire, et puis de parler sur ses écrits, que, de cette intarissable logorrhée, pas un mot ne surnage, n'appelle, ne signifie. Si du moins *M. Giscard d'Estaing*, conscient de sa carence, appelait, dans son camp, de meilleurs que lui à la parole !

***

Mais M. Barre, après plusieurs mois de gouvernement, ne compte à son actif qu'un cri, un seul, qui *lui fut arraché, au terme du débat* sur la confiance, par les sarcasmes de ses « alliés » du R.P.R., et qui *mérite de rester dans les annales* — cri énorme, d'une épaisseur proprement balzacienne, révélateur d'on *ne sait quelle souffrance secrète*, d'on ne sait quelle impuissance à convaincre, d'on ne sait quelle insa*tisfaite faim d'être compris : « La confiance ne se découpe pas en rondelles ! »*

On comprend l'exaspération des députés gaullistes, qui ont encore dans l'oreille les romantiques appels *du général et qui* doivent voter une confiance qui leur est demandée dans de tels termes ! On mesure, *de phrase à phrase, la déliquescence* d'un régime, qui a commencé dans le lapidaire *(« Naguère, le pays, dans ses profondeurs, m'a fait confiance pour le conduire tout entier jusqu'à* son salut. *Aujourd'hui, devant les épreuves qui montent de nouveau vers lui, qu'il sache que je me tiens prêt à assumer les pouvoirs de la République. »)* et qui finit par de pareilles balourdises. On se demande, enfin, comment Giscard et Barre peuvent *espérer* gagner les élections sans prononcer une seule parole qui remue les Français, une parole politique.

On se croirait à la fin de l'Ancien Régime. Giscard chargeant Barre de sauver le régime en redressant l'économie, c'est Louis XVI chargeant Necker de sauver la royauté. On sait comment Necker a réussi.

(*) Ecrivain.

UNE GRANDE PREMIÈRE

Olivier Todd dit tout sur M. Valéry Giscard d'Estaing

Périlleuse entreprise, pari risqué que celui d'Olivier Todd avec son livre « *la Marelle de Giscard* ». Deux ans de travail pour une *équipe d'enquêteurs*, trois cents *entretiens — dont cinq avec le* héros de l'ouvrage, — la recherche et l'exploitation d'une masse considérable de documents, des milliers d'heures de travail : et, au bout, ce gros volume de près de cinq cents pages, un grand portrait biographique à l'américaine, exhaustif et fouillé : tout sur Giscard d'Estaing.

Le président de la République n'aura accompli à la fin de l'année cinquante et un ans, il n'a pas que la moitié de son mandat et, à acheyé sa carrière. Son image *d'homme public est même si peu fixée qu'on se pose encore à son* sujet davantage de questions qu'on *n'a déjà reçu de réponses*. C'est précisément là que le talent du peintre réussit cette gageure : éclairer l'avenir — celui de son modèle et donc, d'une certaine manière la nôtre — en racontant le passé et en répondant, pièces en main et preuves à l'appui, non seulement aux questions restées en suspens, mais par avance à celles que, peut-être, nous nous poserons demain.

Par *métier*, Olivier Todd est un journaliste, le rédacteur en chef adjoint du « Nouvel Observateur » ; par *tempérament, c'est aussi* un écrivain, un romancier. Politiquement, il n'est suspect ni de complaisance, ni d'hostilité systématique : il a voté contre Valéry Giscard d'Estaing *candidat à l'Elysée*, sans être toutefois, dit-il, un « adversaire *permanent* ». Les hommes d'Etat ne l'impressionnent guère, il les trouve murés dans un univers artificiel, usant. Celui qu'il a choisi de peindre l'a irrité et intéressé, *déçu* et passionné tour à tour et parfois en même temps. Pas d'hagiographie donc, ni de polémique. Le grand reporter a, comme il est de règle, accumulé, trié, ordonné et présenté l'information sans jamais juger, ni se mettre lui-même en scène. Le romancier intervient pour jeter de rapides coups de projecteur sur les ressorts psychologiques, sur les sentiments et le caractère, en un mot sur l'homme lui-même, et non plus sur le personnage politique.

On ne tentera pas ici de résumer l'ensemble de la biographie ni *même d'en relever quelques traits* ; on ne raconte pas cinq cents pages en quelques lignes ; et si on *s'instruit à chaque pas*, il ne faut pas chercher, dans ce livre, de révélations spectaculaires. Mais, l'accumulation minutieuse des faits, la précision scrupuleuse des relations, l'étude approfondie des documents, éclairent, peu à peu, les sentiments, le caractère et la psychologie du modèle. Puisque Olivier Todd ne juge pas mais décrit, on ne trouvera nulle part un bilan à l'emporte-pièce évaluant les qualités et les défauts, soupesant les talents et les lacunes de l'homme privé comme du chef d'Etat.

Et pourtant, ce bilan est fait, et on le perçoit de plus en plus nettement au fil de la lecture, à la manière de l'image progressive*ment révélée par la pellicule photo*graphique tirée en laboratoire. La grande leçon qui s'en dégage paraît être qu'en dépit du choix tôt fait d'une carrière publique et, par delà l'acharnement, en définitive couronné de succès, mis à se frayer la voie vers la *magistrature* suprême, Valéry Giscard d'Estaing n'était sans doute pas fait pour la politique et pas davantage pour occuper de si lourdes responsabilités.

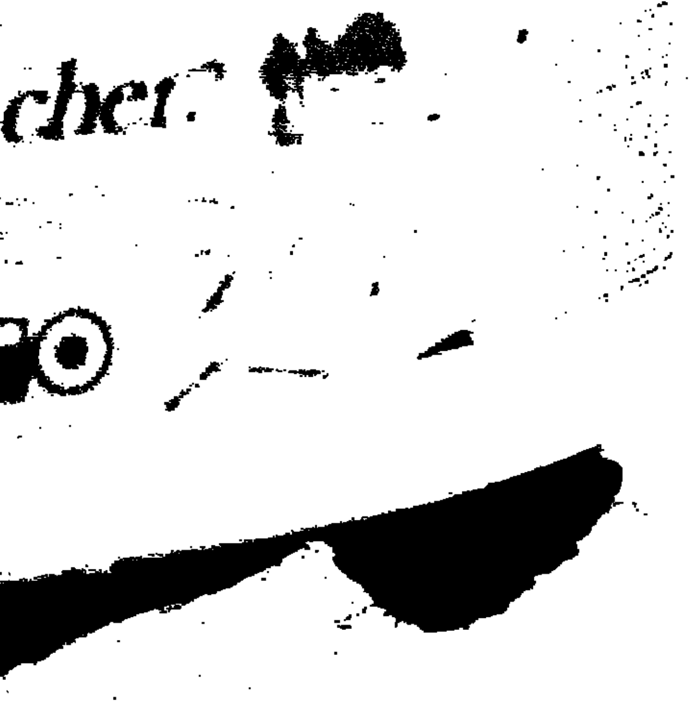
Non qu'il soit jamais soupçonné d'insuffisance, non qu'il soit mon*tré comme incapable de porter sa* charge. Mais, plutôt parce que tout — ses goûts, son tempérament, son *intelligence*, ses ambitions profondes même — l'inclinaient ailleurs et qu'il s'est fait parfois presque violence, semble-t-il, pour répondre à l'attente d'une famille, d'un père surtout, qui avait tôt choisi son destin. Ce fils de la grande bourgeoisie, comblé de dons et ardent à l'ouvrage, aurait pu choisir le chemin pavé d'or des grandes affaires financières et il y eût sans doute brillamment réussi. Un esprit curieux de tout et un certain *esthétisme éclectique* auraient pu l'entraîner vers les arts — la musique en particulier — *et les lettres, plus stendhalien* que comptable. Et pourquoi ne pas l'imaginer aussi, tout simplement, *amoureux de la vie, menant l'exis*tence facile et détendue de la « Jet Society » avec, toutefois, dans son *cas, un souci humaniste et des pré*occupations de culture qui font généralement défaut aux membres de ce monde brillant et superficiel.

Mais non, c'était Kipling à la mode *d'aujourd'hui : tu seras roi*, mon fils. Les milliards, les symphonies et les bals cèdent devant l'ambition de puissance, une ambition *à laquelle il faut*, bon gré *mal gré*, beaucoup, puis presque tout, sacrifier. Qu'il en résulte parfois des mouvements d'impatience, parfois le sentiment perceptible d'être mal dans sa peau ou plutôt dans son rôle, n'a rien qui puisse surprendre. Et *pas davantage qu'un destin* ainsi assumé ait fini par imposer une seconde nature au point qu'il *puisse en même temps apparaître* aux yeux des uns comme sèchement avide de conquêtes, uniquement attaché à monter les échelons vers le sommet pour éprouver, au terme de l'escalade, comme un vertige, tandis qu'au regard des autres l'emporte encore l'agréable compagnon, tolérant et désabusé, un peu précieux peut-être, mais ouvert et attentif aux hommes et à la vie.

Tout sur Giscard d'Estaing. Le livre d'Olivier Todd constitue pour la France une « grande première » *dans le « star system » du specta*cle politique. La seule question qu'on se pose en refermant ce riche ouvrage, c'est : faut-il vraiment en savoir autant ?

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

★ Olivier Todd, *la Marelle de Giscard*. Robert Laffont, 490 p., 55 F.



POLITIQUE

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les anciens ministres retrouveront automatiquement leur siège de député en cas de décès ou de démission de leur suppléant

L'Assemblée nationale examine, jeudi 26 mai en séance de nuit, les conclusions du rapport de la commission des lois sur la proposition de loi organique de M. Charles BIGNON (R.P.R.) et plusieurs de ses collègues relative au remplacement des suppléants devenus députés en cas de cessation de leurs fonctions soit en raison de leur décès, soit par suite de leur démission (« le Monde » du 27 mai).

Dans son rapport, M. Donnez (réf.) rappelle les données d'un problème dont le Parlement a déjà débattu en octobre 1974 sans qu'il ait pu cependant être conduit jusqu'à son terme constitutionnel. Alors que le projet de loi présenté par le gouvernement prévoyait que les ministres d'origine parlementaire retrouvaient automatiquement leur siège lorsqu'ils cessaient d'exercer leurs fonctions, la nouvelle solution proposée, précise le rapporteur, consiste à prévoir que, dans le cas où le suppléant devenu député viendrait à démissionner ou à disparaître, il pourrait être remplacé à son tour, non pas au moyen d'une élection partielle, mais par le premier titulaire du siège, dès lors que celui-ci ne se trouve plus dans une situation d'incompatibilité. Cette solution, ajoute-t-il, qui organise le remplacement du remplaçant, rend inutile une modification de la Constitution et respecte la dignité de la fonction de suppléant en subordonnant son retrait éventuel à son acceptation.

Pour M. PEYREFITTE, garde des sceaux, il n'est pas nécessaire de revenir sur l'utilité d'une pareille réforme. Il rappelle cependant les objections qui s'étaient élevées au sein de l'Assemblée à l'encontre de la réforme constitutionnelle proposée par le gouvernement :

1) Elle risquait de remettre en cause le principe de l'incompatibilité entre les fonctions législative et exécutive ;

2) Elle déconsidérait la fonction de suppléant en en faisant un intérim précaire ;

3) Elle posait de difficiles problèmes d'application dans le temps.

« *La proposition*, constate le ministre, *répond élégamment à ces objections, aussi le gouvernement lui est-il favorable.* »

Au nom du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche, M. FRANCESCHI oppose une exception d'irrecevabilité, la proposition en discussion comportant, à son avis, des dispositions contraires à l'article 25 de la Constitution, dont il résulte, estime-t-il, « *que le constituant a entendu priver un parlementaire de tout droit d'exercer son mandat dès lors qu'il a choisi d'exercer une fonction incompatible et que les parlementaires qui ont opté pour une fonction incompatible ne peuvent retrouver leur mandat qu'avec l'accord du suffrage universel à la faveur d'une élection partielle ou d'une élection générale.* »

S'opposant à cette exception d'irrecevabilité, M. FOYER (R.P.R.), président de la commission des lois, ne voit pas où est la précipitation dans la mesure où lui-même avait déposé une proposition à ce sujet dès le 5 juillet 1974. A son avis, la proposition en discussion est parfaitement conforme à la lettre de la Constitution et elle est dans le droit fil de l'esprit du texte constitutionnel qui visait, en effet, selon lui, à éviter la multiplication des élections partielles. De plus, fait-il remarquer, ce texte, s'il était adopté, serait nécessairement soumis au Conseil constitutionnel, qui trancherait donc en dernier ressort. Opinion partagée par le rapporteur, qui accuse M. Franceschi de faire du « *juridisme constitutionnel* » et estime que vouloir régler ce problème par une modification de la Constitution reviendrait à vouloir « *écraser une mouche avec un marteau-pilon* ».

Mise aux voix, l'exception d'irrecevabilité n'est pas acceptée par l'Assemblée.

Dans la discussion générale, M. SCHLOESING (réf.) constate que le système des suppléants tel qu'organisé par la Constitution de 1958 ne trouve plus guère de défenseurs. Il souligne notamment que le Parlement se trouve ainsi privé d'anciens ministres qui seraient, sur ses bancs, des éléments de grande valeur. Bien qu'il la trouve insuffisante, il annonce qu'il votera la proposition. Pour M. ANDRIEUX (P.C.), la proposition permettra des chassés-croisés choquants et elle n'est qu'un texte de circonstance. Aussi son groupe ne le votera-t-il pas.

Dans la discussion des articles, M. BOLO (R.P.R.) défend un amendement réduisant l'application de la proposition au seul cas de décès du suppléant. Le rapporteur estime que cet amendement viderait le texte de toute substance. Le garde des sceaux partage cette opinion et demande à l'Assemblée de repousser l'amendement, ce qu'elle fait.

Sur l'initiative du ministre, l'Assemblée précise ensuite dans un article additionnel que la loi ne s'appliquera qu'à partir du prochain renouvellement général de l'Assemblée nationale.

L'ensemble de la proposition de loi organique, mis aux voix, est adopté, l'opposition votant contre, ainsi que MM. Bolo et Schvartz (R.P.R.) et Bertrand Denis (R.I.). Ce texte ne concerne que l'Assemblée nationale qui a laissé au Sénat le soin de le compléter éventuellement. — P. Fr.

Les pensions liquidées avant 1973 seront revalorisées de 5%

L'Asssemblée nationale a adopté en urgence, le jeudi 26 mai, le projet de loi portant majoration des pensions de vieillesse de certains retraités.

Mme FRITSCH (réf.), rapporteur, a précisé que ce texte majore de 5 % les pensions liquidées avant 1973, et qui, malgré les deux revalorisations successives de 5 % déjà intervenues, continuaient de subir, en tout ou partie, les effets de la non-rétroactivité de la loi Boulin du 31 décembre 1971 portant revalorisation des retraites du régime général de sécurité sociale.

Cette mesure, qui prendra effet le 1er octobre 1977, concernera 450 000 retraités du régime général et du régime des salariés agricoles, y compris les titulaires de pensions en coordination et les conjoints survivants. Le rapporteur a estimé que, ce faisant, le gouvernement consentait un effort maximum.

Mme SIMONE VEIL, ministre de la santé, a replacé ce texte dans le cadre de la politique de la vieillesse dont elle a rappelé les grandes lignes. Elle a estimé la revalorisation proposée « *importante, équitable et simple* ». Dans la discussion générale, M. FRANCESCHI (P.S., Val-de-Marne) a constaté que « *de nombreuses injustices résultaient de l'application du principe de non-rétroactivité, la plus notable étant celle dont étaient victimes les retraités les plus âgés* ».

Affirmant que le projet gouvernemental « *persévérait dans l'injustice* », il a protesté contre le rejet des propositions de loi, dont la sienne, qui étaient pourtant « *beaucoup plus avantageuses* ». M. MAURICE ANDRIEUX (P.C., Pas-de-Calais) a vu dans ce rejet « *la démonstration des limites étroites dans lesquelles le gouvernement tient l'initiative parlementaire* ».

Pour Mme Veil, le système forfaitaire proposé par les socialistes aurait conduit à de nouvelles disparités.

L'Assemblée a également adopté définitivement le projet de loi relatif à la radiation des cadres et au droit en matière de pensions de retraite des militaires de statuts civils de droit local, originaires de la Grande-Comore, d'Anjouan et de Mohéli.

M. BROCARD (rép.), rapporteur, a précisé dans quelles conditions s'effectuera la radiation des cadres consécutive à une option éventuelle en faveur de la nationalité comorienne. Il a analysé les différents modes d'indemnisation des services rendus à la France par ces militaires. Ce texte vise essentiellement à conférer des droits spécifiques à ceux qui ne réunissent pas les quinze ans de services donnant droit à pension. M. VIVIEN (P.S.) s'est vainement enquis du statut qui serait réservé à un militaire d'origine mahoraise qui serait resté fidèle à la République des Comores. Dans le scrutin final, l'opposition s'est abstenue.

LES SOCIALISTES S'OPPOSENT A LA PROPOSITION DE LOI DE M. FOYER SUR LES COMMUNAUTÉS URBAINES

La commission des lois de l'Assemblée nationale a entendu, jeudi 26 mai, le rapport de M. Limouzy (R.P.R.) sur la proposition de loi de M. Foyer, président de la commission, tendant à compléter la législation en matière de coopération intercommunale (*le Monde* du 19 mai). Cette proposition, qui vise implicitement le cas de la communauté urbaine de Bordeaux, doit être examinée par l'Assemblée, le 2 juin.

La commission a adopté le texte, suivant l'avis du rapporteur, qui estime qu' « *en prévoyant, dans certains cas, des possibilités de dissolution de communautés urbaines, destinées à s'appliquer, en particulier, lorsque des rapports de force se sont substitués à des rapports de collaboration, le complément législatif qui résulterait de la proposition de loi paraît procéder de la finalité même de la loi de 1966, qui, au moment où elle a été votée, ne pouvait prendre en considération les résultats d'une expérience qui n'existait pas* ».

M. Lagorce (P.S., Gironde), a défendu la question préalable déposée par M. Forni (P.S., Territoire-de-Belfort) au nom du groupe socialiste. Il a déclaré que la proposition de M. Foyer était un « *texte de circonstance, élaboré à la demande du maire de Bordeaux* [M. Chaban-Delmas] *et destiné à régler le cas de cette ville* ». M. Forni s'est étonné de la rapidité avec laquelle ce texte avait été inscrit àl'ordre du jour, et il a émis le soupçon que sa rédaction avait été « *inspirée par le gouvernement* ». M. Foyer a démenti.

● *La fédération de Paris des socialistes démocrates*, constatant « *les désaccords permanents du P.C. et du P.S.* » et « *l'échec de la droite tentant de se restructurer sous de nouveaux sigles politiques* », dénonce, dans un communiqué, « *les incapacités des tenants du programme commun et de la droite à gouverner notre pays* ». Elle appelle les Français à suivre « *une troisième voie, celle du socialisme démocratique* ».

UN BUDGET TRÈS RECTIFIÉ...

De rectification en rectification, il est de plus en plus difficile de suivre l'évolution du budget de l'Etat pour 1977

Voté par le Parlement en décembre 1976, celui-ci prévoyait un excédent symbolique de 5 millions de francs. En avril, M. Barre annonçait que cette présentation ne reflétait plus la réalité. Le gouvernement déposait alors une loi de finances rectificative sur le bureau du Parlement, prévoyant 19,25 milliards de francs de charges nouvelles (subventions aux entreprises publiques, majoration de traitement des fonctionnaires pour tenir compte de l'inflation, réévaluation du coût des interventions sociales) et 9,25 milliards de francs de ressources nouvelles. Déficit : 10 milliards de francs, compte tenu de l'excédent symbolique initialement prévu.

Les très mauvais résultats des élections municipales pour la majorité poussaient le gouvernement à prendre peu après des mesures en faveur des personnes âgées, des familles, et pour améliorer l'emploi des jeunes. Une nouvelle lettre rectificative modifiait alors le compte précédent. Le plan « Barre bis », comme on a appelé ces mesures, entraînait 3,3 milliards de francs de dépenses nouvelles, incomplètement couvertes par 1,5 milliard de francs de ressources supplémentaires (majoration du prix de l'essence, prélèvement sur les banques et les assurances). D'où un déficit de 1,8 milliard de francs, auquel s'ajoutait la subvention versée par l'Etat (1 milliard et 40 millions de francs) pour couvrir le manque à gagner entraîné par les communes par la modification de la taxe professionnelle. Soit en tout 2,85 milliards de francs de déficit supplémentaires.

Globalement, le déficit actuel prévu dans le budget de l'Etat pour 1977 se trouve donc actuellement être de 12,85 milliards de francs.

● *La commission d'enquête* sur les importations « sauvages » de diverses marchandises a désigné comme rapporteur, mercredi 25 mai, M. Jacques Limouzy, député (R.P.R.) du Tarn. M. Boudet (réf.) a été élu président ; M. Bonnet (rad. g.), vice-président ; M. Nilès (P.C.), secrétaire.

Au Sénat

Violente diatribe de Mme Saunier-Seïté contre la politisation des universités « Vincennes, c'est l'Italie »

affirme le secrétaire d'État

Mme Alice SAUNIER-SEITE a attaqué très vivement, jeudi 26 mai au Sénat, comme la veille devant l'Assemblée nationale, la politique du parti communiste dans le domaine de l'enseignement.

Dans une question orale avec débat, M. GEORGES COGNIOT (P.C., Paris) avait protesté contre le projet de transfert de l'université de Vincennes à Marne-la-Vallée. « *Vincennes était le symbole de l'acquis des luttes du printemps 68*, avait dit le sénateur communiste. *Il est clair que le gouvernement veut mettre un terme à une expérience originale et anticonformiste. Le gouvernement est dur aux travailleurs : il ne veut pas plus leur offrir les biens de la culture que les biens matériels.* »

Le secrétaire d'Etat a alors répliqué par une violente diatribe, déclarant notamment :

« *Il m'étonnerait que le maire de Paris accepte de tolérer longtemps après l'expiration de la convention, au cœur d'un des plus beaux espaces verts de la capitale, un établissement qui est devenu un véritable quartier réservé protégé par les franchises universitaires, une ville interdite où se tient ouvertement le marché des stupéfiants de la région parisienne. (...) Une fois de plus vous avez joué les apprentis sorciers, vous avez été débordé par la gauche et par la drogue. Vincennes, c'est l'Italie. Vincennes, c'est ce que deviendrait la France entière si vous accédiez au pouvoir (et bien peu de temps après votre arrivée au pouvoir). Alors que cherchez-vous aujourd'hui à Vincennes*, monsieur le sénateur ? *Je crains fort que votre surenchère ne vous rende pas le contrôle de ce ghetto que vous avez créé, que vous avez perdu. Et vous le savez bien. Mais vous méprisez assez la jeunesse pour vouloir, à partir de Vincennes, relancer l'agitation.* »

M. COGNIOT : « *Vous avez argumenté par la diversion. (...) Si Vincennes est ce que vous dites, un marché de stupéfiants, pourquoi donc ne vous êtes-vous pas mise en rapport avec le conseil ? Ce même conseil qui, lui, a agi contre les trafiquants, contre les pourvoyeurs ! Vous, qu'avez-vous fait ? Croyez-vous, d'ailleurs, que le problème de la drogue soit spécifique à Vincennes ? Il se pose dans bien d'autres universités. C'est une plaie nationale, née de la détresse des jeunes.* »

Mme SAUNIER-SEITE avait auparavant répondu à M. VALLON (Un. centr., Rhône), qui l'interrogeait sur le cas des universités qui ont épuisé leurs moyens financiers. « *La quasi-totalité des établissements*, avait-elle souligné, *a fait l'effort d'obtenir la couverture des dépenses inéluctables. Mais, il y a des exceptions, toujours les mêmes, et tenant toujours aux mêmes raisons, qui sont politiques et non pas techniques. (...) Je ne puis encourager l'irresponsabilité et le gaspillage. Cependant, j'ai revu ma position en faveur des présidents d'université qui se sont engagés à revoir leur gestion. D'autre part, je compte aider les laboratoires de recherche qui traversent une passe difficile du fait du renchérissement des fluides et des matières premières : le premier ministre a accepté de débloquer des crédits à cet effet.* »

Dix conventions internationales

Les sénateurs ont ensuite donné leur accord à la ratification de dix conventions avec le Benin (ancienne République du Dahomey) ; conventions de coopération technique, scientifique, universitaire, militaire, financière, fiscale, judiciaire, maritime. (Rapporteurs : MM. GENTON, paysans, HEON, Gauche dém., et VERILLON, P.S.) Puis ils ont voté en première lecture avant l'Assemblée nationale le projet de loi relatif aux « astreintes » prononcées en matière administrative. L'astreinte, a rappelé le rapporteur M. TAILHADES (P.S.), est une condamnation pécuniaire accessoire, qui s'ajoute à la condamnation principale en cas de non-respect des délais prescrits par le juge. Le projet de loi tend notamment à autoriser le Conseil d'Etat à prononcer des astreintes contre les personnes morales de droit public. Le Sénat a modifié plusieurs dispositions du texte gouvernemental. Avec l'accord du garde des sceaux, M. PEYREFITTE, il a en particulier voulu autoriser le Conseil d'Etat à agir d'office, sans saisine préalable.

La fin de la séance a été consacrée à l'examen d'une proposition de loi de MM. CHAZELLE, CHAMPEIX, CARAT et des membres du groupe socialiste, visant à adapter le temps de session des conseils généraux aux exigences du travail parlementaire, pour permettre aux élus qui cumulent les deux mandats de mieux exercer ceux-ci. Les sénateurs ont finalement décidé le renvoi en commission de cette proposition. — A. G.

LA MAJORITÉ

Le débat est loin d'être épuisé

(Suite de la première page.)

Les démocrates sociaux avaient, de leur côté, admis la possibilité de contacts directs entre le C.D.S., le R.P.R. et les giscardiens.

En ce domaine, le premier ministre a apporté dans son discours de Strasbourg un élément nouveau d'appréciation. Rien dans ces propos de jeudi ne permet plus de dire qu'il revendique encore la responsabilité des arbitrages et des investitures. Il a, lui aussi, volontairement usé de la formule vague de « *l'entente autour du gouvernement* ». Il a même évoqué la possibilité d'élections primaires au sein de la majorité, et a admis qu'il soit tenu compte d'une certaine « diversité » entre les formations alliées.

Ainsi se confirme une convergence déjà sensible dans les prises de positions antérieures. Cette « harmonie » ne doit toutefois pas cacher l'irritation qu'éprouve M. Raymond Barre à l'égard des élections. En témoignent les reproches véhéments adressés par le premier ministre à son prédécesseur, mercredi soir, au cours d'un dîner avec de jeunes parlementaires giscardiens, gaullistes et centristes. En témoignent également les piqus visant M. Chirac, qui ne manquent pas dans le discours de Strasbourg.

Au demeurant, la question des investitures n'est qu'un des aspects du débat en cours au sein de la majorité. S'il paraît, sur ce point, lâcher du lest (il ne peut d'ailleurs faire autrement, compte tenu re l'opposition de M. Chirac à tout arbitrage de sa part), M. Raymond Barre n'abandonne pas pour autant l'ambition d'apparaître, sinon comme le coordonnateur ou le patron, du moins comme l'autorité morale, la référence, des partis politiques qui affronteront les élections sous les couleurs de la société libérale.

Pour réaffirmer ses intentions, le premier ministre n'a pas craint de disserter sur l'alternance, en montant qu'il fait sienne la conception désormais classique et fort restrictive des gouvernants de la Ve République sur ce sujet. Conception qui pourrait se résumer par la formule : « *L'alternance, oui, la victoire de la gauche, non !* » Il y a accord parfait sur ce point entre le chef du gouvernement et le président de la République qui déclarait quelques heures plus tard au micro de la B.B.C. : « *L'alternance ne peut jouer normalement en France en raison de l'alliance de l'opposition et des communistes.* »

L'autre « terrain » sur lequel le premier ministre entend continuer d'affirmer son rôle est celui du programme et des principes. Il n'a pas renoncé à son intention de présider à l'élaboration d'une plate-forme commune, d'un document, d'une sorte d'antithèse du programme commun de la gauche. A plusieurs reprises, à Strasbourg, il est revenu sur la nécessité pour la majorité de se donner un tel texte de référence. Il a souligné que les formations alliées ne pouvaient se limiter à la constitution d'un « *cartel électoral* » et il a appelé de ses vœux la définition d'« *objectifs d'action commune* ». Il était, sur ce point, assuré de l'appui des états-majors non gaullistes : MM. Lecanuet et Barrot pour le C.D.S., comme M. Soisson pour le parti républicain, expriment le même vœu quand ils parlent, les uns de « *programme de législature* », l'autre d'accord sur les « *principes* ».

Là pourrait résider la possibilité d'une sorte de négociation : M. Barre, renonçant à ses exigences en matière d'investitures, pourrait attendre de M. Chirac un « geste » en ce qui concerne le programme. *A priori*, le président du R.P.R. n'est pas convaincu de l'opportunité d'en élaborer un. Il pense que l'accord des partenaires sur l'essentiel va de soi et que chaque parti de la coalition devrait, au contraire, s'employer à diversifier ses revendications et ses thèmes de campagne. Néanmoins, l'ancien premier ministre, convaincu de l'importance des concessions obtenues jusque-là, pourrait ne pas manifester d'opposition à une réunion des dirigeants de la majorité autour de son successeur à l'Hôtel Matignon, pour peu que les principes réaffirmés à cette occasion soient de portée suffisamment générale et à condition, bien sûr... que la rencontre ait lieu après la fin des négociations sur les investitures.

Demeure-t-il une possibilité pour la majorité d'aborder les élections dans un ordre relatif ? Les responsables semblent décidés à y parvenir. Centristes et giscardiens sont de plus en plus impatients de passer à l'action, conscients qu'ils sont de l'activité du R.P.R. dans les départements et de l'avance prise par les gaullistes dans le domaine électoral (le matériel imprimé circule déjà, les meetings sont programmés, etc.).

En fait, au-delà de la concurrence entre alliés, au-delà des inquiétudes qu'inspire M. Chirac à ses partenaires, M. Raymond Barre ne peut ignorer que tout continue de dépendre de la réussite de son action de redressement économique. Ses chances d'imposer son autorité politique ne seront sérieuses que si les statistiques des prochains mois sont moins décevantes que celles de mars et d'avril.

NOEL-JEAN BERGEROUX.

M. Soisson souhaite une entente « autour de l'action du gouvernement »

M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du parti républicain, a annoncé, jeudi 26 mai, devant la presse qu'il allait proposer une rencontre aux dirigeants de toutes les formations de la majorité. Dans sa déclaration liminaire, M. Soisson a fait allusion au premier ministre et à son autorité éventuelle sur la majorité en déclarant que son parti souhaite que l'entente des formations majoritaires se fasse « autour de l'action du gouvernement » reprenant ainsi une formule utilisée par M. Raymond Barre dans son discours de Strasbourg. M. Soisson avait, il est vrai, dîné avec le premier ministre, la veille au soir.

Le secrétaire général du parti républicain a rendu compte des travaux de la première réunion du bureau politique de cette formation depuis l'assemblée générale des giscardiens qui s'était réunie à Fréjus du 19 au 21 mai. Il a déclaré : « *Je vais répondre à M. Jacques Chirac et à la proposition dont il nous a fait part. Je le laisserai rendre public le contenu de cette réponse dont je peux indiquer toutefois qu'elle se fondera sur les principes que j'ai d'ores et déjà énoncés à Fréjus. Bien entendu, le parti républicain souhaite qu'il y ait un seul candidat au deuxième tour des élections législatives de 1978. Mais nous pensons aussi que la majorité, face à cette échéance, ne saurait être seulement un cartel électoral de second tour. Il faut aller plus loin et rechercher un accord sur les principes.* »

M. Soisson a ajouté : « *Le bureau politique du parti républicain a souhaité que j'indique que l'entente appelée de nos vœux soit créée autour de l'action du gouvernement. Je vais, pour ma part, proposer aux responsables de la majorité une rencontre afin que nous puissions définir les règles qui conduiront notre action jusqu'aux élections.* »

LES ÉLUS COMMUNISTES PRÉCISENT LE CADRE DE LEUR COLLABORATION AVEC LEURS ALLIÉS

La P.C.F. a convoqué une conférence nationale des élus communistes, samedi 4 et dimanche 5 juin à l'hôtel de ville de Nanterre. Pour préparer cette rencontre, *l'Humanité* du 27 mai publie un « projet de document », qui fait état de vingt-huit mille élus (parlementaires, conseillers régionaux, généraux et municipaux).

En ce qui concerne les rapports des élus communistes avec leurs alliés, le document indique :

« *Les élus communistes se montrent scrupuleusement respectueux d'une solidarité de gestion non pas inconditionnelle, mais fondée sur des programmes. Ils prennent en compte les obligations qui découlent de cette alliance, en considérant que la première d'entre elles est le respect des engagements pris devant la population (...).*

» *Une telle coopération n'implique nullement l'effacement des différences existant entre élus de partis politiques différents. Bien au contraire, l'affirmation pluraliste de l'originalité de chacun — mise au service des objectifs communs approuvés par le suffrage universel — est source de fécondité, de progrès.* »

LE P.C.F. FAIT CAMPAGNE EN FAVEUR DE L'ACTUALISATION DU PROGRAMME COMMUN

Conformément à l'appel lancé par le bureau politique du P.C.F. (*le Monde* du 27 mai), plusieurs assemblées-débats sur l'actualisation du programme commun ont été organisées le jeudi 26 mai par les fédérations départementales du parti communiste. A Clermont-Ferrand, par exemple, M. Jean Kanapa, membre du bureau politique, a noté : « *François Mitterrand a dit à l'avance qu'il refusait certaines de nos propositions. Nous, nous n'en refusons aucune avant d'avoir discuté. Ce que nous demandons, ce n'est pas trop demander. Ceux qui en doutent, qu'ils viennent donc vous interroger, vous, les travailleurs.* »



LA MAJORITÉ À LA RECHERCHE DE SON UNITÉ

LE VOYAGE DE M. BARRE A STRASBOURG

L'ambition d'orchestrer la campagne électorale

Strasbourg. — M. Raymond Barre monte à la tribune dressée dans le parc des expositions. Les cinq mille délégués du Crédit mutuel régional réunis en assemblée générale attendent du ministre de l'économie et des finances qu'il réponde à leurs *préoccupations, exprimées*, quelques instants auparavant, par leur président, M. Théo Braun : *garantie du pouvoir d'achat des épargnants, éventuelle création d'un livret à long terme pour financer les investissements publics ou privés, application de la réforme du financement du logement, etc.*

M. Raymond Barre n'y consacre que cinq minutes. Il est ici, aujourd'hui, en tant que premier ministre et entend s'exprimer sur des problèmes d'intérêt national. Sa voix s'enfle et résonne sous les tôles de la toiture. Son ton est vif, incisif, à la limite, *parfois de l'agressivité.*

Le chef du gouvernement prodigue à son auditoire silencieux une leçon d'économie générale sur laquelle il insiste longuement pour rendre plus convaincant, *pense-t-il*, le message politique qu'il veut ensuite délivrer à la France. Car M. Raymond Barre est venu à Strasbourg pour prononcer, à la demande du président de la République, un grand discours politique... principalement destiné à M. Jacques Chirac. La majorité désire qu'il précise ses intentions ? Qu'on sache donc ceci : « *C'est le gouvernement, et personne d'autre, qui conduit la politique de la nation.* » Veut-on le confiner à de « *modestes tâches de gestion ?* ». M. Raymond Barre cite le général de Gaulle : « *La politique et l'économie sont liées l'une à l'autre, comme le sont l'action et la vie.* » Le premier ministre prétend, lui aussi, rassembler les Français derrière Valéry Giscard d'Estaing, « *dans l'union pour les libertés et la justice* ». Ces mots sont de ceux qui suscitent toujours des applaudissements. M. Barre le sait. Il les obtient.

De notre envoyé spécial

Le chef du gouvernement *s'excuse presque, pourtant*, de faire de la politique : « *Je ne suis pas engagé. (...) Je n'ai pas besoin de plaire à quiconque. (...) Je parle comme Français aux autres Français.* » En conclusion, M. Raymond Barre exalte la vocation européenne de Strasbourg, suscitant ainsi de nouveaux *applaudissements* dans les rangs des délégués alsaciens. Les autres, Lorrains et Francs-Comtois, semblent perplexes. « *Si je comprends bien,* dit l'un d'eux à un collègue, *il nous demande de lui faire entièrement confiance et de voter pour la majorité.* » Tel était, en effet, le propos du chef du gouvernement. Dans l'ensemble, les parlementaires présents estiment que c'est « *un bon discours électoral* ».

Fait-on remarquer que M. Barre n'a formulé que des souhaits, sans préciser comment il pense pouvoir les concrétiser ? Son entourage répond : « *A chaque jour suffit sa peine. Laissez-lui la possibilité d'en dire davantage un peu plus tard.* » Il faudra donc attendre pour savoir comment M. Barre entend réaliser son ambition d'orchestrer la campagne électorale et surtout pour harmoniser son *registre* avec celui de M. Chirac, qui tient à conserver son rang de premier violon.

12 h. 15 : place Broglie. Trois cents personnes environ guettent, au soleil, l'arrivée du premier ministre à l'hôtel de ville. Le cortège officiel se gare rue de la Comédie. A 50 mètres, tenus à *l'écart par le service d'ordre*, une vingtaine de jeunes gens scandent un slogan : « *Société nucléaire, société policière !* » Ce sont les représentants du comité d'organisation et de défense du site de Erstein-Gerstheim, qui disent non à la *construction* d'une centrale *nucléaire. Entraîné par le préfet*, M. Barre a tout juste le temps de les apercevoir. L'un des manifestants parvient cependant à lui remettre un tract, qu'il glisse dans sa poche en promettant de le lire.

Devant l'hôtel de ville, le chef du gouvernement serre quelques mains. Croix de Lorraine à la boutonnière, un ancien combattant l'encourage : « *Ne vous laissez pas influencer !* »

Dans les salons de la mairie, M. Pierre Pflimlin, au nom du conseil municipal, affirme sa confiance en la « *pérennité gouvernementale* » de son hôte avant de dire un mot sur les difficultés économiques de « *l'Alsace, trop souvent négligée* » [par les pouvoirs publics]. M. Barre répond qu'il ne voyage pas à travers la France « *pour distribuer des cadeaux* » mais pour « *écouter* » ce que les Français souhaitent lui dire et pour tenir, à l'occasion, avec les élus, des séances de travail. *Toutefois, si le premier ministre* ne fait pas de cadeaux, il en reçoit. M. Pflimlin lui offre *les Contes des bords du Rhin* d'Erckmann-Chatrian, le seul ouvrage de cet écrivain que M. Barre n'ait pas lu.

13 h. 15. — Au cours du déjeuner à la préfecture, le président du conseil général du Bas-Rhin, M. André Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, évoque les problèmes *régionaux. Le premier ministre* annonce des crédits : 60 millions de francs débloqués le 1er juillet prochain pour l'axe routier Nord-Sud et 20 millions dès 1977 pour le démarrage de la voie pénétrante des halles à Strasbourg. « *Des miettes* », commentera un conseiller général.

16 h. 15. — M. Raymond Barre quitte la ville. Il ne verra pas défiler, place Kléber, les quatre cents manifestants des partis de *gauche et des syndicats protestant* contre son voyage « *en coup de vent* ». Il est vrai que le premier ministre n'était pas venu à Strasbourg pour s'adresser à eux.

ALAIN ROLLAT.

Au R.P.R. : le feu sous la cendre

Le R.P.R. a publié, tard dans la soirée du jeudi 26 mai, un communiqué par lequel il « *enregistre avec satisfaction les premières réactions à son appel en faveur d'un pacte majoritaire pour les prochaines élections législatives* ».

Ce texte ajoute que le R.P.R. « *a pris connaissance avec intérêt des déclarations faites à ce sujet, à Strasbourg, par M. Raymond Barre. Ce pacte constitue à l'évidence un préalable indispensable à l'entente nécessaire de la majorité. Dès que les diverses formations de la majorité auront clairement fait connaître leur accord sur ce pacte majoritaire, le R.P.R. proposera un nouveau pas dans la voie de l'union. Les Français souhaitent que, sans vaines disputes de préséance ou de prééminence, la majorité se mobilise pour le combat dont dépend la société de demain.* »

Déjà, en fin de matinée, M. Jérôme Monod, secrétaire général du R.P.R., avait estimé que M. Barre avait fait preuve d'un « empirisme de bon aloi » et qu'il n'y avait pas de contradiction entre les déclarations du *premier ministre et* les propositions de M. Chirac.

Ainsi tout en rappelant fermement ses positions, le R.P.R. adopte une attitude délibérément apaisante. Ce comportement, volontairement conciliant, a été décidé après mûre réflexion et dans le souci de souligner que le R.P.R. entendait bien apparaître comme un partenaire loyal de la majorité. M. Chirac et ses amis ne veulent rien faire qui pourrait les mettre en faute au regard de l'orthodoxie unitaire de la majorité. Et pourtant cette harmonie a bien failli être gravement perturbée. En effet, mercredi 25 mai, le Groupe d'action et de proposition, fondé il y a un an par M. Jean-Pierre Soisson avec des jeunes députés de tous les groupes de la majorité, avait convié M. Raymond Barre à un dîner au ministère des finances à l'initiative de M. Pierre Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat au budget.

Le premier ministre, avant de passer à table avait assisté, en compagnie de ses hôtes à une rediffusion de son face-à-face télévisé avec M. Mitterrand, et il s'en était montré fort satisfait. A la fin du dîner — langouste en bellevue, rôti, fromages, fraises cardinal, — M. Barre a procédé à un tour de table, demandant aux député présents de décrire la situation dans leurs circonscriptions.

Dans ses réponses, le premier ministre s'est montré aimable et flatteur, indiquant que les nouveaux secrétaires d'Etat, dont beaucoup étaient présents, seraient à la disposition des jeunes députés de la majorité pour les aider dans leur campagne électorale. Ayant demandé à chacun quelle était la question qui lui paraissait essentielle, M. Barre a alors entendu M. Alain Terrenoire, député R.P.R. de la Loire, lui dire que le pays souhaitait une entente du premier ministre avec *M. Jacques Chirac en vue de la* bataille électorale.

Des reproches véhéments

Au grand étonnement des convives, M. Barre a alors répondu avec une grande vivacité et a adressé à M. Chirac des reproches particulièrement véhéments. Aux dires de ses hôtes, il a accusé M. Chirac « *de ne pas tenir la place qui doit être celle d'un ancien premier ministre dans ses relations avec son successeur* », en *critiquant certains* aspects de l'action de ce dernier. Relevant qu'après son face-à-face télévisé avec M. Mitterrand, M. Chirac avait seulement rendu hommage à ses compétences économiques (*le Monde* du 14 mai), le premier ministre a déclaré que le président du R.P.R. n'avait qu'à affronter lui-même M. Mitterrand *pour prouver qu'il était capable de* faire mieux.

M. Raymond Barre a alors fait, avec une particulière vigueur, le procès de la gestion économique de M. Chirac à l'hôtel Matignon et annoncé que si des critiques continuaient à lui être adressées, il produirait les documents qu'il possède *sur la gestion de son prédécesseur.* Le chef du gouvernement a ensuite évoqué l'action de M. Chirac comme président du R.P.R. dans la prépara*tion des élections*, lui reprochant notamment de vouloir présenter des objectifs propres à son mouvement alors que, selon lui, la majorité doit s'unir sur un seul programme. Enfin, M. Barre a assuré qu'il n'avait aucune ambition politique personnelle, qu'il remplissait seulement une mission que lui avait confiée le *chef de l'Etat mais qu'il n'entendait* pas supporter les reproches qui lui étaient faits ni les embûches qui seraient dressées sur sa route.

M. Barre, dont l'irritation s'était accentuée au long de son propos, *a terminé en affirmant sa fidélité* à la pensée du général de Gaulle, en annonçant qu'il citerait des phrases de celui-ci dans son discours de Strasbourg, invitant ses hôtes à y être attentifs le lendemain.

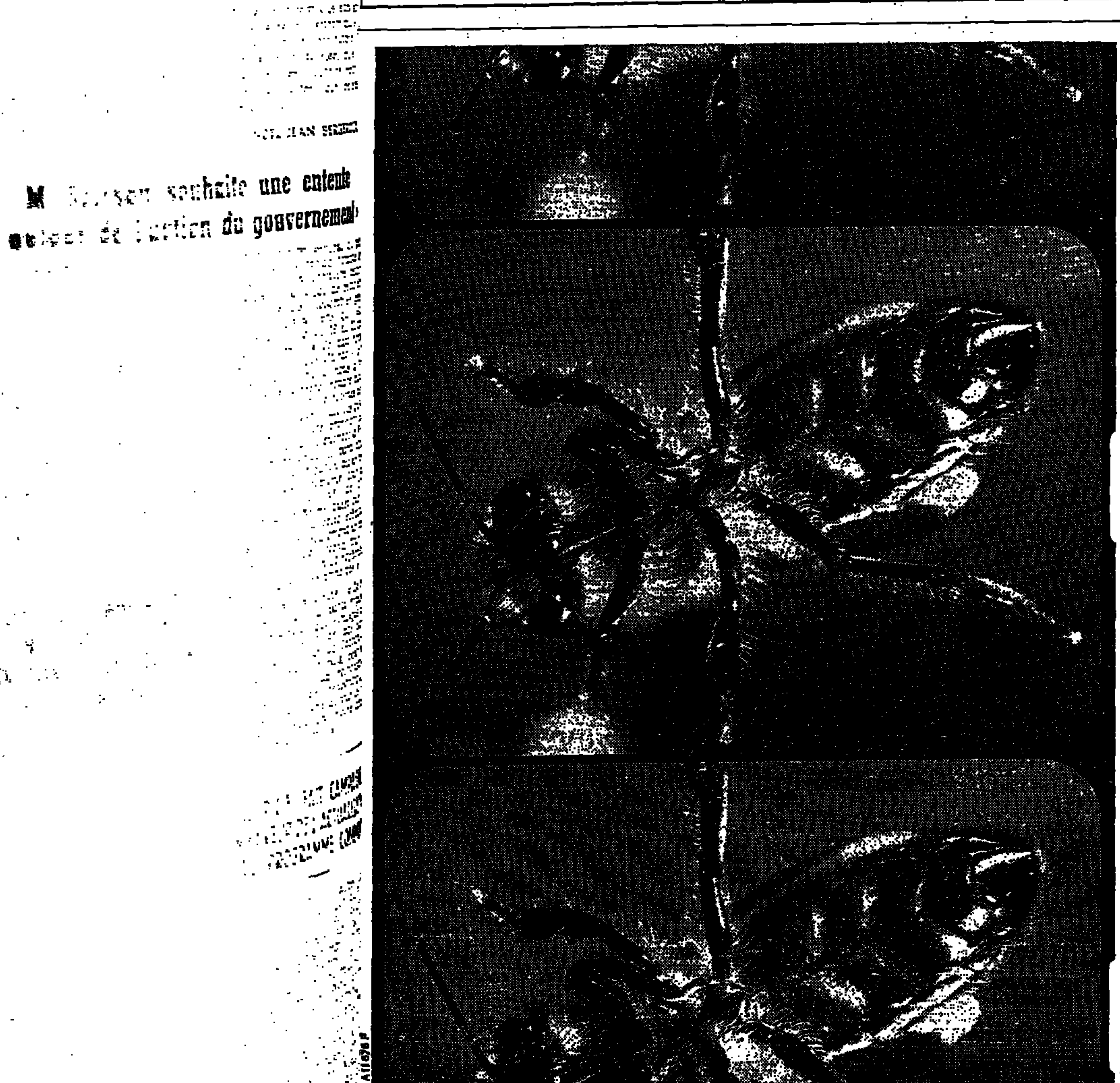
La surprise et la gêne des jeunes députés du groupe d'Action et de *Proposition s'est exprimée après le* départ du premier ministre, et M. Soisson a proposé d'inviter prochainement M. Chirac à une semblable réunion, alors qu'à l'occasion du premier anniversaire du GAP, ses membres doivent être en juin les hôtes de M. Barre à l'hôtel Matignon.

Les *députés* R.P.R. *présents* ont été d'autant plus étonnés de la diatribe du premier ministre qu'il leur semblait qu'un *modus vivendi* était en train de s'établir. Au cours du déjeuner offert, mercredi 25 mai, aux membres du bureau du groupe R.P.R. par M. Chirac à l'Hôtel de Ville de Paris, aucune critique *n'avait en effet*, été adressée au premier ministre, et chacun avait insisté sur la nécessité de la détente, ce qui avait même autorisé M. Labbé à affirmer : « *La majorité est sur la voie d'une action sérieuse et coordonnée* » (*le Monde* du 27 avril).

L'émotion passée, les membres R.P.R. du groupe d'Action et de Proposition, et *M. Chirac* lui-même, sont convenus de ne pas réagir directement à l'« agression » dont le président de leur mouvement avait été la cible et à ne pas tomber dans ce que beaucoup considèrent comme un « piège » et d'autres comme un effet de la « nervosité » du premier ministre. Tous ont cependant procédé, à la lumière de ces déclarations, à une nouvelle lecture du discours de Strasbourg en y relevant les allusions à peine voilées à *M. Chirac.*

ANDRÉ PASSERON.

● *Le bureau politique du Centre indépendant* (majorité présidentielle), dans une déclaration publiée jeudi 26 mai, affirme : « *Nous souscrivons totalement aux propos que le premier ministre a tenus à Strasbourg. M. Raymond Barre est le seul capable de conduire la majorité aux élections.* »



OUTRE-MER

En Polynésie française

L'Assemblée territoriale élue le 29 mai aura à approuver le nouveau statut

La nouvelle Assemblée territoriale de Polynésie française, qui sera élue dimanche 29 mai, aura pour première tâche d'approuver le projet de statut qui résulte de l'accord signé le jeudi 10 mars dernier à Paris entre le gouvernement, les autonomistes et la majorité de l'Assemblée dissoute (« le Monde » du 11 mars).

Contrairement à toutes les précédentes consultations législatives, territoriales, voire municipales, ce scrutin n'aura pas pour enjeu le statut du territoire ni pour thèmes l' « autonomie interne » opposée à l' « autonomie de gestion ». Certes la campagne électorale reste dominée par l'affrontement entre, d'une part, le Front uni pour l'autonomie interne (F.U.A.I.), dont le chef de file est le député de la Polynésie, M. Francis Sanford, et, d'autre part, le R.P.R. local, dirigé par le président sortant de l'Assemblée, M. Gaston Flosse. Mais elle est aussi, cette fois, axée sur les problèmes économiques et sociaux.

Le F.U.A.I. nourrit l'espoir de recueillir au soir du 29 mai, les bénéfices électoraux de ce qu'il considère comme « sa » victoire : l'élaboration d'un projet de statut « réellement décentralisé ».

La majorité de l'Assemblée élue en septembre 1972 et dissoute le 1er avril 1977 était, dans un premier temps, composée des variantes locales des partis de la majorité présidentielle (U.D.R. et R.I.). Toutefois, en mai 1975, M. Franz Vanizette (R.I.), alors président de cette Assemblée, et quatre élus républicains indépendants passaient un accord avec les autonomistes qui devenaient ainsi majoritaires. En octobre 1975, deux élus autonomistes votaient le premier projet de statut proposé par le gouvernement, permettant ainsi à l'Assemblée de retrouver une « majorité présidentielle ». Tirant argument de ces virevoltes, les autonomistes occupaient les bâtiments de l'Assemblée et sollicitaient l'arbitrage des électeurs. Confortés par la réélection de M. Francis Sanford à son siège de député et alors que le leader local agitait une nouvelle fois la menace de l'indépendance, ils obtenaient de M. Michel Poniatowski, alors ministre de l'intérieur, un nouveau projet de statut et la dissolution de l'Assemblée.

Cet avant-projet de statut, mis au point au mois de mars dernier à Paris au cours de réunions bilatérales entre le gouvernement et les membres du F.U.A.I. d'une part, le gouvernement et la majorité de l'Assemblée sortante d'autre part, confère à ce territoire d'outre-mer, de l'avis même de M. Daniel Millaud, sénateur autonomiste, « *une administration réellement décentralisée* ». Les trente conseillers, désignés parmi quatre cent quarante-huit candidats au scrutin de liste avec représentation proportionnelle, par les soixante-huit mille cinq cent onze électeurs inscrits, répartis en cinq circonscriptions (îles du Vent, îles Sous-le-Vent, Tuamotu-Gambier îles Marquises et Australes) devront, dans les plus brefs délais, formuler un avis pour que le projet puisse être examiné par le Parlement avant la fin de la session en cours. Les formations politiques polynésiennes ayant d'ores et déjà approuvé le texte qui sera soumis à leurs élus, cet avis devrait être favorable.

La redéfinition des liens de la Polynésie avec la France métropolitaine n'est donc plus au centre de la campagne électorale, mais elle n'est pas absente du débat, ne serait-ce que parce que la principale force politique polynésienne, le F.U.A.I., estime que le texte proposé est, pour lui, une victoire obtenue après une lutte obstinée. Forts de cette réussite, les dirigeants autonomistes envisagent avec confiance le scrutin du 29 mai. Ils soulignent que l'avant-projet de statut « *donne naissance à une unité autonome où se réalise une véritable démocratie locale* ». Ils relèvent avec satisfaction que, les compétences territoriales ayant été considérablement élargies, le vice-président du conseil de gouvernement, élu par l'Assemblée, exercera la présidence de l'exécutif local pour toutes les affaires d'intérêt territorial.

De leur côté, les partisans de M. Gaston Flosse, groupés au sein du Tahoeraa Huiraatira (R.P.R.) suggèrent que l'accord du F.U.A.I. donné à un texte « *qualifié en janvier dernier de pacte colonial* » peut ne pas être considéré comme « *franc et durable* ». Ils affirment : « *En acceptant que les fonctions de président du conseil de gouvernement ne soient pas confiées à un élu mais à un haut commissaire nommé par le gouvernement, le F.U.A.I. renonce à une revendication considérée comme la clé de voûte de l'autonomie interne.* » Le R.P.R. considère l'avant-projet comme plus proche de l' « *autonomie de gestion* » qu'il préconise. Ces deux « lectures » d'un même texte peuvent inspirer quelque inquiétude sur la réalité de la coopération que les deux grandes familles politiques appellent de leurs vœux pour assurer un fonctionnement harmonieux des nouvelles institutions. Mais la vie politique polynésienne est fertile en revirements qui ne relèvent pas des seules convictions politiques.

La campagne électorale est aussi axée sur les questions économiques et sociales. La diminution des personnels et des activités du Centre d'expérimentation du Pacifique (CEP) a aggravé un marasme qui se traduit par une forte augmentation des demandeurs d'emploi, alors que le déficit commercial atteint le niveau le plus important de ces dernières années.

A plus longue échéance, tous placent leurs espoirs dans l'exploitation des richesses de l'océan Pacifique et notent, comme le fait M. Millaud, que « *avec l'extension à 200 milles de sa zone économique et grâce à l'existence de ses lagons, le territoire devient un des greniers en protéines non seulement de la France et de l'Europe, mais aussi d'une grande partie du monde* ».

JEAN-MARIE COLOMBANI.

INFLATION DE CANDIDATURES

De notre correspondant

Papeete. — La campagne électorale, qui a débuté le 10 mai, s'achèvera exceptionnellement le 28 mai en raison d'une procédure d'urgence votée par l'Assemblée nationale et le Sénat. Quatre cent quarante-huit candidats se présentent pour trente sièges à pourvoir. Cette inflation de candidatures (surtout sensible aux îles Sous-le-Vent, où quatorze listes s'affrontent pour six sièges) complique l'organisation des élections, rendue déjà délicate par la dispersion des îles.

Les personnalités qui animent les principales listes sont : M. Elie Salmon, dissident du R.P.R. ; M. Tetua Pambrun, l'ancien maire autonomiste de Papeete, passé au R.P.R., battu aux élections municipales ; M. Oscar Temaru, qui prône le « renouvellement » de la classe politique ; M. Charles Taufa, principal leader syndical, qui va tenter de reconquérir les voix que son parti, le Te Autahoeraa, a perdues lors des élections législatives ; M. Charlie Ching, candidat de l'indépendance.

La communauté chinoise semble se partager entre le Pupu Taina de M. Michel Law et l'Entente polynésienne de M. Athur Chung, deux partis de création récente.

Le jeune parti socialiste de Polynésie, le Ia Mana te Nunaa, présent dans toutes les circonscriptions, propose un programme économique et social élaboré. La campagne a été endeuillée par la mort de M. Calixte Jouette, conseiller sortant et tête de liste du R.P.R. aux Tuamotu, qui s'est noyé mardi 24 mai (le Monde *du 27 mai).*

Les partis autonomistes qui composent le Front uni pour l'autonomie interne (F.U.A.I.), tirant la leçon des élections de 1972, se sont accordés pour présenter, à Tahiti-Moorea notamment, une liste commune composée de membres du E'A API, du Here Ai'A et d'indépendants (ces derniers étant giscardiens). M. Henri Bouvier, qui a participé à Paris, au nom du F.U.A.I., aux négociations sur les statut, a décidé de mener sa propre liste, après un différend avec M. John Teariki, ancien député, suppléant de M. Sanford. De l'autre côté, le R.P.R. de Polynésie, le Tahoeraa Huiraatira, a réuni à Papeete trois mille personnes à l'occasion de son quatrième congrès.

P. G.

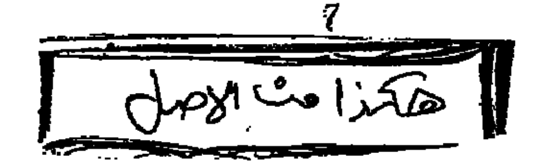
CORRESPONDANCE

La situation aux Comore

Un lecteur comorien qui souhait garder l'anonymat nous écrit a sujet de la situation dans l'ar chipel :

« Il y a actuellement au moin cent prisonniers politiques. Sep personnes ont été tuées à Had (Anjouan) et huit à M'ben (Grande-Comore) fin avril 197 au cours d'expropriations forcées. »

Il dénonce ensuite « la délation les tortures, les emprisonnements arbitraires, la suppression totale de la fonction publique sans indemnité », *le fait que* « l'on forc des élus à entériner une Constitution sous la menace ». « Il y a, *ajoute-t-il,* quatre-vingts Tanzaniens qui encadrent l'armée, une dizaine de Guinéens et sept ou huit Européens (Belges et Français). On veut fédérer les Comore à la Tanzanie (Tanzacom) et on prépare une attaque suicide à Mayotte pour « remuer l'opinio mondiale » (paroles de Salim Hinidi, ministre de l'intérieu prononcées à Zanzibar). Depuis l 29 avril, il est interdit aux Comoriens de sortir des Comores d'écrire ou de recevoir des lettre. C'est ce qu'on appelle là-bas l « période noire ou cambodgisation ». Ce petit peuple est fatigu Mayotte apparaît comme un bouée de sauvetage et on y fu en pirogue (*cf.* le frère d'Ahme Abdallah, qui a gagné la Réunion via Mayotte). »





Un bon père de famille, c'est sportif.

Le break 245 est donc une voiture de sport. Il peut contenir tout l'équipement sportif d'une grande famille. Plus un gros chien. Plus un meuble acheté sur la route (sa forme arrière augmente considérablement sa "logeabilité"). Le break 245 vous amène là où vous souhaitez faire du sport. Quand un matin on décide de partir au bord de l'océan, il vous y amène vite. Confortablement. Silencieusement.

Un bon père de famille, c'est souriant.

Le break 245 apporte une très grande tranquillité d'esprit. Tout a été conçu en fonction de la sécurité. Le break 245 possède un couple à bas régime et une tenue de route qui donne une étonnante sécurité active. Il a un double circuit de freinage en triangle, trois arceaux de sécurité, des barres de protection dans les portières.

Le break 245 est une voiture pour ceux qui aiment le sport, les vieux meubles, les grandes familles. C'est plusieurs Volvo dans une Volvo.

Prix de la 245 L: 43.560 F. au 1er janvier 1977.

Pour recevoir une documentation sur la 245 DL st sur la conception Volvo de la sécurité, envoyez ce coupon-réponse à Volvo Automobiles, BP 45, 78130 Les Mureaux.

Nom ....

Adresse ....

....

....

VOLVO

M9

Consommation à 90 km/h : 8,6 l, à 120 km/h : 11,8 l, parcours urbain : 13,4 l. Frais de transport et de mise à la route : 780 F. Crédit CGI, bail avec option achat CGI.

PUBLICATION JUDICIAIRE

EXTRAIT D'UN JUGEMENT RENDU LE 3 JUIN 1976 PAR LA 17e CHAMBRE DU TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE PARIS

Entre l'ASSOCIATION DES CENTRES SANITAIRES ET EDUCATIFS POUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE « LES FOYERS » dont le siège est à PEYNIER (13), représentée par son président, le Chanoine BARTHELEMY, et 1) M. Gérard PRIER ; 2) la FEDERATION DES SERVICES DE SANTE ET DES SERVICES SOCIAUX, 26, rue de Montholon à PARIS (9e).

... « Attendu que les poursuites sont motivées par la publication d'un article non signé intitulé : « A L'INSTITUT PARMENTIER : CHASSE AUX SORCIERES »... que les passages nos 2, 3, 4 et 5 où il est affirmé qu'une part des charges de structure de l'Institut est « soutirée » par l'Association et qu'ainsi l'argent de l'Etat et des contribuables sert à financer une congrégation religieuse par l'intermédiaire des subventions accordées aux Ecoles d'Educateurs, portent gravement atteinte à l'honneur et à la considération de l'Institut PARMENTIER et du Chanoine BARTHELEMY qui sont ainsi accusés de détourner des fonds publics « pour alimenter » d'autres activités qui n'ont rien à voir avec l'Institut ; que ces allégations diffamatoires sont d'autant plus sérieuses que le lecteur non averti peut comprendre, au vu de ces passages, qu'il ne s'agit pas seulement de transferts de certains postes budgétaires sur d'autres, mais de véritables détournements de fonds mettant en cause la probité des dirigeants de l'Institut PARMENTIER... »

PAR CES MOTIFS :

Déclare PRIER coupable du délit de diffamation publique envers particulier...

Condamne PRIER à la peine de 1.000 F d'amende et à payer au Sieur BARTHELEMY, à titre de dommages et intérêts, la somme de 2.000 F...

Pour extrait,
Me Gérard DRUBIGNY, avocat.

SOCIÉTÉ

IL NE FAUT PAS ASSIMILER LES GRANDS DROGUÉS ET LES USAGERS OCCASIONNELS, estime Mme Simone Veil

Dans un article de la publication *Résistance nouvelle*, dont le directeur est M. Raymond Triboulet, Mme Simone Veil, ministre de la santé, évoque l'ensemble des difficultés soulevées par la toxicomanie en France. Mme Veil met en garde l'opinion publique contre une assimilation hâtive « *des grands drogués sous la dépendance de drogues dures et des usagers occasionnels de certaines drogues dites « douces »*. Elle dénonce ensuite le caractère illusoire d'une action qui ne porterait que sur la répression du trafic et qui ne tiendrait pas compte de ce fait : « *La toxicomanie est avant tout la rencontre d'un individu avec la drogue.* » Pour le ministre, la prévention doit donc s'organiser autour de deux thèmes : d'une part, l'individu lui-même ; d'autre part, son cheminement vers la drogue.

Pour protéger l'individu, Mme Veil ne voit d'autre solution que dans une amélioration de notre type de développement économique et social « *afin d'humaniser la vie quotidienne, faciliter l'épanouissement de la vie familiale et retrouver une unité de valeurs entre les générations* ». L'information, qui, trop souvent, dresse un tableau d'un « phénomène monstrueux », peut avoir efficacement dans ce sens, si toutefois elle est amenée à une plus grande responsabilité.

Pour arrêter le cheminement de l'adolescent vers la drogue Mme Veil propose de développer les clubs et les équipes de prévention au contact de la jeunesse et de créer des structures d'accueil légères.

Pour conclure, le ministre définit le champ d'action et les limites des pouvoirs publics, qui devront « *former les travailleurs spécialisés et les informer de l'évolution de la toxicomanie* ». Ils devront surtout « *arbitrer les conflits qui opposent souvent ces travailleurs à l'opinion publique* ».

★ *Résistance nouvelle*, 67, rue du Bac, 75007 Paris.

Dimanche 5 juin

UNE QUÊTE POUR LES FAMILLES EN DIFFICULTÉ

A l'occasion de la Fête des mères (dimanche 5 juin), une quête sera organisée sur la voie publique par le Comité national de l'enfance afin de recueillir des fonds pour ses œuvres sociales (colonies de vacances, crèches, centres de protection maternelle et infantile, prêts d'urgence aux familles en difficultés, etc.). Durant la semaine du 30 mai au 5 juin, des cartes postales (trois pour 2 francs) et une vignette seront vendues dans les écoles, dans les bureaux de poste, dans les mairies parisiennes et dans les préfectures.

★ Comité national de l'enfance, 51, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris. Tél. 359-44-41. C.C.P. Paris 23-31.

RELIGION

APRÈS AVOIR ÉTÉ REÇU PAR PAUL VI

Dans l'escalade de Mgr Lefebvre, il y a un danger de séparatisme

nous déclare le cardinal Marty

De notre correspondant

Rome. — Ce n'est pas pour parler de la révision du droit canon — but initial de son voyage à Rome — que le cardinal Marty a été reçu, mercredi 25 mai, en audience privée par le pape. « *S'il n'y avait pas eu Saint-Nicolas-du-Chardonnet je n'aurais même pas manifesté le désir de voir le Saint-Père* », nous a affirmé l'archevêque de Paris au cours d'une conversation à bâtons rompus.

« Depuis le début de l'occupation de l'église Saint-Nicolas, Rome ne vous a pas manifesté publiquement son soutien. Est-ce en raison du caractère local de cette affaire ?

— Je ne me suis jamais préoccupé de cette absence de déclaration publique, et je vous dirais franchement que je n'y avais même pas pensé... Depuis le début de l'affaire, j'ai été en relation continue avec Rome, et Rome m'a toujours approuvé. Au cours des quatre jours que je viens de passer ici, j'ai constaté que le Saint-Père et son entourage étaient entièrement d'accord avec moi. Je suis frappé de la confiance que Rome fait à l'Eglise de Paris, sans d'ailleurs jamais lui dicter des orientations. C'est vrai aujourd'hui comme ça l'était en mai 1968.

— Pourquoi n'autorise-t-on pas les prêtres qui le désirent à célébrer la messe selon l'ancien rituel ?

— Il y a cinq ou six ans, la question aurait pu être étudiée, mais on a fait de l'ancien rituel un drapeau, une « contre-messe » de Paul VI. Le Saint-Père ne peut donc changer d'attitude.

— Est-ce à dire que si les traditionalistes reconnaissaient l'autorité du pape et du Concile la question pourrait être étudiée à nouveau ?

— Il faudrait alors voir. Le rite de la messe n'est pas fixé une fois pour toutes. Mais, je le répète, pour le moment il ne peut en être question.

— La réponse de Mgr Ducaud-Bourget à votre lettre est plutôt nuancée, vous ne trouvez pas ?

— Nuancée ? Elle m'a paru plutôt ambiguë. Mais je n'en connais encore que des extraits qu'on m'a communiqués par téléphone. J'attends de l'avoir lue intégralement pour me prononcer.

— Cette affaire donne l'impression de pourrir lentement...

— Nous, Français, nous voudrions que les affaires soient réglées en vingt-quatre heures. Toutes les affaires se règlent... D'ailleurs, il faudra bien : on ne peut pas rester pie, de nouvelles ordinations. — et dans l'ambiguïté.

— Qu'allez-vous faire ?

— Je dois d'abord réunir mon clergé ce vendredi 27 mai, pour l'informer et prendre avec lui des décisions.

— Vous repartez donc de Rome avec des propositions ?

— Oui, avec des propositions que j'avais en arrivant... Je voudrais surtout trouver le moyen d'accueillir beaucoup de traditionalistes qui vont à Saint-Nicolas mais qui veulent être unis au pape, fidèles au concile et à l'Eglise. Nous devons être accueillants à tous les chrétiens, quels qu'ils soient. Je souhaite beaucoup que Mgr Lefebvre et M. Ducaud-Bourget retrouvent la paix dans l'unité et dans la fidélité à l'Eglise. Cette fidélité est un roc auquel, personnellement, je m'attache. L'Eglise est liée à l'Evangile, aux apôtres. Et le successeur des apôtres est la garantie de ma foi et de ma mission apostolique.

— L'occupation de Saint-Nicolas-du-Chardonnet peut-elle se résoudre indépendamment de l'affaire Lefebvre ?

— Depuis la venue de Mgr Lefebvre à Paris, dimanche dernier, les deux choses sont, en effet, très liées. Mgr Lefebvre a posé des actes nouveaux — en annonçant, par exemple, de nouvelles ordinations — et je dois en tenir compte. Cela ne facilite pas une solution à Saint-Nicolas.

— Y a-t-il un danger de schisme ?

— Dans l'escalade qui a l'air de se manifester du côté de Mgr Lefebvre, il y a un danger de séparatisme qui s'accroît. »

Propos recueillis par
ROBERT SOLE.

LES CURÉS DE PARIS EXAMINENT LE DOSSIER DE ST-NICOLAS-DU-CHARDONNET

Les curés de Paris se réunissent ce 27 mai autour du cardinal Marty pour étudier la situation créée par l'occupation prolongée de l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, ainsi que le contenu de la lettre de l'abbé Ducaud-Bourget remise lundi 23 mai à l'archevêque de Paris.

Dans cette lettre habile et plus nuancée qu'on n'aurait pu s'y attendre (*le Monde* du 26 mai), l'abbé Ducaud-Bourget donne un renseignement inédit sur les pourparlers relatifs à l'église Marie-Médiatrice.

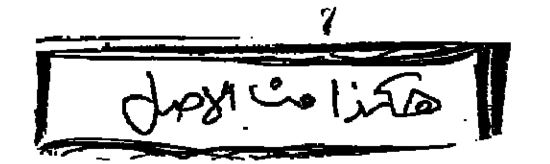
« *Vous m'avez proposé*, écrit-il, *pour trois mois Marie-Médiatrice. Sur mon refus nuancé, mon avocat a proposé au vôtre la cession du bail emphytéotique (1) sur Marie-Médiatrice et votre avoué a accepté.* »

Il reviendra au cardinal Marty de s'expliquer sur son revirement — ou ce que l'abbé Ducaud-Bourget considère comme tel, — l'essentiel du motif qui a conduit l'abbé Ducaud-Bourget à refuser cette église étant donnée la durée de la cession primitivement limitée à trois mois.

A l'heure actuelle, cette affaire est dans une impasse totale et ce n'est pas sans appréhension justifiée que le clergé et les fidèles de l'église Saint-Nicolas, toujours dépossédés, envisagent l'avenir. La Ville de Paris et le ministère de l'intérieur semblent avoir renoncé à chercher une autre église pour les traditionalistes. — H. F.

(1) N.D.L.R. — Bail à longue durée allant de dix-huit à quatre-vingt-dix-neuf ans.

● *Le trente-deuxième conseil national de la Jeunesse indépendante chrétienne* vient de se réunir à Lyon en présence de soixante délégués. On y a notamment traité du poids des structures, des inconvénients de la parcellisation des tâches et de la nécessité d'humaniser les rapports entre les personnes. La JIC lance une enquête sur le chômage des jeunes.



RELIGION

POINT DE VUE

Chrétiens pour le socialisme

par
JACQUES CHATAGNER (*)

SOLLICITES de tous côtés, les *chrétiens — c'est maintenant* une évidence — se retrouvent les uns à droite, les autres à gauche. Le grand débat qui « *coupe la France en deux* », divise les chrétiens presque autant que les autres. C'est dire que la lutte des classes passe à *l'intérieur de l'Eglise, ou plutôt des* Eglises car le même clivage est à l'œuvre au sein du protestantisme. Que l'on s'en *réjouisse* ou que l'on s'en plaigne, c'est un fait bien établi. Fait politique majeur à la lumière *duquel il est temps de réexaminer, pour mieux les apprécier, les prises* de position récentes, les discours philosophiques et théologiques *qui* fleurissent en cette période de campagne électorale ininterrompue.

*
* *

Si l'on en croit Pierre Marthelot, une menace nouvelle pointe à l'horizon : que les chrétiens pour le socialisme « *aliènent leur liberté vis-à-vis de la nouvelle idéologie* » (1) et, ainsi, ne puissent plus porter la Bonne Nouvelle. Le christianisme, longtemps prisonnier *de la* droite politique, serait menacé de s'aliéner à gauche. La liberté du chrétien supposerait-elle donc un choix politique centriste, « *en dehors de ces extrêmes* » ? Ni capitalisme ni socialisme : la thèse a permis depuis belle lurette aux chrétiens de se laver les mains à bon compte et de se croire hors du champ des luttes qui décident de l'avenir des sociétés et donc de l'homme. Oui, aujourd'hui comme hier d'ailleurs, il faut choisir entre la droite et la gauche : les chrétiens s'en sont rendu compte certain dimanche de mars.

Reste l'accusation qui mérite un examen plus attentif : le mouvement des chrétiens pour le socialisme (C. P. S.) serait-il l'amorce d'un « *M.R.P. cette fois socialiste ?* » L'objection a le mérite de faire appel à un vieux et sain réflexe parmi les chrétiens les plus ouverts : on a trop dénoncé les tentatives visant à cantonner le christianisme dans un parti politique (de la démocratie chrétienne à la droite vichyste) pour ne pas se cabrer devant la menace d'un cléricalisme de gauche. *Mais quels signes, quels symptômes,* quelles déclarations peuvent étayer une pareille hypothèse ? Les chrétiens pour le socialisme ont toujours été très clairs à ce sujet :

« C.P.S. ne doit être :

— » *Ni un parti politique de chrétiens : il ne peut être question de constituer un parti de chrétiens de gauche. C.P.S. n'aura ni programme ni stratégie de construction du socialisme ;*

— » *Ni un appendice d'un quelconque parti de gauche C.P.S. doit avoir son autonomie d'action et de critique, y compris vis-à-vis d'un éventuel gouvernement de gauche (2).* »

Qui ne voit qu'en France la vieille tradition laïque a trop imprégné les esprits pour écarter définitivement un tel danger : que cette tradition laïque explique d'ailleurs, en d'autres temps, l'échec des tentatives pour constituer, à l'instar des pays voisins, un parti démocrate-chrétien ?

Quel est donc l'objectif du mouvement des chrétiens pour le socialisme ? Faire l'analyse politique des Eglises comme soutien à l'idéologie bourgeoise dominante, démystifier les réticences d'ordre religieux à l'engagement des chrétiens dans le combat pour le socialisme. C'est dire que les C.P.S. ne sauraient se limiter à la tâche, si essentielle soit-elle, de gagner des voix à la gauche pour les prochaines échéances électorales (3). Quant à ceux qui s'interrogeraient *sur la foi de ces chrétiens,* je dirai que tous sont soucieux de faire émerger un nouveau visage du christianisme.

Enfin, n'accordons pas un poids doctrinal démesuré aux déclarations *qui, tout en prétendant se situer* au-dessus de la mêlée politique, ne cessent de mettre en garde les chrétiens contre le socialisme et le marxisme. Vingt siècles d'histoire prouvent abondamment que les institutions ecclésiales ont toujours com*battu les mouvements d'émancipa*tion populaire. S'agirait-il, aujourd'hui, de freiner le glissement vers le socialisme d'un nombre de plus en plus grand de chrétiens ? Beaucoup sont engagés aux partis socialiste, communiste, et dans les groupes d'extrême gauche. Minoritaires, certes, au regard des masses influencées à des titres divers par les Eglises, ils comptent parmi les chrétiens les plus dynamiques. Et c'est bien là ce qui inquiète certains.

(*) Directeur de la *Lettre*.

(1) « Les chrétiens et le socialisme », « Libre opinion » publiée dans *le Monde* du 2 mars 1977.

(2) Plate-forme des chrétiens pour le socialisme publiée dans la *Lettre*, nº 218 (« La gauche, les chrétiens et le socialisme »). On peut se procurer ce texte à la *Lettre*, 68, rue de Babylone, 75007 Paris.

(3) En ce sens, les buts du mouvements C.P.S. dépassent, sans doute, les objectifs à court terme de certains partis de gauche pour qui appel aux chrétiens vise, d'abord, à trouver l'appoint de voix nécessaires à la victoire électorale.

Du 28 au 30 mai

UNE DIZAINE DE MILLIERS DE CHARISMATIQUES SE RASSEMBLERONT A LYON

Une dizaine de milliers de chrétiens charismatiques français sont attendus à Lyon pour le rassemblement national de la Pentcôte, du samedi 28 à 14 heures au lundi 30 à 16 heures.

Le thème sera « Pentecôte pour l'unité ». Un certain nombre de protestants seront présents. Le travail se développera à partir de l'expérience communautaire vécue déjà dans une trentaine de villes. Le cardinal Renard, archevêque de Lyon, présidera l'Eucharistie de dimanche.

Les ateliers porteront sur l'évangélisation, la guérison intérieure, le discernement, la prophétie, la vie professionnelle et syndicale et l'expérience communautaire.

Des conférences seront données notamment par Jean Vanier, de l'Arche et le frère Schütz, de Taizé.

★ *Renseignements et inscriptions : Paris*, Maison de l'Emmanuel, 31, rue de l'Abbé-Grégoire, 75006 Paris, tél. 633-22-90. — *Lyon* : palais des sports Gerland, 350, avenue Jean-Jaurès, 69007 Lyon, à partir du samedi 28 mai, à 14 heures.

L'élection du patriarche de l'Église roumaine

LE MÉTROPOLITE JUSTIN POURRAIT ÊTRE RECONDUIT

L'Assemblée nationale ecclésiastique roumaine doit se réunir pour élire le nouveau patriarche dans les trois mois après la mort du précédent, c'est-à-dire avant le 28 juin. Elle comprend tous les évêques de l'Eglise roumaine et de nombreux délégués du clergé et des laïcs, ceux-ci constituant la majorité. Le vote a lieu au scrutin secret, mais il est précédé de négociations où, de toute évidence, l'Etat a son mot à dire.

On pense que le métropolite de Moldavie Justin a les plus grandes chances d'être élu. D'abord professeur laïc de théologie, ce prélat gravit très rapidement les échelons de la hiérarchie, devenant archevêque et métropolite de Jassy (Moldavie) en 1947. Personnage d'une grande prestance physique, très connu dans les milieux œcuméniques, il ne cache pas ses sympathies pour le régime communiste, avec lequel il a établi des rapports très étroits, notamment lors de l'étouffement partiel de la vie monastique en 1958.

Parmi les autres candidats possibles figurent le métropolite du Banat Nicolas, dont l'activité pastorale est remarquable, et le vicaire patriarcal Antoine Ploiesteanul, qui, aux côtés du patriarche Justinien, a animé ces dernières années le renouveau de l'Eglise roumaine.

● *Mgr Karekin Sarkissian* a été élu le 22 mai catholicos, c'est-à-dire patriarche de l'Eglise apostolique arménienne *qui compte* un million d'Arméniens dispersés dans le monde, dont deux cent cinquante mille au Liban. Khoren Ier, quarante-troisième patriarche, a démissionné pour des raisons de santé, mais il demeurera le chef en titre de l'Eglise jusqu'à sa mort. Karekin XI occupera le poste de « *coadjuteur* » bien que, en pratique, il assumera la présidence. Quelque cent quatre-vingts prélats et laïcs de sept pays ont élus Mgr Sarkissian. « *Pour nous, le catholicos est un roi,* a déclaré Mesrob Ashjian, qui dirige le monastère de Tabriz en Iran. *Depuis que nous avons perdu notre royaume en Cilicie au quatorzième siècle, le patriarche est considéré le chef de la nation arménienne.* »

DÉFENSE

DANS L'ARMÉE DE L'AIR FRANÇAISE

Les engagés de moins de dix-huit ans pourront demander la résiliation de leur contrat à leur majorité

Depuis quelques semaines, les engagés de moins de dix-huit ans dans l'armée de l'air française, acceptés avec l'autorisation de leurs parents ou de leurs tuteurs légaux, peuvent demander à reconsidérer leur engagement dès qu'ils atteignent l'âge de leur majorité. Dans une lettre récente à la direction du personnel militaire, le chef d'état-major de l'armée de l'air indique que les demandes de résiliation de contrat déposées à dix-huit ans par un jeune engagé seront désormais examinées avec un préjugé favorable.

Cette décision du général Maurice Saint-Cricq, qui n'a pas été imité par ses homologues de l'armée de terre et de la marine nationale, met fin à une série de difficultés survenues du fait que de jeunes engagés ont estimé, à l'âge de leur majorité, qu'ils n'étaient plus liés à l'armée de l'air par le contrat précédent signé, en leur nom, par leurs parents ou leurs tuteurs, du temps où ils étaient mineurs.

Plusieurs jeunes engagés dans des écoles militaires qui accueillent notamment des élèves entre quinze et seize ans étaient dans ce cas, et d'autres continueront de l'être si les dispositions libérales prises par l'armée de l'air ne sont pas généralisées. Des désertions ont, du reste, été enregistrées en plusieurs circonstances, et des jeunes engagés qui se jugeaient victimes de contrats abusifs ont été jusqu'à entreprendre une « campagne » nationale d'information auprès de futurs candidats pour les dissuader de signer de tels contrats.

A la vérité, l'armée de l'air française a pu prendre cette mesure parce qu'elle est privilégiée, à l'heure actuelle, sur le plan de son recrutement de volontaires. Le courant des engagements y est plus soutenu qu'ailleurs.

Mieux sélectionner

Les demandes de départ, de sous-officiers notamment, ont diminué avec la conjoncture économique et après la publication des nouveaux statuts des cadres de carrière. Les départs sont passés de 4 000 environ en 1973 à moins de 1 700 en 1976. En revanche, les écoles ont continué de former le personnel de métier à un rythme élevé, de 2 710 élèves sous-officiers en 1973 à 3 400 l'année dernière. Le même phénomène est observé à l'école de l'air (officiers) de Salon-de-Provence, où le nombre de candidatures reste soutenu (960 dossiers de candidature en 1977 contre 660 candidats présentés en 1976 pour 131 admis), et dans les carrières accessibles aux personnels féminins.

Cette situation a contraint l'armée de l'air à réduire ou à suspendre les admissions, à instaurer un centre unique et informatisé des engagements à Nîmes, et à diminuer le nombre des élèves dans les différentes écoles, à un moment où les jeunes engagés se pressent pour y entrer, en raison, principalement, de la crise de l'emploi. La récente décision du général Saint-Cricq à propos des engagés qui atteignent l'âge de leur majorité participe de cette politique du personnel qui vise à mieux sélectionner les candidats pour limiter le nombre des sous-officiers dans l'armée de l'air et réduire le coût de leur formation.

D'où également la décision, en avril dernier, du chef d'état-major de l'armée de l'air de faire occuper par des spécialistes, d'un niveau d'instruction moins élevé, des postes actuellement tenus par des sous-officiers.

Ainsi a été créé un corps d'engagés spécialistes dans l'armée de l'air française, qui sont des hommes du rang d'active destinés à accomplir des tâches simples à caractère répétitif dans des spécialités, par exemple de mécaniciens, d'électroniciens, de maîtres-chiens, d'opérateurs-fil, de commis aux vivres, de cuisiniers ou de spécialistes armements et sécurité. Ces spécialistes, dans le personnel non navigant, s'engagent pour trois à cinq ans et peuvent, à l'issue de leur premier contrat, tenter une carrière de sous-officier à certaines conditions ou se reclasser dans le civil après un stage de formation professionnelle pour adultes.

● *M. Michel Rocard*, membre du secrétariat du P.S., a déclaré jeudi 26 mai à Nevers : « *Un gouvernement de gauche responsable ne peut faire le choix d'un désarmement unilatéral. Il faut tenir compte, d'une part, de l'accroissement substantiel du potentiel militaire soviétique et, d'autre part, de l'extrême faiblesse de nos propres forces conventionnelles.* »

M. Michel Rocard a déclaré, d'autre part qu'il fallait « *se résoudre à accepter le programme nucléaire* (à usage civil) *dans la mesure où toutes les conditions de sécurité seront prises, car le pétrole est encore plus polluant* ».

LE TOGO ACHÈTE A LA FRANCE CINQ AVIONS ALPHA-JET

Le Togo vient d'acheter cinq exemplaires du biréacteur Alpha-Jet d'entraînement et d'appui tactique, conçu en coopération par la France et la République fédérale d'Allemagne. Le Togo a choisi d'acquérir la version française destinée à l'entraînement, qui lui sera livrée dans dix-huit à vingt-quatre mois, selon les constructeurs.

Equipé de deux réacteurs de la SNECMA, produits en collaboration avec la société privée Turboméca, l'Alpha-Jet est capable d'atteindre la vitesse de 800 kilomètres à l'heure. Seule, la République fédérale d'Allemagne a construit une version armée destinée à l'appui léger. La France et l'Allemagne fédérale ont commandé, chacune, deux cents exemplaires, et la Belgique trente-trois. Plusieurs pays étrangers, parmi lesquels le Maroc, sont en discussions pour un achat éventuel.

L'Alpha-Jet, conçu par Dassault-Bréguet et par Dornier, était en concurrence avec des avions brésiliens et italiens.

MÉDECINE

UNE JOURNÉE DE DERMATOLOGIE A MARSEILLE

Les virus sont présents dans la majorité des affections cutanées

De notre correspondant

Marseille. — La Journée de dermatologie organisée par la filiale marseillaise de la Société française de dermatologie et syphiligraphie que préside le professeur Beurey, de Nancy, s'est déroulée dernièrement à Marseille dans le service que dirige le professeur agrégé Jacqueline Sayag, à l'hôpital de Sainte-Marguerite, en présence de cliniciens venus de France et des pays étrangers francophones, de chercheurs du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.), de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (I.N.S.E.R.M.) et de l'Institut Pasteur.

Le thème choisi, « Virus et peau », a permis la tenue de plusieurs « tables rondes » portant sur la microscopie électronique des virus dont le professeur Pierre Agache (Besançon) a dit tout l'intérêt, les manifestations cliniques des affections virales cutanées, les virus de papillomes viraux humains responsables de diverses formes de verrues et le traitement de l'herpès. Surtout, ce thème a permis de mettre en évidence l'importance de l'étude des virus, « *présents dans la majorité des affections cutanées* », explique le professeur Sayag. « *En dermatologie, les virus représentent à l'heure actuelle non seulement un objectif de travail, mais un véritable instrument de recherche. On se sert d'eux notamment pour comprendre ce qui se passe dans une peau à l'état normal... quand ils ne sont pas là.* »

Dans le domaine de la recherche clinique, les objectifs sont multiples. Notamment les relations entre la présence de virus et les maladies du collagène, toujours débattues et non encore élucidées, mais surtout les rapports virus-cancer soulevés depuis de nombreuses années. Si ces rapports sont aujourd'hui démontrés pour le lymphome de Burkitt, s'ils sont probables dans le carcinome lympho-épithélial du nasopharynx, ils sont encore à l'étude dans le cancer de l'utérus.

Il n'est pas jusqu'à la verrue que l'on croit à tort banale, et relevant plus du remède de bonne femme que de la recherche fondamentale, qui n'ait mobilisé l'attention du docteur Orth, maître de recherches au C.N.R.S., qui, avec une équipe de Villejuif (docteurs Favre, Breiburd et Croissant), a pu croire à l'action d'enzymes bactériennes, identifiant déjà deux virus différents dans les verrues, et ne désespère pas d'en isoler d'autres.

Le deuxième volet de cette journée d'études était consacré à l'herpès, dont le professeur Puissant (Paris) a souligné le caractère particulier récidivant et les difficultés à mettre au point un traitement satisfaisant. Cela est d'autant plus vrai que le vaccin français anti-herpétique vient d'être retiré du commerce depuis qu'on a pu penser que ce virus inactivé était susceptible — sous l'action des rayons ultraviolets — d'acquérir un pouvoir transformant favorisant l'apparition de tumeurs.

Enfin, d'autres viroses moins fréquentes ont fait l'objet de plusieurs communications. Ainsi l'orf et le nodule des trayeurs (très voisines) ont été étudiées par le professeur Dupré (Toulouse). Ce sont des maladies virales professionnelles des agriculteurs contractées au contact des bovins et des ovins, mais que la mode du « retour à la terre » dominical a fait apparaître chez certains citadins.

JEAN CONTRUCCI.

● *Le nombre d'étudiants qui seront admis en deuxième année de médecine en octobre 1977* a été fixé à 8 864 par les départements ministériels concernés et les représentants des universités, d'après une déclaration faite par Mme Simone Veil, le jeudi 26 mai, devant la commission de santé du VIIe Plan. Les effectifs de deuxième année seront donc, redoublants compris, d'environ 10 000 étudiants pour l'année scolaire 1977-1978 : la commission souhaitait que ne soit pas dépassé le chiffre de 9 000.

● *Cent cinquante cas environ d'hépatite virale* ont été décelés depuis quelques jours à Guéret et à Sainte-Feyre (Creuse), notamment chez les enfants. Parmi les mesures prises, ont peut citer la fermeture de la piscine de Guéret, un renforcement des contrôles de l'eau, et dans les cantines d'enfants la suppression des crudités et l'usage de l'eau minérale.

● *M. Serge Dukka*, un des gagnants du Loto, doit remettre ce vendredi 27 mai un chèque de 100 000 F au président de l'Association pour la recherche sur le cancer à Villejuif.

ÉDUCATION

AU SALON DE LA PORTE MAILLOT

Désenchantement dans la formation permanente

Le troisième Salon de la formation permanente, Expo-Formation 77, a fermé ses portes ce vendredi 27 mai, au Palais des congrès, porte Maillot, à Paris. Près de quatre-vingt-dix exposants ont présenté leurs programmes et leur matériel de formation dans un climat caractérisé par le désenchantement.

Un Salon, c'est d'abord un marché. Depuis la dactylographie en laboratoire jusqu'au droit social par l'audiovisuel, en passant par le stage de mathématiques appliquées à la gestion et les jeux pédagogiques, si vous êtes formateur dans une entreprise (ou bénévole), vous achèterez pour revendre. Expo-formation est la rencontre provoquée entre ceux qui forment et ceux qui ont (ou à qui prend envie d'être formés.

Mais qui a envie d'être formé ? En 1977, la question n'est plus de saison. Il faut plutôt se demander : qui a *besoin* d'être formé ? Les exposants l'ont observé : les visiteurs particuliers sont de plus en plus des demandeurs d'emploi. Ils savent vaguement qu'ils ont droit à quelque chose, et ils viennent aux nouvelles. Les responsables de la formation permanente à l'université Orsay-Paris-Sud confirment : « *Jusqu'à fin juin 1976, nos clients étaient souvent des personnels envoyés par les entreprises. Depuis un an, ce sont des chômeurs.* » La formation permanente en tant que telle ne fait plus recette. Un organisateur du Salon constate, quelque peu désenchanté : « *Actuellement, les entreprises, avant tout, s'attachent à tourner, à survivre. Pour les P.M.E., le principe de la formation est moins que jamais acquis. Même pour le gouvernement, la formation permanente n'est plus une priorité.* » Si, à côté des organismes privés, les pouvoirs publics étaient présents au Salon (centre I.N.F.F.O., Agence pour le développement de l'éducation permanente, ONISEP, etc.), le nombre total des exposants a baissé de moitié par rapport à l'an dernier. Pendant les deux premiers jours il n'y a eu que deux mille six cents visiteurs.

Un point d'interrogation

Pourtant, les six débats qui ont eu lieu pendant le salon ont été très suivis, comme celui qui était consacré à « *la contribution de la formation à l'amélioration des conditions de travail* », autour de M. Lionel Stoléru. Le secrétaire d'Etat à la condition des travailleurs manuels y a rappelé que le refus opposé par les jeunes aux tâches répétitives et anonymes, oblige les cadres à devenir des animateurs et à faire preuve d'imagination pour améliorer les conditions de travail. Mais surtout, dans l'entreprise, l'évolution doit commencer dès aujourd'hui, même si le dispositif mis en place grâce au Fonds et à l'Agence national pour l'amélioration des conditions de travail (FACT et ANACT), « *ne portera ses fruits que dans dix ans* ». On s'est demandé comment amener les O.S. à « *exprimer leurs souhaits* ». Ils n'étaient pas là pour répondre.

« *Comment faire pénétrer le nouveau produit de formation dans les entreprises de demain ?* », s'est demandé, enfin, M. Lionel Stoléru. Une question, elle aussi, sans réponse. L'affiche d'Expo-formation représentait un col cravaté d'où s'élève, en place de la tête, la longue et généreuse échelle de la promotion... Peut-être, cette année, aurait-elle dû avoir la forme d'un point d'interrogation.

CHARLES VIAL.

La journée d'information sur le travail manuel

DES INVITÉS CHOISIS

Une journée d'information sur le travail manuel à l'école aura lieu au Centre international de la porte Maillot, à Paris, le 1er juin, avec la participation de MM. René Haby, ministre de l'éducation, et Lionel Stoléru secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail. Quatre mille personnes sont attendues.

L'entrée de cette manifestation — consacrée essentiellement à la présentation d'un aspect de la réforme Haby — n'est possible que sur invitation. Outre des personnalités et les représentants d'organisations diverses, des enseignants de la région parisienne sont conviés.

Pour les choisir, l'inspecteur d'académie du Val-d'Oise a proposé aux chefs d'établissement le critère suivant :

« *Il vous appartient de choisir avec tout le discernement nécessaire, dans votre établissement deux ou trois personnes (...) qu'une telle manifestation intéresserait et qui pourraient vous accompagner, ou, le cas échéant, vous représenter, sans que leur présence soit susceptible de troubler le déroulement normal de la manifestation, même si leur point de vue sur les questions traitées et sur ces questions seules, différait du point de vue officiel.* »

LES INSTRUCTIONS SUR L'ÉDUCATION PHYSIQUE A L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE SONT PUBLIÉES

L'éducation physique et sportive à l'école élémentaire fa[it] l'objet d'une instruction publiée au Bulletin officiel du ministère de l'éducation du 19 ma[i].

Le texte affirme le « *rôle irremplaçable* » des activités physiques dans le développement de l'enfant, notamment parce que « *l'activité mentale prend génétiquement sa source dans la motricité* ». Compte tenu de la nécessai[re] « *convergence* » entre toutes les disciplines, l'éducation physique doit être enseignée une un « *maître polyvalent* » qui peut travailler seul ou en équipe.

Le texte propose une liste d'activités et de jeux et précise quel doit être la démarche pédagogique. « *Les activités motrices revêtent chez l'enfant une forme spontanée toujours globale, que l'on doit respecter et favoriser* ». C'est pourquoi le maître doit partir de l'« *observation* » des enfants, pour évoluer vers des formes « *de plus en plus élaborées et codifiées* » de l'activité motrice.

Les séances d'éducation physique que peuvent être conçues de trois façons : des séances longues de 1 h. 30 à 3 heures, le plus souvent hors de l'école (gymnase, piscine, terrain de jeu, bord de mer...), des séances de 45 minutes à 1 h. « *hors de la classe mais à proximité de celle-ci* » ; des séances de 15 à 30 minutes, pouvant être organisées en classe. Rappelons qu'à la prochaine rentrée les élèves du cycle préparatoire (première année de l'école élémentaire)), disposeront chaque semaine de cinq heures d'éducation physique au lieu de six heures auparavant.

● *Le conseil général de l'Essonne et l'université d'Orsay.* Au cours de sa première réunion ordinaire pour 1977, le conseil général de l'Essonne a adopté jeudi 26 mai, à l'unanimité une motion sur les difficultés de l'université de Paris-Sud (Orsay). Après avoir entendu une communication de M. Jean-Pierre Kahane, président de l'université, les conseillers généraux, membres en majorité des partis de gauche, ont demandé que « *soient pris les mesures que requièrent la sauvegarde et la pleine utilisation du patrimoine universitaire qu'il soit mis fin à la dégradation des moyens de l'université* ».

● *M. René Haby*, ministre de l'éducation, est au Sénégal jusqu'au 30 mai sur l'invitation du ministre de l'éducation nationale du Sénégal. Le ministre français rencontrera notamment M. Léopold Senghor, président de la République.

UN SPÉCIALISTE DES TERMITES RÉPOND DU MEURTRE DE SA FEMME

Germaine, Nelly, Louise et les autres

De notre envoyée spéciale

Rennes. — Il arrive parfois que la justice prenne des gants. Des gants qui font rarement partie de l'uniforme — robes rouges, hermine et décorations — qu'elle se donne en cour d'assises.

M. Gaston Richard, cinquante-sept ans, meurtrier de sa femme, a eu cette chance, devant la cour d'assises d'Ille-et-Vilaine, présidée par M. Cardineau, où il comparaît depuis le jeudi 26 mai. Il a eu droit aux égards dus à son rang : il était président d'une U.E.R. à l'université de Rennes, spécialiste d'éthologie, science des mœurs, auteur d'un ouvrage sur les comportements instinctifs. Un notable.

Ses diplômes, ses travaux le prouvent : il est doté d'une intelligence supérieure. A voir cette silhouette chétive dans son distingué costume anthracite rayé de blanc, à l'entendre parler des termites africains, des termites indigènes, on se dit qu'il doit pouvoir être brillant, lorsqu'il parle des termites. Mais l'expert psychologue l'a dit : il a une intelligence analytique, mais il s'arrête presque là. Il ne synthétise pas. Cela veut dire qu'il connaît beaucoup, mais qu'il ne comprend pas grand-chose. Surtout pas lui-même. Il se décrit avec l'imprécision d'un entomologiste qui découvre une espèce inconnue.

Le dernier soupir

Il a eu cinq femmes, dont trois légitimes. C'est pour le meurtre de l'avant-dernière qu'il est inculpé d'assassinat.

Après Louise, Germaine, Georgette, celle-là s'appelait Nelly. Ils avaient quatre filles. L'aînée — Viviane, elle a dix-sept ans — est anormale : infirme moteur cérébrale. Les autres ont quinze ans, treize ans et dix ans. Il ne les a pas vues depuis dix-huit mois, « *parce que la maison d'arrêt n'est pas un endroit pour les enfants* ».

Il a étranglé Nelly en lui faisant l'amour, le 19 août 1975, après des mois d'abstention : « *J'avais une sciatique. J'étais couché sur mon lit. J'ai accepté qu'elle me fasse un massage sur ma cuisse douloureuse. J'étais en pyjama, elle était habillée. Elle s'est allongée près de moi. Nous avons accompli l'acte sexuel. Au moment de l'orgasme, j'ai serré mes mains autour de son cou, et je n'ai absolument pas pu interrompre ce geste. J'ai dû aller jusqu'au bout de cette crispation. J'ai dans la mémoire son visage qui devenait bleu et le mouvement de son bras quand il est tombé. J'ai entendu un spasme, comme une rentrée d'air dans les poumons* — c'était, dira le médecin légiste, ce qu'on appelle le dernier soupir. *Je suis allé prendre dans l'appentis un fil électrique, et j'ai serré.*

» Les gestes se sont enchaînés sans que je les prépare. J'étais dans un état absolument incontrôlable. Il en était de même lorsque j'ai commencé à creuser un trou pour l'enterrer. Au début, j'ai pensé que la tâche matérielle me dépassait. Il m'est revenu l'idée des momies péruviennes que nous avions vues ensemble, et qui étaient en position fœtale. J'ai fait un trou carré.

— *Et votre sciatique ?* » s'est inquiété le président, après un coup d'œil sur les pièces à conviction, une pelle, un rateau et une bêche...

Depuis trois ans, M. Richard avait une maîtresse. Il l'avait connue en 1972, au hasard de deux congrès qui se croisaient à Bali.

« *Je l'ai rencontrée un matin alors que nous venions de nous baigner, et son regard m'a frappé. Le lendemain soir, dans l'ambiance un peu extraordinaire de ce pays tropical, j'ai eu envie de la séduire. Nous logions dans des bungalows sous les palmiers. Je marchais dans les allées. J'ai pensé à elle en passant devant sa maison. Elle est sortie. Je ne me suis pas maîtrisé. J'ai grimpé les marches qui me séparaient d'elle. Je lui ai fait comprendre mon impulsion, mon désir. Elle a essayé de me calmer. Elle m'a dit que je n'étais pas dans mon état normal.*

— *Cela s'appelle une tentative de viol*, a fait remarquer le président.

— *Et puis, elle m'a fait entrer dans sa chambre. Nous avons passé la nuit ensemble. J'ai gardé de ces premières heures un souvenir inoubliable. Après, je l'ai retrouvée dans l'avion entre Bali et Sydney. J'ai découvert quelque chose d'extraordinaire : je pouvais communiquer avec quelqu'un, lui raconter ma vie et mes espoirs de vie.*

C'était le cinquième coup de foudre de Gaston Richard, le cinquième éclair illuminant une cervelle hypertrophiée et un cœur trop petit pour elle.

Toujours le même scénario. Il rencontrait la collaboratrice de génie, moins brillante que lui, avec laquelle il s'entendait sur le plan intellectuel, sur le plan sexuel, mais qui cédait peu à peu la place à l'épouse de province qu'il lui demandait aussi d'être. Il lui fallait éblouir et être ébloui. Il lui fallait des sensations fortes pour croire un peu à lui-même. Il lui fallait sans cesse se prouver qu'il existait. « *Il recherchait chez ses partenaires le moyen d'exercer sa toute puissance à lui* », a dit l'expert-psychologue.

— *C'est ce qu'on appelle un phallocrate*, a constaté le président.

Les psychiatres ont eu pour Gaston Richard une générosité qu'ils n'ont pas avec tout le monde : ils en ont *tracé un portrait qui sautait allègrement par-dessus l'article 64 du code pénal. L'accusé n'était pas dément, mais...*

On a expliqué que Gaston Richard n'avait jamais pu admettre d'avoir été conçu par ses parents avant le *mariage, à une époque où le plaisir* était loin d'être reconnu comme un droit. Il a pensé, inconsciemment bien sûr, que dans ce pur plaisir, un enfant n'avait pas sa place. Et qu'il fallait ou nier le plaisir ou se nier lui-même. Il a nié le plaisir. Il a transformé la notion de plaisir en notion de nécessité.

Pour se faire une personnalité, il *a travaillé, follement, difficilement*, un peu en marge. Son grand-père était un instituteur à la retraite. Cela lui a valu d'entrer à l'école primaire à huit ans seulement — la tête déjà bien pleine, mais sans avoir jamais rencontré un garçon de son âge. Il était terrorisé. Il s'est fait une façade de bûcheur. Il n'a pas eu beaucoup de chance. Il avait vingt ans en 1940. *Il a été mobilisé, puis il est parti* tout bêtement sur un chantier de jeunesse. Il a été collé deux fois à l'oral de l'école normale de Saint-Cloud.

De cassure en cassure, il s'est marié trois fois et a eu deux longues liaisons. Sa première femme, en 1943, était une camarade de cours, Louise, qui, elle, avait été reçue à l'école normale de Fontenay et qui a renoncé à son concours pour le suivre. Ils ont divorcé neuf ans plus tard. « *Je lui reprochais de n'avoir pas suivi la même voie que moi. Après notre licence, je m'étais engagé dans la recherche, et en 1950, j'étais docteur ès sciences. C'est ce qui m'a décroché d'elle.* »

Ils avaient deux enfants. Il était amoureux alors de Germaine. Pendant qu'il faisait sa thèse sur « *l'influence de la lumière sur le comportement des termites* » — les termites français, les rouges, qui s'attaquent aux ceps de vigne, — Germaine, elle, travaillait sur les termites africains. Ils ont vécu trois ans ensemble.

Puis Gaston Richard quitte Germaine pour épouser Georgette. Elle est chercheur en botanique au C.N.R.S. Il la fait rentrer au laboratoire d'éthologie, puis d'éco-éthologie qu'il a fondé à Rennes, où on a créé pour lui une chaîne de biologie animale.

Il est déçu par les capacités de travail de Georgette et séduit par celles de Nelly, qu'il épouse lorsqu'elle attend leur quatrième enfant, parce que son ex-femme a fait des difficultés pour divorcer. « *Tout d'abord, notre vie a été une vie heureuse, à vues communes. Après, j'ai commencé à avoir de sérieuses difficultés administratives. J'ai pris beaucoup de charges universitaires et je me suis éloigné de la vie familiale. Je faisais tout pour prouver à Nelly que je restais près d'elle, mais il y avait une cassure. Je n'ai jamais pu me dominer. J'ai toujours espéré quelque chose de plus.* »

La fuite en avant

En espérant plus, il a trouvé Micheline. Nelly connaissait cette liaison et tombait dans les pièges stupides qu'essaient de tendre les épouses amoureuses et malheureuses : *le courrier épié, les lettres* de menaces, les rencontres avec la maîtresse, les chantages sur les enfants, même le chantage au suicide. Pour elle, c'était un calvaire. Lui, hors de chez lui, pensait à autre chose. « *J'étais trois personnes juxtaposées, superposées, sans la moindre confusion entre elles : l'enseignant, le mari, l'amant.* » Les trois hommes qui se trouvaient en même temps dans Gaston Richard se fuyaient dans une ronde infernale. « *C'était la fuite en avant*, a dit encore l'expert psychologue. *Il n'y avait d'autre issue que le passage à l'acte.* »

De son voyage en Australie, via Bali — il avait rapporté en 1972 des bibelots, différents objets d'art et un boomerang. Au soir du 13 septembre 1972, il travaillait tard, comme d'habitude. Il a pris le boomerang et en a frappé sa femme, qui dormait dans son lit. « *J'étais moi-même ensommeillé ou endormi. Je me souviens m'être réveillé lorsque j'ai vu du sang. Elle portait à la tête une plaie que j'ai moi-même lavée, et à la gorge des traces de strangulation.* »

Gaston Richard a vu des médecins à cette occasion. On lui a fait quelques analyses, dont celle de son taux de cholestérol, pour que cela serve à quelque chose.

Trois ans plus tard, le 19 août 1975, il tuait vraiment Nelly, allait passer cinq jours tranquilles chez sa maîtresse, quelques semaines détendues avec ses filles, à côté du corps, demandait une recherche dans l'intérêt des familles, et avouait enfin à la police après de longues heures d'interrogatoire.

« *L'orgasme provoque une rupture des contrôles habituels*, a expliqué le docteur Yves Roumajon, *qui a facilité le passage à l'acte. Qui dit orgasme dit perte de conscience et perte de contrôle.* »

« *L'acte accompli pendant une perte de conscience est-il compatible avec une préméditation ?* » s'est enquis le défenseur de M. Richard, Mᵉ Henri Garnier.

Aimablement, le docteur Roumajon a répondu que non. Cela n'a pas fait plaisir à l'avocat général, *M. Antoine Fourcade, qui pendant* toute la première audience a brandi, sans grand succès, un dossier de trois cents lettres que Gaston Richard a écrites à Micheline et qu'on a saisies chez elle. Ces longues lettres, d'une écriture petite et envahissante, *fournissent au ministère public* de beaux indices de préméditation. Il est fort possible qu'il s'agisse simplement de messages d'un inconscient en pleine effervescence.

Dans l'une d'elles, six mois avant le meurtre, Gaston Richard raconte un rêve à sa maîtresse : « *La nuit dernière, j'ai rêvé que j'étranglais qui tu sais, que j'achevais l'étranglement avec une corde, que je faisais du corps entortillé un paquet informe que j'accrochais au mur.* »

FRANÇOISE BERGER.

A Paris

Trois jeunes gens sont trouvés porteurs d'armes ayant servi à plusieurs attentats mortels

L'arrestation récente de trois jeunes gens qui appartiendraient à *des « noyaux armés pour l'autonomie populaire »* semble avoir fait progresser les enquêtes ouvertes après les attentats commis contre deux diplomates en poste à Paris et celui dont a été victime M. Jean-Antoine Tramoni, ancien vigile de la régie Renault et meurtrier du militant maoïste René-Pierre Overney. C'est ce qui ressort d'informations fournies, jeudi 26 mai, par la direction de la police judiciaire.

Selon ces informations, en effet, trois personnes — MM. Michel Lapeyre, vingt-deux ans, fraiseur, en chômage, Frédéric Oriach, vingt-quatre ans, sans profession, et Jean-Paul Gérard, vingt-quatre ans, ouvrier relieur — ont été interpellées dans dans la nuit du 12 au 13 mai, rue Bobillot, à Paris (13ᵉ), par une banale patrouille de gardiens de la paix. Les trois jeunes gens étaient tous armés. M. Oriach était porteur d'un pistolet de type « Magnum », *M. Lapeyre d'un pistolet de calibre* 11,43 qui aurait été utilisé pour l'« exécution » de Jean-Antoine Tramoni, et M. Gérard d'un autre pistolet de calibre 7,65, qui aurait « servi » pour les attentats contre les deux diplomates.

Dans leur voiture stationnée à proximité, les policiers ont également découvert d'autres armes de guerre. Enfin, des perquisitions effectuées à leur domicile respectif devaient permettre de découvrir plusieurs fusils et carabines et trois postes émetteurs-récepteurs. *Ils* ont été alors déférés au parquet, puis écroués à la prison de la Santé, le 15 mai, sous l'inculpation de détention et port d'armes prohibées.

Mais l'examen par les spécialistes en balistique de certaines des armes saisies a permis d'établir qu'elles avaient servi à commettre, d'une part, l'attentat contre M. Bartholome Garcia Platta-Valle, attaché militaire à l'ambassade d'Espagne à Paris, le 8 octobre 1975, d'autre part, l'assassinat de M. Joachim Zentano-Araya, ambassadeur de Bolivie en France, le 11 mai 1976, et, enfin, le meurtre de M. Jean-Antoine Tramoni, le 23 mars dernier à Limeil - Brévannes (Val - de - Marne).

Interrogés après ces examens balistiques, les trois inculpés auraient reconnu qu'ils appartiennent aux « noyaux armés pour l'autonomie populaire » (NAPAP), mais se seraient refusés à toute autre déclaration.

Les NAPAP ne sont apparus sous ce nom que pour revendiquer l'attentat contre M. Tramoni. Ils ont depuis lors revendiqué et déclaré être responsables de deux autres « actions » d'une part, la tentative de sabotage, le 26 mars dernier, des automobiles en instance de livraison sur le parking des usines Renault à Flins (*le Monde* du 29 mars) ; d'autre part, l'attentat commis le 3 avril contre les locaux de la C.F.T. à Paris (*le Monde* du 5 avril).

Si le rapprochement établi par les policiers, grâce aux examens balistiques, entre l'assassinat de *M. Tramoni et les attentats de* 1975 et 1976 contre les deux diplomates se confirmait, cela signifierait que ces NAPAP ne sont que la nouvelle appellation d'un groupe qui agissait auparavant sous le nom de « brigades internationales ». Un dossier publié, le *1ᵉʳ juillet* 1976, par le journal *Libération* prétendait faire la preuve de l'existence de ce mouvement clandestin et le présentait comme une organisation « anti-impérialiste et politico-militaire », composée uniquement de militants français. Interviewé par *Libération*, un membre des « brigades » affirmait alors que les « *actions armées du groupe étaient symboliques et efficaces* ». « *Pour nous*, ajoutait-il, *le pistolet est un outil de propagande au même titre que le stylo.* »

Par ce dossier, *Libération* affirmait réduire à néant la thèse du *Nouvel Observateur* qui affirmait que l'assassinat du diplomate bolivien avait été commandé par le gouvernement de La Paz et confié à une organisation de mercenaires.

Les trois dossiers à l'instruction

● UN ATTACHE MILITAIRE ESPAGNOL.

M. Bartolomé Garcia Plata Vallé, attaché militaire adjoint de l'ambassade d'Espagne en France, avait été grièvement blessé de trois balles à l'abdomen le 8 octobre 1975, alors qu'il sortait de son domicile, 130, route de la Reine, à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine). L'auteur de la tentative d'assassinat, un homme seul, selon l'enquête, avait immédiatement pris la fuite.

Le lendemain, la « Brigade internationale Juan-Paredes-Manot » — du nom d'un des militants de l'ETA (mouvement indépendantiste basque) fusillés le *27 septembre 1975 à Barcelone* — revendiquait cet attentat dans un communiqué, lequel déclarait notamment : « *Cette action est la réponse conséquente des révolutionnaires français aux lâches assassinats des deux camarades de l'ETA et des trois du FRAP fusillés par les terroristes franquistes après un simulacre de procès.* »

● L'AMBASSADEUR DE BOLIVIE A PARIS.

Le 11 mai 1976, vers 12 h. 45, le colonel Joaquim Zenteno Anaya, ancien ministre bolivien des affaires étrangères, ancien commandant en chef des forces boliviennes, ancien « responsable » des opérations qui avaient mené à la mort de Che Guevara et ambassadeur de Bolivie à Paris depuis la fin de l'année 1973, était assassiné par deux hommes d'une trentaine d'années devant le numéro 18 de l'avenue du Président-Kennedy (16ᵉ arrondissement) au moment où il s'apprêtait à monter dans sa voiture.

Trois balles de calibre 7,65 étaient tirées sur lui à bout portant, dont deux l'atteignaient : l'une dans le dos, l'autre à la tête. Dans un appel téléphonique au journal *Libération*, le soir même, un inconnu revendiquait le crime au nom de la « Brigade Che Guevara » et déclarait que l'arme utilisée pour tuer le colonel Joaquim Zenteno Anaya était celle qui avait déjà servi dans la la tentative d'assassinat de M. Bartolomé Garcia Plata Vallé, attaché militaire adjoint de l'ambassade d'Espagne en France.

● M. JEAN-ANTOINE TRAMONI.

Jean-Antoine Tramoni, âgé de quarante et un ans, ancien employé des services de surveillance de la régie Renault, meurtrier de René-Pierre Overnye, tué le 25 *février* 1972 devant la porte Zola des usines Renault de Boulogne-Billancourt, a été assassiné le 23 mars dernier à *Limeil-Brévannes* (Val-de-Marne). Le meurtre, commis par deux hommes qui se sont enfuis en motocyclette, a été commis à l'aide d'un pistolet de calibre 11,43. Cinq balles ont été tirées. L'assassinat a été revendiqué par un « *noyau armé pour l'autonomie populaire Pierre-Overney* ».

L'un des meurtriers a été formellement reconnu sur une photographie par un témoin et identifié comme étant M. Christian Harbulot. M. Henri Savouillan, militant maoïste interpellé au cours de l'enquête de la police judiciaire, devait reconnaître qu'il avait fourni à M. Christian Harbulot, auteur présumé du crime, le pistolet de calibre 11,43 et des munitions. Jean Tramoni avait *été condamné à quatre ans de* prison pour le meurtre de René-Pierre Overney et avait été libéré en 1974.

Trois personnes sont actuellement inculpées de complicité dans l'assasinat de Tramoni : M. Savouillan, employé à la R.A.T.P. ; Maurice Marais, photograveur, et Egbert Slagmuis, magasinier. Ils sont tous trois incarcérés à Fleury-Mérogis depuis le 2 avril dernier.

A LA COUR DE CASSATION

L'indemnisation des familles des victimes de la fusillade d'Aleria

La chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par M. Pierre Mongin, a rejeté jeudi 26 mai le pourvoi formé par MM. Edmond Simeoni, Pierre Susini et François Sicurani contre l'arrêt de la Cour de sûreté de l'Etat du 22 juin dernier qui les a déclarés coupables, « *le premier, d'avoir été l'instigateur ou l'organisateur d'une action concertée menée à force ouverte du fait de laquelle ont été commises des violences contre les personnes et des destructions et dégradations de biens, les deux autres d'avoir volontairement participé à cette action* ». Il s'agissait de l'attaque de la cave d'Aléria les 21 et 22 août 1975, au cours de laquelle les gendarmes Giraud et Hugel furent tués.

Le pourvoi visait aussi l'arrêt civil rendu par la Cour de sûreté de l'Etat le 24 juin dernier, qui, statuant sur les conséquences dommageables des infractions commises, accordait des dommages et intérêts importants aux familles des deux gendarmes en réparation de leur préjudice moral.

Les quatre arguments invoqués à l'appui du pourvoi soutenu par Mᵉ Spinosi concernaient le problème des intérêts civils.

Ses trois clients n'ayant pas été condamnés pour les deux meurtres, mais uniquement pour infraction à l'article 314 du code pénal (loi anti-casseurs), Mᵉ Spinosi plaida que les parties civiles ne pouvaient pas *obtenir* réparation de leur préjudice moral, puisque, selon les termes mêmes du dernier alinéa de l'ar*ticle 314 du code pénal, les* personnes déclarées coupables des délits prévus audit article sont responsables « *des dommages corporels ou matériels qui en découlent* » sans qu'il soit question du dommage moral.

Statuant sur le rapport du conseiller Monnet, les observations de Mᵉ Sourdillat, dans l'intérêt du Trésor public, et de Mᵉ Choucroy, dans l'intérêt des familles des gendarmes, et les conclusions de M. Aymond, avocat général, la chambre criminelle a déclaré que c'était à bon droit que la Cour de sûreté de l'Etat avait condamné MM. Simeoni, Susini et Sicurani à réparer le préjudice moral causé par les parties civiles par le décès des gendarmes, car, précise la Cour suprême, « *les victimes peuvent demander réparation des dommages corporels ou matériels dans toutes leurs conséquences, fussent-elles morales, qui résultent directement desdites violences* ».

M. LEGROS POURSUIT « LE MONDE »

S'estimant injurié et diffamé par les termes employés dans le titre d'un article publié le 15 octobre dernier dans « le Monde », à propos de l'enlèvement de M. François Fériel, M. Fernand Legros, marchand de tableaux, a intenté un procès à M. Jacques Fauvet, directeur du « Monde », à qui il réclame 1 franc de dommages et intérêts, et à M. et Mme Francis Lopez, auteurs des propos rapportés par le quotidien, *auxquels il demande 500 000 francs* de dommages et intérêts.

L'affaire, venue, jeudi 26 mai, devant la dix-septième chambre correctionnelle, n'a, en fait, pas été examinée au fond, les avocats de la défense ayant déposé des conclusions sur la nullité de la citation de justice délivrée au nom du requérant pour diverses irrégularités de procédure. Le tribunal doit statuer *le 23 juin prochain sur ce seul* point précis.

L'AUTEUR D'UN ATTENTAT CONTRE UN RÉFUGIÉ BASQUE ACQUITTÉ

*La cour d'assises des Pyrénées-*Atlantiques a acquitté, jeudi 26 mai, M. François Chabessier, accusé de complicité dans l'attentat à la bombe qui avait gravement endommagé, le 28 juin 1975, un restaurant de Bayonne appartenant à un réfugié basque espagnol, M. Joachim Echave (*le Monde* du 1ᵉʳ juillet 1975).

A l'audience, M. Chabessier est revenu sur ses aveux, mais a reconnu à nouveau avoir opéré pour le compte de la police espagnole, son rôle consistant à repérer un dépôt d'armes de l'ETA à Hendaye.

DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DA

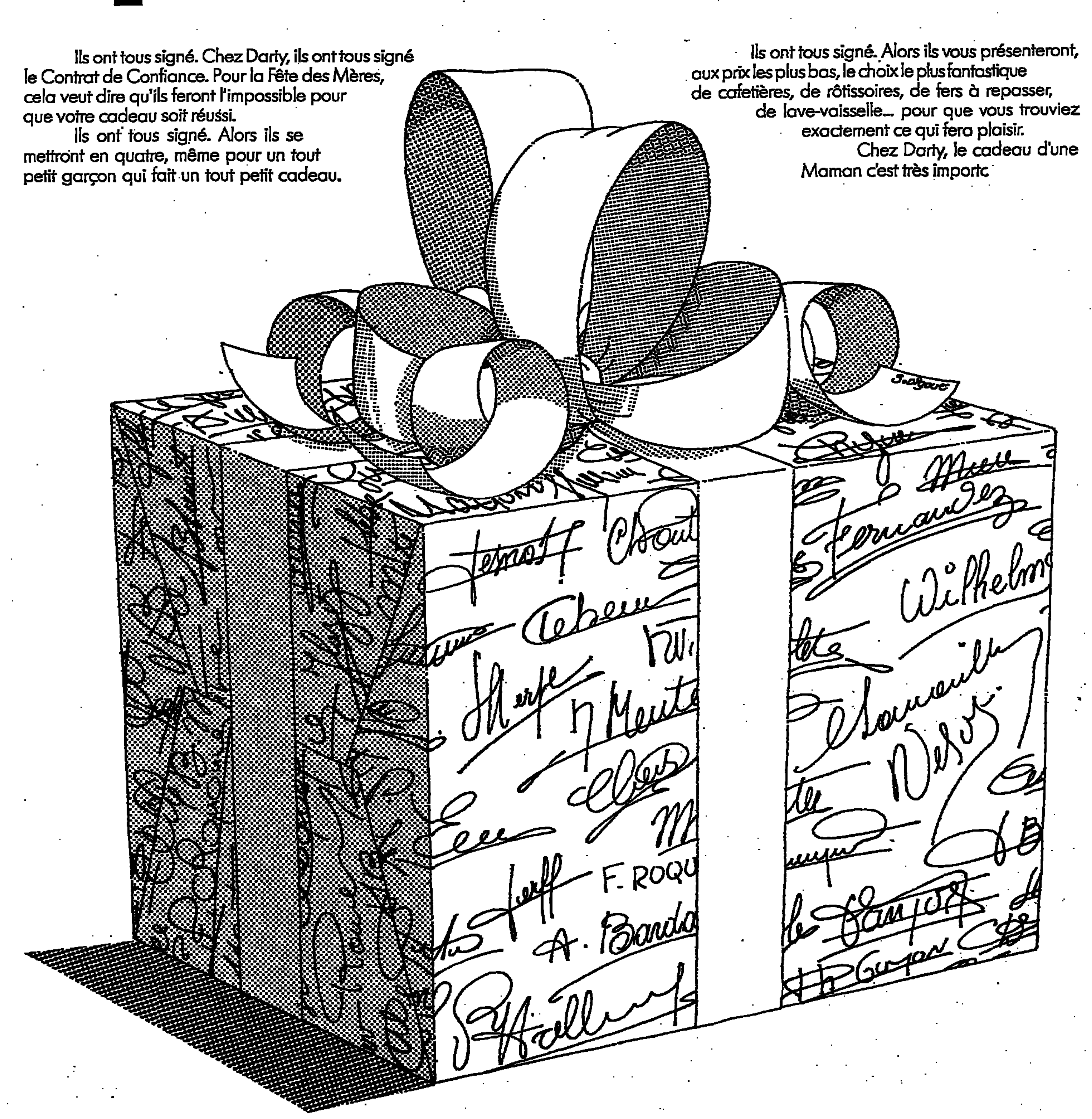
Ils sont 2018 à se mettre en 4 pour la fête des mères.

Ils ont tous signé. Chez Darty, ils ont tous signé le Contrat de Confiance. Pour la Fête des Mères, cela veut dire qu'ils feront l'impossible pour que votre cadeau soit réussi.

Ils ont tous signé. Alors ils se mettront en quatre, même pour un tout petit garçon qui fait un tout petit cadeau.

Ils ont tous signé. Alors ils vous présenteront, aux prix les plus bas, le choix le plus fantastique de cafetières, de rôtissoires, de fers à repasser, de lave-vaisselle... pour que vous trouviez exactement ce qui fera plaisir.

Chez Darty, le cadeau d'une Maman c'est très importc



Le Contrat de Confiance : chez Darty, tout le monde l'a signé pour mieux le respecter.

Home-Centers Darty et Réal regroupant : Darty, spécialiste de l'électroménager, Hi-Fi, TV et Réal, spécialiste en ameublement, décoration et cuisines.

75 - PARIS 11e : 25 à 35, bd de Belleville - Mo Couronnes ⑨
75 - PARIS 14e : Centre Commercial Gaîté-Montparnasse. 80, av. du Maine - Entrée directe par le Mo Gaîté ⑨ ⑭
91 - LES ULIS : Centre Régional "Les Ulis 2" ⑥ ⑨
93 - BAGNOLET : Pte de Bagnolet. Mo Galliení. Au pied du Novotel ⑧
93 - BONDY : 123 à 155, av. Gallieni. RN 3 ⑤ ⑧ ⑩
95 - CERGY-PONTOISE : Centre Régional "3 fontaines" ⑥ ⑨
92 - CHATILLON : 151, av. Marcel-Cachin. RN 306 ⑧ ⑩
93 - PIERREFITTE : 102-114, av. Lénine. RN 1 ⑤ ⑧ ⑩
94 - CHAMPIGNY : 10-12, av. R.-Salengro. La Fourchette. RN 4 ⑨
94 - CRETEIL : Centre Régional "Créteil-Soleil" ④ ⑨

Magasins Darty, spécialiste de l'électroménager, Hi-Fi, TV.

75 - PARIS 8e : Darty-sous-la-Madeleine. Parking place de la Madeleine ⑨
75 - PARIS 13e : 168, av. de Choisy. Mo Pl. d'Italie ⑨

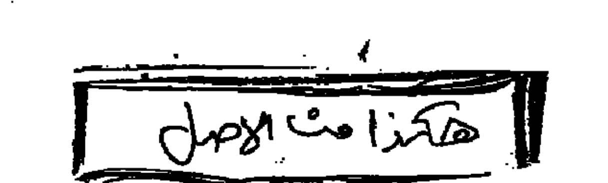


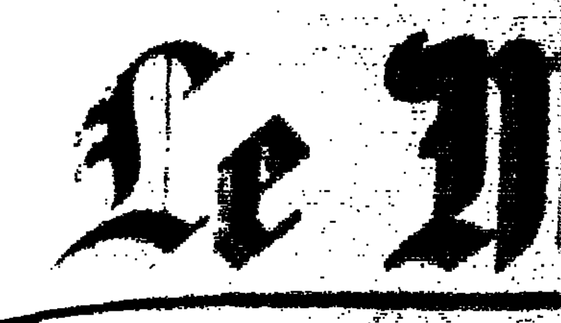
75 - PARIS 18e : 128, av. de St-Ouen. Mo Pte de St-Ouen ⑨
75 - PARIS 20e : 3-5-7, av. de la Pte de Montreuil. Mo Pte de Montreuil. ⑧ ⑪ ⑬
78 - ORGEVAL : Centre Commercial "Art de Vivre". Sortie Poissy. Autoroute de l'Ouest ⑥ ⑧ ⑫
78 - PARLY 2 - Centre Commercial ④ ⑨
91 - THIAIS-RUNGIS : Centre Régional de la "Belle Epine". RN 7 ④ ⑨
92 - ASNIERES : Carrefour des 4 Routes. 384, av. d'Argenteuil. RN 309 ② ⑧ ⑩
69 - LYON : Centre Commercial de la Part-Dieu. 3e niveau. 4.300 places de parking ⑥ ⑨ ⑭
69 - LIMONEST : Route Nationale 6 ⑥ ⑧ ⑭
38 - GRENOBLE : 136, av. Gabriel-Péri ⑥ ⑨
42 - ST-ETIENNE : Centre Commercial de Monthieu. Rue des Rochettes ⑯
92 - LA DEFENSE : Parvis de La Défense. A côté du C.N.I.T. ⑨
59 - LILLE : 56, rue de Béthune ⑥ ⑰
59 - ROUBAIX : 15, rue Pierre-Motte ⑨
59 - ENGLOS : Centre Commercial Englos ⑨ ⑰
69 - LYON-VENISSIEUX : bd Laurent-Bonnevay. Sortie Moulin-à-Vent ⑰

① Nocturne le Mardi jusqu'à 21 h 30 - ② Nocturne le Mercredi jusqu'à 21 h 30 - ③ Nocturne le Jeudi jusqu'à 21 h 30 - ④ Nocturne le Mardi, le Mercredi, le Jeudi et le Vendredi jusqu'à 22 h 00 - ⑤ Nocturne le Vendredi jusqu'à 21 h 30 - ⑥ Nocturne le Vendredi jusqu'à 22 h 00 - ⑦ Ouvert le Dimanche matin - ⑧ Ouvert le Dimanche toute la journée - ⑨ Fermé le Dimanche - ⑩ Fermé le Lundi - ⑪ Fermé le lundi matin ⑫ Fermé le Mardi - ⑬ Fermé le Mercredi - ⑭ Nocturne le Mardi jusqu'à 22 h 00 - ⑮ Nocturne le Vendredi jusqu'à 21 h 00 - ⑯ Nocturne le Samedi jusqu'à 21 h 00 - ⑰ Ouvert tous les jours de 10 h 00 à 21 h 00.

TV, Electroménager, Hi-Fi.

DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY DA





...ESTIONS D'AUJOURD'HUI

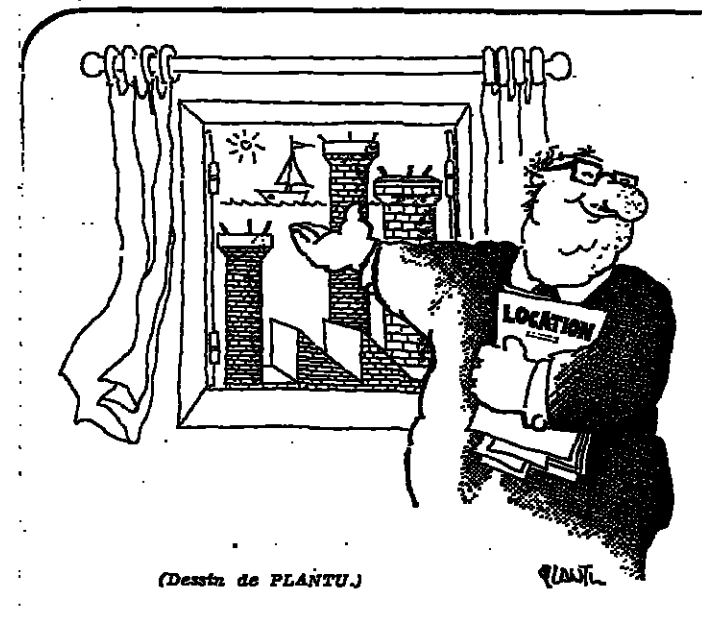


...FIN DE L'ARNAQUE

Le Monde du tourisme et des loisirs

QUESTIONS D'AUJOURD'HUI

DES VACANCES EN « MEUBLÉS » ?



(Dessin de PLANTU.)

Côte d'Azur

LA FIN DE L'ARNAQUE

AUTANT commencer par le pire. Ce Lyonnais, venu dès l'Ascension préparer ses quartiers d'été, s'est rué sur le journaliste : *« Vous allez le dire, hein ? »* Disons-le : il y a deux ans, ce monsieur-là a loué un paradis (coûteux) sur la côte varoise et *« sur la foi d'une annonce »*. Sur place, la « villa » comportait bien quatre pièces, mais en comptant cuisine et salle d'eau... *« Pour six personnes dont mon beau-père, monsieur ! La mer à vingt pas ? Exact. A condition d'être assez téméraire pour tenter de franchir le carrefour avec trois gosses à la main. La plage ? Un tas de cailloux, et par là-dessus l'odeur effroyable des engrais d'un horticulteur. Ah ! les fleurs ! »*

On a vu pire ? L'émouvante histoire, par exemple, du deux-pièces soupente à « Saint-Trop » et à 6 000 F le mois ? Non. Prière de ne pas confondre le traquenard tendu à des familles vacancières avec l'honnête — et rentable — exploitation d'un snobisme.

Heureux, du moins, les « adversaires », les « loueurs » ? Pas du tout; cette femme du Pradet : *« Un couple gentil, correct. Ils retiennent ma petite villa, je les installe. Bon. Je repasse huit jours après. Ils étaient treize, monsieur ! Tous mes matelas sur la terrasse et une caravane dans mes géraniums grimpants ! »*

« Quand ? Comment ? Pourquoi ? »

Pas davantage, ce retraité : *« Pendant l'hiver, j'avais retapé moi-même ma vieille maison (près de Carqueiranne), toute propre, toute aménagée. Du travail, des frais... Et voilà que les gosses — et les parents ! — esquintent un lit, cassent une porte, abîment mes peintures. Je gueule, pardi ! Le lendemain, ils étaient partis... en emballant mes casseroles neuves et en me laissant un « souvenir », les malpropres, au beau milieu des draps ! Quoi faire ? Plainte ? Recherches ? Allez trouver ! » (et puis, n'est-ce pas, quand on n'a pas « déclaré » à cause du fisc qui vous mange tout). »*

La guerre générale en somme ? Les couteaux tirés ? Non. Pour peu qu'on s'adresse à des organisés, c'est fini tout ça. C'était jadis au-temps-du-garage-tout-confort-les-pieds-dans-l'eau (et parfois la tête). C'était la préhistoire, l'artisanat de la location. *Il reste bien quelques bavures* — cinq réclamations l'été dernier sur le cahier de doléances de l'office du tourisme de Bandol, — mais l'ère est venue de l'organisation conquérante.

Quand ? Depuis que la demande n'est plus une ruée sur n'importe quoi... Depuis l'Espagne, les Baléares, les voyages au lointain et à forfait, les vacances d'été partagées avec la montagne d'hiver... Depuis qu'on cause de la pollution des mers, depuis que les étrangers exigent contre devises solides des garanties solides.

Pourquoi ? Parce que les « loueurs saisonniers occasionnels » — c'est ainsi qu'on les désigne, par opposition aux professionnels — éprouvent, eux aussi, le besoin de garanties, voire de recours.

Comment ? Grâce à des associations, des comités d'entreprise, mais aussi à certains de ces syndicats d'initiatives dont on a longtemps dit qu'ils ne s'en souciaient guère. Exemple : l'office de tourisme de Bandol, qui édite une liste des offres avec description des lieux, cotation, conditions, attribution d'un label « accordé aux *loueurs* ayant demandé la visite de certification ». Sainte-Maxime, le Lavandou, Saint-Raphaël et Saint-Tropez, lui-même, l'ont rejoint dans une fédération. Mais c'est lent. Pour quatre mille cinq cent quarante et une demandes reçues *dans une saison*, l'office de Toulon ne dispose encore que de cent soixante-dix loueurs inscrits. Où sont les autres ? Les étrangers s'étonnent. Pourquoi cette résidence a figuré sur les listes ? Réaction à la française : on se « débrouille ». Et on a peur, aussi, de mettre le doigt dans l'engrenage : inscription, contrôles, impôts, patente peut-être, ou qui sait quoi ?

« Pour un mois de location, je ne vais pas me lancer là-dedans », dit un « occasionnel » qui loue le rez-de-chaussée de sa villa depuis douze ans. *« Erreur qui commence à se dissiper,* répond l'office. *Pas question de patente ou de T.V.A. pour les saisonniers occasionnels. Uniquement l'impôt sur le revenu déclaré. Mais pour accélérer le mouvement, il faudrait une information et une politique claires — une charte sur le modèle des gîtes ruraux, — car ce type d'hébergement offre au tourisme d'énormes possibilités capables de combattre le gigantisme d'équipements ruineux, à l'abandon dix mois par an. »*

JEAN RAMBAUD.

(Lire la suite page 18.)

UNE SOLUTION : UN MOIS ÉGALE QUATRE SEMAINES

L'ARSENAL dont disposent le ministère de la culture et de l'environnement et le secrétariat d'Etat au tourisme pour favoriser l'étalement des vacances s'est enrichi, au début de cette année, d'une nouvelle arme : la location à l'« unité semaine ». Les pouvoirs publics souhaitent promouvoir, en été, un système de location des meublés non plus au mois, mais à la semaine. Mais ce type de location saisonnière ne connaîtra guère de succès en juillet et en août prochains. Car, si la demande existe, les propriétaires de meublés rechignent à modifier leurs habitudes.

Les avantages de la formule sont multiples. Celle-ci permet d'abord aux vacanciers de surmonter le handicap du prix, car un logement pour quatre personnes dépasse très vite un prix de location mensuelle de 2 000 F. La location à la semaine correspond aussi à l'évolution du goût des Français qui fractionnent de plus en plus leurs vacances. Nombreux sont les ménages qui réservent une semaine pour les sports d'hiver et préfèrent limiter à trois semaines leurs congés d'été.

Théoriquement, la généralisation de la location à la semaine devrait profiter aussi à la collectivité. Les usines ne seraient pas contraintes de fermer leurs portes ou de ralentir leurs activités le 1er juillet ou le 1er août, n'ayant pas à calquer leur rythme sur des dates rigides de début de location. Les encombrements routiers seraient limités. Les stations touristiques pourraient étaler leur saison de juin à septembre. De vraies vacances au détail.

« Cette année, il est trop tard pour lancer la location à la semaine : les réservations sont déjà faites, *explique M. Alain Morbois, président de la commission nationale des locations saisonnières à la Fédération des agents immobiliers (FNAIM).* Nous acceptons ce système, mais nous voulons nous garantir contre certains risques avant de vraiment le promouvoir. »

Les agents immobiliers redoutent un manque à gagner. Les locataires *n'occupent souvent que pendant trois semaines le meublé qu'ils ont payé pour un mois. La quatrième semaine serait perdue pour le loueur. Ils font aussi valoir les risques de dégradation accrus en raison de la rotation plus rapide des occupants, l'augmentation des frais de contrat ou de déplacement, et la multiplication des opérations de nettoyage.*

« Nous avons proposé aux pouvoirs publics deux solutions, *précise M. Morbois.* Ou bien ils nous permettent une augmentation modulée et dégressive des prix à l'unité semaine. Par exemple, la première semaine de location coûterait 33 % de plus, la deuxième semaine 25 % et la troisième 15 %. Ou bien on revient à une liberté des prix, surveillée notamment par notre profession. La FNAIM préférerait cette dernière solution. »

Pour les inciter à louer à la semaine, les pouvoirs publics ont autorisé, depuis le 30 avril, les agents immobiliers à prélever 15 % d'honoraires sur le prix (net de charges) de la location. « Si cette mesure nous donne en partie satisfaction, elle n'est pas suffisante, car rien n'a été décidé *pour* les propriétaires que nous défendons, *ajoute M. Morbois.* Ceux-ci ne veulent pas prendre le risque de perdre des recettes et, si nous louons leurs immeubles à la semaine, ils peuvent nous enlever la gestion de leurs biens, au moment même où la FNAIM constate que 20 % des propriétaires retirent leurs locations du marché officiel. Le développement de l'unité semaine *passe donc par une hausse des* prix. »

Ne pas payer deux fois

A l'Institut national de la consommation (I.N.C.), on reçoit plutôt mal les demandes des loueurs professionels. D'autant plus qu'une enquête, qui sera publiée au mois de juin dans la revue de l'I.N.C., 50 millions de consommateurs, *cherche à démontrer que les syndicats d'initiative, notamment, ne respectent pas les normes de qualité et de prix des locations.* « La location *à la semaine est une nécessité,* mais la rémunération que prélèvent les agents immobiliers contribue déjà à augmenter les prix, *affirme Mme Janine Jacquot, chef du service juridique de l'I.N.C.* Laisser faire à la profession sa propre police n'est pas une solution : on a déjà vu ce que cela donnait dans l'immobilier, à savoir le non-respect du plan Barre. Il faudrait évaluer précisément les frais supplémentaires qu'entraîne la *location* à la semaine. Les frais de nettoyage pourraient, par exemple, être payés par le client sur présen*tation de justificatifs. D'ailleurs,* c'est ce qui se pratique actuellement lorsque l'agence retient une certaine somme sur le montant de la caution. Mais surtout qu'on ne fasse pas payer deux fois le loyer sous prétexte que l'unité semaine coûte plus cher au loueur ! »

ALAIN FAUJAS.

Bretagne

LE GRAND VIDE DE SEPTEMBRE

LIEU de vacances à caractère essentiellement familial, le département du Finistère est très recherché par tous ceux qui choisissent de séjourner dans des meublés. On évalue le nombre de ces derniers à une douzaine de milliers, répartis principalement sur la côte. A noter aussi les six cents cinquante gîtes ruraux, dont le nombre progresse d'une cinquantaine par an.

Dans les agences de location, qui, en 1976, ont loué le tiers des locaux disponibles à un peu plus de sept mille familles, on observe que les meublés ont été retenus exceptionnellement tôt cette année.

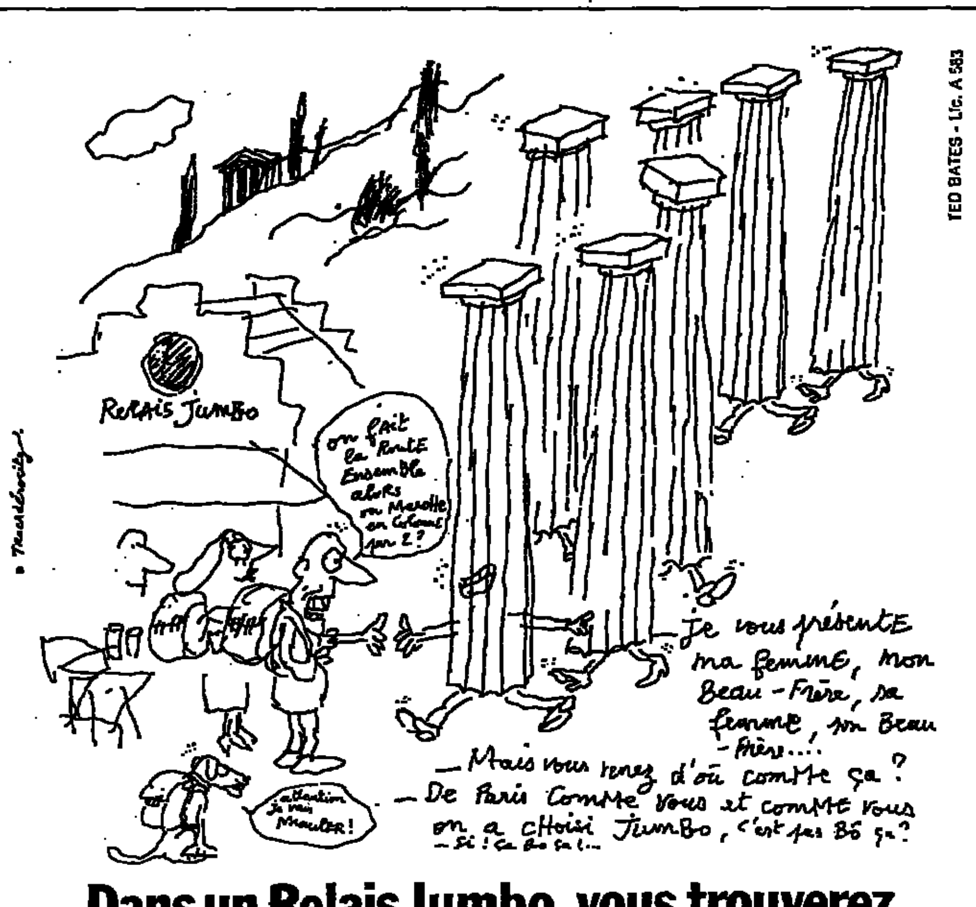
Bien sûr, juillet et août sont les mois les plus demandés puisqu'en juin la location du stock disponible ne dépasse pas 50 %. En septembre, la demande est pratiquement nulle. Qu'en est-il plus précisément des deux « grands » mois de vacances ?

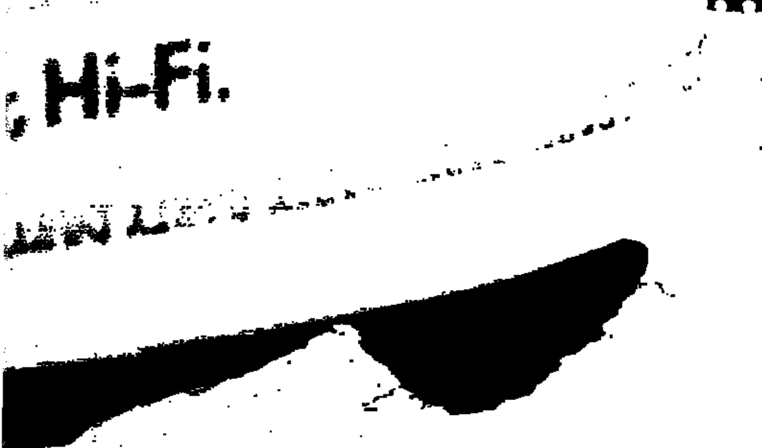
En juillet, tous les meublés seront occupés sur la côte, à l'exception d'un « déchet » allant de 2 à 5 %. Cependant on n'affiche jamais complet à quelque 20 kilomètres du rivage, où la moitié des locaux offerts ne trouvent pas preneur. En revanche, tous les meublés sont occupés au mois d'août.

Location au mois pour la quasi-totalité des contrats de ces deux mois. D'abord parce que souvent les loueurs s'en vont eux-mêmes en vacances, ensuite parce que le travail est singulièrement moindre, et enfin parce que la demande de location à la quinzaine est très faible. C'est ainsi qu'un effort était prévu cette année en faveur des travailleurs de l'industrie automobile dont les vacances vont commencer le 22 juillet.

Qui sont ces loueurs de meublés ? Quelques-uns profitent de ce qu'ils s'en vont eux-mêmes en vacances; mais, pour beaucoup, la location d'été représente l'appoint utilisé pour rembourser des emprunts. On se retire alors pendant un mois ou deux dans sa famille ou bien on loue seulement une partie de la maison. Les loueurs sont dans l'ensemble satisfaits, la source de revenus n'étant pas négligeable. Les inconvénients que représente la location sont peu nombreux, les dégradations importantes sont rarissimes, affirment les agences.

JEAN BLÉAS.





TOURISME

La fin de l'arnaque

(Suite de la page 17.)

En fait, dans certaines communes, « cet équipement gratuit » permet de recevoir plus de la moitié des vacanciers. A ce degré-là, l'organisation devait s'en mêler un jour ou l'autre, d'autant que le client « aventurier » se fait rare. L'amélioration générale des conditions de logement en Europe a fait passer le coup du « cabanon » hasardeux et les loueurs amateurs doivent, bon gré, mal gré, passer peu à peu sous le joug des normes.

L'étalement comme un pavé

Mais le mouvement irait toujours son train de sénateur si de brusques coups d'accélérateur ne survenaient pas. D'abord, le phénomène de la multiplication des résidences secondaires a provoqué l'apparition d'un nouveau type de loueurs, le résident secondaire lui-même. C'est vite expliqué, dit un Parisien de l'Ascension : « *J'ai acheté un « mazet », comme disait le promoteur. J'y passe au plus un mois par an. Vous pensez bien que je ne vais pas m'amuser à chercher des locataires. Je me suis fait inscrire, évidemment.* »

Et puis, cette année, voilà que tombe un pavé dans la mare des vieilles habitudes. « *L'étalement, monsieur !* » Cet étalement qu'on réclame partout sur l'air des lampions provoque des désarrois. Ainsi ce couple de retraités sanaryens : « *Très bien pour le tourisme, l'étalement... Depuis deux ans, on voit toujours plus de monde en juin : des étrangers, mais aussi de jeunes couples français et des personnes de notre âge. Mais cette année, "histoire des congés dans l'automobile, non ! Un bout de juillet, un morceau d'août ! Nous, nous avons toujours loué pour le mois. Bien. Avec les loyers, on va passer deux mois à la montagne. C'est tellement plus tranquille pour nous. On ne va pas se mettre à louer, comme ça, quinze jours en juillet, trois semaines bancales sur juillet-août, et encore quinze jours en août.* »

Et pourtant, l'an prochain, ils y viendront. Déjà, contre « le mois plein » de naguère avaient surgi les soustractions des courts voyages organisés du ski d'hiver. Et voilà maintenant les nouvelles vacances à cheval. « *Alors, on va finir par s'inscrire. C'est devenu trop compliqué pour arranger ça nous-mêmes. Bien sûr, il y a des avantages, des garanties qu'on n'avait pas avant.* » Mais déjà perce la nostalgie du passé inorganisé. Les accrochages s'oublient, seuls demeurent les bons souvenirs. « *On ne remplissait pas deux pages de contrat avant, on s'arrangeait entre soi. Et quand on tombait bien, on se faisait des amis. — Les bons contrats, pourtant, feront les bons amis ? — Oui, peut-être, mais vous direz, ce ne sera plus la même chose qu'avant.* »

Allons... Si la nostalgie s'en mêle, c'est bien le signe que la « location saisonnière occasionnelle » n'est déjà plus ce qu'elle était...

JEAN RAMBAUD.

PAS DE FAUX PAS

★ F.N.A.I.M. : 129, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris, tél. 225-00-85. La Fédération édite chaque année une brochure, Allô Vacances, où sont répertoriées plus de 300 adresses (envoi gratuit sur demande).

Fédération nationale des gîtes ruraux de France : 34, rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris, tél. 073-25-43. Près de 15 000 locations réparties dans 4 000 villages (brochure contre 2 F en timbres-poste).

Villages - Vacances Familles (V.V.F.) : 5, bd de Vaugirard, 75015 Paris, tél. 734-42-25.

OCCAJ : 9, rue de Vienne, 75008 Paris, tél. 296-15-02. Nombreux gîtes.

Fédération des maisons familiales de vacances : 28, place Saint-Georges, 75009 Paris, tél. 878-84-25.

Vacances Familiales : 66, bd de Sébastopol, 75002 Paris, tél. 887-32-23.

Les Maisons de provinces à Paris (une vingtaine actuellement) fournissent généralement les renseignements et des adresses concernant la location dans les départements qu'elles représentent. Les consulter.

Enfin, des revues spécialisées (Indicateur Bertrand et guide Lagrange, notamment publient régulièrement des numéros spéciaux d'adresses de locations. (En vente dans les kiosques.)

● **Si vous avez une moto, ou si vous réussissez à convaincre un motard** de vous accepter comme passager, le ministère de la qualité de la vie et la direction départementale de la jeunesse et des sports des Alpes-Maritimes proposent une session « Connaissance de la France » organisée du 3 au 12 juin.

Un rallye, des randonnées, permettront de parcourir les corniches de la Côte d'Azur, les vallées et les cols du haut pays. Le voyage jusqu'à Antibes sera remboursé à 50 %. Une participation financière de 250 F est demandée pour ce séjour qui s'adresse à des jeunes de vingt à trente ans.

Renseignements et inscriptions : s'adresser à la Direction départementale de la jeunesse et des sports, 117, rue de France, 06000 Nice. Tél. : (94) 87-54-32.

LES SURPRISES

DES RÊVES A TOUTE VAPEUR

REMORQUÉ par une motrice ultra-moderne quadri-courant, le Trans-Europ-Express en provenance de Bruxelles et Amsterdam vient se ranger doucement le long du quai. Sur la voie parallèle, spectacle oublié, une rame de quatre voitures de banlieue à deux étages, attelée *à une locomotive* à vapeur. *Ce* n'est pas un rêve, la fumée est bien réelle : son odeur âcre a déjà envahi la verrière, comme au bon vieux temps, que quelque quatre cents nostalgiques sont venus retrouver, l'espace d'une demi-journée.

C'est bien la « loco », la 230 G 353, qui sera la vedette du jour. Certes, depuis sa construction au début des années 20, elle n'avait pas *eu* l'occasion de faire une grande carrière, se contentant de tracter de modestes omnibus ou des trains de messageries sur les lignes du Paris-Orléans. Mais, un jour de 1970, la chance lui sourit. Elle quitte Montluçon pour « monter » à Paris. Au dépôt de Noisy, plus exactement.

On lui épargne la honte de la « casse ». Au contraire, parfois, elle quitte son « hangar » pour tirer des trains spéciaux — comme celui-ci, organisé le 1er mai par le Cercle ouest-parisien d'études ferroviaires, et même tourner dans des films. Pour elle, c'est le vedettariat. On ne peut pas devenir la seule locomotive à vapeur de la S.N.C.F. sans être « celle » dont on parle, « celle » qu'on veut voir.

Son équipe de conduite, un chef de traction, un conducteur mécanicien et un chauffeur, les derniers « vaporistes », partage aussi sa gloire. Mâchurés de charbon, tous auront le même succès auprès des opérateurs amateurs que ses bielles bien astiquées et ses jets de vapeur.

Le départ va avoir lieu. Depuis longtemps déjà, les amateurs sont déjà arrivés, ils ne voulaient pas rater le cliché de la mise en tête. Ils espéraient acheter le supplément leur permettant de faire un « accompagnement » dans la cabine. Pour rien au monde, ils ne le céderont. 14 h. 8, le cehf de gare s'essouffle dans son sifflet. Quelques crachements, quelques *hoquètements*, le convoi commence à s'éloigner du quai, sans cahots.

Direction Ermont-Eaubonne via Saint-Ouen et Epinay-sur-Seine à travers un paysage d'usines, d'entrepôts et de jardins ouvriers. La 230 ne passe pas inaperçue, elle siffle et s'époumone à souhait. Un autorail à l'arrêt empêche l'accès direct sur les voies qui *mènent* à Argenteuil : aubaine, les photographes se précipitent sur leurs appareils pour ne rien rater de la manœuvre imprévue.

Argenteuil. Le convoi roule, désormais, sur les voies du réseau Ouest. Un voyageur vraiment très distrait monte à bord, croyant que c'est le train de Paris. Un raccordement, qui doit bientôt être mis hors service, permet d'éviter Bécon-les-Bruyères.

Le parfum oublié

Arrêt à Courbevoie-Sports. Les dizaines de milliers de banlieusards qui passent chaque jour ignorent qu'ici une halte a existé, qui a connu une belle affluence à l'époque où les courses de lévriers existaient encore. Puis c'est la Défense, insolite à travers les volutes de vapeur s'échappant de la machine. Le convoi longe maintenant l'autoroute — les conducteurs, étonnés, lèvent le pied un instant — et la future ligne de Pontoise, qui remplacera le projet mort-né d'Aérotrain.

Il faut emprunter maintenant la rampe qui mène à la grande ceinture. La 230 halète, mais monte gaillardement la pente. Le paysage a changé, c'est maint[...] nant la forêt de Saint-Germa[...] Arrêt, il faut approvisionner [...] machine en eau. Il y a bien lon[...] temps que les installatio[...] hydrauliques ont été démoli[...] mais les pompiers sont là a[...] leurs tuyaux. Premier tunnel [...] parcours : pas question de ferm[...] les fenêtres, il faut s'emplir [...] narines du parfum oublié.

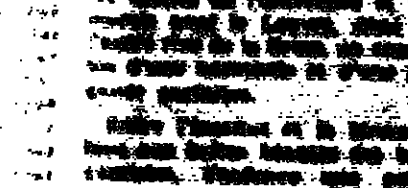
La forêt à nouveau, celle [...] Marly. Versailles-Chantie[...] L'environnement redevient com[...] Fini le voyage sur des voies [...] n'avaient pas vu un seul voyag[...] depuis des années. Arrêt à Par[...] Vaugirard. Nouvelle manœuv[...] La 230 vient s'atteler en queue [...] convoi pour le tirer jusqu'au dé[...] de Châtillon. Sur les voies par[...]lèles, des rames passent sur le p[...] longement de la ligne 13 du mé[...]

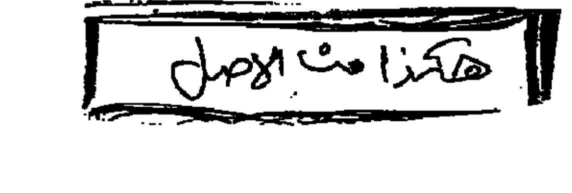
Puis c'est à nouveau l'ar[...] Face à un taillis. La voie [...] devait aller à Chartres [...] Massy-Palaiseau et Gallar[...] n'a jamais été plus loin. Il par[...] que des techniciens prévoient [...] faire passer ici les T.G.V. p[...] Bordeaux.

Alors qu'un locotracteur Di[...] permet le refoulement de la ra[...] la 230, qui, dès l'arrivée en g[...] Montparnasse, doit repartir [...] Noisy, profite de la plaque [...] dépôt pour se remettre dans [...] bonne direction. Tant pis si [...] accomplit les 3 derniers kilor[...]tres du voyage tender en t[...] L'installation n'a pas fonctior[...] depuis des années, l'opérat[...] dure plus qu'elle ne le devr[...] L'horaire n'aura pas été tenu [...] cause de ce petit incident. P[...]sonne ne le regrette, l'inso[...] aura ainsi duré plus longtemp[...]

JEAN-CLAUDE ROUY.

★ Cercle ouest-parisien d'étu[...] ferroviaires, 5, rue de l'Arrivée, 92 La Garenne-Colombes.





TOURISME

DE L'ILE-DE-FRANCE

TROIS HEURES A PERDRE

Autour de l'Institut

C'EST, ou plutôt c'était, du pont des Arts que la vue sur l'Institut dominé par sa majesté dorée était la plus belle. De là, on pouvait admirer sans se lasser un des paysages parisiens les plus prestigieux et les plus nobles. Hélas ! le pont des Arts est fermé au public, on *ne sait jusqu'à quand,* pour « cause de danger ». Et sur les barrières qui en interdisent l'accès un Parisien justement indigné avait apposé un placard qu'on s'est empressé de faire disparaître, où on pouvait lire : « *Cette passerelle appartient à ceux qui l'utilisent pour leur travail, leurs loisirs et leur agrément. Elle n'appartient pas à ceux qui après l'avoir endommagée, sans que rien n'ait été fait pour la remettre en état, veulent maintenant sa destruction. Elle n'appartient pas non plus à tel architecte ou tel promoteur qui voudrait en reconstruire une autre. De deux choses l'une : ou bien elle risque de s'effondrer et il est scandaleux de constater que chaque jour des milliers de personnes risquent leur vie en passant dessous en bateau-mouche, ou bien ce risque est dérisoire et il faut rouvrir le pont des Arts. On essaye de nous habituer à sa fermeture, de nous la faire oublier pour en disposer facilement le moment venu. Qu'on n'y compte pas !* »

Ces manifestations pour rendre *au public l'usage de la passerelle* des Arts ont été approuvées par les promoteurs. Premier pont métallique construit à Paris en 1802, endommagé par une péniche en 1970 (*le Monde* du 28 janvier 1975), il permettait aux amateurs d'immortalité de se rendre en flânant à travers un panorama inégalable de la rive droite à la rive gauche vers l'Institut ou le beau palais de la Monnaie.

L'Institut, édifice somptueux et vénérable, se présente comme un vaste hémicycle, avec au fond la chapelle surmontée d'un dôme, la Coupole, à jamais célèbre, qui est le symbole de l'Académie française. Aux extrémités sont dessinés des pavillons carrés d'une grâce extrême, ensemble qu'on doit à la munificence de Mazarin.

Le souhait du cardinal

C'est en effet le cardinal qui fit rédiger un testament où il ordonnait que fût fondé un collège où seraient accueillis soixante jeunes gentilshommes originaires des provinces rattachées depuis peu à la couronne : Pignerol, Alsace, Flandres et Roussillon. En 1662, un an après la mort de Mazarin, Colbert chargeait l'architecte Le Vau de cette construction et lui demandait même d'en choisir l'emplacement... Le Vau jetait son dévolu sur des terrains où s'élevait jadis l'hôtel de Nesles, ce qui permettait de répondre à deux exigences: le collège dit des « Quatre Nations » serait construit dans *les limites de l'université et formerait* avec le Louvre, situé sur l'autre rive de la Seine, un ensemble d'une harmonie et d'une élégance parfaites.

Entre l'Institut et la Monnaie, face aux boîtes béantes des bouquinistes, s'enfonce une petite place d'aspect provincial bordée de fort beaux hôtels. L'un d'eux est celui qu'habita Mme Permon, mère de la duchesse d'Abrantès. La légende veut que le jeune Bonaparte, alors *élève à l'Ecole militaire*, y ait logé. En réalité, il y vint dîner deux ou trois fois. La Monnaie, plus jeune d'un siècle que son voisin l'Institut, est un très beau monument noble et sévère, qui fut construit entre 1771 et 1775 à la suite d'un concours remporté par l'architecte Antoine, alors presque inconnu.

Le nouveau bâtiment devait remplacer l'ancien hôtel des Monnaies, situé sur la rive droite de la Seine, derrière Saint-Germain-l'Auxerrois. A la fin du règne de Louis XV l'art classique prenait déjà le pas sur le style baroque : *la Monnaie en témoigne avec sa* longue façade d'une simple majesté uniquement rompue en son centre par un avant-corps de cinq arcades et de six colonnes coniques précédant deux étages inégaux. Le vestibule au plafond à caissons, la cour ovale, l'escalier à double révolution, sont à voir ainsi que le musée et les ateliers (1) où sont frappées nos monnaies et médailles.

Peu après la Monnaie, en suivant le quai, s'ouvre la rue de Nevers, où l'on pénètre par une arche. Ancienne venelle au treizième siècle, elle ne devint rue — *ou plutôt ruelle* — qu'au dix-septième siècle. L'hôtel de Nesles, alors hôtel de Nevers, lui donna son nom. Elle est, ainsi que ses très proches voisines, les rues Christine et de Savoie, intéressante à parcourir d'abord pour le pittoresque, et, ensuite, parce que les très nobles et vieilles maisons qui les bordent ont été restaurées ou sont en voie de restauration, comme en témoignent les beaux portails et les hautes arcades qui font de la rue de Savoie un ensemble très harmonieux, tandis que, rue Christine, des ateliers et des entrepôts qui dégradaient complètement une très noble maison du dix-huitième siècle ont cédé la place à un hôtel de luxe, le Relais Bisson situé entre cour et jardin.

C'est de l'autre côté de la rue Dauphine que s'ouvre le passage du même nom, inauguré sous la Restauration et qui évoque curieusement, avec ses bâtiments de briques, ses plantations et son « école anglaise », un « square » londonien. Ce passage est mitoyen d'un garage situé 27, rue Mazarine, où l'on a découvert récemment et au cours de travaux, l'un des plus intéressants et importants vestiges du mur d'enceinte de Philippe Auguste, qui passe en diagonale sous beaucoup de maisons du quartier. Il s'agit d'un très grand pan de muraille et d'une tour de guet haute de deux étages, qu'on peut voir dans le sous-sol du garage en prenant bien soin d'éviter les voitures qui y entrent et en sortent en trombe.

De la rue Mazarine (ex-chemin de Contrescarpe des fossés de l'enceinte de Philippe Auguste), la vue sur les bâtiments de l'Institut et la coupole est un enchantement. La partie de la rue qui va du carrefour Guénégaud à la Seine est calme, paisible, et les voitures s'y font plus rares. Toutes les maisons y ont grand air et ont été remises en état, ainsi que le long bâtiment sur la droite qui réserve une surprise puisque c'est là même, au numéro 3, qu'on pénètre dans les cours du ci-devant collège des Quatre-Nations. Dans la première de ces cours, tout de suite après avoir franchi la porte, un massif de lilas et un vieux puits font face aux anciens communs du collège, qui abrite le « bureau des longitudes ». La deuxième cour, qui fut au dix-septième siècle celle des récréations des élèves, est bordée sur sa droite par une belle construction classique. Elle abrite la bibliothèque de l'Institut, dont Maurice Bouteron, balzacien éminent, fut bibliothécaire, et aussi la salle des séances du jeudi, où s'élabore le dictionnaire de l'Académie.

Quatre cent mille volumes : la Mazarine

L'autre façade est celle de la Mazarine, prestigieuse bibliothèque riche de quatre cent mille volumes, dont certains proviennent du fonds légué par Mazarin.

On sort de la cour par l'ancienne porte du collège, à droite de la chapelle, quai Conti, sur la place aménagée devant l'Institut, gardé jadis par des caniches lions de bronze — au fait, que sont-ils devenus ? — face au palais du Louvre, et dont la façade classique est comme l'a voulu Le Vau, demi-sœur de celle qui soutient la chapelle.

ANDRÉE JACOB.

(1) Le Musée de la monnaie, 11, quai de Conti, est ouvert tous les jours, de 11 h. à 17 h., sauf dimanches et jours fériés. Le bureau de vente est ouvert tous les jours, de 9 h. à 17 h., et le samedi, de 9 h. à 11 h. 30. Les ateliers sont ouverts les lundis et mercredis, de 14 h. à 15 h. 30, et, pour les groupes, sur rendez-vous au jour choisi. Tél. 326-52-04.

LIDO NOUVEAU

IL y a du nouveau aux Champs-Elysées : les autocars de « Paris by night » stationnent désormais devant le 116 *bis* au lieu d'encombrer l'ave*nue devant le 78. Le* Lido s'est transporté vingt immeubles plus loin ! Tel qu'en lui-même et restant l'un des monuments les plus visités de la capitale. Claude Fléouter a décrit la nouvelle salle dans *le Monde* du 1er avril.

Dès 20 h. 30 les cars déversent leurs contingents cosmopolites : Américaines en robes à la *Mae* West, Anglaises habillées de rideaux, Sud-Américaines caquetantes et bariolées, minuscules Asiatiques en *soie sombre*, et là-dedans, isolées, les Françaises de la province. Cela fait du monde !

« Le bruit fait boire... »

On ne mange pas mal au nouveau Lido, compte tenu que l'on y sert un millier de dîneurs qui ont les yeux ailleurs que dans l'assiette. La carte propose, en outre, « quatre plats prestigieux » d'après MM. *Guérard, Roger* Vergé, Jean et Pierre Troisgros et Alain Chapel, des noms qui chantent pour les gastronomes. C'est là une attraction. La vérité oblige à dire que les merveilleux Rios (antipodistes) valent mieux que l'œuf au caviar de Michel Guérard, que l'admirable jongleur Rudy Cardenas saisit la balle au bond mieux que les Troisgros ne l'ont fait avec leur canette aux baies de cassis, que le ventriloque *Georges Schlick nous* surprend plus que le dessert surprise d'Alain Chapel...

Mais, au reste, on ne vient pas ici pour manger et l'on ne s'entend pas manger. Car le tort, comme partout, est dans la sonorisation. Ce ne sont plus les Blue Bell mais les Blue Décibels. Sans doute Pierre-Louis Guérin pense, comme Alain Bernardin, du Crazy Horse, que « le bruit fait boire ». Le bruit, le public y ajoute : les Anglais applaudissent, les Sud-Américains hurlent, *les Japonais gloussent*, les Français rient trop fort et les Américains sifflent. J'ai cru un instant que mes voisins sifflaient les sœurs Kessler parce qu'ils les trouvaient, comme moi, fadasses. Erreur : c'était d'enthousiasme...

Mais on les voit peu et la revue se déroule, belle, échevelée, *éblouissante. Un Lido de toujours* transformé en Lido de demain, en quelque sorte.

Aux Folies-Bergère, depuis toujours, il y a un tableau religieux. Cette fois, Le Lido y vient et, dans *Rififi au Louvre*, nous voyons un bataillon de sœurs à cornettes de strass.

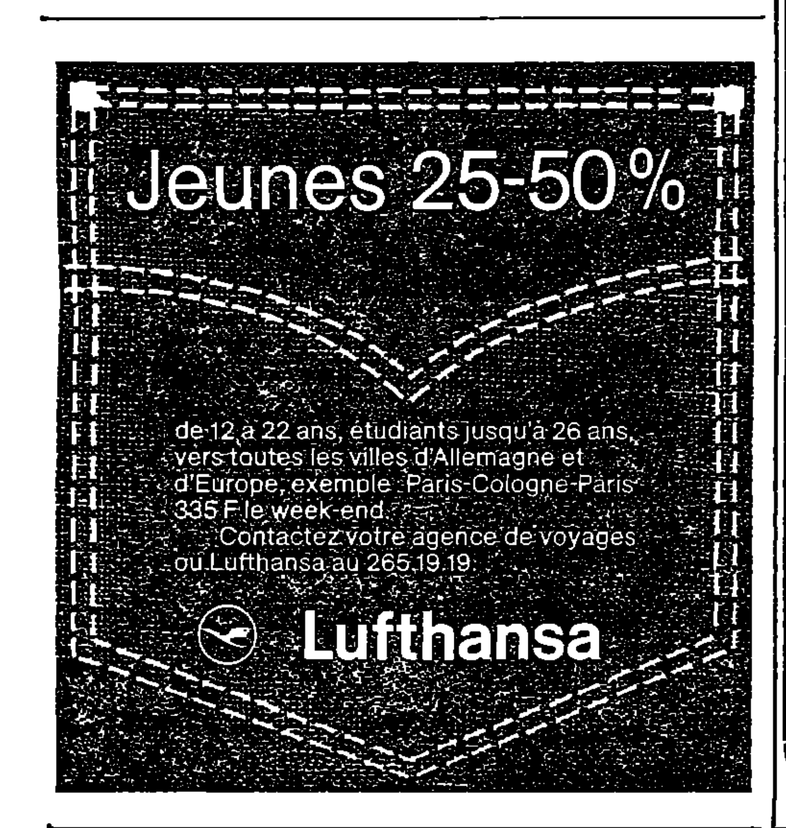
Après cela, il n'y avait plus qu'à lâcher les eaux. Ce fut fait. Elles envahirent le palais impérial de Tokyo. Les nikkons des Nip*pons cliquetèrent d'enthousiasme.*

Dehors, la queue pour le second spectacle de minuit trente se trémoussait ; les cars frémissaient d'impatience.

Les Champs-Elysées seront toujours Paris. Pour tous les touristes du monde !

R.-J. C.





TOURISME

PAS COMME

La Côte derrière la Promenade

LES maisonnettes des dernières banlieues niçoises hésitent toutes : de quel côte tourner sa façade ? Vers la mer, déjà lointaine, mais aussi bleue que sur les dépliants de l'office de tourisme, ou vers la montagne qui s'annonce par une solide avant-garde de collines sur quoi jouent à pierre-perchée des villages assoupis, d'où pointent des clochers ? Choix difficile. D'autant qu'à peine franchies les limites du périmètre urbain vers le nord, Nice s'évanouit d'un coup, et semble vite loin. La route cherche sa voie dans les gorges que le Var a creusées, en suit chaque méandre, frôle de pres la paroi. Adieu la Côte, et vive l'arrière-pays !

Saint-Martin-du-Var, Pont-du-Var et Pont-de-la-Mescla, Tournefort la bien nommée... L'eau qui roule ses galets, les arbres qui dévalent la pente, un berger et ses moutons ; une grand-mère à bicyclette, des pains plein son guidon ; un café qui fleurera bon le pastis, c'est sûr, tout à l'heure — l'heure de la pétanque ; du soleil dans les arbres et les yeux. Alors, sont-ils fous, inconscients ou idiots ces touristes qui s'apprêtent déjà à « faire » la Promenade des Anglais la roue dans la roue, au lieu d'opérer une volte-face et de pointer leur bouchon de radiateur de ce côté-ci ?

« Eh non ! Ils sont simplement ignorants, voilà tout ! Ils ne savent pas que « ça » existe, à vingt minutes du Négresco, que la Côte a sa face cachée... »

C'est qu'il dit vrai, M. Michel Spreitzegen, l'aubergiste de La Valorette (1), qui a installé ses pénates à quelques kilometres au-dessus de Tournefort, à flanc de coteau, en plein dans les arbres, le thym, le romarin et les chansons d'oiseaux. Il sait de quoi il parle, cet ancien électronicien. Un beau matin de 1968 (il ne precise pas si c'était en mai), il a planté là son appartement de Rueil, ses travaux, et a troqué ses cartes perforées contre des cartes d'état-major, histoire d'en savoir un peu plus sur les sentiers muletiers qui courent de vallée en vallée et de plateau en cime.

Et aujourd'hui, il ajoute à ses menus une invitation à la randonnée. « *Notre petit domaine est environné de bosquets, de haies, de bois très rarement fréquentés par l'homme... Dès le printemps, senteurs subtiles, chants d'oiseaux...* » Il a très peu de chambres, mais chez lui on peut apporter sa maison sur son dos et la planter sous les arbres. On sera, de toute façon, bien reçu : « *On a toujours quelque chose à offrir à quelqu'un, ne serait-ce qu'un peu de gentillesse* », peut-on lire en ouvrant le menu...

Camomille et génépi

Pont-de-Plans, la Bollinette, Saint-Sauveur, Pont - de - Paule... Cette fois, c'est vraiment la montagne. L'air est devenu plus vif, plus frais malgré le soleil, les arbres changent de costume et s'habillent de resine, les toits des hameaux se font soudain pentus. Voici Saint-Etienne-de-Tinée tapi dans la vallée, et la route qui part à l'assaut d'Auron.

« *La Riviera ? Mais c'est à une heure d'ici ! Bien sûr que les Niçois connaissent Auron, qu'ils y viennent avec les skis sur la voiture, hiver, dimanches et fêtes... Mais les autres, et surtout vous, les Parisiens, quand on vous parle de nos Alpes du soleil, vous pensez que ce sont des montagnes « pour rire », pas tout à fait des vraies...* » Il n'a pas tort, M. Jean-Paul Urago, le directeur de l'office de tourisme. Mais il lui en faudrait plus pour se décourager. « Son » Auron, il le vante, il le raconte, il l'explique et le montre à merveille.

Son souci actuel, c'est l'été, justement ; l'hiver, pas de problèmes. De bons hôtels, pour tous les goûts et les budgets, de bonnes pistes, un solide réseau de remontées mécaniques : tout ce qu'il faut pour plaire ; et d'ailleurs « on » plait. Reste la saison chaude, quand la neige s'en est allée pour laisser la place à des tapis de fleurs, et que les sommets se gagnent sans les skis, à la force des chevilles.

Alors, Auron - station verte, qu'est-ce que c'est ? « *L'escalade ; la randonnée, avec une bonne quarantaine d'itinéraires ; les circuits accompagnés hors des sentiers, vers les hauteurs où poussent toujours l'edelweiss, la camomille et le génépi, où vivent encore le mouflon, la marmotte et le chamois...* » Et aussi la piscine, le mini-golf, le tennis. Et l'équitation, qui prend en altitude des dimensions insoupçonnables quand le cheval mène son cavalier avec l'aisance d'un mulet jusqu'au bord des à-pic, lui fait descendre des pentes où l'on n'oserait pas s'aventurer à pied, et lui offre en prime des petits galops enivrants sous les sapins et dans les prés fleuris.

Les forfaits (2) de la saison d'été couvriront la periode allant du 15 juin au 15 septembre. Etablis sur la base de deux personnes par chambre (en hôtel) pour un séjour de sept journées et six nuits (du dimanche au samedi), ils comprennent, pour une somme de 500 francs : la demi-pension ; la possibilité de participer aux promenades accompagnées ; l'octroi d'une carte de membre du club des sports ; 30 % de réduction sur les tarifs de cheval-montagne, le club hippique d'Auron, et 50 % de remise sur les tarifs du tennis, plus un certain nombre d'autres avantages.

Un bon prétexte pour piquer droit au sud, et, une fois visitée Nice — pourquoi pas pendant la Grande Parade du jazz, qui réunira deux cent cinquante musiciens dans les jardins de Cimiez (3) ? — pour découvrir tout cet arrière-pays niçois qui réserve encore bien d'autres surprises. Et pour se convaincre enfin que ses montagnes, ce sont... de « vraies montagnes ».

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(*) Maison de Nice : 38, avenue de l'Opéra, 75002 Paris. Tél. : 266-30-63.

(1) Auberge de montagne La Valorette, 06710 Tournefort. Tél. : 02-81-16.

(2) Office de tourisme d'Auron-Saint-Etienne-de-Tinée. Tél. : (15) 93-02-22-66 (de 9 h. à 17 h.).

(3) Week-end du 14 juillet, forfait de 1 200 F pour 4 jours, comprenant transport aérien Paris-Paris, hébergement en demi-pension dans un hôtel 3 étoiles, entrée du Festival, etc.

Renseignements : Maison de Nice ; inscriptions : Tourisme et Voyage, 56, rue de Chine (20e) et 49, rue de Meaux (19e).

FOURCHETTE EN L'AIR

Le chef de Saint-Etienne

UNE fois n'est pas coutume ! Si cette rubrique met un point d'honneur à ne parler toujours que d'additions se tenant modestement sous la barre des 60/65 F tout compris, cette fois, et très exceptionnellement, nous lui ferons faire un léger écart de conduite. Parce que Jean-François Issautier le mérite, grandement.

A Saint-Etienne-de-Tinée, un petit village des Alpes-Maritimes qui serre autour d'une belle église ses vieilles maisons, ses placettes, ses venelles et ses fontaines, son restaurant est digne de figurer au nombre des grandes étapes, même s'il semblerait que s'obstinent encore à le bouder un brin — pourquoi ? — trop de ceux, chroniqueurs et auteurs de guides gourmands, qui font (et défont) les gloires gastronomiques.

Et ce chef de trente-trois ans se désespère un peu (voici quelques mois, il avait songé à mettre la clef sous le paillasson !) de n'avoir de fidèles que parmi les habitués d'Auron qui font halte chez lui avant de s'élancer vers les sommets ou en redescendant des pistes.

C'est un enfant de la balle : la maison où il officie n'est autre que l'hôtel-restaurant créé en 1905 et hérité de sa famille. Après avoir achevé ses humanités culinaires à l'école hôtelière de Nice, Jean-François Issautier avait tout naturellement repris le flambeau familial, se partageant, secondé par sa jeune femme, entre la cuisine, la salle à manger, et des chambres d'un autre âge, c'est-à-dire sans confort ni raison, des chambres peu rentables. Alors, voilà six ans, les Issautier ont biffé le mot « hôtel » de leurs en-tête pour n'y laisser que « restaurant ». Ne le regretteront que ceux qui aiment bien passer directement de la table... au lit, ou ne sortir de celui-ci que pour se passer la serviette au cou.

Outre une très jolie carte, que les jamais-contents trouveront peut-être un peu « courte », on propose ici un menu à 65 F. Qui s'ouvrait avec élégance, le jour de notre passage, sur une salade de homard et de haricots verts ; se poursuivait avec une pièce de charolais poêlée à l'échalote et au saint-véran, qu'accompagnait un gratin dauphinois. Vinrent ensuite les petits légumes du marché, un plateau de fromages, et, pour couronner ce repas irréprochable à tous les égards, on roula à nos côtés un chariot de desserts à faire mourir les gourmands. Avec une bouteille de château-vignelaure, le remarquable coteaux-d'aix produit par Georges Brunet, ce fut un petit festin.

A la carte, nous avons noté un poêlon d'escargots à la crème d'estragon (23,50 F), une escalope de saumon frais à la vapeur de champagne et au beurre de cerfeuil (48 F), un sauté de saint-pierre au vin de bourgogne et aux petits oignons (40 F), un émincé de rognon de veau « à la moutarde forte » (45 F).

N'y figurent pas, mais n'en sont pas moins garantis, le sourire et l'amabilité de Mme Issautier, un service attentif, un confort parfait.

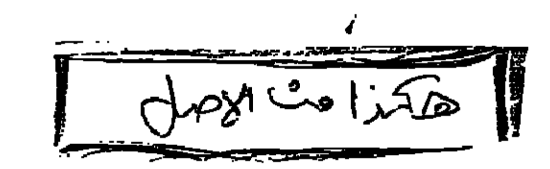
J.-M. D.-S.

★ Jean-François Issautier, 1, place de l'Eglise, 06660 Saint-Etienne-de-Tinée. Tél. (93) 02-40-08. Fermé le mardi soir et le mercredi. Fermeture annuelle du 16 mai au 10 juin.

Les eaux vosgiennes s'unissent.

L'Association des stations thermales vosgiennes, qui unit désormais Plombières, Vittel, Contrexéville et Bains-les-Bains, est née le 18 avril à Epinal. Elle a choisi M. André Antoine, conseiller général de Plombières, comme premier président.

Le conseil d'administration compte des représentants des professions de l'hôtellerie-restauration, des offices de tourisme, des établissements thermaux, des loueurs de meublés, des médecins et des commerçants.



TOURISME

PAS COM[…] TOUT LE MONDE

Une famille sur quatre roues

ECONOMISEZ l'énergie ! Ce leitmotiv des partitions gouvernementales est devenu *une rengaine, parfois discordante* chez certain pétrolier. Le thème, aujourd'hui galvaudé, conserve néanmoins son intérêt. Pourquoi ne pas l'entonner pour les loisirs en abordant une sorte particulière de voyages, à mi-chemin entre l'individuel et l'organisé, le tourisme de groupe ?

Le coût toujours plus élevé du *carburant est un frein aux vacances* itinérantes. Pour un Européen, 10.000 kilomètres correspondent à une dépense moyenne de 2.300 F. A cette somme il faut parfois *ajouter encore le montant des* péages et des passages maritimes ou fluviaux. L'idée de départ est donc simple : ne peut-on réduire les frais de route (théoriquement incompressibles) sans nuire à l'agrément, à la liberté et à l'intérêt du voyage ? La réponse est évidemment affirmative, mais avec quelques nuances.

Les minibus et les breaks familiaux transportent aisément sept à neuf adultes. Leur « taux de remplissage » est donc idéal pour un groupe d'amis ou pour deux *familles — même nombreuses.* Ils ne consomment pas plus que des berlines moyennes bien chargées et leur conduite ne nécessite pas un permis spécial (la limite est *fixée à neuf places dont le con*ducteur — deux enfants comptant pour un adulte — ou à 3,5 tonnes de poids total en charge). Ils permettent donc une économie cer*taine dans la mesure où les frais* seront partagés par deux fois plus de gens.

Ce *tourisme* de (petit) groupe n'est possible que dans la concorde: il faut se connaître et s'estimer, mais est-ce utile de le rappeler ? Il présente quelques avantages :

Un « climat » *différent,* qui n'est pas sans rapport avec les déplacements sportifs. Il est rare que l'union engendre la mélancolie. D'autre part, l'ennui est exclu *dans la mesure où les individus* s'assemblent tout naturellement par affinités, par sexe ou par âge.

Plus de sécurité, et pas seulement celle du groupe dans une contrée hostile (il y en a encore, les routiers au long cours le savent bien...), mais aussi celle de la conduite : les adultes peuvent se relayer au volant, ce qui diminue les risques dus à la fatigue et permet au conducteur remplacé de profiter, enfin, du paysage. Enfin, une panne mécanique n'a plus le caractère catastrophique qu'une famille isolée est généralement encline à lui prêter.

Moins de frais, nous l'avons vu, en ce qui concerne le carburant et les péages. *Ou, plus exactement,* des frais partagés. Il faut tenir compte également, pour certaines destinations telles que la Scandinavie ou le Proche-Orient, du *transport du véhicule sur car-ferry.* Une passage pour la Grande Bretagne coûte de 179 F à 240 F, 382 F pour l'Irlande, 100 F à 143 F pour la Norvège, etc. Les tarifs *pour la Méditerranée sont plus* élevés : ils peuvent atteindre 500 F pour la Grèce, plus de 1.000 F pour la Tunisie et 1.120 F pour Israël. Des sommes importantes mais moins élevées cependant qu'une location sur place.

	Désignation	Prix	Longueur	Largeur	Hauteur	Poids	Charge utile	Nombre d'adultes	Vitesse	Consommation moyenne
Carburateur	Citroën CX 2400......	44 800	4,95	1,73	1,46	1 440	690	7	174	10,5
	Peugeot 504	34 000	4,80	1,69	1,45	1 339	640	7	162	9,5
	Volvo 245/265........	47 950 à 68 380	4,90	1,71	1,46	1 350 à 1 450	510 à 620	7	145 à 170	10/11,5
Diesel	Citroën CX 2200 D...	48 000	4,92	1,73	1,46	1 485	660	7	144	7,6
	Peugeot 504 D	39 400	4,80	1,69	1,45	1 375	640	7	128	10

	Désignation	Prix	Longueur	Largeur	Hauteur	Poids	Charge utile	Nombre d'adultes	Vitesse	Consommation moyenne
Carburateur	VW minibus/Kombi.	36 210 à 39 340	4,50	1,76	1,95	1 305 à 1 380	870 à 975	9	110 à 127	11,5
	Ford Transit 9 et 12 S	35 134 à 38 644	4,42	1,96	1,98	1 356 à 1 416	794 à 984	9	127 à 129	13/14,5
	Renault microcar ..	31 000 à 34 200	4,09	1,78	1,95	1 255	720	9	100	13
	Fiat 900 T	21 900	3,73	1,49	1,66	830	680	6/8	100	9,5
	Land Rover 109......	54 600	4,58	1,68	2,00	1 775	945	9	112	17 (+)
Diesel	Ford Transit FT 100.	40 121	4,52	1,96	1,99	1 515	1 118	9	104	11 (+)
	Mercedes Lo 206 D...	54 160 à 60 600	5,03	1,82	2,20	1 700	880	9	104	12 (+)
	Land Rover 109 D....	59 707	4,58	1,68	2,00	1 775	945	9	105	15,2

● TROIS BREAKS FAMILIAUX sont actuellement proposés sur le marché français : les Peugeot 504 et Citroën CX (esence et gasoil) et le break Volvo équipé d'une banquette d'appoint (en option). Vers la fin de l'année, la Rancho de Matra-Simca pourra également accueillir sept adultes. Ce nombre est une limite pour toutes les familiales et c'est là leur principal défaut : l'habitabilité et le volume réservé aux bagages soutiennent difficilement une comparaison avec les minibus. Mais elles ont des qualités incontestables : une esthétique moins « fonctionnelle », plus polyvalente (une fois la banquette arrière escamotée, les fami*liales ne sont plus que des breaks* comme tous les autres) ; une hauteur « normale » permettant d'accéder à n'importe quel garage souterrain (ce qui est également important sur un bateau, où une surtaxe frappe lourdement tous les véhicules hors gabarit) ; une consommation modeste et des vitesses maximales élevées (grâce à leur aérodynamisme). Et, surtout, un niveau de confort exceptionnel.

Sur ce dernier point, le « fin du fin » c'est évidemment la Citroën CX. Autres avantages, une hauteur constante quelle que soit la charge et une garde au sol pouvant être augmentée instantanément en cas de besoin. En version Diesel, le prix du *kilo*mètre est réduit de moitié et l'autonomie (800 kilomètres en moyenne) permet d'éviter les ravitaillements dans les Etats où le gasoil est trop cher.

● SIX MINIBUS présentent, de leur côté, des possibilités de chargement plus importantes (en volume et en poids, *mais attention* aux « tout-à-l'arrière », VW et Fiat, dont le moteur occupe une partie de l'espace réservé aux bagages). Le confort est surtout *visuel : luminosité et espace, ces* deux sensations étant provoquées en partie par une plus grande hauteur sous pavillon et des surfaces vitrées plus généreuses.

Le plus *connu, le minibus* Volkswagen, a été produit à quatre millions d'exemplaires depuis vingt-six ans. Ses qualités ne sont plus à démontrer, et on le rencontre *dans* le monde entier. Il est concurrencé par deux minibus similaires : le micro-car Renault (Estafette) et les Ford Transit à traction avant.

Bonne « occase »

Plus petit, le Fiat 900 T est également le moins cher. Mais ses huit places sont *bien étroites.* A l'inverse, le micro-car Mercedes — réputation oblige — est le pullman des minibus et sa vocation paraît trop spécialisée pour les particuliers. Enfin, le station-wagon Land Rover s'adresse essentiellement aux groupes d' « explorateurs » amateurs de pistes et de terrains non carrossables. Très spécifique d'emploi, il a pourtant dépassé le million d'exemplaires...

L'achat d'un minibus n'est évidemment rentable — tout comme celui d'un « camping-car » — qu'en cas d'utilisation fréquente. Il faut également pouvoir le garer et l'utiliser, en dehors des vacances, comme une automobile ordinaire. Ce qui implique une absence de complexes... ou une occupation commerciale (la plupart des minibus sont mixtes, ou « Kombi », ce qui signifie une transformation rapide du minicar en utilitaire léger). Le problème est évidemment différent avec les familiales, dont l'apparence s'accorde avec celle des grandes berlines.

A une utilisation de groupe peut correspondre un achat de groupe (formation de clubs ou d'associations diverses, multi-propriété, etc.). Pour un voyage occasionnel, l'achat d'un véhicule usagé est plus réaliste : il pourra être revendu un mois ou deux plus tard sans que sa cote ait vraiment baissé. On trouve aujourd'hui d'excellentes occasions chez de nombreux garagistes — et même le long du trottoir, devant les bureaux de l'American Express, à Paris, où des Américains revendent leurs véhicules avant de rentrer au bercail. *Une* familiale Peugeot de 1973 peut s'acheter entre 11 000 F et 14 000 F, selon qu'elle utilise du super ou de l'ordinaire. Il en est de même pour les *minibus, dont* la cote finit par s'aligner sur celle des breaks.

Outre les « best-sellers », le *choix pourra se porter* sur des véhicules aménagés par des carrossiers (« Tolé » et C 35 Citroën, J 7 Peugeot) ou sur les derniers exemplaires des 404 familiales et *minibus Fiat 238* (le modèle à essence de 1973 ne coûte plus que 7 500 F). Mais, dans tous les cas, il est préférable de ne retenir que les véhicules les plus récents, à moins d'être un excellent bricoleur.

Louer

Autre formule, la location. Elle s'adresse essentiellement aux personnes non motorisées qui louent spécialement pour les vacances. Elle devient économique pour un groupe, car un *mois et 10 000 kilo*mètres reviennent, assurance « tous risques » comprise, à 7.000 F environ (Citer, Inter Touring Service, Hertz). Ce prix est rapidement *dépassé par les loueurs qui* ne pratiquent pas le forfait « kilométrage illimité », mais ils disposent presque tous d'un VW dans leur garage.

Dernière possibilité, et la moins chère : l'échange temporaire. Il suffit de trouver un heureux propriétaire de véhicule de groupe, de lui proposer votre berline en échange *temporaire* (tout le monde n'est pas en vacances au même moment) et de prévenir votre assureur... Mais ce n'est pas la formule la plus simple ! Si *d'aventure* vous y parvenez, la recherche de l'économie sera plus qu'une satisfaction d'ordre civique : l'automobile, révélateur de nombreux travers humains, peut être aussi un instrument de tourisme incomparable, où la mise en commun des découvertes et des connaissances est — aussi — un enrichissement.

MICHEL BERNARD.









TOURISME

TOUTES FRONTIÈRES

Bacchanales chez les Suisses

DANS le train qui glisse, entre Lausanne et Vevey, l'œil, comme toujours, hésite. Que regarder ? Le lac, ou bien la vigne qui s'étale en terrasses ? Ici, ces petites parcelles irrégulières et piquetées, contenues entre des murs, s'appellent des « parclets ». La pente, le soleil qui laisse les murs encore chauds la nuit, le lac qui bouge et son reflet qui va jusqu'à dorer le dessous de la grappe, tous ces éléments contribuent à donner des vins secs, fruités, aux bouquets légers. Le vignoble vaudois s'étend sur 3 250 hectares, soit le quart du vignoble suisse. Ses vignes produisent chaque année 22 millions de litres de vin blanc et 5 millions de litres de vin rouge. Crus blancs célèbres comme le dézaley, le saint-saphorin, l'yvorne, le vinzel ; crus rouges tout aussi connus, comme le salvagnin et le gamay.

Quittant Vevey, la route monte en serpentant vers le Mont-Pèlerin que l'on peut aussi atteindre par un funiculaire. La vigne est partout. Pièces de terre beige entre des murs gris, ceps au pied desquels commencent à pousser des bouquets de feuilles vertes. Mais cette vigne n'aime pas trop l'altitude et bientôt elle cède le pas à de grandes prairies douces et à de beaux arbres. Chaque chalet a sa vue sur le lac et les Alpes encore blanches. On traverse les villages vignerons, Chardonne, Chexbres... Rues étroites, toits à larges pans, façades où courent des glycines, enseignes, portes larges des pressoirs, caveaux. Et toujours entre les maisons, l'échappée sur le lac et sur les montagnes. Petit village-péninsule au bord de l'eau, Saint-Saphorin et ses toits bruns serrés est peut-être le plus beau.

Sur ces parcelles escarpées, où il n'est pas question de faire appel aux machines, le travail de l'homme est pénible et le vigneron traverse courbé le fil des saisons. En février, il taille sa vigne ; en avril, il la dépouille des pousses superflues — c'est l'épianne. Vient enfin juin et le temps des « effeuilles », opération douloureuse pour le propriétaire mais fructueuse pour le vin, qui consiste à sacrifier une partie des grappes pour obtenir une récolte de meilleure qualité.

Depuis des siècles, ce travail ardu a été récompensé par une fête, fête collective à laquelle participe le peuple des vignerons. Ce fut d'abord une simple promenade à travers la ville de Vevey et une distribution de médailles aux vignerons méritants. Puis le cortège s'enrichit. Les vignerons défilèrent avec leurs hottes, leurs brantes et leurs seilles, accompagnés des porte-drapeaux et des porte-enseignes. En 1750, le premier Bacchus apparut. Dix-sept ans plus tard, la première Cérès fut représentée par... un garçon-boucher. *La fête devint* un spectacle. On célébra le travail de la vigne et le passage des saisons. Plus les festivités prirent de l'ampleur, plus elles s'espacèrent.

Aujourd'hui, on les voit renaître tous les vingt ans. La dernière remontait à 1955, la prochaine aura lieu cette année, du 30 juillet au 14 août. Douze représentations sont prévues, qui verront se déployer quatre mille figurants. D'immenses estrades, qu'on a *voulu inclinées comme un coteau* de vigne, pourront accueillir quinze mille personnes.

Sous les marronniers roses, devant l'hôtel de ville, c'est aujourd'hui, jeudi de l'Ascension, la Proclamation, la cérémonie qui annonce la fête. La moitié de la *ville s'apprête à regarder* l'autre moitié qui va défiler en costumes.

« La vendange, c'est la Passion... »

De loin, on entend les sabots des chevaux. Ce sont les piquiers — cuirasse d'argent et capes rouges — qui ouvrent le cortège, suivis à pied, au coude à coude, par les fifres de Bâle — costumes rouges et panaches blancs. *« Ah ! »* fait la foule. Fifres et tambours. Musiques aigrelette et battements sourds. Le premier des musiciens porte un bas blanc et un bas rouge « *Bravo !* », crient les « civils » derrière leurs barrières. Viennent maintenant les notables de la Confrérie des vignerons, habits verts et chapeaux à plumes d'autruche violettes. Leur chef porte le titre d'abbé-président, en souvenir de l'époque où la vigne appartenait à des communautés religieuses. « *Vive l'abbé !* » « *Salut, Maurice !...* ». Derrière, les vignerons et les vigneronnes des quatre saisons font leur entrée sur la place. Chapeaux de paille, corselets et tabliers. Costumes vert pâle et rose pour le printemps. Terre de Sienne et lie de vin pour l'automne. Arceaux fleuris, râteaux et hottes...

Chacun se souvient. « *En 1955, j'avais quinze ans et j'étais un page de la vigne* », dit un employé de banque. Cette année, l'âge venant, il est devenu un vigneron de l'hiver. « *Moi, j'étais un arbre de mai,* dit une secrétaire épanouie, qui porte maintenant la robe vert tendre et le tablier à fleurs de la vigneronne du printemps. *Ma fille est un flocon dans le cortège de l'hiver. Pourquoi faisons-nous la fête ? Parce que nous sommes du terroir.* »

Le spectacle exige beaucoup des participants. Un entraînement physique tout d'abord — il a commencé en octobre dernier et il a duré trois mois, — ensuite des *leçons de danse* à raison de trois répétitions hebdomadaires. Enfin, en juillet, chacun donnera à la fête deux de ses trois semaines de vacances.

Les étrangers à la ville n'en reviennent pas de l'enthousiasme avec lequel les Vaudois se sont *lancés dans cette* aventure, eux, si prudents et si calmes qu'on les surnomme en temps ordinaire « *les pâtés froids* ». Car il s'agit bien d'une aventure collective et somptueuse puisqu'elle va coûter quelque 17 millions de francs suisses à la municipalité !

Chaque fête est l'occasion d'une création. « *Quand on m'a confié le livret*, déclare M. Henri Debluë, auteur dramatique et professeur de lettres, *je me suis demandé si j'allais faire du moderne, si j'allais introduire des tracteurs, des presses hydrauliques, toutes ces machines qu'aujourd'hui on ne peut plus ignorer, ou si j'allais faire du folklore. Avec Charles Apothéloz, le metteur en scène, nous sommes tombés d'accord pour que la modernité fasse une brève apparition. On verra les machines. On verra les maladies représentées par des drapeaux noirs qui se glisseront dans les rangs de la vigne innocente et passive. On assistera aussi à la contre-attaque des drapeaux gris-vert symbolisant le sulfate* ».

Henri Debluë, qui est aussi l'auteur d'une thèse sur Bernanos, a par ailleurs insisté sur le caractère sacré de la vigne, qui, jusqu'à présent, aussi étonnant que cela paraisse, n'avait jamais été évoqué. « *La vendange*, dit-il, est *la Passion de la Vigne, le moment où se termine le cycle de la vigne et où commence celui du vin. Contrairement à l'habitude, la fête se terminera au printemps par une bacchante d'enfants allègre, innocente et matinale.* »

N'en disons pas plus au risque de décevoir car toutes les places seraient aujourd'hui vendues. Il reste une consolation : celle de pouvoir assister aux trois cortèges qui traverseront la ville les dimanches 31 juillet, 7 et 14 août à 14 h. 30.

Entre les maisons pavoisées et décorées aux couleurs des saisons défileront quelque quatre cents figurants dans les costumes gais, contrastés et quelquefois fous de Jean Monod. On verra les Cent-Suisses, les troupes des Saisons, les enfants-épis et les enfants-grappes, les vignerons couronnés, le roi de la Fête tout vêtu d'or sur son char, Bacchus et Cérès accompagnés des seize fanfares « *pimpantes et entraînantes* ». Derrière son soleil-ostensoir, la procession fera des haltes. On dansera, on distribuera du vin. On chantera une musique simple que le compositeur Jean Balissat a voulu « *improvisée comme un chœur de village* ». « *1955, c'était déjà beau*, déclare un figurant, *septante-sept sera inoubliable.* »

FLORENCE BRETON.

★ Office du tourisme, place de la Gare, 1800 Vevey. Tél. (021) 51-48-[illegible] Prix des billets, de 6 à 20. Logement possible dans la région chez l'habitant. Il est conseillé de laisser sa voiture dans les environs et de gagner Vevey par le train.

★ Office national du tourisme suisse, 11 bis, rue Scribe, 75009 Paris. Tél. 073-63-30.

La Picardie dans tous ses dessous

LA Picardie, terre d'invasion, a été régulièrement mise à sac. A partir de la fin du Moyen Age, les paysans picards, las d'être pillés, ont creusé des abris souterrains collectifs appelés « carrières » dans la Somme, « muches » en Artois, « caves de guerre » dans le Cambrésis et le Vermandois. Ils ont été percés entre le début du quinzième siècle et la première moitié du dix-septième. Le plus ancien recensé date de 1415 et se trouve à Wizernes (Pas-de-Calais) ; le plus récent (1651) est à Yvrencheux (Somme). D'autres « millésimes » sont avancés : 1452 pour Ribeaucourt (Somme), 1505 pour Sailly-lez-Cambrai (Nord), 1510 pour Maisnières (Somme), 1550 pour Maison-Roland (Somme), 1610 pour Caudry (Nord), 1618 pour Hermies (Pas-de-Calais), 1647 pour Hiermont (Somme)...

L'entrée des souterrains, protégée par une grille, était toujours située dans l'église du village, seul bâtiment en pierre et pouvant donc résister au feu. On faisait le guet dans le clocher, et le mur du cimetière entourant le sanctuaire était fortifié. L'aération de ces souterrains se faisait par des conduits verticaux et on s'y alimentait en eau à partir de puits creusés dans le souterrain lui-même, ou tout simplement en faisant communiquer les « muches » avec le puits du village.

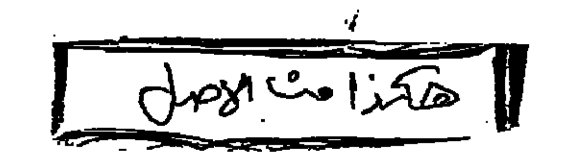
De chaque côté des galeries étaient aménagées les cellules (une pour chaque famille) d'une largeur de 3 mètres et d'une longueur *variant entre 2,50 m* et 10 mètres. On y entreposait les récoltes mais on y menait aussi le bétail : on y a retrouvé des traces de râteliers et d'auges. Au cas où le souterrain lui-même aurait pu être découvert par l'ennemi ou par la soldatesque vivant sur l'habitant, on creusait parfois très profondément des cachettes situées bien au-dessous du réseau de galeries et auxquelles on ne pouvait accéder que par un puits dont l'orifice était soigneusement dissimulé. On peut trouver de telles cachettes à Varennes, Talmas, Lanches, Forceville (Somme) et Ytres (Pas-de-Calais).

Mais ces refuges n'étaient pas tous collectifs : de grosses fermes isolées en possédaient aussi. Il en existe notamment à Coulonvillers et Talmas (Somme) et Ervillers (Pas-de-Calais).

M. C.

La Picardie linguistique a pour frontières : à l'ouest, la Manche et la mer du Nord ; au nord, Lille, Mouscron et Tournai ; à l'est, Charleroi, Maubeuge et Vervins ; au sud, Saint-Quentin, Noyon, Compiègne et Beauvais.

Les renseignements contenus dans cet article ont été puisés dans l'étude réalisée par M. J.-P. Fourdrin.



TOURISME

OUBLIÉES

MONTPARNASSE-SUR-HUDSON

LA mobilité socio-économique de la population urbaine donne aux grandes villes — et à New-York en particulier. — la consistance de la lave. Harlem, le pire ghetto noir des Etats-Unis, était, il y a un demi-siècle, le quartier des classes moyennes juives. Greenwich-Village, qui est à New-York ce que le quartier Latin est à Paris, avait été, au début du siècle, l'équivalent du seizième arrondissement. En l'espace de dix ans, Soho (South Houston Industrial District), quartier industriel délabré (quarante-deux « blocs » entre Canal et Houston) s'est transformé en une commune d'artistes, une sorte de Montparnasse des années 20 new-yorkais, puis en zone superchic.

Lorsque, par suite du déclin brutal de l'industrie textile de New-York, les peintres, les sculpteurs, les musiciens de jazz, les danseurs, s'installèrent à Soho, le loyer des ateliers était dérisoire : 450 francs par mois ! Les propriétaires de ces immeubles (qui avaient le charme d'un tas de vieille ferraille) étaient trop heureux de pouvoir encaisser une poignée de dollars en louant des logis qu'ils jugeaient repoussants. Des remises fiscales furent bientôt accordées par la municipalité aux artistes qui décidaient de résider à Soho, et le nombre de ces derniers fut bientôt supérieur à trois mille. L'achat d'un atelier — généralement un étage entier de l'immeuble, avec des plafonds allant de 6 à 8 mètres de haut — revenait alors à 2,5 millions de francs anciens. Le même atelier coûte aujourd'hui 350 000 francs « lourds »

Dans la foulée des galeries d'art et des bistrots pour artistes sont arrivés les restaurants huppés, les bars élégants, les boutiques. Les représentants de firmes d'importation d'objets d'art — françaises, allemandes, italiennes — eurent pignon sur rue à Soho. De bohème, le quartier devint chic. Le snobisme poussa la jeunesse argentée à s'y installer plutôt que dans les H. L. M. pour riches du Upper East Side. Les artistes qui avaient acheté leurs ateliers pour une bouchée de pain devinrent, *volens nolens*, des spéculateurs immobiliers et revendirent bientôt leurs domaines dix fois plus cher qu'ils ne les avaient payés. Les autres durent, une fois de plus, s'expatrier. En dix ans, leurs loyers avaient subi une hausse de 1 000 %.

Comme l'Est Village (centré autour de la 10ᵉ Rue East), qui fut, de 1968 à 1970, le centre de la « civilisation hippie » — dont on ne retrouve aujourd'hui même pas un vestige, — Soho, en tant qu'authentique rive gauche new-yorkaise, n'aura vécu que l'espace d'un matin. Mais, déjà, un autre quartier prend sa relève : immeubles vétustes, entrepôts, vieux hôtels, petits ateliers industriels situés des deux côtés de la 5ᵉ Avenue, entre la 20ᵉ et la 30ᵉ Rue, sont remis à neuf à l'heure actuelle et transformés en appartements que la revue *New-York* qualifie d'« intéressants » et qui effectivement sont à l'opposé des « boîtes » blanches, des « cubes » juxtaposés et monotones qui servent de logis aux habitants de Tours (High Rise) : les pièces d'un même appartement se trouvent la plupart du temps situées à deux ou trois niveaux différents. Leur plan est inattendu, les murs sont souvent en brique apparente, les plafonds très élevés, et parfois même des colonnes de stuc surgissent çà et là du plancher.

Ces appartements d'un genre nouveau réunissent les avantages des duplex, des studios de « brownstone » et des ateliers de Soho. Leurs loyers sont élevés : 3 500 de nos francs par mois pour deux chambres à coucher, living, cuisine et salle de bains (100 à 120 mètres carrés). Beaucoup de jeunes couples appartenant essentiellement à des professions libérales préfèrent ces installations excentriques, parfois surprenantes (quand l'enfilade des chambres constitue un labyrinthe) et même éreintantes (il faut constamment grimper ou descendre pour passer d'une pièce à l'autre). Les façades néo-gothiques, pseudo-florentines, *proto-gaudiennes*, modern style, de ce quartier hétéroclite, qui, en fait, n'a pas (encore) de nom, frisent le ridicule ou semblent surgir du cauchemar d'un architecte dadaïste, mais ne forment pas un de ces « sky-lines » parfaitement linéaires et ennuyeux dont les mégalopoles américaines s'enorgueillissent.

Pizzerias, wurstarias téquiladarias

Le « gratin » n'a pas encore découvert cette nouvelle oasis d'acier et de béton. Pas de prêt-à-porter, pas de night-clubs et même pas un de ces restaurants chichiteux qui se prétendent « français » dans les environs, mais des *pizzerias*, des *wurstarias* et des *tequiladarias* illuminées au néon et dénuées de prétention. Pour l'instant, il fait bon y vivre, s'y promener. Mais déjà — mauvais signe avant-coureur — un immeuble au coin de la 24ᵉ Rue et de la 3ᵉ Avenue, ancien entrepôt de meubles, est en train de se métamorphoser en « résidence » : une marquise striée et un concierge en uniforme d'amiral permettent d'accéder à son hall aux murs rose et jaune, puis, par le truchement d'une paire d'ascenseurs, aux appartements « style Versailles » — à en croire le propriétaire, — « style glace à la vanille et fraise » à en croire le Village Voice. Morale : à New-York, il faut déménager souvent.

LOUIS WIZNITZER.

clin-d'œil

UN PIRATE DES ANNÉES 50

TOUS ceux qui ont tenu un « manche à balai » dans un ciel limpide vous le diront : l'avion est l'engin qui donne la plus grisante sensation de liberté. Délivré, en apparence, des contraintes de la pesanteur, il se moque des aléas de la circulation rampante, et s'il lui en prend fantaisie il peut même franchir les frontières avant qu'on s'en aperçoive ou que les radars s'en inquiètent.

Les pirates et autres terroristes de l'air ont bien compris cet avantage. Ils utilisent l'avion à leurs fins, sachant que depuis le ciel où des vies se trouvent suspendues on dicte plus aisément ses conditions aux gouvernements.

A l'époque où le détournement d'avion ne s'appelait encore que le « kidnapping aérien », en 1951, un jeune homme de dix-neuf ans, précurseur en la matière, avait choisi ce moyen pour trouver le chemin de la liberté. C'était le temps où, en dépit d'une rupture récente avec Moscou, Tito, moins accommodant que de nos jours, régnait en dictateur communiste intransigeant.

Drago Arsenijevic, né dans une famille où le sentiment de la liberté était atavique, appartenait à cette catégorie de jeunes décidés de vivre leur vie pleinement dans une paix authentique, après avoir connu les rigueurs malsaines de la guerre.

Par chance, papa Arsenijevic était pilote de ligne. On décida donc en famille de s'embarquer sur un vol Belgrade-Zagreb un jour où le père serait aux commandes et d'aller se poser à Zurich, que cela plaise ou non aux autres membres de l'équipage et aux passagers. L'expédition, on s'en doute, ne fut pas facile à monter. Il convenait de s'assurer quelques complicités — mais de qui pouvait-on être sûr dans un pays où la délation était présentée comme un acte hautement civique ? Il fallait aussi ne laisser derrière soi personne qui puisse servir d'otage. Il fallait enfin accepter le risque d'être pourchassé en plein ciel par des appareils militaires.

Tout se passa bien, et l'on put lire le 19 octobre 1951 dans le Soir *de Bruxelles :* « Un appareil commercial yougoslave « kidnappé », par deux membres de son équipage, a atterri à l'aéroport de Kloten, près de Zurich, avec vingt-deux passagers récalcitrants et un opérateur radio ligoté avec des cordes. » *Et dans* l'Aurore *du même jour :* « Les deux pilotes de l'appareil, leurs femmes et leurs enfants, de cinq à dix-neuf ans, c'est-à-dire six personnes en tout, ont demandé au gouvernement suisse de leur accorder le droit de résider sur le territoire de la Confédération. »

Cette autorisation ne vint que le 1ᵉʳ mai 1952 quand la Cour suprême helvétique estima que « le fait politique justifiait ces infractions à la loi et que les moyens employés en l'occurrence étaient proportionnés au but poursuivi et donc en quelque sorte légitimes... Choisir la liberté, *concluaient les magistrats suisses*, est un acte de nature politique. Il implique un certain idéal de vie qui doit être défendu... »

Ainsi le jeune Drago Arsenijevic se fixa en Suisse. Il devint journaliste pour mieux défendre la liberté sous toutes ses formes. On le vit longtemps à Paris, correspondant de la Tribune de Genève, *dont il est devenu aujourd'hui l'un des directeurs. Dans son livre* Voyage oublié (1), *« Drago », comme l'appellent ses amis, raconte la dangereuse odyssée de sa jeunesse sur le ton intimiste des souvenirs et dans le style aisé d'un homme de culture française. Ce voyage qui fixa son destin, d'autres l'ont entrepris depuis, avec plus ou moins de bonheur, attirés par l'aimant de la liberté. Mais le vieux DC-3 yougoslave se glissant dans les vallées alpines aux limites de la panne sèche reste un symbole des évasions réussies.*

Et puis ce Voyage oublié *c'est aussi un vagabondage à travers les souvenirs d'enfance, la nostalgie d'un pays où l'on vivait jadis heureux, où l'on avait de quoi satisfaire toutes les curiosités avant que la culture ne soit filtrée à travers le tamis serré d'une idéologie fatalement stérilisante.*

Drago se souvient d'un parfum de jardin, du goût du fromage blanc, du fourneau noir et fumant de son grand-père tzigane qui racontait ses combats contre les Autrichiens ou les Bulgares, de l'icône de saint Georges et de mille autres gens et choses qui illustrèrent son bonheur d'enfant. Il faut faire avec lui ce Voyage oublié *pendant qu'il en est encore temps !*

MAURICE DENUZIÈRE.

(1) Éditions France-Empire, 250 pages.

● **Pêche chez les Vikings.** — Un programme de pêche au Danemark qui englobe à la fois six possibilités de capturer du poisson en rivière, lac, fjord, mer et haute mer. Le territoire se situe entre la mer du Nord et le Limfjord, dans une contrée *appelée* Thy : *ni* grandes villes ni usines, mais le silence, l'eau douce et l'eau salée, les dunes et les roseaux, *face au large...*

Moyennant 2 684 F, une semaine (soit six jours de pêche plus deux jours de voyage), prix établi sur la base de dix pêcheurs. Un supplément de *400 F est à prévoir* pour le voyageur individuel. Ce prix comprend le voyage aller-retour avion Paris-Paris sur ligne régulière, le séjour d'une semaine dans un hôtel de confort, les services d'un interprète, les divers permis, *l'utilisation des bateaux* éventuellement nécessaires. Au menu, morue, colin, turbot et autres orphies, mais aussi truites fario et truites de mer, anguilles, brochets, gardons et saumons... si la chance se met de la partie !

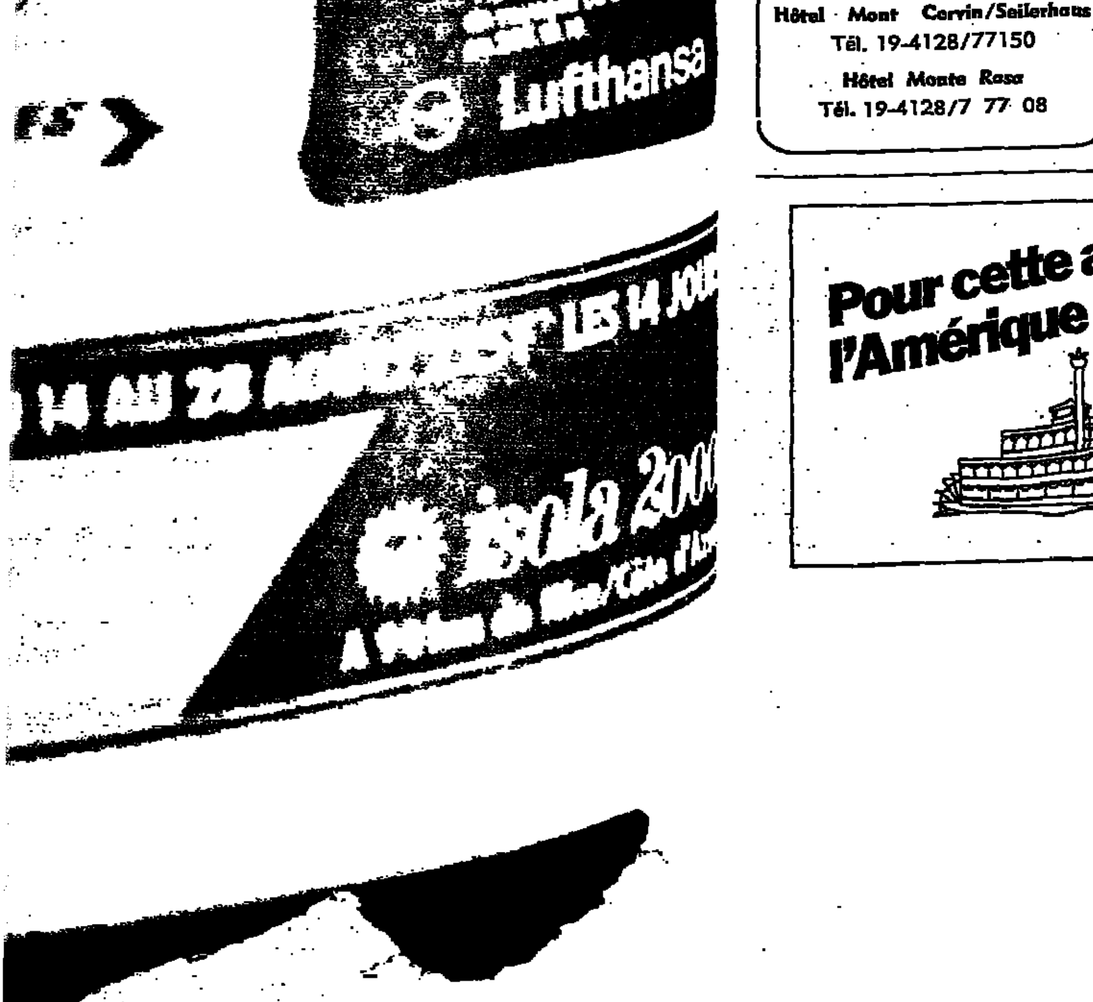
★ Vent du Nord DSB — Maison du Danemark, 142, Champs-Elysées, 75008 Paris. (359-20-06.)

Étoiles françaises à Louqsor

DÉJA présente en Egypte avec la chaîne Méridien, filiale d'Air France, qui exploite l'hôtel le plus luxueux du Caire et prendra en charge un autre établissement en construction près de l'aéroport international d'Héliopolis, l'hôtellerie française a maintenant pignon sur Nil à Louqsor, en Haute-Egypte.

Etap, filiale de la Compagnie internationale des wagons-lits et du tourisme, vient en effet d'ouvrir à Louqsor, dans un site privilégié, adossé aux temples de Karnak et faisant face à la vallée des Rois, un hôtel (cent vingt-huit chambres et quatre-vingt-quatre bungalows) tout revêtu de marbre rose d'Italie et de verre bleu d'Egypte, qui aurait coûté quelque 70 millions de francs au ministère égyptien du tourisme. Comme le Méridien du Caire, l'Etap de Louqsor est la propriété de l'Etat égyptien, les chaînes françaises ayant dans les deux cas des contrats de gestion de vingt ans.

Etap, qui en Orient musulman gère déjà des hôtels en Turquie et a des projets en Arabie et en Iran, a également signé des *contrats pour la prise en main* de deux autres établissements égyptiens situés à Port-Saïd (deux cent vingt chambres endommagées par les bombardements israéliens, à remettre en état pour la fin de 1978), et en plein *centre du Caire (six cent vingt-*deux chambres à construire sur un terrain déjà dégagé, place Tahrir). A Louqsor, enfin, les travaux d'extension de l'hôtel inauguré cette année par Etap ont déjà commencé. — J.-P. P.-H.



TOURISME

Pas d'accord...

Centres de vacances

Pitié pour l'administration

Vous avez ouvert vos colonnes, dans *le Monde du tourisme* du 9 avril, au point de vue de M. Gaboriau, président de Savoie-Collectivités qui critiquait la façon dont l'administration contrôle le fonctionnement et la gestion des centres de vacances.

Tout d'abord, le signataire de cet article n'est ni « organisateur », ni « responsable », ni « directeur de centre de vacances », c'est un propriétaire de local. Il y a une usurpation de fonction et de responsabilité qu'il convient de signaler. Plus grave encore le tri de nombreuses « citations » empruntées au numéro 169 (vendredi 30 juillet) de l'hebdomadaire d'information de la Savoie *la Vie nouvelle*. Les termes que la journaliste, M.-C. Chambard, utilise pour son propre compte et sous sa signature sont reproduits comme émanant de l'inspecteur, du directeur ou des organisateurs.

Il semble nécessaire de rappeler aussi qu'il existe une réglementation de protection des mineurs. Les interprétations fantaisistes, les allusions fragmentaires d'un propriétaire récalcitrant, tentent d'en dévier le sens. Ces textes n'ont pas pour but de protéger de « *l'arbitraire* » « *la personne physique ou morale qui organise l'hébergement* », mais, leur titre le précise, d'assurer « la protection des mineurs hors du domicile familial ». Il y a détournement de l'objectif principal de la réglementation. Par contre, il est vrai que la liberté d'organisation des séjours est prévue par les textes. Comme dans toute entreprise, industrie, hôtel, camping ou autre, toute personne physique ou morale peut organiser librement son affaire dès qu'elle se soumet à la réglementation en vigueur. On voit mal pourquoi les centres de vacances échapperaient à cette définition sociale de la liberté.

L'inspecteur chargé du contrôle des centres de vacances, même « *muni de son permis de nuire* », ne peut le faire en toute liberté. Il établit un rapport. La décision appartient au préfet. Avant de se prononcer, le préfet prend l'avis du conseil départemental de protection de l'enfance. La composition et les fonctions de ce « *conclave de l'enfance supposée malheureuse* », selon la terminologie de l'auteur, sont régies par le décret du 24 février 1967 et l'arrêté du 4 juillet 1967. En dehors des représentants des administrations concernées, il comprend un maire, un conseiller général, des représentants : des associations familiales, des associations de jeunesse, des associations de colonies de vacances ainsi qu'un représentant des directeurs et des moniteurs. Des injonctions sont adressées et des délais accordés.

Dans les cas graves, plusieurs rapports sont examinés. Dans un cas que M. Gaboriau connaît bien, quatre rapports d'inspection ont été étudiés : rapports établis par trois inspecteurs de la jeunesse et des sports différents et un inspecteur de la direction départementale de l'Action sanitaire et sociale. Lorsque le préfet, dûment informé, sur proposition du conseil départemental de protection de l'enfance, a pris un arrêté, le tribunal administratif offre encore un recours. M. Gaboriau feint d'ignorer cette procédure qui lui est pourtant familière.

Bref, nous sommes loin des « *mesquineries ridicules* » et des « *rapports truffés d'inexactitudes* ». Ils ne résisteraient pas à un tel barrage. Rappelons donc à M. Gaboriau qu'il ne suffit pas de claironner intempestivement des contre-vérités pour assurer leur crédibilité.

Un centre de vacances fonctionne vingt-quatre heures sur vingt-quatre, ce qui, contrairement au centre de loisirs sans hébergement, rend possible, sur le chemin du retour, en fin de journée, la visite de tel ou tel centre proche du chef-lieu. Cela limite les déplacements. C'est très bien compris des directeurs, eux-mêmes de service vingt-quatre heures sur vingt-quatre. C'est d'ailleurs généralement perçu comme une manifestation de bon sens et d'économie d'énergie.

En revanche, dans un centre (et là aussi M. Gaboriau connaît bien l'événement auquel il fait allusion), si l'inspecteur se présente à 20 h. 30, à la suite d'un appel téléphonique du directeur consécutif à un accident survenu dans un séjour non déclaré cela devient de la « *schizophrénie fascinante* ». Directeurs, enfants, parents, organismes, fonctionnaires, n'y voient pourtant que la plus élémentaire conscience professionnelle et protesteraient si dans de tels cas l'inspecteur n'assurait pas ses responsabilités.

Il est de bon ton de tirer sur l'administration, quelquefois au hasard, le plus souvent à partir d'un cas ponctuel. Quel citoyen, voire quel fonctionnaire, n'en a jamais éprouvé la démangeaison ? C'est un réflexe du tempérament français. Soit ! Mais dans l'intérêt des enfants, des directeurs, des organisateurs, des propriétaires, face aux impostures de l'article de M. Gaboriau, c'est s'assurer un minimum de dignité que de répondre : « *Le « tyran » c'est moi !* »

R. NADOBNY.

Inspecteur départemental de la jeunesse et des sports, secrétaire permanent du conseil départemental de protection de l'enfance de Savoie.

Ski de fond

Le prix de la liberté

Après l'article « Les fonds du ski de fond » (le Monde du tourisme du 23 avril), M. Maxime Gautier, maire de Bessans-Val-d'Arc (Savoie), nous a fait parvenir la lettre suivante :

Bessans, petite commune du département de la Savoie, grande métropole du ski de fond, nichée au cœur du parc national de la Vanoise, pourrait placer à l'entrée de son territoire un vaste panneau sur lequel on lirait cette phrase de Samivel : « *Ici commence le pays de la liberté... La liberté de se bien conduire.* » Dès 1971, Bessans est devenu le lieu de rendez-vous des amateurs de ski de fond, d'abord pour les Savoyards, ensuite pour ceux de toutes les autres régions de France, grâce à son vaste plateau alpin à 1 800 mètres d'altitude et à son enneigement pendant plus de cinq mois de l'année.

Fréquentés les premières saisons par des sportifs ou des skieurs expérimentés, ses 80 kilomètres de pistes tracées, balisées, entretenues, surveillées, ont été, par la suite, rapidement envahis par les skieurs « sauvages » et en particulier par la foule des « dimanchistes ». Ceux-ci, arrivant le matin, se précipitent immédiatement sur les pistes aménagées, les empruntent la plupart du temps à contresens, coupent à travers les champs de neige pour rejoindre d'autres pistes, couvrant ainsi le territoire skiable d'une véritable toile d'araignée de traces dans laquelle il n'est plus possible de se reconnaître.

S'écartant des circuits établis, des groupes entiers s'engagent, malgré les panneaux, au bas de couloirs d'avalanches ou s'éloignent à de grandes distances de tout lieu habité, au risque de se faire surprendre par la fatigue, le brouillard ou la nuit... et cela sous l'entière responsabilité de la commune. Ceux d'entre eux qui ne skient pas parcourent à pied les pistes tracées, traînant souvent derrière eux des luges pleines d'enfants, parsemant ainsi les traces d'empreintes qui sont autant de pièges pour les skieurs. Repartant en fin d'après-midi, ils auront déjeuné sur place avec des provisions emportées, ils auront rapidement enfoui dans la neige boîtes de conserve vides, bouteilles, papiers souillés, que l'on retrouvera dans les champs au printemps, et ils auront, en quelques heures, massacré les pistes établies à grands frais par la commune. Après leur passage, il ne reste plus qu'à souhaiter une prochaine chute de neige pour effacer provisoirement les souillures, à remettre les engins de damage en route, à retracer les pistes, en attendant le prochain week-end et une nouvelle ruée !

Quel profit la commune et ses habitants auront-ils tiré du passage des « envahisseurs » ? Quelquefois (mais pas toujours...) le verre de vin chaud pris au café du pays... quand l'horaire le permet. Par contre, combien auront-ils coûté à la commune, ces « envahisseurs » ? Le montant a été établi sur un éventail de stations : le seul entretien des pistes se situe, selon le kilométrage, entre 700 F et 900 F le kilomètre pour une saison normale. Pour une commune comme la nôtre, cela représente une somme d'environ 6 millions de centimes chaque année, à amortir sur les deux cent cinquante habitants qu'elle compte.

Alors, nous avons dû prendre, cette année, à Bessans des dispositions pour lutter contre cette anarchie et cette hémorragie financière. Le territoire communal skiable a été divisé en deux zones : l'une tracée, balisée, surveillée, l'autre laissée à l'état naturel. Pour la partie aménagée nous demandons une participation aux frais d'entretien pour y accéder ; c'est-à-dire 3 F pour une journée (le prix d'un apéritif !), 4 F pour un week-end, 6 F pour la semaine.

Nous avons pu ainsi constater, pendant cette saison, que plus de 95 % des usagers payaient volontiers leur participation et que, bien que le choix leur soit offert d'emprunter l'autre zone, ils préféraient utiliser nos pistes en toute sécurité et pour leur plus grand plaisir. De plus, nous avons pu remarquer que cette participation incite les utilisateurs à respecter les pistes et qu'ils veillent eux-mêmes à ce qu'elles soient respectées par les autres usagers. Les Français, dans leur grande majorité, seraient-ils donc plus compréhensifs et plus disciplinés que ceux qui se font leurs avocats ?

Ce n'est pas, en effet, en défendant les principes d'une pseudo-liberté que l'on protégera notre jeune ski de fond de l'anarchie qui le conduirait à sa perte, du fait même de son considérable succès. C'est au contraire en plaidant pour une discipline librement consentie, pour une solidarité pécuniaire indispensable, que le ski de fond pourra continuer, en France, à grandir malgré ses servitudes... par « *la liberté de chacun de se bien conduire* » !

Essai sur piste

Le premier ski à poutre centrale résistant à toutes les torsions et déformations que provoque la grande vitesse vient de faire son apparition sur le marché alpin des sports d'hiver : le Léo Lacroix « Mach 2 » produit, sur les plans de l'ancien « descendeur » de l'équipe de France, aux usines Straver à Perrignier (Haute-Savoie).

Equipé de semelles translucides et d'une carre supérieure en zycral, doté d'une structure mécanique stratifiée en résine époxy, ce ski doit ses qualités de nervosité et de souplesse à cette poutre tissée dans une gaine de fibre de verre qui lui confère sur la piste, ainsi que dans la poudreuse une rectitude hors du commun. Résistance garantie : aucune paille dans cette poutre...

● **Le Touring Club « au secours de la Dordogne ».** — Après avoir réuni à Paris les représentants des administrations, des professions et des associations intéressées par la situation de la Dordogne, « menacée par l'exploitation trop souvent anarchique et nuisible de dix-sept carrières », le comité de l'environnement du Touring Club de France, que préside M. Max Querrien, a publié un appel aux responsables, pour la sauvegarde de cette rivière.

Le comité demande notamment à l'administration de « ne pas accorder de nouvelles autorisations d'ouverture de carrières ; de suspendre les extractions là où celles-ci produisent des dégâts irréversibles ». Le comité demande d'autre part au ministre de la culture et de l'environnement que le délégué « Dordogne, rivière propre » n'attende pas de « disposer d'études exhaustives » pour prendre « les mesures les plus urgentes ».

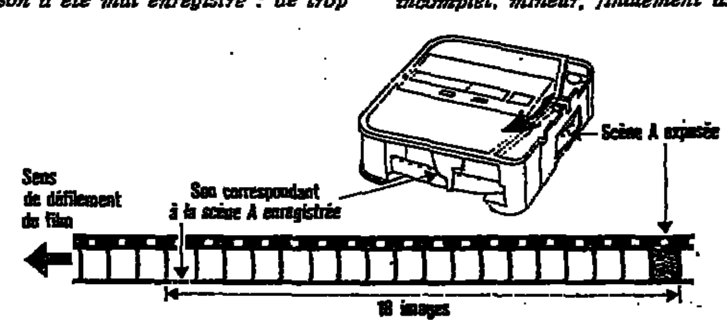
Photo-Cinéma

La parole est d'or

Pour un amateur, le cinéma parlant, est-ce vraiment mieux que le cinéma muet ? La projection d'une, deux ou trois bobines sonores n'apporte pas de réponse évidente. Surtout si, comme c'est souvent le cas, les scènes filmées ont été prises au hasard, sans idée directrice, sans volonté de récit. Le chaos, même sonorisé, n'est guère enthousiasmant !

La supériorité du parlant est encore moins évidente quand le son a été mal enregistré : de trop loin ou de trop près, avec un mauvais micro, ou dans une ambiance trop bruyante avec des sources sonores trop nombreuses.

Mais tout change avec un film bien monté et bien sonorisé. Il y a là — même dans la brièveté — une plénitude que le muet n'atteint jamais. Expérience faite, on redécouvre que la vie est paroles et bruits. Et le muet redevient ce qu'il est : incomplet, mineur, finalement artificiel.



FILMER en sonore ne semble pas très difficile, surtout depuis que certains fabricants ont prévu des micros qu'on fixe sur la caméra et qu'on déplie vers le sujet filmé au moyen d'une fourche télescopique. L'opérateur n'a même plus besoin d'aide pour prendre le son : il peut tout faire seul. En revanche, le « montage » d'un film sonore semble dépasser les possiblités de beaucoup d'amateurs. Il ne faut pas, si l'on peut dire, « *couper la parole* » à ses acteurs, mais il est en même temps très difficile de ne pas le *faire, car comment repérer exactement* sur la pellicule où commence une phrase et où elle se termine ?

Expérience faite, et au risque de sembler cultiver le paradoxe, il nous paraît au contraire que filmer en sonore est plus difficile — nettement plus difficile même — que filmer en muet, mais qu'en revanche le montage est plus aisé.

Filmer en sonore est plus difficile. Chaque séquence doit avoir en elle-même sa signification, son autonomie. En muet cela n'est pas trop difficile, car il n'y a que l'image. Deux personnages marchent l'un vers l'autre, se croisent, *se reconnaissent, se saluent,* se parlent et s'éloignent. Voilà une scène, qu'avec quelques *mètres de pellicules muettes et en* quelques secondes de projection, on pourra raconter. Cette « *unité signifiante* » pourra être coupée en trois séquences : les personnages marchent l'un vers l'autre sous un premier angle ; les personnages se croisent, s'arrêtent et se parlent (on le devine) sous un second angle ; les personnages s'éloignent sous un troisième angle. L'opérateur peut — entre chaque séquence et à condition de faire vite — changer de position pour modifier l'angle de prise de vue et la distance...

En sonore, ce sera beaucoup plus difficile, car il ne faudra surtout pas rater la première phrase, celle des retrouvailles qui peut-être sera très banale, mais peut-*être aussi sera très drôle.* Il ne faudra pas non plus rater l'au revoir...

On trouverait des exemples meilleurs. Mais ce qui nous apparaît évident est qu'en sonore — beaucoup plus qu'en muet — le film doit être construit avec des plans assez longs, non pas tant pour faciliter le montage que pour disposer « *d'unités sonores signifiantes* ». Que serait une scène dans laquelle l'un des acteurs raconterait une histoire incomplète, parce que le caméraman aurait cessé de filmer pendant quelques secondes pour changer d'angle ou tout simplement pour souffler un peu ? Une telle scène n'aurait plus de drôlerie ou d'intérêt que dans la mémoire de l'opérateur. Pour le film, elle n'aurait pas plus de valeur qu'un livre auquel manqueraient des pages...

Sonoriser après

Ces difficultés de tournage obligent à tricher un peu. Des scènes doivent être préparées et certaines doivent être rejouées. A coup sûr, on perd avec le cinéma sonore une partie de la spontanéité qui était le grand avantage du muet. C'est un point qu'il ne faut pas *négliger.*

La prise de son est une autre difficulté. Dans ce domaine, la *qualité ne va pas de soi. Nous y* avons consacré différents courriers de cette rubrique et n'y reviendrons pas, sinon pour dire que le son mal pris produit des résultats catastrophiques. L'expérience et la patience permettent seules d'éliminer peu à peu « *ce qui ne va pas* » (le micro doit généralement se trouver très près des acteurs et c'est bien ce qui rend les choses compliquées).

Une remarque : la « vieille » caméra muette comme complément d'une caméra sonore rend d'appréciables services. Elle permet d'opérer plus vite, avec plus de souplesse et de discrétion, ce qui dans certains cas est fort utile. *Une fois la pellicule développée et* pistée, on sonorisera *a posteriori* : *commentaires,* musique ou même acteurs rejouant après coup une scène. Le son direct n'est pas toujours nécessaire ni même suffisant...

Reste le montage, et celui-ci nous semble relativement facile. Probablement parce que nous étions habitués à couper dans des centaines de mètres de pellicules muettes, ce qui pouvait donner un sens — une consistance — au récit qu'on voulait faire, à l'his*toire qu'on voulait raconter.* En sonore, l'itinéraire est différent pour les raisons qu'on vient d'expliquer : construction *a priori* du film, longueur des plans. On recueille au montage les avantages d'un tournage contraignant. Rien ne se perd. En fait, quand la pellicule revient développée du laboratoire, le film est déjà partiellement monté.

Différents importateurs vont distribuer à la rentrée des visionneuses sonores actionnées par un petit moteur électrique. Grâce à ces appareils, dont le prix se situera aux alentours de 1 500 F, le film peut être passé et repassé — avec le son correspon*dant — dans de très bonnes* conditions de visibilité et d'audition.

La grosse difficulté qui existait résidait dans le décallage son-image sur la pellicule. On sait que l'un et l'autre, pour des raisons techniques ne sont pas à la même place sur le film *(voir le dessin ci-dessus)*. Aussi en séparant deux scènes ou en raccourcissant l'une d'elles on avait de fortes chances de couper un acteur au beau milieu d'une phrase. Les visionneuses sonores permettent de compenser ce décalage : lorsque l'image — à partir de laquelle on veut couper — est visible sur l'écran, le son correspondant est facile à repérer dix-huit images plus loin (l'appareil reconstitue exactement cette distance). Il est *alors aisé de choisir ce que l'on* va faire. En ce qui nous concerne (1), l'expérience nous a montré que dans beaucoup de cas, lorsqu'un problème se pose à l'intérieur d'une séquence homogène, il est plus facile d'effacer quelques centimètres de bande sonore et de les remplacer par de la musique ou quelques mots de commentaire.

Certains projecteurs permettent d'ajouter un commentaire ou de la musique sur une pellicule déjà sonorisée en utilisant seulement la deuxième piste magnétique. Cet avantage nous semble fort utile, car il nous est arrivé d'effacer — en surimprimant, par exemple — des sons d'origine que nous avons ensuite regretté d'avoir perdus. Avec un projecteur utilisant les deux pistes sonores, ce genre de mésaventure ne peut plus arriver, le son original étant de toute façon conservé sur l'une des deux pistes.

Bilan très positif donc pour le cinéma sonore qui ne peut plus être considéré — mais plus du tout — comme un perfectionnement sans intérêt pratique pour les amateurs. Pour qui veut s'en *donner* la peine, le « parlant » permet enfin d'accéder au seul cinéma qui compte : le vrai.

ALAIN VERNHOLES.

(1) Essais réalisés avec un Erno RE-703 - (Marguet, importateur).



Plaisirs de la table

Carte de banlieue

JE ne prétendrais point que c'est ma découverte ce *Restaurant du Parc* (1, rue Maré-Viéville, à Villemonble (93), tél. : 738-16-27). Des confrères l'ont célébré depuis deux ans. L'un d'eux, enthousiaste avec quelques réserves, terminait ainsi : « *A revoir prochainement.* » Il n'est jamais revenu. Un autre assurait que c'était « *une maison à suivre* ». Il a oublié. Un troisième, enfin, estimait cette cuisine « *mal imitée* » *de Jacques Manière. Il n'y* a, reconnaissons-le, que Gault-Millau à continuer à le prôner. Et moi à savoir que lorsque M. et Mme Conticini prirent en main ce routier de banlieue, il y a huit ans, lui se chargeant du travail de salle (il l'avait appris notamment au *Royal* d'Evian), elle de la cuisine courante, ils ne son*geaient point* à *Jacques Manière,* déjà parti de Pantin.

Ils commencèrent par faire des *travaux, embellissant la maison* jusqu'à en faire ce qu'elle est depuis trois ans, une auberge élégante. Puis par « penser » cuisine. C'est là que le miracle intervient : un soir de fermeture, ils allèrent dîner au *Pactole*. Et ce fut pour Christiane Conticini la révélation. Elle obtint de Manière la permission de venir faire un stage dans sa cuisine minuscule (aujourd'hui, c'est le fils Conticini qui apprend au *Dodin-Bouffant* !) et cela explique peut-être que Michelin dédaigne cette étonnante cuisinière « *qui ne copie pas, loin de là* », comme le disait un confrère, mais, s'inspirant d'une école et d'une technique, remet selon la saison et le marché, chaque jour, sa carte en question.

Celle du printemps et de l'été 1977 propose un « mélange curieux à la façon de Mme Conticini » (saumon cru, saint-jacques crues, écrevisses, foie gras, asperges, *haricots* verts, radis, carottes râpées, têtes de chou-fleur, etc.), des « lichettes de poissons crus à *la française* », *une « marinière de* poissons et légumes froids à la menthe », les « deux terrines de pot-au-feu froid à la gelée d'estragon » (de joues de bœuf et de légumes du pot, remarquables !), la « petite friture du marché et sa salade du jour », le « petit pâté chaud de ris de veau aux truffes », etc.

J'ai noté encore un brouet de lotte aux pointes d'asperges, au filet d'églefin au beurre d'écha*lotes et oseille, une daube d'aiguil*lettes de canard aux navets, une blanquette de volaille aux petits radis et oignons blancs, un ragoût fin de ris et rognons de veau à l'estragon (sublime !), une fondue d'agneau aux petits oignons nouveaux, etc. Des desserts éblouissants, dont « la grande assiette de sorbets en surprise », une soupe froide de fruits de saison accompagnée de brioche légère (la fameuse brioche « Manière » qui *va si bien avec les œufs à la neige* aux pralines roses !) et de petits fours frais. J'en passe. M. Conticini propose, lui, « la bouteille du jour » : cette fois un château-marbuzet 72 (48 F).

Certes, l'addition atteindra 120-150 F, mais vous serez heureux. Et ne pensez pas que Villemonble est le bout du monde. Certes, il faut éviter les heures de pointe. Mais, par l'autoroute, c'est à cinq minutes de la porte de Bagnolet. Vous arrivez en province, et le sourire de Christiane est une récompense...

LA REYNIÈRE.

MIETTES

● *Nouvelle carte au* « *La Bûche* », où le chef Yvon Rouillec donne le meilleur de lui-même : dernière de lapin confit, cassoulet aux lentilles, fricassée de porc aux pruneaux, fricassée d'escargots *au* champagne, et, avec les viandes rouges, une « royale de légume » qui change enfin des purées. (62, Champs-Elysées, tél. 225-07-45).

● *Carte « interchasse »* à la *Sologne* d'Aline Perdrix (rue de Bellechasse), avec notamment une mousse de pigeon, la tête de veau à la *Sainte-Menehould, et un* sandre à la rhubarbe original et savoureux.

● *Un lecteur (pas content avec raison)* m'envoie le double d'une addition (au *Bistrot de Lyon*). Le total indique 153 F. Et les 15 % du *service, qui font 23 F, sont facturés* 28 F. Erreur, sans doute. Mais, comme par hasard, ces erreurs-là *sont toujours au détriment du client !*

Mode

Le temps du « new look »

DEPUIS peu voué au costume, le musée Galliera inaugure, le 25 mai, l'exposition Trente ans d'élégance et de création, de 1945 à 1975 (1), rétrospective de la haute couture. Chapeaux, gants, sacs et souliers : tout est griffé.

Ainsi verra-t-on la mode pauvre, mais crâne, du temps de la libération et des tickets « textiles » évoluer vers les fastes du « new look » de Christian Dior, de Jacques Fath, de Pierre Balmain, de Jacques Griffe, de Jean Dessès, de Carven, et vers les subtilités de Balenciaga et de Grès.

En 1945, trente couturiers habillent la belle société, les pièces de théâtre et les films : Molyneux, Jacques Heim, Jean Patou, Jeanne Lafaurie, Maggy Rouff, Robert Piguet, Schiaparelli, Madeleine de Rauch, Nina Ricci, Jeanne Lanvin, entre autres. Se joignent, tour à tour, à cet aréopage Pierre Cardin, Givenchy, Guy Laroche, Castillo, Crahay, Saint-Laurent, Marc Bohan, Courrèges, Paco Rabanne, Ungaro, Gérard Pipart, Philippe Venet.

La saison de Paris attire les élégantes du monde entier, qui descendent dans les grands hôtels pour participer aux bals, aux galas et aux courses, de Chantilly à Longchamp, où le Grand Prix de Paris donne le signal des grandes vacances.

A travers une centaine de modèles, c'est tout un monde qu'on découvre. Eprouvée par la guerre, la Française conserve le goût du tailleur noir, base de sa garde-robe citadine, égayé d'un chapeau, plus ou moins imposant selon les occasions, rehaussé de fleurs ou de rubans.

Le « new look » et ses variantes, très ajustées, voire corsetées pour les robes du soir, durent une dizaine d'années jusqu'à la réouverture de Chanel en 1954. Celle-ci impose les tailleurs souples à chemisiers et les robes de mousseline noires qui seront repris par l'industrie naissante du prêt-à-porter et diffusés sur les cinq continents jusqu'à la « bombe » Courrèges : robe structurée, gabardine blanche, genou révélé, mode sport avant la lettre. Yves Saint-Laurent ouvre sa propre maison en 1962, apportant une allure jeune et sophistiquée.

Cette exposition, qui donne à voir les réserves du musée de la mode et du costume, est complétée de photos et de documents nécessaires à la compréhension des différents styles. Ce n'est qu'une ébauche du haut lieu de la couture que Paris mérite. En effet, les mannequins de Galliera datent. Têtes et postures démodées troublent l'observation de ces toilettes d'avant-hier.

NATHALIE MONT-SERVAN.

(1) 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, 75016 Paris. Fermé le mardi.

Japonaiseries

POUR la première fois à Paris, au bord de la Seine grise, et pour une journée seulement, les kimonos rouge et rose, du style Bingatta, étaient présentés par Mme Iwai Mana et ses dames-élèves, qui les fabriquent de bout en bout.

Le style Bingatta est né à Okinawa, cette île chaude du Sud, à mi-chemin entre Formose et le Japon. On commença à le porter il y a quatre cents ans, à la cour des rois Sho. L'exubérance des couleurs à dominante pourpre, et la liberté des motifs contrastent avec le style de l'école des kimonos de Kyoto. Grande école traditionnelle qui obéit à des règles strictes, bannissant telle couleur ou telle association de couleurs, et qui se traduit par des créations plus sobres.

Pour Mme Iwai Mana, la peinture sur tissu fut d'abord un passe-temps. « J'étais attirée par ce style, d'impressions, venu du folklore, et qui avait été délaissé », dit-elle. Aujourd'hui, ce passe-temps est devenu une occupation à plein temps, puisque Mme Mana enseigne son art à deux cents élèves, dont la plus jeune a vingt ans.

Ces ouvrages de dames sont entièrement faits à la main, selon le procédé de la sérigraphie. Chaque année, en octobre, le grand magasin Mitsukoshi, de Tokyo, leur consacre une exposition, mais les tissus sont exécutés sur commande seulement. Commande coûteuse, puisque le prix d'un kimono est d'environ 5 500 francs.

Il faut dire que la fabrication prend du temps : de trois à cinq mois. Les couleurs sont, bien entendu, naturelles, qu'on obtient à partir de l'écorce de prunier sauvage et de la peau... de l'oignon, qui donnent un rouge et un marron « chamois » très chaud. Mais il existe aussi des jaunes vifs, des verts-gris et des bleus sourds, tous fortement délayés dans l'eau. Les impressions sont donc vives et douces, comme des aquarelles.

Le kimono de tous les jours est entièrement imprimé de fleurs, de feuilles ou de vagues. Il en va autrement du kimono de cérémonie, ce vêtement si précieux qu'une femme porte pendant quinze ans pour le léguer ensuite à sa fille et à sa petite-fille. Cette robe d'apparat est surtout brillamment décorée en trois endroits : devant, par une large bande qui entoure les genoux, sur l'épaule et sur la manche gauche, et dans le dos, sur l'omoplate et la manche droite.

Pas de motif « design » sur ces tissus. Ces dames peignent ce qu'elles voient : leur jardin, les branches des pruniers, les rideaux de bambous, les papillons et les nuages. Pourtant, quelques fleurs françaises sont venues se poser sur un obi : les nymphéas de Claude Monet que Mme Sadako Nagano est allée voir et revoir à l'Orangerie. « Je les ai tellement regardés, dit-elle, que je les ai emportés dans mes yeux ». — Fl. B.

VISIONS DE VISON

CE sont des tons de caviar qu'a choisis François Catroux pour le nouveau décor de *Révillon*, derrière des vitrines travaillées en diagonale à angles rompus. Des formes géométriques qui se retrouvent dans l'enfilade des salons, dotés d'un système de climatisation savamment dosé, allant jusqu'à la réserve des pelleteries. Quand on sait que les mois d'été sont ceux des commandes de manteaux, ce détail a son importance !

La collection de Jean-Paul Avizou est des plus réussies, en ce sens qu'elle apporte une nouvelle façon de porter la fourrure. Les pièces les plus nouvelles, largement ouvertes, sont tour à tour cape, robe de chambre croisée ou manteau, avec des effets de pèlerine, qui renouvellent le style des visons Emba ou Saga et les astrakans Swakara. Des pelisses pour le jour sont en nuques ou en flancs de zibelines, aux coutures formant un dessin de chevrons.

Frédéric Castet pour *Christian Dior* reste fidèle à ses merveilleux travaux de marqueterie en « pavés » de Swakara et de vison ton sur ton, ou en contraste de couleurs en fourrures teintes. Certaines vestes de sport reprennent des motifs de jacquards scandinaves.

Yves Saint-Laurent, après une absence de quelques années, revient à la fourrure avec ses thèmes favoris de burnous, de parkas, de blousons en pelisses, ou réversibles en toile à bâche matelassée sur la marmotte, la loutre de mer rasée, le ragondin ou le vison. Ses manteaux à la russe, taillés en visons sombres, ont une splendeur tolstoïenne.

Michel Goma, pour sa part, vient de signer une collection de fourrures pour *Pierre Lanselle*, dont certains éléments devraient être dès septembre dans les grands magasins.

Notons enfin que le grand prix « Saga » du vison a été décerné à quatre jeunes élèves des écoles de la Chambre syndicale de la couture par un jury de fourreurs-créateurs et de journalistes de mode. Ainsi, Carole Guillemart, Josette Ben Yahia et Pascale Canabbio, trois Françaises, ont vu leurs dessins de manteaux et de gandouras primés, tandis que Ah Fa Chai (Malaisie) remportait la catégorie des « petites pièces » avec une chasuble de vison ranch.

N. M.-S.

PRINTEMPS...

(Croquis de MARCQ.)

Le printemps est là... Et, de l'Opéra à Saint-Germain-des-Prés, on porte des ensembles dépareillés, de blazers mous ou de vestes en tricot de tons clairs, unis ou à dessins sur des chemisiers, et des jupes froncées à la paysanne plutôt que des pantalons. Les jambes sont gainées de collants de couleur sur des chaussures vives et des espadrilles lacées haut sur la cheville.

Les couleurs sont plus variées que l'année dernière : du blanc cassé, du beige, du marine, porté avec du coton imprimé à dessins écossais, rayés ou à fleurs. Mais le jean est toujours là, surtout en tons clairs, plus ou moins délavés, allant du ciel de Provence au bleu horizon.

Cheveux courts, lunettes de soleil rondes, cette étudiante fait blouser son polo sur une jupe à fleurs, sous une veste souple ouverte en toile blanche.

Maison

AU SAUT DU BERCEAU

INSTALLER la chambre du bébé fait partie des joies de l'attente pour les futurs parents. Ceux-ci recherchent actuellement autre chose que le classique mobilier en bois laqué couleur layette : ils peuvent désormais trouver des lits en bois blond naturel, de forme fonctionnelle, ou avoir le coup de foudre pour des créations originales, de facture artisanale.

C'est parce que rien ne lui plaisait pour son fils qui venait de naître, qu'*Alain Pelletier* a dessiné le lit qu'il a fait ensuite de ses mains. L'enfant a maintenant trois ans et son père a quitté son métier d'informaticien pour se consacrer au mobilier. Il crée, réalise lui-même et vend dans sa boutique *Micro-Méga* des meubles découpés dans du multiplis de pin des Landes. Assemblés par chevilles (donc démontables), les lits ont leurs dosserets découpés en forme d'arbre ou de pomme et existent en deux tailles : jusqu'à deux ans (460 F), ou jusqu'à sept ans (640 F). Une chaise multi-usages peut, selon son orientation, servir de chaise haute, de bascule ou, plus tard, de petit bureau (345 F).

Transformations

Claudine Wayser a imaginé un drôle de mobilier qui a l'air de sortir d'un livre d'images. Découpé dans du bois latté et peint à la main en rose vif, un éléphanteau à l'œil bleu malicieux sert de dosseret à un petit lit à barreaux et de façade à une commode et à une armoire. On trouve également, dans la boutique *Aquarelle* qu'elle vient d'ouvrir près du Palais-Royal, un lit en gros bambou dont les panneaux sont recouverts d'un tissu imprimé en rose, bleu ou vert. Une commode et une armoire y sont assorties, ainsi que des draps, édredon, pyjamas et chemises (1 200 F le lit).

La boutique *Multicubes* présente des lits d'enfants (jusqu'à quatre ans environ) et des meubles de rangement. Ils sont tous en pin et leurs lignes sobres s'harmonisent à ce « contemporain naturel » en faveur auprès des jeunes. Une nouvelle collection permet de composer, à partir de cadres de bois pleins ou évidés, des éléments de rangement, une table à langer avec casiers dessous ou un lit à barreaux (690 F). Les dosserets de ce lit peuvent être utilisés, plus tard, comme piètement d'un petit bureau. Autre transformation possible à partir d'un berceau, en grosse toile bise, suspendu à deux potences (384 F) : la nacelle deviendra coffre à jouets et ses montants supporteront une table d'enfant, avec un côté bois et l'autre faisant tableau noir.

A *La Porte ouverte*, un lit à barreaux en frêne poncé peut s'agrandir au fil des années — par l'adjonction de diverses pièces vendues avec le lit — jusqu'à devenir un lit d'adulte (875 F). Dans cette boutique, un berceau en pin naturel est décoré de motifs colorés peints à la main ; une commode à trois tiroirs est peinte (sur commande) dans l'un des coloris à choisir sur une palette importante ; elle est ornée de paysages de style naïf. La *Maison de la petite gaminerie* propose, elle, deux berceaux de création artisanale, à caisson amovible : l'un est un parallélépipède en bois naturel, avec le prénom de l'enfant peint sur le côté, l'autre est une interprétation de berceau ancien. Il est peint entièrement d'un ton uni sur lequel se détachent deux initiales. Chacun de ces deux berceaux coûte 500 F, et il pourra servir, ultérieurement, de coffre à jouets.

JANY AUJAME.

★ Micro-Mega, 14, rue du Cygne, 75001 Paris.
Aquarelle, 3, rue de Beaune, 75007 Paris.
Multicubes, 110, rue Cambronne, 75015 Paris.
La Porte ouverte, 201, rue Saint-Honoré, 75001 Paris.
Maison de la petite gaminerie, 22, rue du Four, 75006 Paris.

PAR LA MAIN

D'un besoin constant d'informations et de conseils — pour mieux vivre, mieux se loger ou mieux se nourrir — sont nés ces livres en forme de guides qui paraissent à un rythme accéléré. Le *Guide pratique de votre maison* a l'ambition de faire connaître tout ce qu'il faut savoir pour construire, acheter, louer, rénover une maison ou un appartement. Le domaine embrassé est si vaste (du permis de construire au choix d'un chauffe-eau) qu'il ne s'agit plus de conseils, mais d'une nomenclature de l'habitat. C'est un ouvrage tout de même utile pour clarifier ses idées avant d'attaquer le projet de se loger. (Stock, 50 F.)

Le Dr Max Bircher-Benner a été, au début du siècle, un précurseur des régimes naturels. Ce médecin suisse a élevé la diététique au niveau d'une thérapeutique. Sa fille, Ruth Kunz-Bircher, s'est consacrée à son tour à cette théorie végétarienne. Elle a groupé, dans un guide simple et attrayant des conseils et des recettes pour tirer le meilleur parti possible d'une vie au naturel *(le Guide de santé Bircher*, Stock, 40 F).

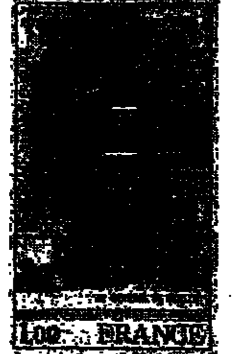
Il ne s'agit plus de légumes et de fruits, mais de conserves, dans le *Guide des achats*, de Céline Vence et Jan Bertin-Roulleau. Ce premier livre d'une nouvelle collection apprend à déchiffrer le code des conserves, à débusquer les pièges des appellations (« jardinière » ou « macédoine », « colin » ou « lieu noir ») et à repérer les contenances réelles des diverses formes de boîtes. Un petit livre à compulser le soir et à emporter le lendemain pour faire ses courses *(Guide des achats : conserve, confitures, plats cuisinés*, Hachette, 22 F).

philatélie

N° 1487

FRANCE : Mémorial du général de Gaulle.

Parmi les sept timbres prévus dans le programme, sous le chapitre « Commémoratives », nous aurons, le 20 juin, en vente générale celui qui marquera le cinquième anniversaire du Mémorial du général de Gaulle.



1,00 F, or, bleu, vert et orange.
Tirage : 15 000 000 d'exemplaires.
La maquette a été réalisée par Claude Durrens. Imprimé en héliogravure (et gaufré) dans les ateliers du Timbre de France.

La vente anticipée se déroulera :

A PARIS

— Les 18 et 19 juin, de 9 h. à 18 h., au bureau de poste temporaire installé dans la salle Saint-Jean de l'Hôtel de Ville de Paris-4e. — Oblitération « premier jour ».

— Le 18 juin, de 8 h. à 12 h., à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris-1er, et au bureau de poste de Paris 41, 5, av. de Saxe, Paris-7e. — Boîtes aux lettres spéciales pour l'oblitération « premier jour ».

A COLOMBEY-LES-DEUX-EGLISES

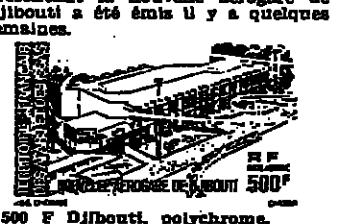
— Les 18 et 19 juin, de 9 h. à 18 h., par le bureau de poste temporaire installé dans la salle des fêtes de la mairie de Colombey-les-Deux-Eglises. — Oblitération « premier jour ».

— Le 18 juin, de 9 h. à 12 h., au bureau de poste de Colombey-les-Deux-Eglises. — Boîte aux lettres spéciale pour l'oblitération « premier jour ».

● Les deux bureaux temporaires utiliseront exactement la même oblitération.

AFARS ET ISSAS : « Nouvelle aérogare ».

Un timbre « poste aérienne » représentant la nouvelle aérogare de Djibouti a été émis il y a quelques semaines.



500 F Djibouti, polychrome.
La maquette est de J.B.E. Chesnot.
Impression offset : Cartor S.A.

AFARS ET ISSAS : « Poissons ».

Le mois dernier, deux timbres « poste » ont été émis, dont les sujets évoquent des poissons.



15 F Djibouti, polychrome : Gaterin Gaterinus ;



65 F Djibouti, polychrome : Egriposphyraena.

Les maquettes sont de Pierrette Lambert.
Impression en hélio dans les Ateliers du Timbre de France.

BUREAUX TEMPORAIRES

⊙ 36000 Châteauroux, du 21 au 30 mai. — 37e Foire-exposition. (Cachet petit format.)

⊙ 59960 Neuville-en-Ferrain (Hôtel de ville), du 28 au 30 mai. — 5e Anniversaire des échanges franco-allemands avec la ville de Hilden.

⊙ 80270 Tailly, l'Arbre-en-Mouches (Mairie), les 29 et 30 mai. — Exposition consacrée au maréchal Leclerc de Hauteclocque.

⊙ 80000 Amiens, du 3 au 13 juin. — Foire-exposition.

⊙ 33000 Bordeaux, Lac (hall du Parc des expositions), les 4 et 5 juin. — 8e Biennale « Art et Travail ».

⊙ 10000 Troyes, du 4 au 12 juin. — Foire de Champagne. (Cachet petit format.)

⊙ 78210 Saint-Cyr-l'Ecole (Collège militaire, 2, avenue Jean-Jaurès), le 5 juin. — Journée « Portes ouvertes ».

⊙ 57400 Sarrebourg (Salle des fêtes), le 11 juin. — « Deux cent cinquante ans de poste ».

⊙ 62540 Marles-les-Mines, les 11 et 12 juin. — Exposition philatélique par la section « Millenium ».

⊙ 72000 Le Mans (Circuit), les 11 et 12 juin. — « Les 24 Heures ».

⊙ 57000 Metz-Frescaty (Base aérienne 128), le 12 juin. — Journée « Portes ouvertes ».

⊙ 85200 Fontenay-le-Comte, du 16 au 20 juin. — 34e Foire-exposition.

⊙ 32000 Auch (caserne Lannes), les 18 et 19 juin. — Centième anniversaire de la caserne.

⊙ 13600 La Ciotat (Salle des fêtes) les 24 et 25 juin. — 10e Exposition philatélique « Constructions navales ».

⊙ 02400 Château-Thierry (au Mémorial américain, cote 204), les 2[illegible] et 27 juin. — Fêtes anniversaires au Mémorial.

⊙ 57230 Bitche (quartier Pagezy) le 26 juin. — Première journée « Portes ouvertes » du 57e R.A.

⊙ 83000 Draguignan, du 25 juin au 3 juillet. — 24e Foire provençale de l'olive.

⊙ 14114 Ver-sur-Mer (Salle des fêtes de la plage), 1er juillet. — 50e Anniversaire de l'amerrissage de l'amiral Byrd.

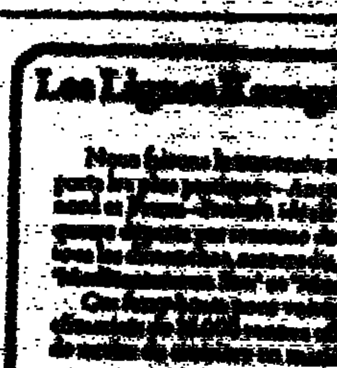
● *A ANNECY, du 28 au 31 mai, au parc des sports, se tient l'exposition nationale, organisée à l'occasion du cinquantième congrès de la Fédération des sociétés philatéliques françaises.*

● *A PARIS, au musée postal, 34, bd de Vaugirard, du 28 mai au 26 juin (sauf les jeudis et les jours fériés) se tient une exposition « Une route de poste, la route d'Espagne ». Entrée libre. Pendant la durée de l'exposition un nouveau cachet est utilisé.*

ADALBERT VITALYOS.

PROCÈS ET…

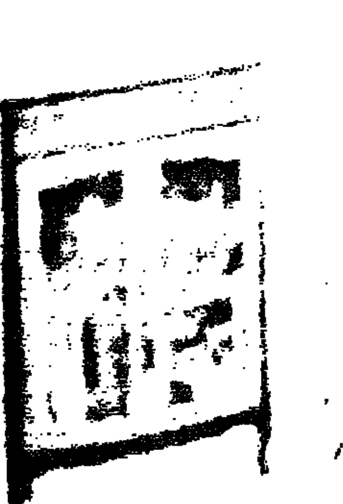
… JEU D'ENFANT

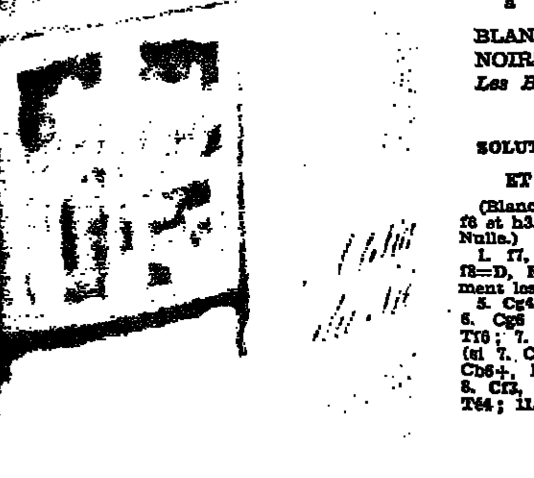


LES LIGNES…

SAUT DU BERCEAU

PAR LA MAIN





Hippisme

PROCÈS ET DÉFENSE DE L'ÉCURIE AGA KHAN

AINSI, même l'Aga Khan rejoint le camp des marchands. La dispersion de nos grands chevaux n'est plus seulement le fait d'écuries nées de réussites commerciales et par conséquent enclines à commercer, à leur tour, de leurs succès. Les princes s'en mêlent. Le secrétariat de l'Aga Khan l'a confirmé : *Blushing Groom*, probablement le meilleur poulain qu'ait révélé Chantilly depuis *Sea Bird*, voilà douze ans, est virtuellement vendu à un syndicat d'éleveurs en formation outre-Atlantique. Il partira pour le Kentucky à la fin de l'année.

Une nouvelle fois, la preuve est faite que notre organisation hippique, destinée en principe à désigner les meilleurs chevaux, ne sert plus, en réalité, qu'à les faire partir. Même les acheteurs, qui profitent directement de cette situation, commencent à la juger aberrante. L'Américain Abram S. Hewitt, qui fit naguère courir chez nous et est devenu le principal conseiller de Nelson-Banker Hunt, écrit dans *l'Actualité hippique* : « *La faiblesse* (des courses françaises) *réside dans un goût non raisonné pour la devise étrangère. On regrettera* Val de l'Orne et Vitiges (1). *C'est paradoxal de crier au secours et, en même temps, de s'asphyxier volontairement... La France aurait besoin d'une législation allant dans le sens d'une nationalisation des grands chevaux.* »

L'Aga Khan, pour sa part, justifie sa décision par son souci d'assurer « l'autonomie financière » de son écurie, autonomie elle-même gage de « sérennité ». En langage non princier, l'argument serait exprimé de la façon suivante : « *Il faut que mon écurie gagne son avoine. Même disposant de quelques moyens, je ne peux continuer d'entretenir longtemps, à perte, une cavalerie importante* (N.D.L.R. : soixante-dix poulinières d'après un récent catalogue des haras d'Irlande et de France ; quelque cent cinquante chevaux à l'entraînement ; par conséquent, au total, avec les jeunes, un effectif de plus de trois cents têtes). *La vente de Blushing Groom éponge le déficit de plusieurs années et permet de faire face à d'éventuels autres exercices déficitaires. Donc, je vends.* »

Sur ce point, les chiffres sont des témoins à décharge. Limitons-les à trois années. En 1974, l'écurie Aga Khan a gagné, en course, 3 441 634 F ; en 1975, 1 979 772 F ; en 1976, 2 718 200 F. Au total : *8 139 606 F, dont il faut déduire* les pourcentages à l'entraîneur, à la « cour » et aux jockeys, soit quelque 1 500 000 F. Reste environ 6 640 000 F. Au regard, en tablant sur une moyenne — très raisonnable — de frais d'entraînement ou d'élevage de 20 000 F par an et par sujet, et en ne comptant que pour mémoire les achats de parts ou de saillies d'étalons — achats compensés par la vente des services de *Zeddaan* et *Kalamoun*, les deux étalons de l'écurie — les dépenses se sont élevées, pour trois ans, à environ : 20 000 F × 300   3 = 18 millions *de francs. On peut diminuer de* cette somme 1 ou 2 millions produits par des ventes annuelles de poulinières à Newmarket et par celles de poulains jugés indignes de continuer à porter la casaque verte et généralement cédés — à bas prix — à des entraîneurs de province.

Une synthèse fascinante

Il reste que, tous comptes faits, son écurie a coûté chaque année à l'Aga Khan environ 4 millions, qui ont bénéficié aux courses françaises en produisant des partants, donc des recettes. En vendant *Blushing Groom* 25 millions, le propriétaire ne s'accorde qu'une sécurité de six ans.

Mais, membre d'honneur du comité de la Société d'encouragement, détenteur et héritier d'une casaque qui a acquis la majeure partie de son prestige sur les pistes françaises, ne pouvait-il pas ramener la sécurité à quatre ans et laisser *Blushing Groom* en France ? Car tous les experts sont d'accord : impossible à syndiquer en Europe à 25 millions de francs, *Blushing Groom* pouvait l'être à 18 millions. Le dilemme n'était pas : vendre en Amérique ou ne pas vendre ; mais : vendre 25 millions en Amérique ou 18 millions en France. L'Aga Khan a choisi les 25 millions en dollars.

Il n'a fait, il est vrai, que suivre la voie tracée par son grand-père et son père. L'Amérique a toujours été séduite par les Aga Khan et leurs chevaux. Le sang de Mahomet sous une couronne orientale polie durant trois générations au contact des toges d'Oxford : il y a là, avec des images de galopades qui semblent surgir du désert, une synthèse fascinante. Les Aga Khan ont largement répondu à cette fascination. Ils avaient déjà, dans le passé, vendu aux Etats-Unis *Blenheim*, *Mahmoud*, *Bahram*, le grand *Nasrullah* (dont *Blushing Groom* est un petit-fils), *Khaled*... Presque tous ces chevaux connurent, dans les haras américains, de grandes réussites.

C'est de bon augure pour *Blushing Groom*. C'est de mauvais augure pour nos propres chevaux : ses fils reviendront battre les leurs et, si n'est pas instaurée la législation qu'évoque Abram S. Hewitt, le cycle recommencera.

Dans l'immédiat, *Blushing Groom* va prendre la direction d'Epsom. Mercredi, le Derby. C'est un derby fou, fou, fou : il reste quatre-vingt-cinq engagés et il n'y a place sur la piste que pour trente-trois chevaux à la fois. A tout hasard, le Jockey-Club britannique a fait préparer par des experts un handicap théorique, classant les chevaux selon leurs mérites, dans une échelle de poids. S'il n'y a pas suffisamment de forfaits d'ici à mardi, on éliminera d'autorité des concurrents, en commençant par le bas de l'échelle, comme dans un vulgaire handicap dédoublé. Certains propriétaires anglais achètent un poulain et supportent les frais de son entraînement jusqu'à ce qu'il ait trois ans, non pas certes en rêvant encore de gagner le Derby, mais simplement pour le courir. Pour eux, même ce plaisir est en suspens jusqu'à mardi. Voilà un nouveau chapitre de la glorieuse incertitude du turf.

LOUIS DENIEL.

(1) Nos deux dernières exportations notables.

Jeux

échecs N° 711

UN JEU D'ENFANT

(Tournoi de Las Palmas, 1977)

Blancs : A. KARPOV

Noirs : A. MILES

Début irrégulier

Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
1. ç4	b6 (a)	19. Cç4!(l)	Td8(m)
2. d4	Fb7	20. é4	Cç7
3. d5 ! (b)	é6	21. b4 !	Ca6 (n)
4. a3 ! (c)	Cf6	22. b5 !	Cç7
5. Cç3	Fd6 (d)	23. a4	Dd7
6. Cf3	é×d5	24. f4 (o)	Té8
7. ç×d5	0-0	25. Ta-d1	Ta-d8
8. Fg5	Té8	26. h3	Dé7
9. é3	Fé7 (6)	27. é5 !!	d×é5
10. Fç4	h6	28. d6 !	Df8 (p)
11. Ff4	Ch5 (f)	29. f×é5 (q)	Ch7
12. Fé5 (g)	Ff6	30. Df3	Cé6
13. Fd4 (h)	Fa6 (i)	31. Db7 (r)	Ta8
14. F×a6	C×a6	32. Cd5 (s)	g5
15. 0-0	ç5 (j)	33. Cé7+	Rg7
16. F×f6	C×f6	34. Cç6 ! (t)	abandon.
17. Dd3	Dç8 (k)		
18. Cd2 !	d6		

NOTES

a) Se lancer, dès le départ, dans un début irrégulier, avec les Noirs, contre le champion du monde, est évidemment une aventure pleine de risques.

b) Ce troisième coup permet aux Blancs de gagner du terrain au centre tout en réfutant la formation ouest-indienne de l'adversaire, dont le F-D voit son rôle réduit à peu de chose.

c) Evitant le clouage 4. Cç3, Fb4, selon une méthode chère à Petrossian.

d) Sinon une faute de doigt, une idée bizarre dont le but serait 6... Fé5, suivi de 7..., F×ç3+ et du gain du pion d5?.

e) Déclouage nécessaire qui coûte un temps.

f) Après 11..., d6 ; 12. b3, le F-D blanc disposerait de la retraite sur h2.

g) Incitant l'ennemi à jouer 12... d6, ce qui affaiblirait les cases blanches ç6-é6.

h) Regroupement tranquille des forces blanches au centre.

i) Après 13..., Cf4 ; 14. 0-0, Cg6 ; 15. Ta-ç1, suivi de Dd2-b4-*Tf-é1*, les Blancs maintiendraient une pression désagréable. L'idée de se débarrasser du F-D inutile ne paraît pas mauvaise, mais les Noirs sont déjà en proie à un malaise positionnel incurable.

j) Ou 15..., d6 ; 16. b4, suivi de *Tç1-F×f6-Cd4 et la pression sur les* cases faibles ç6 et a6 devient intolérable.

k) Si 17..., Cç7 ; 18. é4, d6 ; 19. Cd2, etc.

l) Toujours avec gain de temps. La première phase de la partie est terminée : les Blancs ont, sans difficulté, exploité le traitement extravagant de leur adversaire. Lorsqu'on connaît la merveilleuse capacité de Karpov à exploiter un avantage microscopique, on sait que la position du texte n'est plus pour lui qu'un exercice enfantin. Ici commence la phase d'exécution.

m) Si 19..., Dd7 ; 20. C×d6, D×d6 ; 21. D×a6, C×d5 ; 22. Dd3, Ta-d8 ; 23. Tf-d1.

n) Sur 21..., b5 le C.R. entre en ç6 via a5.

o) C'est l'écrasement.

p) Et non 28..., é4 ; 29. Dé2 gagnant une pièce.

q) Jolis pions centraux !

r) Menaçant de prendre les pions a7 et b6.

s) Menaçant 33. Cé7+, Rh8 ; 34. Cg6+, avec gain de la D.

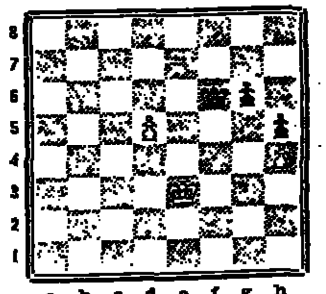
t) L'égalité de matériel ne change rien au zugwang des Noirs, alors qu'il reste encore vingt-quatre pièces sur l'échiquier. La menace, entre autres, 35. d7 coûte une qualité et justifie l'abandon. Moralité : on ne peut se permettre un début irrégulier avec un champion du monde.

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE

J. POSIPIL

(1955)



BLANCS (3) : Ré3, Pd5 et h4.
NOIRS (3) : Rf6, Pg6 et h5.
Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 710
V. KOROLKOV
ET V. TCHEKOVER, 1950

(Blancs : Ra3, Cf2 et h7, Pç4, d2, f6 et h3. Noirs : Ra8, Th4, Fç7, Cg8. Nulle.)

1. f7, Fd6+ ; 2. Rb2 !, Ch6 ; 3. f8=D, F×f8 ; 4. C×f8, Tf4 ; Comment les Blancs vont-ils s'en sortir ?

5. Cg4 !, C×g4 ; 6. Cé6 ! (et non 6. Cg6 ?, Tf6 !), Té4 ! (si 6..., Tf6 ; 7. Cç7+ et 8. Cd5) ; 7. Cg5 ! (si 7. Cç5, T×ç4 ; 8. Cd7, Tç7 ; 9. Cb6+, Rb7 ; 10. Cd5, Td7 !), Té5 ; 8. Cf3, Tf5 ; 9. Cd4, Tf4 ; 10. Cé6, Té4 ; 11. Cg5, etc. Nulle.

bridge N° 708

BARRAGE A GUARUJA

Dans cette donne du championnat du monde que les Italiens avaient remporté à Guaruja, au Brésil, l'absence de barrage à une des tables avait permis au champion américain Hamman de réussir une manche difficile.

Nord : ♠ 10 5 2 — ♥ A R D 5 2 — ♦ A 7 — ♣ R V 4
Ouest : ♠ R 9 4 3 — ♥ V 9 — ♦ R D V 9 8 6 5 — ♣ —
Est : ♠ A V 7 — ♥ 7 4 — ♦ 10 4 3 — ♣ D 10 9 5 3
Sud : ♠ D 8 6 — ♥ 10 8 6 3 — ♦ 2 — ♣ A 8 7 6 2

Ann. : E. don. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Garozzo	Wolff	Bellad.	Hamman
—	—	passe	passe
1 ♦	contre	passe	1 ♥
2 ♦	2 ♥	3 ♦	4 ♥...

Ouest (Garozzo), craignant une coupe à carreau, entame le 3 de pique pris par l'as. Belladonna (Est), qui ne peut jouer pique (car il en libérerait un), ni trèfle (car il ignore la coupe d'entrée), contre-attaque le 3 de carreau. Le déclarant prend avec l'as du mort, puis il fait tomber les atouts adverses en deux coups et tire le roi de trèfle sur lequel Ouest défausse un carreau. *Comment Hamman a-t-il ensuite gagné* QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Réponse :

Hamman comprit que son contrat était imperdable grâce à un jeu d'élimination et à un placement de main sur l'un ou l'autre *flanc : après avoir coupé* le second carreau du mort, *il joua la dame de pique !* Ouest prit et, pour ne pas avoir à jouer carreau dans coupe et défausse, il continua pique. Est prit, mais le déclarant abattit alors son jeu en montrant que, si Est jouait trèfle, le valet se ferait et, s'il jouait carreau, Sud couperait avec son dernier atout et défausserait le 4 de trèfle du mort.

A l'autre table où Goldman, en Ouest, avait ouvert de « 4 ♦ », Forquet, en Nord, avait contré et Lawrence avait complété le barrage en disant « 5 ♦ » contré par Bianchi en Sud.

Après avoir pris deux levées à carreau, Nord contre-attaqua l'as de carreau et carreau pour ne pas risquer d'être en main et de livrer un levée. Goldman dut ainsi concéder un pique et chuter de deux levées.

MINORITÉ AGISSANTE

Il n'est pas nécessaire d'avoir la majorité des points d'honneurs pour réussir une manche. Des répartitions favorables peuvent suffire, comme dans la donne suivante jouée au Festival de Monte-Carlo 1974.

Toutefois, pour déclarer cette manche, il ne fallait pas craindre d'appuyer sur... l'accélérateur.

Nord : ♠ V 10 7 3 — ♥ R D 8 — ♦ R 10 4 3 — ♣ A 7
Ouest : ♠ A R 6 4 2 — ♥ V 7 — ♦ D V 9 2 — ♣ R 9
Est : ♠ 9 8 5 — ♥ A 4 — ♦ 8 7 5 — ♣ D V 10 6 2
Sud : ♠ D — ♥ 10 9 6 5 3 2 — ♦ A 6 — ♣ 8 5 4 3

Ann. : O. don. Tous vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Young	Garozzo	Sheehan	Forquet
1 ♠	contre	1 SA	3 ♥
passe	4 ♥	passe	passe...

Ouest a entamé l'as de pique et il a contre-attaqué le 9 de trèfle. Forquet a pris avec l'as du mort et a rejoué trèfle pour le roi d'Ouest qui a joué cœur. Est a pris avec l'as et a rejoué atout. *Comment Forquet, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE CŒURS contre toute défense, la main étant au mort à cœur ?

Note sur les enchères :

Les contres d'appel dans le système des Italiens sont assez souples, leur but étant essentiellement de montrer la force d'une ouverture. Pour cette raison, Garozzo a pu contrer, alors que certains experts français auraient certainement passé au premier tour sur « 1 ♠ ». Ensuite, bien que le contre soit minimum, Nord a dit « 4 ♥ ». Il espérait un singleton à pique en Sud (ce qui était le cas) et une main un peu plus belle. En fait, Sud estima être trop... fort pour dire seulement « 2 ♥ », enchère qu'il aurait déjà faite avec un cœur de moins.

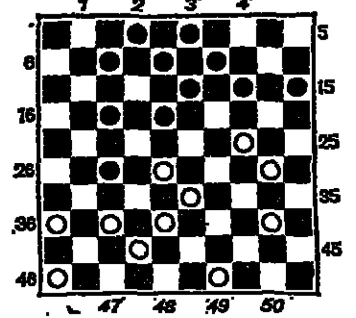
PHILIPPE BRUGNON.

dames

N° 42

LE « PION KERKHOF »

(Championnat des Pays-Bas 1977 demi-finales)



Blancs : Rigterink.
Noirs : Ivens. Ouverture Raphaël. — Variante Molinard.

Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
1. 32-28 (a)	18-23	17. 27-22 (i)	12-17 ! (j)
2. 38-32 (b)	12-18	18. 31-27 (k)	7-12
3. 31-27	7-12	19. 39-33	13-19 ! (l)
4. 43-38	17-21 (c)	20. 44-39	15-20
5. 37-31	23-29 (d)	21. 34-29	8-13
6. 34×23	18×29	22. 40-34	12-18
7. 33×24	20×29	23. 50-44	10-15 (m)
8. 41-37	19-24	24. 44-40 ? (n)	20-25
9. 49-43	1-7	25. 29×20	15×24
10. 39-33	21-26 (e)	26. 34-29	14-20 (o)
11. 43-39	24-30 (f)	27. 38-31	2-8
12. 35×24 (g)	29×20	28. 28-23 ? (p)	19×28 !
13. 33-29	20-24 (h)	29. 32×21	26×28
14. 29×20	15×24	30. 33×22	24×35 !
15. 40-34	10-15	Abandon.	
16. 45-40	5-10		

NOTES

a) Cette ouverture, chère à l'ancien maître français Raphaël (début de notre siècle) est encore souvent adoptée. Elle facilite le développement de la grande diagonale et réduit les risques de blocage de l'aile gauche.

b) La suite classique est 37-32 ; mais (18-23) l'interdit à cause du coup (23-29), etc.

c) Les Blancs n'ont pas développé leur aile gauche ; les Noirs vont manœuvrer en y exerçant leur pression.

d) Ce pionnage offensif de flanc caractérise la variante Molinard (maître français vainqueur du champion du monde Weiss en 1912).

e) La présence de ce « clou » à 26 va considérablement gêner le développement de l'aile gauche adverse.

f) Les Noirs perdent des « temps » pour mieux pouvoir temporiser lorsque les Blancs n'auront aucune possibilité d'initiative.

g) Plus fort évidemment que 33×24, le champ d'action du pion à 35 étant beaucoup plus réduit.

h) Un double principe pour les Noirs : étouffer les Blancs *sur leur* aile gauche et affaiblir leur aile droite.

i) Ce pion à 22 est le « pion kerkhof », expression néerlandaise qui, au sens littéral, signifie « pion cimetière ». En d'autres termes, et dans cette partie, la situation des Blancs est à tout le moins difficile.

j) Coup fort qui va finir de clouer les Blancs sur leur aile gauche.

k) Peut-être un peu prématuré et valait-il mieux jouer d'abord 38-33 puis 42-38.

l) (14-19 ?) est évidemment interdit car *les Blancs dameraient par* 33-29 (24×33) 28×39 (17×28) 32×5+ (12-18 ?) anéantirait tous ces premiers résultats stratégiques en offrant le dégagement 33-29 (24×33) 28×39 (17×28) 32×12, etc.

m) Les Blancs ont encore le moyen de desserrer l'étau : 28-23 et si (17×28) 33×22 ! (19×17) 27-21, etc.

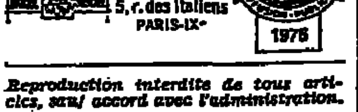
n) En dépit de la menace stratégique (20-25) qui supprimera la possibilité de desserrer l'étau...

o) ... car interdit 27-21 et 28-23.

p) Dans une position de plus en plus difficile, un faute sur laquelle les Noirs vont faire surgir une petite astuce. *Mais 40-34 ou 40-35* perdaient aussi, les Noirs disposant d'une supériorité dans la liberté de manœuvre depuis la présence du « pion kerkhof » notamment.

JEAN CHAZE.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

RADIO-TÉLÉVISION

— VU —

ÇA MORD ?

Savez-vous combien il y a de pêcheurs en France ? Quatre millions. Postées, silencieuses et vigilantes sentinelles de la lutte contre la pollution tout au long de nos 270 000 kilomètres de fleuves, de rivières, de ruisseaux. Leur nombre a augmenté de 250 % depuis la guerre, et leur moyenne d'âge est tombée de soixante à trente-cinq ans. Nous en avons dérangé quelques-uns avec nos questions, jeudi 26 mai, sur TF 1, dans l'émission de Jean-Pierre Guérin « A la bonne heure ! ». « Pardon, monsieur, la pêche, pour vous, c'est quoi ? » *Réponse, toujours la même : c'est la détente, c'est le calme après l'atelier, après le bureau, c'est le bol d'air frais, c'est la tranquillité, c'est qu'on vous fiche la paix.*

Là, ça mord ? Il paraît. Aux deux bouts de la ligne. D'un côté, le poisson, de l'autre, le pigeon. Les fabricants de cannes, de moulinets et de boîtes de plombs réalisent un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 260 millions. Il y a pêcheur et pêcheur en effet. Il y a ceux du dimanche et ceux des jours de semaine ; il y a les bricoleurs, les trempeurs de fil et les collectionneurs. Les vitrines ambulantes d'articles de pêche en tout genre. Le budget minimum, 150 francs, atteint souvent dix et même vingt fois plus. On s'est perfectionné, en effet, depuis la simple épingle retournée de nos enfances campagnardes.

Un progrès ? C'est selon. On nous a montré au bord de l'Aisne, entre Soissons et Compiègne, deux et même trois usines : produits chimiques, cartonnages, pommes chips. Les déchets industriels ne sont pas seuls en cause, il est vrai. La pollution urbaine, agricole et même individuelle — une pile usagée, une vieille boîte de médicaments, peuvent faire des ravages — empoisonne, atteint chaque jour davantage des ablettes, qui ont décidément la peau dure, nous aussi par ricochet. Ces petits gardons si résistants, si méfiants, quand on les attrape, on les mange, on les fait passer directement de l'épuisette dans la poêle. Rares sont ceux (11 %) qui les renvoient à leur bourbier. Les vieux pêcheurs en eaux troubles de la région parisienne, eux, les laissent mariner vingt-quatre heures dans le sel, histoire de leur enlever leur goût de mazout.

« Partager l'eau, c'est partager la vie », *nous rappelait, un peu plus tard, glissé entre deux pages de publicité, un encart destiné à nous rendre conscients de nos responsabilités. On ne saurait mieux dire.*

CLAUDE SARRAUTE.

SUSPENSION DE LA GRÈVE A RADIO-FRANCE

● Le syndicat SURT-C.F.D.T. des agents techniques de Radio-France a décidé, le 26 mai au soir, de suspendre sa grève commencée le 24 mai (*le Monde* du 26 et du 27 mai). Les programmes ont repris normalement ce *vendredi 27*.

Cette décision est intervenue après une ultime réunion avec la direction de Radio-France qui, selon la C.F.D.T., « *s'est engagée à prendre en compte l'amélioration des bas salaires* ».

Rappelons que la C.G.T. s'était désolidarisée de ce mouvement dès le 25 mai.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 27 MAI

— *La C.G.T.* dispose de la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— *Mme Alice Saunier-Seité* secrétaire d'Etat aux universités, est l'invitée de Jacques Chancel pour son émission « Radioscopie » sur France-Inter, à 17 h.

SAMEDI 28 MAI

— *Mgr Pierre Chaque*, évêque de Gap ; *MM. Paul Chovelon*, responsable diocésain d'information d'Aix-en-Provence ; *Henri Fargeton*, directeur de *l'Essor de Saint-Etienne*, et *Patrice Canette*, du *Pèlerin*, tentent de définir le rôle de l'évêque aujourd'hui sur Radio-Monte-Carlo, à 20 h. 15.

VENDREDI 27 MAI

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Au théâtre ce soir : Appelez-moi maître, de G. Arout, mise en scène de G. Vitaly, avec M. Pacôme, J. Sereys, J.-Cl. Montalban.

Un professeur au Collège de France ne gagne pas assez pour élever le fils que veut adopter sa turbulente femme. Celle-ci, cependant, n'est pas à court d'expédients.

22 h. 30, Festival de Cannes : Clôture et palmarès.

23 h. 25, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Feuilleton : Allez la Rafale ; 21 h. 35, Littéraire : Apostrophes, de B. Pivot (Les nouveaux philosophes sont-ils de gauche ou de droite ?).

Avec MM. François Aubral et Xavier Delcourt (« Contre la nouvelle philosophie »), Maurice Clavel (« Nous l'avons tous tué ou Ce fuif de Socrate »), André Glucksman (« les Maîtres penseurs »), et Bernard-Henry Lévy (« la Barbarie à visage humain »)

22 h. 50, FILM (Ciné-club) : QUELQUE PART, QUELQU'UN, d'Y. Bellon (1972), avec L. Bellon, R. Dubillard, H. Questur, Ch. Tsingos.

Au milieu de la foule parisienne, indifférente, les destins parallèles de plusieurs personnages : une femme architecte et un journaliste alcoolique, un couple de vieillards, une aide-soignante, un jeune ethnologue et son amie. Un film unanimiste, dont le style rappelle les recherches formelles du court-métrage français dans les années 50. Avec de beaux moments d'émotion.

0 h. 15, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Magazine vendredi : Ailleurs (la Norvège). Enquête et réal. : Steve Walsh.

Une équipe de FR3 assistait à la catastrophe de la passerelle d'Ekofisk, en mer du Nord. Autour de ces images, une réflexion sur un petit pays riche, trop riche. Avec notamment des interviews du premier ministre M. Oddvar Nordli et du ministre de l'industrie chargé du pétrole, M. Bjartmar Gjerde.

21 h. 30, Série : Les grandes batailles du passé, d'H. de Turenne (La bataille de Lépante).

En 1571, à l'entrée du golfe de Patras, en Grèce, la « Ligue sainte » affronte les infidèles.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., O. W. Milosz, par O. Germain-Thomas, réalisation J. Couturier :

« Milosz ou la foudre de Dieu » : un essai de création sonore à partir de textes du poète lituanien, qui a aussi écrit des pièces de théâtre.

21 h. 30, Musique de chambre : Villa-Lobos, H. Wolf, Zbyneck Vostrak ; 22 h. 30, Entretiens avec Léopold Sedar Senghor ; 23 h., Métropole des arts : Rome, par G. Charbonnier ;

Avec MM. Nicoletti, architecte, A. Di Vita, professeur d'archéologie, et G. Marinuzzi, compositeur.

23 h. 50, Poésie : Jean-Louis Baudry.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 20, Le coin des collectionneurs ; 21 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands... Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, direction N. Santi, avec P. Amoyal, violon : « Obéron », ouverture (Weber) ; « Deuxième concerto pour violon » (Prokofiev) ; « Symphonie n° 9, du Nouveau Monde » (Dvorak) ; 23 h. 15, Cabaret du jazz ; 0 h. 5, Alain Kremer ; 1 h., A colin-maillard.

SAMEDI 28 MAI

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 14 h. 5, Restez donc avec nous.

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Jean-Jacques Debout) ; 21 h. 35, Feuilleton : Peyton Place.

22 h. 20, Football : Nantes-Lens ; Tennis : Internationaux de France à Roland-Garros.

23 h. 55, Journal.

CHAINE II : A 2

De 12 h. 15 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 14 h. 10, Les jeux du stade.

20 h. 30, Prix Louis-Philippe Kammans : « Ciné-Romance », de J.-M. Degesves (prod. de la radiotélévision belge).

La journée d'une vendeuse, dédoublée dans le miroir du roman-photo que la jeune femme dévore.

21 h. 35, Questions sans visage.

22 h. 50, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Retransmission théâtrale : « la Duchesse de Langeais », de J. Giraudoux, adapt. J.-P. Giraudoux, mise en scène J.-P. Laruy, par le Centre théâtral limousin.

L'affrontement de deux êtres dans une société figée dans l'habitude et le rituel de l'étiquette. Amour, marivaudage, sous la Restauration.

22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Carte blanche, par L. Siou : la Pluie et le Beau Temps, de G. Geoffroy, avec R. Roussel, P. Mazzotti, P. Ferval, réal. G. Delaunay :

Un météorologue, doutant de l'exactitude de sa science, essaie de soutirer les secrets d'un berger solitaire qui sait mieux prévoir le temps. Une fable rustique...

21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi ou mi-fugue, mi-raisin, divertissement de B. Jérôme ; 23 h. 50, Poésie : Jean-Louis Baudry.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., En direct de Rennes, musique traditionnelle bretonne ; 20 h. 45, Guitare flamenco en direct de Poitiers ; 21 h., Le violon d'Ingres : Finale du concours de jazz au Sigma de Bordeaux ; 22 h., L'Europe au rendez-vous de la musique, en direct, de Tubingen : Bruxelles, Genève, Lisbonne, Rome et Bath ; 0 h. 5, Le parfum de la dame en noir et rose, par D. Lemery : extraits de Richard Strauss.

DIMANCHE 29 MAI

CHAINE I : TF 1

De 10 h. 15 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 17 h. 50, FILM : HARVEY, de H. Koster.

20 h. 30, FILM : LES VIKINGS, de R. Fleischer (1958), avec K. Douglas, T. Curtis, J. Leigh, E. Borgnine, J. Donald. (Rediffusion.)

Au dixième siècle, deux demi-frères (sans le savoir), fils d'un chef viking, mais dont l'un, par sa mère, est de sang anglais et royal, se poursuivent d'une haine farouche. Pour les amateurs d'aventures épiques, un film vigoureusement conduit, empreint de violence et de lyrisme.

22 h. 20, Magazine : Expressions, de M. Bruzek.

23 h. 35, Journal.

CHAINE II : A 2

De 11 h. 30 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 11 h. 30, Concert : « Messe » d'Igor Stravinski par le nouvel orchestre de Radio-France.

20 h. 30, Musique and Music ; 21 h. 40, Série fantastique : Angoisses (« le Fou »).

Un tueur de femmes qui aime les œillets.

22 h. 30, Chefs-d'œuvre en péril (l'animation des châteaux).

23 h. 20, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, L'homme en question : M. Edgar Morin ; 21 h. 30, Reportage : Festival de Cannes, réal. J. Manceau.

22 h. 20, Journal.

22 h. 30, FILM (Cinéma de minuit) : AU NOM DE LA LOI, de M. Tourneur (1932), avec M. Chantal, Ch. Vanel, G. Gabrio, J. Marchat, R. Dancourt, J. Dax, J. Noguero. (N.)

A la suite du meurtre d'un inspecteur de police, un de ses collègues suit la piste d'une femme mystérieuse, en tombe amoureux et la protège. Enquête et histoire d'amour aux rebondissements dramatiques. Une technique solide et de bons interprètes.

FRANCE-CULTURE

20 h., Poésie ininterrompue, avec J.-L. Baudry ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique ; 23 h., Black and blue, par L. Malson ; 23 h. 50, Poésie : Norge.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Orchestre philharmonique de Munich, dir. W. Sawallish, avec R. Holmes, violoniste : « Concerto pour violon et orchestre » opus 15 (B. Britten), « Symphonie n° 2 en ut mineur » (A. Bruckner) ; 23 h., *Musique de chambre... Concert d'accords* : « Trio pour clarinette, violon et piano » (Khachaturian), « Music for Marcel Duchamp » (J. Cage), « Quatuor à cordes n° 2 » (H. Cowell), « Trois Gnossiennes » (E. Satie), « Symphonie n° 4 opus 165 » (A. Hovhaness) ; 0 h. 5, Musique indienne : Vinai Bhidey ; 1 h. 30, Trêve, par E. Dietlin.

EQUIPEMENT

QUALITÉ DE LA VIE

LES ASSOCIATIONS ORLÉANAISES DRESSENT UN BILAN DE LA CONCERTATION AVEC LES ÉLUS

De notre correspondant

Orléans. — Les associations de défense des quartiers et du cadre de vie de l'agglomération d'Orléans se sont réunies le 17 mai pour faire le point après près de deux années d'existence et dresser le bilan de la concertation avec les élus et l'administration.

La plupart de ces associations, au nombre d'une quinzaine aujourd'hui, ce qui est assez considérable pour une agglomération de la taille d'Orléans (deux cent mille habitants), sont nées de la colère provoquée par la publication du projet de plan d'occupation des sols d'Orléans et de celle du schéma d'urbanisme de l'agglomération, documents qui, ici comme ailleurs, font la part plus belle aux rocades et aux tangentielles qu'aux espaces verts ou à l'aménagement des voies piétonnes (*le Monde* du 24 décembre 1975).

Regardées au départ d'un œil soupçonneux, mais soucieuses de ne pas brusquer les rapports avec le « pouvoir officiel », ces associations se sentent aujourd'hui « libérées » après les propos tenus par le président de la République et les dispositions des récentes lois sur l'urbanisme et la protection de l'environnement. Réussiront-elles pour autant à jouer *le rôle de « relais » entre les administrés* et les responsables, souhaité par le président de la République ?

Le bilan est nuancé : deux sièges au conseil d'administration de la nouvelle agence d'urbanisme de l'agglomération, un au bureau de cette même agence, leur ont été accordés. En revanche, elles soulignent la *« médiocrité de la concertation »* avec les élus ; les rencontres qu'elles ont *pu avoir avec le maire d'Orléans*, M. Thinat (radical) leur sont apparues comme *« une concession octroyée »*. Enfin, des requêtes auprès du tribunal administratif contre des projets immobiliers contestables ont connu des fortunes diverses : l'opinion aura surtout retenu leur échec dans l'affaire Jacques Borel (*le Monde* du 14 mai). Il est vrai que l'adversaire était de taille.

Même si elles affichent un apolitisme traditionnel, les associations n'ont pas oublié de faire « plancher » les candidats aux dernières élections municipales. Là aussi, déception : *« Le résultat est même inquiétant pour l'avenir de l'urbanisme de l'agglomération. »* Trente-six listes de candidats, représentant seize communes de l'agglomération, ont reçu un questionnaire. Très détaillé. Trop peut-être. Dix-neuf listes seulement ont répondu.

De nouveaux objectifs sont fixés pour les mois à venir. Tout d'abord, arriver à cinq mille adhérents avant la fin de 1978, contre deux mille environ à l'heure actuelle. Régler ensuite les questions pratiques : avoir une salle de réunion et un secrétariat, mais pas de subvention, car *« nous tenons à notre indépendance »*, précisent les responsables. Il importe surtout de *« faire sauter le verrou sur l'information, de se faire entendre dans chaque bulletin municipal, car nous voulons briser le secret dont s'entourent les municipalités, et les séances du conseil municipal sont bien insuffisantes »*. Dans le domaine de la concertation enfin, les associations souhaitent participer aux commissions extra-municipales, à condition que celles-ci ne soient pas un *« argument électoral »*. *« On trouve bien souvent les moyens de paralyser ces commissions, soit en ne les réunissant pas, soit en y laissant entrer un nombre majoritaire de notables et de fonctionnaires. »*

Le réflexe « anti-élus » et anti-fonctionnaires » est en effet encore vif : *« Le savoir et la capacité ne sont pas automatiquement attribués à l'issue d'un scrutin ou d'une nomination »*, estiment les animateurs. Comment se définissent, après deux ans, ces nouveaux militants de la vie quotidienne : *« Nous ne sommes pas des écologistes, mais nous avons le souci de l'environnement ; nous ne sommes pas des urbanistes, mais nous critiquons les projets des techniciens quand ils portent atteinte à la logique et au bon sens. »*

RÉGIS GUYOTAT.

— *A PROPOS DE...* —

LA PROTECTION DES SITES COTIERS

Qui décide du beau ?

La mairie de Trégastel (Côtes-du-Nord) est fermée ce vendredi 27 mai : la municipalité entend protester contre la délivrance par l'administration d'un permis de construire dans un site protégé.

Entre les amas de granit rose, qui ont donné son nom à cette côte, l'île Renote est en fait une presqu'île au cœur même de la station de Trégastel. Inscrite à l'inventaire des sites naturels depuis 1946 et zone non aedificandi, *elle a été classée le 15 février 1977. La famille Courcoux y possède une ancienne maison de maître que tout le monde reconnaît n'être ni fonctionnelle ni esthétique.*

Fin 1971, M. Yvon Courcoux, architecte, alors membre du conseil municipal, établit pour son fils, Paul-Antoine, fondé de pouvoir à Paris, une demande de permis de construire pour une autre résidence à la place de l'ancienne. Malgré les servitudes grevant le site, le conseil accepte le principe de l'opération ; mais, au vu du projet d'une maison contemporaine de 33 mètres de façade avec des toits-terrasses, émet un avis défavorable. Le permis est refusé le 8 janvier 1972 par la préfecture.

Un an plus tard, la mairie voit arriver un nouvel arrêt préfectoral accordant le permis après modifications apportées au projet, sur avis favorable de la commission départementale d'urbanisme, mais ne portant pas l'avis du maire intéressé... qui n'avait pas été consulté. Le conseil municipal parle de « manœuvres en haut lieu » *et estime que les modifications ont l'*« allure d'un jeu des sept erreurs ». *M. René Martin, maire (modéré) de Trégastel, saisit le préfet, qui annule, deux mois et deux jours après, son précédent arrêté.*

Saisi de divers côtés et notamment par le propriétaire qui estime que son projet est mieux intégré au site, le tribunal administratif a déclaré, le 9 mars dernier, que M. Courcoux avait acquis définitivement droit à construire et même que la décision de classement du site par le ministère de la qualité de la vie avait été « engagée uniquement pour faire échec au droit de M. Courcoux ».

La municipalité de son côté se dit « victime d'un abus de confiance » *et s'étonne que l'administration n'ait pas utilisé tous les moyens que lui offre la loi, notamment en faisant appel ; au contraire, le ministre de la qualité de la vie s'est selon elle « précipité », le 31 mars dernier,* « pour donner le feu vert ».

Dans une lettre ouverte, les élus posent le problème du dialogue et de la concertation en matière d'aménagement et d'urbanisme : « Pourquoi fait-on au niveau présidentiel et gouvernemental une telle publicité sur la protection des sites si on admet que les décisions municipales qui vont dans ce sens *n'ont aucune valeur ?* »

JEAN VIDEAU.

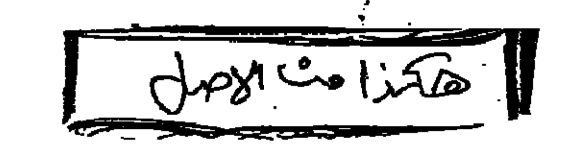
CONSTRUCTION NAVALE

NOUVELLE RÉDUCTION DES COMMANDES DANS LE MONDE

Londres (*A.F.P.*). — Alors que la Fédération des armateurs britanniques préconise une réduction de 30 à 50 % de la capacité de production des chantiers navals mondiaux pour assainir ce secteur, les dernières statistiques du Lloyds Register of Shipping révèlent qu'une nouvelle contraction des commandes mondiales de navires est intervenue au premier trimestre de 1977, ramenant le tonnage global en commande à un niveau *inconnu depuis plus de* huit ans.

Le total des commandes en carnets a encore diminué de 7,1 % d'un trimestre sur l'autre. Tous les principaux pays constructeurs en ont souffert, à l'exception de la Pologne dont les carnets s'allongent régulièrement depuis dix-huit mois.

Le Japon reste en tête des constructeurs devant les Etats-Unis, l'Espagne et la Suède. Le Brésil se maintient en cinquième position devant la France.



ÉQUIPEMENT

QUALITÉ DE LA VIE

UNE NOUVELLE LOI A L'ASSEMBLÉE

Un dossier technique devra être présenté avant la commercialisation des substances chimiques nouvelles

L'Assemblée nationale, sous la présidence de M. ALLAINMAT (P.S.), a examiné, jeudi 26 mai, le projet de loi sur le contrôle des produits chimiques.

Soulignant la nécessité de ce contrôle, M. WEISENHORN (R.P.R.), rapporteur, précise qu'il ne concerne *pas les* produits déjà soumis à des réglementations particulières et ne s'appliquera systématiquement qu'aux substances *nouvelles*. Celles-ci, avant leur mise sur le marché, devront faire l'objet, de la part du producteur ou de l'exportateur d'une déclaration, accompagnée d'un *dossier* technique, indiquant leurs dangers et les précautions à prendre pour y parer. L'administration disposera alors d'un mois pour examiner le dossier, après quoi la commercialisation du produit sera permise. Si des dangers apparaissent ultérieurement, la substance peut être soumise à un nouvel examen et à de nouvelles prescriptions. La même procédure est applicable aux substances mises sur le marché avant l'application de la loi si des dangers la justifient. Pour protéger les secrets industriels, toutes les administrations et leurs agents, de même que les centres anti-poisons, sont tenus au secret sur l'exploitation et la fabrication des substances.

Pour terminer, le rapporteur s'interroge sur la compatibilité entre la future loi, les directives européennes en préparation et les règles de la libre circulation à l'intérieur du Marché commun. Néanmoins, sa commission a adopté un texte *« qui a le mérite d'exister »*.

Pour M. D'ORNANO, ministre de la culture et de l'environnement, la multiplicité et la dispersion des substances chimiques, qui entraînent des dangers pour l'homme et son environnement, requièrent *« une vigilance particulière et un contrôle efficace »*. Tel est l'objet d'un projet qui comble le vide législatif actuel et constitue, affirme-t-il, *« un dispositif cohérent, simple et efficace »*.

Dans la discussion générale, M. ALAIN VIVIEN (P.S., Seine-et-Marne) exprime sa déception devant un texte *« incohérent et inefficace »*.

Quant aux sanctions, elles ne revêtent, à son avis, aucun caractère dissuasif. *« Ce projet*, conclut-il, *ne dote pas l'Etat des moyens indispensables et ne sera pas plus appliqué que les textes précédents. »*

M. BOUDET (réf., Orne) estime regrettable qu'une nouvelle législation intervienne au moment où une décision va être prise à Bruxelles.

Pour M. GOUHIER (P.C., Seine-Saint-Denis), *« il s'agit de s'attaquer à la course aux profits menée par les grands trusts de l'industrie, et c'est justement ce que refuse absolument le gouvernement »*. *« En fait*, conclut-il, *ce projet ne sera qu'un coup d'épée de plus dans les eaux de plus en plus polluées de notre pays. »*

M. LEGENDRE (P.S., Eure-et-Loir), au nom de son groupe, propose de renvoyer le texte en commission.

Le rapporteur s'y oppose ainsi que le ministre, qui affirme que la France est un des pays qui participent le plus à la lutte pour la protection de l'environnement. Il conteste, d'autre part, que les lois antérieures ne soient pas appliquées.

Au scrutin public, l'Assemblée repousse la motion de renvoi par 285 voix contre 183 et 468 votants.

Des cosmétiques aux explosifs

Après avoir adopté l'article premier, qui définit les substances chimiques visées par le texte, et l'article 2, qui exclut du champ d'application les médicaments, cosmétiques, colorants et additifs alimentaires, produits servant à emballer les dentrées alimentaires, produits antiparasitaires à usage agricole, explosifs, produits radioactifs et substances chimiques *utilisés à des fins* de recherche, l'Assemblée précise que les dispositions du projet s'appliqueront toutefois à ces produits si elles sont plus rigoureuses que les réglementations particulières actuellement en vigueur.

A l'article 3, qui met en place le mécanisme du contrôle (déclaration à l'autorité administrative compétente, assortie d'un dossier technique) la commission demande que cette déclaration soit faite, non plus seulement avant la mise sur le marché des produits, mais avant leur fabrication ou importation. Le ministre propose de préciser qu'il s'agit de la fabrication *« à des fins commerciales »*. L'Assemblée accepte. Elle oblige *ensuite les profession*nels qui ont omis de faire la déclaration à démontrer leur bonne foi et décide de ne pas les exonérer de leur responsabilité si le produit fabriqué ou commercialisé est dangereux.

Elle renforce ensuite l'obligation de déclarer les dangers nouveaux qui peuvent résulter des produits chimiques, en particulier ceux provenant de préparations dans lesquelles ils sont incorporés ou du changement d'un procédé de fabrication. La commission souhaite que le dossier technique :

1) Indique non seulement les dangers avérés, mais aussi les risques inacceptables que présente la substance ;

2) Comporte une évaluation de ses effets mutagènes, tératogènes et carcinogènes. Cette dernière préoccupation, précise le ministre, sera prise en compte dans les décrets d'application.

L'article 4 est adopté dans une nouvelle rédaction qui maintient le délai d'un mois accordé à l'administration pour juger de la recevabilité du dossier *technique*, mais qui précise, en revanche, qu'elle aura tout le temps nécessaire pour inscrire un produit sur la liste des substances dangereuses pour l'environnement.

Jusqu'à 500 000 F d'amende

A l'article 5, l'Assemblée précise que l'imposition de prescriptions bénignes ne suppose pas obligatoirement l'inscription sur la liste des produits dangereux.

A l'article 6, l'Assemblée décide de permettre, sous une forme appropriée, la publicité des renseignements d'ordre toxicologique recueillis à l'occasion de l'examen des dossiers techniques.

A l'article 7, un amendement *socialiste étend l'obligation de* signaler les dangers nouveaux, résultant de l'évolution des connaissances à tous les produits, *même* anciens, qui n'ont jamais été soumis à un examen.

Au cours de la discussion, M. d'Ornano précise que c'est son ministère qui sera chargé d'appliquer ce texte. Il indique également qu'il a l'intention de créer une commission d'experts pour étudier les dernières techniques, certains pouvant être proposés par des associations.

Pour terminer, l'Assemblée décide de porter de 60 000 à 500 000 F le maximum des amendes encourues en cas d'infraction. De plus, le tribunal pourra faire insérer des « annonces de mise en garde ».

L'ensemble du projet ainsi modifié est adopté à l'unanimité.

P. Fr.

● *La pollution du Rhône. — Dans l'article intitulé* « Cinq ans pour sauver le Rhône » (le *Monde* du 26 mai), il fallait lire : *« Dans la région Rhône-Alpes d'importantes quantités de déchets domestiques et industriels toxiques sont rejetées chaque année dans la nature : — près de 200 tonnes de mercure »* (et non 200 000 tonnes).

CIRCULATION

UN CODE POUR BIEN (SE) CONDUIRE

Quel automobiliste a lu les cinq tomes du code de la route ? Constatant que le code né en 1921 et qui s'est enrichi depuis de nombreux textes *était* réservé aux seuls juristes et spécialistes, les services du ministère de l'équipement ont rédigé un code simplifié qui groupe conseils pratiques, notions techniques et juridiques destinées à *compléter* les connaissances et améliorer le comportement des conducteurs. *Quatre* chapitres se partagent ces deux cents pages : *précautions à prendre* avant le départ, bien manœuvrer son véhicule, s'insérer dans la circulation, que faire en cas de malheur ; à la fin de l'ouvrage, une annexe répertorie les panneaux de signalisation routière.

Cet ouvrage, mis en vente au prix de 10 francs, sera bientôt suivi d'un code du cyclomotoriste, d'un code du motard, d'un *code du conducteur de poids* lourds et, pourquoi pas, d'un code du piéton.

TRANSPORTS

L'IRAN MAINTIENT SES OPTIONS SUR TROIS « CONCORDE »

L'Iran maintient ses options *sur trois Concorde*, à déclaré à Londres M. Paviz Radji, ambassadeur d'Iran en Grande-Bretagne.

Dans une allocution prononcée devant la chambre de commerce de Westminster, l'ambassadeur a indiqué que ces options pourraient être transformées en commandes fermes, à condition que le Concorde soit autorisé à se poser à New-York et que certaines modifications d'ordre technique soient apportées au supersonique. — *(A.F.P.)*

● *Aéroport de Paris à Beyrouth.* — C'est Aéroport de Paris qui est chargé de remettre en état les installations de Beyrouth endommagées lors des derniers événements. Deux contrats de coopération technique ont été conclus entre l'établissement public et les autorités libanaises. Le premier concerne l'étude du renforcement des aires de trafic de l'aéroport de Beyrouth, le second l'étude des extensions de l'aérogare et la surveillance des travaux. Signés le 10 mars, ces contrats viennent d'être approuvés par le gouvernement libanais.



ARTS ET SPECTACLES

Musique

Les alchimies musicales de Gyorgy Ligeti

(Suite de la première page.)

Le caractère si particulier de sa musique vient sans doute en quelque manière des origines et de l'histoire de Ligeti. Hongrois, né le 28 mai 1923 dans une petite ville de Transylvanie, après des études musicales à Cluj, en Roumanie, et à Budapest, ses premières œuvres furent influencées par Bartok et Stravinski. « Jusqu'en 1952, a-t-il dit dans une interview à la revue « Melos », je ne savais pas qu'il existait une musique électronique, une musique sérielle, et en Amérique un compositeur appelé Cage. Il faut comprendre ce qu'était alors la situation de la Hongrie ; nous étions totalement isolés. Une seule ouverture : les postes de radio allemands ; ils étaient brouillés, mais grâce à eux je suis arrivé à entendre tout de même des pièces de Messiaen, Fortner, Henze, puis de Boulez et Stockhausen. »

Se refusant à écrire une musique officielle, « politique », il ne restait à Ligeti qu'à composer des pièces pour les écoles et à harmoniser des chants populaires. Après le soulèvement de 1956, il quitte la Hongrie, et c'est de cette date qu'il fait partir son œuvre véritable ; il a trente-trois ans, travaille au studio de musique électronique de Cologne avec Stockhausen, et professera ensuite à Darmstadt, à Stockholm, à Berlin, à Hambourg. Il a pris la nationalité autrichienne.

Mais sa musique a gardé son caractère propre : elle est toujours peut-être celle du jeune homme solitaire qui avait reçu l'empreinte de l'intense concentration bartokienne et qui écoutait par la radio les échos d'un autre monde. « Je m'imagine la musique, a-t-il dit au Théâtre d'Orsay, comme quelque chose de très loin dans l'espace, qui existe depuis toujours et qui existera toujours, et dont nous n'entendons qu'un petit fragment. » Et à la revue « Melos », il disait de sa propre musique : Elle donne l'impression d'un courant continu qui n'a ni début ni fin. Sa caractéristique formelle est le statisme, mais, derrière cette apparence, tout change constamment. »

Telle est, en effet, cette musique à larges plans sonores animés par une vie foisonnante, infinitésimale, avec une multitude de parties indépendantes, chacune ayant son dessin et son rythme propre qui se combinent, se superposent, se rongent, se rassemblent en des visions d'une poésie et d'un rayonnement extrêmes. Elle se développe sur de grands espaces imaginaires (les titres sont caractéristiques : « Atmosphères », « Volumina », « Lontano ») qui se dilatent et se rétrécissent, mais avec toujours un lyrisme qui survole la pure beauté plastique.

Ce lyrisme vague, imprécis, garde bien ses secrets, et peut-être pour cela s'ordonne à nos secrets. Il sourd de cette musique diffuse, pleine de sensations optiques et tactiles, où les sons ont une couleur, une forme, une consistance matérielle qui leur viennent d'une intuition ouverte sur le monde. « La musique s'associe vraiment avec toutes les stractes de l'imagination, mais tout est traduit et transformé comme chez Debussy et Mahler, dont les musiques traînent avec elles un spectre associatif très large d'expérience humaine. Ma musique n'est pas littéraire ou illustrative, mais elle est pleine de sensations et d'associations. J'aime les allusions, les doubles sens, les polyvalences de signification, les doubles fonds, les arrière-pensées. »

C'est pour cela peut-être que ces œuvres alchimiques, si séduisantes, ne semblent jamais libérées ; elles tournent comme un écureuil dans une cage dorée, elles creusent de plus en plus profond, mais l'on voudrait qu'elles prennent un jour leur envol du microcosme au macrocosme pour affranchir peut-être Ligeti de cette angoisse, de « cette tension pleine de dangers où la musique peut se casser », comme il le dit lui-même.

JACQUES LONCHAMPT.

★ La seconde séance Ligeti de l'IRCAM aura lieu au Centre Georges-Pompidou, le 2 juin, avec, en particulier, les *Aventures* et *Nouvelles aventures*.

Danse

Les symphonies plastiques de Russillo

Un cas, ce Joseph Russillo : danseur moderne par formation, excellent pédagogue en la matière, il se révèle de plus en plus dans ses œuvres comme un chorégraphe néo-classique et, en ce sens, ouvre une voie intéressante au ballet traditionaliste.

« Requiem, malédiction et lumière », sa dernière création, est une vaste fresque librement inspirée de la Bible, jouant sur le contraste entre le Bien et le Mal, la musique séraphique de Gabriel Fauré et les bruissements désséchants d'une partition de Patrick Sciortino. Chez Russillo, les sentiments passent par une exaltation de la beauté plastique ; la manière dont il compose des tableaux comme « la Création du monde » ou « le Passage de la mer Rouge » rappelle la grande peinture religieuse italienne avec des perspectives, des lignes de fuite, des effets de masse et des éclairages mettant en valeur la musculature des corps dénudés.

Gominé et rétro, il est lui-même, de manière ambiguë, l'esprit du Mal face à un Daniel Agesilas, lourd et souffrant, qui incarne le Bien comme un nageur luttant à contre-courant. Cet esthétisme raffiné manque parfois de nerf et tourne à la langueur saint-sulpicienne. Dans la seconde partie surtout, le mouvement suit d'étranges méandres, et l'on se prend à regretter l'élan juvénile des premiers ballets où la danse existait comme à l'état spontané. Mais certaines scènes dramatiques, comme la mort d'Abel transposée au Siècle d'or espagnol, quelques images tragiques de piétà ou le final tout blanc traité à la manière des « Fioretti », captivent par leur beauté troublante.

Le chorégraphe a trouvé là un langage — sorte d'expressionnisme baroque — très personnel. La troupe danse avec conviction et sincérité, dans un astucieux praticable de Laurent Livry parfaitement intégré à l'architecture de la salle. L'ensemble laisse une impression rare d'insolite et de qualité.

★ Grand théâtre de Chaillot. 20 h. 15. Jusqu'au 18 juin.

Formes

AUTOUR D'ANDRÉ FRÉNAUD

On vient de réimprimer « définitivement » *les Rois Mages*, d'André Frénaud, recueil assez dense dont l'étoile annonçait la naissance d'un nouveau poète. Pourquoi avoir conservé, de préférence à tant d'autres, cet exemplaire de 1943, du temps où les plaquettes de vers se multipliaient et tentaient de faire passer, « en code », une affirmation de liberté en face de l'oppression, comme on glisse un prospectus sous une porte ? Parce que cette voix apportait un ton inouï. Rude et simple, pathétique et violent, lyrisme contenu à base de quotidien. Qui s'est poursuivi par une œuvre qui finit par être abondante : il n'est qu'à voir la somme des ouvrages exposés au centre Pompidou, aux côtés de l'appareil habituel de ce genre d'hommage — manuscrits, lettres, documents de toutes sortes, — au milieu des témoignages des peintres amis et aimés. Résultat : un musée dans un musée, un musée éphémère dont la majeure partie des pièces ne seront bientôt plus accessibles au public (1).

Il rassemble, pour ce qui me concerne, trop d'artistes qui font partie de mes admirations pour que je ne me réjouisse pas d'une telle similitude de goûts. On citera d'abord les sept illustrateurs en titre... qui sont huit si on leur intègre Geneviève Asse, dont les gravures pour *Haeres* sont sous presse et qui est présente avec une toile laiteuse et frissonnante, *le Jour*.

Ce sont, représentés par un large éventail d'œuvres majeures : Jacques Villon, Jean Fautrier à l'inspiration si proche de celle de Frénaud, André Beaudin, Maurice Estève, Chillida, Raoul Ubac, Joan Miro. Il y a ceux qui ont rehaussé des éditions du poète, comme Bazaine, Dérieux, Dubuffet, Léger, André Masson, Roger Vieillard, Vieira da Silva. Et une dizaine d'autres peintres ont été conviés par Frénaud : Appel, Janine Arland, Jacques Busse, Anita de Caro, Fernand Dubuis, Nino Franchina, Eugenio Montale, Jean-Marie Queneau, Suzanne Roger, Arpad Szenes. Qui complètent son horizon familier.

Après les peintres de Francis Ponge, dont, sous ce même toit, *l'Atelier* n'était pas seulement *contemporain* associait sculptures et peintures aux *choses* et rassemblait celles qui participent à sa poétique, ceux d'André Frénaud, dont quelques-uns sont communs à Ponge, évoquent plutôt une longue familiarité affective et admirative. Des images *pour* Ponge, des images *autour* de Frénaud, et qui dans les deux cas n'éclipsent pas le poète : le catalogue André Frénaud est plus qu'un catalogue avec une série d'études d'Yves Bonnefoy, François Chapon, Jacques Réda, Claude Pingaud, qui cernent trente ans de poésie. Le critère est donc un peu différent, le décor aussi, plus aéré au Musée d'art moderne qu'à la Bibliothèque publique d'information.

J'ai retrouvé avec un plaisir semblable les artistes qui ont répondu aux *Appels du silence* lancés par Janine Warnod (2), car en leur compagnie nous sommes toujours en pays de connaissance. Sans être présomptueux, je pense qu'on se souvient des éloges que j'ai pu décerner à Vera Pagava — une dizaine de paysages fortement suggérés et à peine indiqués par la pointe du crayon — ; à Chang kin Chung et son réalisme apparent chargé d'un autre message ; à Maggiani et ses accords rigoureux de formes et de couleurs ; à Gilles Sacksick et son portrait de *Florence* revu avec la même émotion. Le réalisme de Xavier Valls et d'Eikichi Iwata est nimbé de la même paix — il y a beaucoup d'artistes japonais à Paris en ce moment et Armand Lanoux a pu analyser l'apport du Japon traditionnel à travers le *Journal* des Goncourt, ces précurseurs, devant un des peintres officiels de là-bas, Tenkei Tachibana (3), — cette paix qui confère une véritable unité à cette petite exposition qui nous repose de trop de vacarmes.

Les dessins de Véronique Jordan Roman (4), ont eux aussi cette vertu souveraine. Si précis, à la fois si fouillés et si dépouillés dans leurs ramifications, de toute manière dignes d'admiration, ils paraissent axés sur le monde tangible — arbres, fleurs, natures mortes, intérieurs, portraits, etc. — alors qu'ils nous projettent en plein rêve. Ce transfert est plus visible encore dans *les Grandes Montagnes* qui n'ont, ne vous en déplaise, rien d'imaginaire, ou dans *Saint Jean à Patmos*, sous-tendu par une Apocalypse en gestation. En revanche, les eaux-fortes, qui occupent toute une salle — *le Masque de la mort rouge*, *Ariane dans le souterrain*, *le Voyageur romantique* et la série sur le thème de la Commedia dell'arte — bannissent toute équivoque. Il y a certes, des exceptions, mais on trouve là une fois de plus que l'art de la gravure est d'essence visionnaire.

Cette preuve, les gravures et dessins d'Erik Desmazières la confirment (5). Architectures délirantes que quelque Samson invisible secoue et va transformer en amas de ruines, évocations d'une antiquité qui aurait franchi l'Achéron sont traduites avec une fermeté dans la facture, une invention dans le détail, dignes des grandes traditions classiques ou néoclassiques.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Centre Georges-Pompidou. Musée national d'art moderne.
(2) Galerie Art Yomiuri, 5, quai de Conti.
(3) Galerie Drouant, 52, rue du Faubourg-Saint-Honoré.
(4) Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud.
(5) Galerie Bernier, 4, rue Jacques-Callot.

■ Un concert de musique baroque sera donné samedi 28 mai, à 20 h. 30, en l'église de Champagney (Haute-Saône), à quelques kilomètres de la célèbre chapelle dessinée par Le Corbusier à Ronchamp. Flûte, hautbois, violon, basson et clavecin interpréteront Telemann, Schnelizer et Haendel, pour célébrer la restauration de l'église, que l'on envisage d'aménager en musée d'art sacré et qui possède un carillon de vingt-cinq cloches, unique dans l'est de la France. — (Corresp.)

■ La SACD, Société des auteurs et compositeurs dramatiques — qui célèbre cette année son bi-centenaire, — a décerné le Grand Prix du théâtre à Georges Neveu et le Prix de la musique dramatique à Georges Delerue pour l'ensemble de leurs œuvres. Les autres prix ont été décernés à Jean Lhotte, Louis Rognoni, Alain Resnais, Loleh Bellon, Victor Haim, Viviane Levesque, Renée Delmas, Marc Berthommieux, Jean Cannole, Jean-Paul Wenzel.

■ Le chef d'orchestre belge Edouard Van Remoortel vient de mourir à Paris à l'âge de cinquante et un ans.

[Né à Bruxelles, il avait étudié avec Joseph Krips. Il avait dirigé l'Orchestre de Saint-Louis aux Etats-Unis de 1958 à 1962 avant d'être conseiller musical de l'Orchestre de Monte-Carlo de 1965 à 1970.]

■ Le compositeur français Olivier Messiaen a reçu, le 26 mai, à Copenhague, le quatorzième prix Leonnie-Sonning de musique.

ARTS ET SPECTACLES

LE 30e FESTIVAL DE CANNES

A LA QUINZAINE DES RÉALISATEURS

Itinéraires

De même qu'en France, pendant longtemps, personne n'a été collaborateur, on oublie avoir été nazi en Allemagne : il suffit parfois d'un film et tout remonte à la surface, au pire pour susciter un sentiment de culpabilité collective, au mieux pour restituer dans sa complexité une période que l'on a refusé de comprendre en la laissant s'échapper des mémoires. Edgar Reitz avait déjà parlé du nazisme dans Voyage à Vienne*, cette fois, avec le* Point zéro *il évoque le mois de juillet 1945, quand ce n'était plus la guerre, et pas encore la paix.*

Né en 1932, le réalisateur s'est appuyé sur sa propre expérience. Un petit garçon parcourt le film sur un grand vélo et observe sans savoir les expliquer les événements qui bouleversent sa famille, son village. Les Soviétiques von tarriver, ils sont là, ils ne sont pas terrifiants parce qu'ils poussent devant eux leurs vaches, parce qu'ils rient, mais ils lui prennent son vélo et font hurler les femmes. Celui qui dénonçait les gens quand ils manquaient de respect à Hitler, placardent des affiches signées « comités antifacistes ». On est obsédé par la nourriture, on s'est accordé un soir une fête, et de la lumière, l'angoisse est toujours présente, et le drame, inscrit.

Il y a aussi ce jeune homme fasciné par les vainqueurs, qui met toutes ses illusions dan sla poche de sa veste américaine — et on lui prend sa veste. Inégalement construit, fidèle tantôt à l'enfant, tantôt au jeune homme, avec des bizarreries de mise en scène, le Point zéro *est un film gris, comme pour montrer que ce n'est pas si simple, la guerre et la paix, les horreurs de l'histoire et la bonhommie quotidienne des gens.*

Symétrie des époques, des expéirences, symétrie des luttes. Dans Neuf Mois*, Marta Meszaros, dont on a récemment découvert* Adoption*, suit (à son habitude) l'itinéraire difficile d'une jeune Hongroise, Juli, qui prétend à l'indépendance, qui travaille à faire reconnaître ses droits, sa personnalité. En face, le père de son fils, qui est marié, et le père d'un enfant à venir, qui veut l'épouser. L'un a été son professeur, l'autre est contremaître à la fonderie où elle est employée, supériorité sociale où ils puisent une lâche bienveillance ou un autoritarisme borné.*

La force de caractère de Juli se heurte aux préjugés, aux acquis culturels, sa volonté raisonnable gagne du terrain avec les mots, les arguments sans cesse avancés — mais sans cesse battus en brèche. La conviction de l'interprète, Lili Monori, donne évidemment au personnage son intérêt, avec l'alternance de dureté et d'abandon, de bonheur et de découragement. Reviennent souvent les scènes d'amuor, passionnées mais floues, à la fois défaites et sursis. Les images de l'accouchement que l'on voit à la fin du film (et qui est celui de l'actrice, enceinte pendant le tournage) sont au contraire précises. Elles sont la volonté de « montrer », de même que Marta Meszaros a celle de « dire » : « Juli veut toujours dire la vérité, veut toujours parler et convaincre. C'est sa marginalité, c'est sa mission, lassante et indispensable. »

CLAIRE DEVARRIEUX.

Le coup d'éclat de Wim Wenders

L'Ami américain, de Wim Wenders, présenté jeudi soir 26 mai en compétition, est venu brouiller les derniers pronostics.

Remarqué l'an dernier à Cannes où son film *Au fil du temps* avait obtenu le prix de la critique internationale, ce jeune réalisateur allemand (trente et un ans) a réussi, pour son sixième long métrage, un coup d'éclat.

Atteint d'une *maladie apparemment incurable, un homme* de trente-cinq ans accepte de tuer, pour 250 000 deutschemarks, un membre de la Mafia qu'on lui désignera, sans lui en expliquer davantage. Dans sa vie entre alors un Américain à chapeau texan, qui a l'air d'en savoir long.

Comme *Au fil du temps*, ce film est l'histoire d'une amitié insolite qui se noue au cours de déambulations épaisses, cette fois, par les ombres d'une intrigue criminelle. *Au contraire d'Alfred Hitchcock* et de René Clément, qui ont filmé, eux aussi, des adaptations de Patricia Highsmith, Wim Wenders ne s'intéresse *pas au suspense psychologique*, à l'aspect « policier » de l'histoire. Ses personnages ne deviennent pas les héros d'un « thriller ». Il s'attache à leur comportement. S'il y a un ressort psychologique à cette troublante affaire, où apparaissent et disparaissent des gangsters internationaux dont le rôle exact *n*'est pas précisé, c'est dans la façon dont Jonathan réagit à la maladie. L'approche de la mort, constatée par des preuves médicales (mais sont-elles vraies ?), le fait sortir de sa boutique et de son foyer. Cet homme, talonné par le néant, va, en somme, chercher une raison d'exister pendant le temps qui lui reste.

Wim Wenders, qui est cinéphile, rend hommage à Henri Langlois, en plaçant, dans l'environnement de Jonathan, collectionneur, quelques-uns de ces vieux appareils à faire jaillir la magie des images (tel le praxinoscope) qu'on peut voir au Musée du cinéma de Chaillot. Et sa mise en scène, géométrique, précise, sûre, est comme un hommage à Fritz Lang. En un ou deux plans rigoureusement cadrés, le fantastique d'un décor urbain fait naître l'idée de ce destin dans lequel Jonathan *veut à la fois se perdre et se* retrouver.

La création plastique des images, les mouvements d'appareil, la durée *des plans et une interprétation* remarquablement tenue (Bruno Ganz, Dennis Hopper, Lisa Kreuzer et Gérard Blain) donnent à ce film une *beauté et une tension tout à fait* particulières.

Black Joy, de l'Anglais Anthony Simmons, nous transporte dans un monde où des acteurs noirs jouent la comédie pour les Blancs. Le « lieu scénique » est un quartier de Londres, Brixton, où s'agglutinent et tentent de survivre les immigrés de couleur. Un jeune Guyanais débarque là-dedans. Dépouillé de son portefeuille par un gamin futé. Pris en charge par le « *flambeur* » un peu maquereau qui la recueilli le produit du vol, il fait l'apprentissage de cette existence en cercle fermé, apprend à se débrouiller à son tour, à *affirmer* son individualité.

Il y a là de l'humour, de la gentillesse, une attention assez vive aux détails humains, *mais le problème* des Noirs au sein de la communauté londonienne n'est pas du tout traité. *Black Joy* reste un spectacle pittoresque.

JACQUES SICLIER.

■ Une bombe contenant 300 grammes de nitroglycérine a été découverte jeudi soir 26 mai au deuxième étage du Palais des festivals à Cannes. L'engin, qui devait exploser à minuit — heure où le public est encore dans la grande salle — a été désamorcé.

MORT DU CRITIQUE D'ART CLAUDE ROGER-MARX

Nous apprenons la mort, survenue le 21 mai, à Tronche, près de Grenoble, de Claude Roger-Marx, critique et écrivain d'art.

Claude Roger-Marx a consacré sa vie à la connaissance et à l'amour de l'art. Son œuvre (une cinquantaine d'ouvrages et d'innombrables préfaces et comptes rendus d'expositions) notamment au *Figaro littéraire*, où il collaborait depuis 1945, est celle d'un critique et d'un amateur. Ecrivain d'art, Claude Roger-Marx était également un collectionneur passionné et exigeant, comme on a pu le voir lors de son importante donation au cabinet des dessins du Louvre, en 1974, d'un ensemble de vingt gouaches, aquarelles et dessins de Bonnard, Vuillard, Boudin, Jongkind, Daumier, Odilon Redon, Dunoyer de Segonzac...

Claude Roger-Marx, qui avait perdu sa *femme il y a trois mois*, a été enterré près de Tronche aux côtés de son fils Didier, mort en 1944, à l'âge de vingt-deux ans, tué par la Gestapo.

[Né à Paris en 1888, fils d'un critique d'art, Claude Roger-Marx avait fait des études de droits et de lettres. Licencié en droit et ès lettres, il écrivait à ses débuts des chroniques, notamment au journal *le Jour*, et fut tenté par les lettres. Il écrivit plusieurs pièces de théâtre (*Simili*, *Marie ou la manière douce*) et un roman, avant guerre, avant de *se consacrer entièrement à l'art et* aux peintres. Dans ce domaine, l'apport de Claude Roger-Marx était inestimable, car il était proche des artistes. Il pénétrait dans leur atelier, et parfois y pesait, en même temps *que leur œuvre, leur âme*. Ainsi, il fut l'un des premiers à écrire un ouvrage exhaustif sur l'œuvre de Vuillard. Il faut citer parmi ses ouvrages, son livre sur Dunoyer de Segonzac dont il fut très proche, Renoir, Boudin, Jongkind, Daumier, et même un Rembrandt ambitieux. — J. M.]

■ MM. Jacques Chirac, maire de Paris, et Mario Mercado, maire de La Paz (Bolivie), sont convenus d'organiser à La Paz, au printemps 1978, une exposition d'œuvres françaises des musées de la Ville de Paris, et à Paris, pour la même date, une exposition de l'art bolivien.

Variétés

LA PENA DE LOS PARRA

Isabel et Angel Parra comme l'Uruguayen Daniel Viglietti ou leurs frères argentins et brésiliens, ou ceux de la « nueva trova cubana », chantent des chansons de révolte et d'espoir dans une Amérique latine meurtrie, en lutte pour rompre avec un présent qui enchaîne, à la recherche de liberté et de justice.

Isabel et Angel Parra sont Chiliens. En exil depuis quatre ans, ils reconstituent aujourd'hui un peu du climat qu'ils avaient créé à Santiago-du-Chili, au 340, rue Carmen, en faisant d'une « boîte », d'une auberge, de la Pena, un lieu de rencontre entre chanteurs et public et aussi auteurs-compositeurs venus des divers pays de langue espagnole et qui y laissaient un peu de leur expérience. C'est ainsi que la Pena est devenue une sorte de creuset d'où est née, dans les années 60, la « nouvelle chanson » chilienne. Isabel et Angel Parra, qui chantent eux-mêmes avec une belle force — Angel s'accompagnant un moment avec une guitare à vingt cordes, — se sont entourés d'hommes de talent et de générosité : Osvaldo Rodriguez, poète de Valparaiso, Patricio Manns, Patricio Castillo déjà entendu à l'Olympia, et qui s'affirme comme un auteur-compositeur et chanteur dans la lignée d'un Silvio Rodriguez, le groupe Ayacucho enfin, avec les kenas charangos et le son de la musique des Andes. Et puis il y a les invités, les chanteurs-auteurs-compositeurs Luis Cilia, du Portugal, et surtout Pi de la Serra, qui vient de Catalogne et qui chante avec une étonnante force des chansons corrosives.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Olympia, 20 h. 45.




La Dentellière



SPECTACLES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendred 27 mai

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : l'Impromptu de Versailles ; le Misanthrope.
Centre Georges-Pompidou, grande salle, 18 h. 30 et 20 h. 30 : Eau brûlée.
Chaillot, Grand Théâtre, 20 h. 15 : Ballet - Théâtre Joseph Russillo (Requiem). — Gémier, 20 h. 30 : la Fortune de Gaspard.
TEP, 20 h. 30 : Sainte Jeanne des Abattoirs.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Nouveau Carré, grande salle, 21 h. : la Dame de la mer. — Salle Papin I, 20 h. : Médor de Vitrac.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Ensemble instrumental de France, avec J.-P. Wallez, violon, et J.-P. Rampal, flûte ; 20 h. 30 : Théâtre du silence.

Les autres salles

Aire-Libre Montparnasse, 20 h. 30 : Combien.
Antoine, 20 h. 30 : les Parents terribles.
Ars - Hébertot, 18 h. 30 : Philippe Faure.
Atelier, 21 h. : le Faiseur.
Athénée, 21 h. : Equus
Biothéâtre-Opéra, 21 h. : la Jeune Fille Violaine.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : La jeune lune tient la vieille lune toute une nuit dans ses bras.
Centre Chaillot-Galliera, 21 h. : Balfba ou l'Aventure d'un travailleur émigré ; Kaware, rythmes du Sénégal.
Centre culturel du Xe, 21 h. : Mégaphonie.
Comédie des Champs - Elysées, 20 h. 45 : Chers zoiseaux.
La Conciergerie, 21 h. : « I ».
Ecole nationale supérieure des arts et techniques du théâtre, 19 h. 30 : le Triomphe de l'amour.
Edouard-VII, 21 h. : le Café-Théâtre de F. Lemaire.
Fondation Deutsch-de-la-Meurthe, 20 h. 30 : la Religieuse.
Gymnase-Marie-Bell, 21 h. : Une aspirine pour deux.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : l'Homme aux camélias.
Le Palace, 18 h. 30 : T.S.F. ; 19 h. : les Exglauques ; 20 h. 30 : Théâtre d'en face ; 22 h. 30 : Quatre litres et demi.
Madeleine, 21 h. : Peau de vache.
Michel, 21 h. 10 : Au plaisir, *madame !*
M.J.C. du VIe, 21 h. : Renaud et Armide.
Mouffetard, 20 h. 30 : Un chapeau de paille d'Italie ; 22 h. 15 : le *Mont chauve.*
Orsay, I, 20 h. 30 : les Troyennes. — II, 18 h. 30 : la Valse des dames.
Parc floral de Paris, 20 h. 30 : les Chiens de Dieu.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : le Bos sous la cloche.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : Lady Strass.
Porte-Saint-Martin, 21 h. : Folies bourgeoises.
Présent, 20 h. 45 : la Serrure ; la Voix.
Récamier, 20 h. 30 : les Fraises musclées.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Dames du jeudi.
Théâtre Campagne-Première, salle I, 19 h. : la Chouchoute du cap Horn. — Salle II, 19 h. : Solo pour Vanina.
Théâtre de la Cité internationale, la Resserre, 21 h. : Bérénice. —
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Loretta Strong.
Théâtre Essaïon, salle I, 20 h. 30 : Monique Morelli, chansons ; *22 h. 15 : la Maison d'en face.* — Salle II, 21 h. : Peydeau Farréloik.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : le Grand Vizir ; le Cosmonaute agricole.
Théâtre *Oblique*, *20 h. 30* : Travail à domicile.
Théâtre Paris-Nord, 21 h. : Délire lucide.
Théâtre des Quatre Cents Coups, 20 h. 30 : *les Catcheuses ; 22 h. 30 :* l'Amour en visite.
Théâtre-en-Rond de Paris, 21 h. : Ouragan sur le Caine.
Théâtre de la Rue-d'Ulm, 20 h. 30 : Mockin Pott.
Théâtre 13, 20 h. 45 : On ne badine pas avec l'amour.
Théâtre Tristan-Bernard, 21 h. : l'Oiseau du bonheur.
Troglodyte, 21 h. : Gugozone.
Variétés, 20 h. 30 : Fifé de Broadway.
28, rue Dunois, 20 h. 30 : Mutirao.

Les théâtres de banlieue

Brétigny-sur-Orge, Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 30 : Paradoxe.
Clichy, ARC, 21 h. : Mimodrame.
Fresnes, M.J.C., 21 h. : Ipsilor ; Little Bob Story.
Marly-le-Roi, M.J.C.-Théâtre, 17 h. : Chorale A cœur joie.
Pantin, Conservatoire, 20 h. 30 : Electroson (Risset, Lenfant).
Suresnes, Théâtre Jean-Vilar, 21 h. : Alligator Jazz Band.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : la Cantatrice chauve.
Vitry, Théâtre Jean-Vilar, 21 h. : le Danseur de corde.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 15 : Chris et Laure ; 21 h. 30 : la Collection ; 22 h. 45 : la Crosse en l'air.
Au Petit Casino, 21 h. 15 : Partez du pied gauche ; 22 h. 30 : Cami.
Au Tout-à-la-Joie, 20 h. : Je vote pour moi ; 21 h. : Alors, tu fais l'artiste !
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Etrange pâleur ; *21 h. 45 : Au niveau du* chou.
Café d'Edgar, I, 20 h. 45 : Bobby Lapointe ; 22 h. 30 : Jean-Marc Thibault. — II, 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Pascal Auberson et Boris Santeff ; 22 h. : les Jeannes.
Café de la Gare, 20 h. 30 : Pardon, *je m'excuse* ; 22 h. : Une pitoyable mascarade.
Le Connétable, 20 h. 30 : la Voix humaine.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal ; 22 h. : C'est pas mon frère ; 23 h. 30 : les Frères ennemis dans l'environnement.
L'Epicerie, 21 h. : Tu m'aimes grand comment ?
Le Fanal, 18 h. 30 : Béatrice Arnac ; 20 h. 30 : le Président.
Le Plateau, 20 h. 30 : Un ouvrage de dames ; 22 h. : la Nuit de noces de Cendrillon.
Sélénite, I, 20 h. 45 : Ballade pour un disparu ; 22 h. : Rosine Favey. — II, 21 h. : Pinok et Matho ; 22 h. 30 : les Faiseuses d'anges ; 24 h. : Festival des ballets Zebila.
Splendid, 20 h. 45 : Frissons sur le secteur ; 22 h. 15 : Amours, coquillages et crustacés.
Veuve Pichard, 22 h. : le Secret de Zonga.
La Vieille Grille, I, 20 h. 30 : Ali Changhaï ; *22 h. : Claude Astier.* — II, 20 h. 30 : Mat Samba ; *22 h. : Hervé Métal-Cartier* ; 23 h. : Les enfants d'Artaud en ont marre.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : R.P.R. ou Le nouveau-né a une grande barbe.
Deux-Anes, 21 h. : Marianne, ne vois-tu rien venir ?
Dix-Heures, 22 h. : Monnaie de singe

Les concerts

Centre culturel du Marais, 20 h. 30 : Hugh Davies, instruments nouveaux.
Jardins du Palais-Royal, 20 h. 45 : Orchestre de la police nationale, dir. R. Bigot (Wagner, Lacen, Smetana, Devesy).
Le Lucernaire Forum, 19 h. et 21 h. : Fernand Lelong, tuba (Hindemith, Wilden, Kagel).
Eglise Saint - Germain - des - Prés, 20 h. 45 : Deller Consort (Monteverdi, Purcell).
Planétarium du Palais de la découverte, 19 h. et 21 h. 30 : Laser Graphics.
Salle Gaveau, 21 h. : J.-M. Fournier, piano (Chopin, Liszt).









SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : City Girl ; Scènes de rue, de K. Vidor ; 18 h. 30 : Extase, de G. Machaty ; La Mandragore, de R. Oswald ; 20 h. 30 : Uccellacci e Uccellini, de P. P. Pasolini ; 22 h. 30 : Marat-Sade, de P. Brook ; 0 h. 30 : la Cicatrice intérieure ; Athenor, de Ph. Garrel.

Les exclusivités

ADOPTION (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6° (326-48-18).
LES AMBASSADEURS (Fr.-Tun., v.o.) : Studio de la Harpe, 5° (033-34-83), Jean-Renoir, 9° (874-40-75).
AND THEN CAME ROCK (A., v.o.) : Vidéostone, 6° (325-60-34)
AMES PERDUES (It., v.o.) : Studio Galande, 5° (033-72-71), U.G.C. Marbeuf, 8° (225-47-19).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Colisée, 8° (359-29-46).
BEATLES SHOW (A., v.o.) : Action Christine, 6° (325-85-78), Action République, 11° (805-51-33).
BEN ET BENEDICT (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6° (326-58-00), la Pagode, 7° (705-12-15).
BILITIS (Fr.) (**) U.G.C. Opéra, 2° (261-50-32), U.G.C. Marbeuf, 8° (225-47-19).
CARRIE (A., v.o.) (**) . Saint-Germain Huchette, 5° (633-87-59), Colisée, 8° (359-29-46) ; v.f. : Athéna, 12° (343-07-48), Montparnasse-Pathé, 14° (326-65-13), Clichy-Pathé, 18° (522-37-41), Maxéville, 9° (770-72-86), Studio Opéra, 9° (073-95-48), Cambronne, 15° (734-42-96).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (**) : 14-Juillet-Parnasse, 6° (326-58-00), Styx, 5° (633-08-40) ; v.o.-v.f. : Les Templiers, 3° (272-94-56) ; v.o : Elysées-Lincoln, 8° (359-36-14).
LE CHATIMENT (It., v.f.) (**) : Omnia, 2° (233-39-36), George-V, 8° (225-41-46) Les Images, 18° (522-47-94)
LA COMMUNION SOLENNELLE (Fr.) : U.G.C Opéra, 2° (261-50-32), U.G.C. Odéon, 6° (325-71-08), Biarritz, 8° (723-69-23), Haussmann, 9° 770-47-55), 14-Juillet-Bastille, 12° (357-90-81), Bienvenue-Montparnasse, 15° (544-25-02); Convention-Saint-Charles, 15° (579-33-00). Murat, 16° (288-99-75)
LE COUPLE TEMOIN (Fr.-Suis.) : Studio Logos, 5° (033-26-42)
LE DERNIER BAISER (Français) : Montparnasse-83, 6° (544-14-27), Cluny-Palace, 5° (033-07-76), St-Lazare-Pasquier, 8° (387-35-43), Ambassade, 8° (359-19-08), Nations, 12° (343-04-67), Gaumont-Sud, 14° (331-51-16), Cambronne, 15° (734-42-96) Mayfair, 16° (525-27-06), Berlitz, 2° (742-60-33), Clichy-Pathé, 18° (522-37-41).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.), Hautefeuille (6°) (633-79-38). V.F : Impérial (2°) (742-72-52).
DERSOU OUZALA (*Sov., v.o.*) : Arlequin (6°) (548-62-25). V.F. : Capri (2°) (508-11-69).
LE DIABLE DANS LA BOITE (Fr.) : U.G.C. - Opéra (2°) (261-50-32), Montparnasse 83 (6°) (544-14-27), Monte-Carlo (8°) (225-09-83).
EMITAI (Sén., v.o.) : Saint-André-des-Arts (6°) (326-58-00), 14 Juillet-Bastille (12°) (357-90-81).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp. v.o.) : Le Marais (4°) (278-47-86).
L'EXECUTEUR (Ital., v.o) : Elysées-Cinéma (8°) (225-37-90). V.F. : Rex (2°) (236-83-93), Rotonde (6°) (633-08-22), Cinémonde-Opéra (9°) (770-01-90), U.G.C. Gare de Lyon (ex-Liberté) (12°) (343-01-59).
FERDINAND LE RADICAL (All., v.o.) : La Clef (5°) (337-90-90).
LE FANTOME DE BARBE-NOIR (Fr) . Quintette (5°) (033-35-40
MADAME CLAUDE (Fr.) (*) : Gaumont - Théâtre (2°) (231-33-16 Cluny-Palace (5°) (033-07-76), Hautefeuille (6°) (633-79-38), Bosquet (7°) (551-44-11), Marignan (8° (359-93-82), Lumière (9°) (770-84-64), Fauvette (13°) (331-56-86 Montparnasse-Pathé (14°) (326-65-13), *Gaumont-Convention* (15° (828 - 42 - 27), Victor-Hugo (16 (727-49-75), Wepler (18°) (387-50-70), Gaumont - Gambetta (20° (797-02-74)
MON CŒUR EST ROUGE (Fr.) : La Clef, 5° (337-90-90).
NETWORK (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8° (720-76-23)
OBSESSION (A., v.o.) : Quintette, (033-35-40), Marignan, 8° (359-92-82) ; v.f. : Balzac, 8° (359-52-70 Montparnasse - Pathé, 14° (326-65-13), Clichy-Pathé, 18° (522-37-41), Rio-Opéra, 2° (742-82-54).
L'OMBRE DES CHATEAUX (Fr.) Quintette, 5° (033-35-40), Olympic 14° (542-67-42)
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) Saint - Michel, 5° (326-79-17 Luxembourg, 6° (633-97-77), Biarritz, 8° (723-69-23) ; v.f. : Athéna 12° (343-07-48).
PASQUALINO (A., v.o., **) : Luxembourg, 6° (633-97-77).
PRELUDE A LA VIE SEXUELLE (Belg.) : Le Seine, 5° (325-95-99
PRIVATE ROAD (Angl., v.o.) . Racine, 6° (633-43-71), Olympic, 14° (542-67-42).
PROVIDENCE (Fr., c. ang.) : U.G.C. Odéon, 6° (325-71-08).
LA QUESTION (Fr., **) : Quartier Latin, 5° (326-84-65), Olympic-Entrepot, 14° (542-67-42), Montparnasse-Pathé, 14° (326-65-13), Clichy-Pathé, 18° (522-37-41), Impérial, 2° (742-72-52).
LE REGARD (Fr.) : Le Seine, (325-95-99).
ROCKY (A., v.o.) : Colisée, 8° (359-29-46).
LES SORCIERS DE LA GUERRE (A., v.o.) : Luxembourg, 6° (633-97-77
SOUDAIN LES MONSTRES (A., v.o., *) : U.G.C. Danton, 6° (329-42-62 U. G. C. Marbeuf, 8° (225-47-19)

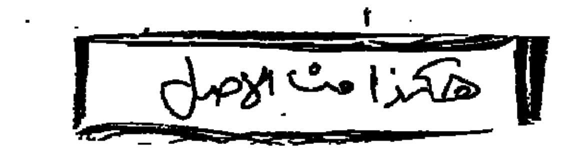
Les films nouveaux

TROIS FEMMES, film américain de Robert Altman (v.o.) : Hautefeuille, 6° (633-79-38) ; Gaumont - Rive gauche, 6° (548-26-36); Gaumont-Champs-Elysées, 8° (359-04-67) ; (v.f.) : Impérial, 2° (742-72-52). Gaumont-Convention, 15° (828-42-27) ; Clichy - Pathé, 18° (522-37-41) ; les Nations, 12° (343-04-67) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8° (387-35-43).
LES FOUGERES BLEUES, film française de Françoise Sagan : Cluny-Ecoles, 5° (033-20-12) ; Bonaparte, 6° (326-12-12) ; U.G.C. Opéra, 2° (261-50-32) ; Biarritz, 8° (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon (ex-Liberté), 12° (343-01-59) ; Mistral, 14° (539-52-43) ; Convention - Saint-Charles, 15° (579-33-00); Murat, 16° (288-99-75).
ALICE DANS LES VILLES, film américain de Wim Wenders (v. o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6° (326-80-25) : le Marais, 4° (278-47-86).
LE CAMION, film français de Marguerite Duras : Hautefeuille, 6° (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8° (359-36-14); 14-Juillet-Bastille, 11° (357-90-81) ; 14-Juillet-Parnasse, 6° (326-58-00)
LA DENTELLIÈRE, film suisse de Claude Goretta : Saint-Germain Village, 5° (633-87-59); Montparnasse - 83, 6° (544-14-27) ; Concorde, 8° (359-92-84) ; Gaumont-Opéra, 9° (073-95-48) ; les Nations, 12° (343-04-67) : Olympic - Entrepôt, 14° (542-67-42); Gaumont-Sud, 14° (331-51-16)
OMAR GATLATO, film algérien de Merzak Allouache (v.o.) : Studio Médicis, 5° (633-25-97) ; Palais des Arts, 3° (272-62-98); Myrrha, 18° (606-06-26) ;
DYNAMITE GIRLS, film américain (v.o.) : Mercury, 8° (225-75-90) ; (v.f.) : Capri, 2° (508-11-69); Paramount-Opéra, 9° (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13° (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14° (540-45-91); Paramount - Montparnasse, 14° (326-22-17); Convention-Saint-Charles, 15° (579-33-00) ; Moulin-Rouge, 18° (606-34-25) : Paramount-Maillot, 17° (758-24-24).
UN TAXI MAUVE, film français d'Yves Boisset. Paramount-Marivaux, 2° (742-83-90), Boul'-Mich, 5° (033-48-29), Paramount-Odéon, 6° (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8° (720-76-23), Paramount - Bastille, 12° (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13° (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14° (326-22-17), Paramount-Orléans, 14° (540-45-91), Convention St-Charles, 15° (579-33-00), Passy, 16° (288-62-34), Paramount-Maillot, 17° (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18° (606-34-25), Paramount-Opéra, 9° (073-34-37), Max-Linder, 9° (770-40-04), Paramount-Gaîté, 13° (326-99-34), Paramount-Galaxie, 14° (580-18-03) : v. ang. : Paramount-Elysées, 8° (359-49-34).
PORTRAIT DE GROUPE AVEC DAME, film allemand de Aleksandar Petrovic. V.o. : Quintette, 5° (033-35-40), Dragon, 6° (548-54-74), Colisée, 8° (359-29-46) ; v.f. : Français, 9° (770-33-88), Fauvette, 13° (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14° (326-65-13), Gaumont-Convention, 15° (828-42-27), Wepler, 18° (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20° (797-02-74).
LA CASTAGNE, film américain de G Roy Hill. V.o. : Cluny-Ecoles, 5° (033-20-12), U.G C Odéon, 6° (325-71-08), Ermitage, 8° (359-15-71) ; v.f. Rex, 2° (236-83-93), U.G.C. Gobelins 13° (331-06-19), Miramar, 14° (326-41-02) Mistral, 14° (539-52-43), Magic-Convention, 15° (828-20-64) Napoléon, 17° (380-41-46)
EN ROUTE POUR LA GLOIRE, film américain de Hall Ashby. V.o. : Studio Alpha, 5° (033-39-47), Paramount-Elysées, 8° (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2° (742-83-90), Publicis St-Germain, 6° (222-72-80), Paramount-Galaxie, 13° (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14° (326-22-17), Paramount - Maillot, 17° (758-24-24).

(A., v.o.), en soirée : Ermitage (8°) (359-15-71). V.F : Rex (2°) (236-83-93), Ermitage (8°), en mat., U.G.C. Gobelins (13°) (331-06-19), Mistral (14°) (539-52-43), Bienvenüe - Montparnasse (15°) (544-25-02), Murat (16°) (288-99-75).
LA GRIFFE ET LA DENT (Fr) : Grands-Augustins (6°) (633-22-13). Calypso (17°) (754-10-68).
L'HERITAGE (Ital., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5° (033-42-72) ; France-Elysées, 8° (723-71-11), v.f. : Impérial (2°) (742-72-52), Gaumont-Madeleine (8°) (073-56-03).
HISTOIRE D'AIMER (Ital., v.o.) : Normandie (8°) (359-41-18), U.G.C. Danton (6°) (329-42-62)
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : Rex (2°) (236-83-93), U.G.C Odéon (6°) (325-71-08), Bretagne (6°) (222-57-97), Normandie (8°) (359-41-18), *Helder* (9°) (770-11-24), Mistral (14°) (539-52-43), Magic-Convention (15°) (828-42-27).
JULIE POT DE COLLE (Fr.) : U.G.C. Danton (6°) (329-42-62), Bretagne (6°) (222-57-97), Biarritz (8°) (723-69-23) Caméo (9°) (770-20-89).
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS v.f. : U.G.C. Opéra, 2° (261-50-32 Capri, 2° (508-11-69), U.G.C. Gare de Lyon (ex-Liberté), 12° (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13° (580-18-03), Mistral, 14° (539-52-43), Paramount-Montparnasse, 14° (326-22-17), Secrétan, 19° (206-71-33).
SUSPIRIA (It., v.o., **) : Quintette 5° (033-35-40), Marignan, 8° (359-92-82) ; v.f ABC, 2° (236-55-54 Vendôme, 2° (073-97-52), Montparnasse-83, 6° (544-14-27), Gaumont-Sud, 14° (331-51-16), Clichy-Pathé, 18° (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20° (797-02-74).
LA TETE DE NORMANDE SAINT-ONGE (Can.), Studio des Ursulines, 5° (033-39-19)
TOUCHE PAS A MON COPAIN (Fr.) Panthéon, 5° (033-15-04), Studio Raspail, 14° (326-38-98)
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o. : Biarritz, 8° (723-69-23) ; v.f. U.G.C. Opéra, 2° (261-50-32), Omnia, 2° (233-39-36).
VANESSA (A.) (**) v.o. : U.G.C. Danton, 6° (329-42-62), Ermitage, (359-15-71) v.f : U.G.C Opéra, 2° (261-50-32), Maxéville, 9° (770-72-86), U.G C Gare de Lyon (ex-Liberté), 12° (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13° (331-06-19), Miramar, 14° (326-41-02) Secrétan, 19° (206-71-33).
VERMISAT (It.) v.o. : la Clef, (337-90-90)
VIOLETTE ET FRANÇOIS (Fr.) P.L.M Saint-Jacques, 14° (589-68-42).
VIRGINITE (It.) v. f. : Paramount Montmartre, 18° (606-34-25).

Les séances spéciales

ALICE'S RESTAURANT (A., v.o.) La Clef, 5° (337-90-90), à 12 h. et 24 h
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o (**) : Saint-André-des-Arts, (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES (Fr.) : Le Seine, (325-95-99), à 22 h. 30
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5°, 12 h. 20 (sf D.)
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, à 12 h 15 (sf D.).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) La Clef, 5°, à 12 h. et 24 h
PANIQUE A NEEDLE-PARK (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11° (700-89-16). Mar à 21 h.
PORTIER DE NUIT (A., v.o.) (**) Studio Galande, 5° (033-72-71), 12 h. 30 (sf S., D.) (Sam. + 24 h.)



CARNET

Naissances

— Bertrand Avril et Claude, née Gentilini, ont la joie d'annoncer, avec Sandrine et Jérôme, la naissance de
Laure,
le 25 mai 1977.

Décès

— Mme Maurice Alexaline, son épouse,
Marie Alexaline, petite sœur de l'Assomption,
Mendel Metzger et Thérèse, née Alexaline, et Déborah, Michel Alexaline,
Philippe et Anne Alexaline, Olivier et Pierre,
ses enfants et petits-enfants,
Et leur famille,
ont la grande tristesse de faire part du décès de
M. Maurice ALEXALINE,
agrégé des sciences physiques,
professeur honoraire
du lycée Michel-Montaigne,
survenu le 20 mai 1977.
Les obsèques ont eu lieu à Bordeaux, le 23 mai 1977.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de
Mme Jean A'WENG,
née Anne de Buyer-Mimeure,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,
pieusement décédée à Paris, le 22 mai 1977, dans sa quatre-vingt-douzième année.
De la part de :
M. François-Louis A'Weng, son petit-fils,
Du colonel et de la marquise de Buyer-Mimeure,
Mme Girard,
Mlle F. de Buyer-Mimeure,
Du comte et de la comtesse Fernand de Buyer-Mimeure,
Du R.P. Xavier de Buyer-Mimeure, S.J.,
M. l'abbé François de Buyer-Mimeure,
Mlle Guand de Vernon,
M. et Mme Claude Payel,
Mlle Marie-Jacqueline Guand de Vernon,
ses neveux et nièces,
Mme Jean Guéroult, mère de François-Louis A'Weng, et M. Jean Guéroult, son beau-père,
s'associent à leur peine.
Ses obsèques sont célébrées le vendredi 27 mai, en l'église du Luisans (Doubs).
Une messe sera dite ultérieurement à Paris.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Mme Louis Fillon,
Ses enfants et petits-enfants,
Tous les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Louis FILLON,
directeur régional honoraire
du Crédit lyonnais,
survenu à Saint-Raphaël, le 25 mai, à l'âge de soixante-trois ans.
Les obsèques seront célébrées le samedi 28 mai, à 10 heures, en la chapelle Sainte-Bernadette à Saint-Raphaël.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
Villa Lou-Rejabudami,
637, chemin de la Lauve,
83700 Saint-Raphaël.

— M. Daniel Gaignoux,
M. et Mme Marcel Lutz,
M. et Mme Clément Gaignoux,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Daniel GAIGNOUX,
née Marie-José Lutz,
survenu à Saint-Maurice (Val-de-Marne), le 23 mai 1977.
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité à Berthelming (Moselle).
Cet avis tient lieu de faire-part
5 bis, quai de la République,
94410 Saint-Maurice.
Berthelming, 57930 Fénétrange.
Rue du Docteur-Faton,
41100 Vendôme.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Raoul MACÉ,
magistrat en retraite,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu le 24 mai 1977 à Nice.
Les obsèques seront célébrées le samedi 28 mai, à 8 h. 45, au monastère de Cimiez, à Nice.

— Ses enfants, les familles Schirman et Lubetzki, ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 20 mai 1977 au terme d'une longue et pénible maladie, de
Mme Cécile SCHIRMAN,
née Monosson,
chevalier de l'ordre du Mérite,
présidente d'honneur
du Foyer des israélites réfugiés.
Selon le souhait de la défunte, ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

— Mme Robert Taussat,
M. et Mme François Brisac,
Valérie et Olivier Brisac,
M. et Mme André Taussat,
M. et Mme Marcel Melut,
M. et Mme Daniel Gorce et leurs enfants,
Pierre et Pascale Melut,
Les familles Rosier et Abric,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Robert TAUSSAT,
ingénieur des Arts et Métiers,
président du syndicat professionnel
des entreprises d'asphalte
et d'étanchéité,
leur époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, parent et allié, survenu le 25 mai en son domicile.
La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 28 mai, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, où l'on se réunira, suivie de l'inhumation au cimetière d'Arcueil.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— Mme Marguerite Sourisse,
Pierre et Huguette Sourisse, leurs enfants,
Maryse Sourisse-Marvillain,
Jean-Philippe Fournier,
Et toute sa famille remercient tous ceux qui ont partagé leur peine lors du décès de
M. Jean SOURISSE,
leur mari, père et grand-père, survenu à Leymiat (Ain), le mercredi 18 mai 1977.
Leymiat, 01450 Poncin.

Soutenances de thèses

— Samedi 28 mai, à 14 h. 30, université de Paris-Sorbonne, amphithéâtre de Martonne, institut de géographie, M. Antoine Bailly : « La perception de l'espace urbain : les concepts, les méthodes d'étude, leur utilisation dans la recherche géographique ».

— Samedi 28 mai, à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, amphithéâtre Descartes, Mlle Jeanne Bem : « Désir et savoir dans l'œuvre de Flaubert : étude de La Tentation de saint Antoine ».

— Samedi 28 mai, à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, amphithéâtre Guizot, Mme Yvette Duval : « *Le culte des martyrs en Afrique du IVe au VIIe siècle* ».

— Samedi 28 mai, à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, salle Louis-Liard, M. Claude Frioux : « Maïakovski et son temps (1917-1922). Visage d'une transition ».

— Mardi 31 mai, à 13 h. 30, université de Paris-Sorbonne, salle Louis-Liard, M. Pierre-Louis Rey : « L'univers romanesque de Gobineau ».

— Mardi 31 mai, à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, salle des Actes, M. Jack Schmidely : « La personne grammaticale et son expression en langue espagnole ».

— Mardi 31 mai, à 14 heures, université de Paris X, salle C 26, M. Daniel Charles : « Les musiques nouvelles et la question du temps ».

— Mercredi 1er juin, à 14 heures, université de la Sorbonne nouvelle, salle Louis-Liard, M. Olivier Loyer : « L'anglicanisme de Richard Hoocker : essai sur sa pensée philosophique, politique et théologique ».

Communications diverses

— L'Association des anciens élèves du lycée de Saint-Brieuc fêtera son *centenaire le dimanche 12 juin 1977* en présence du préfet des Côtes-du-Nord, du maire de la ville et des autorités académiques. La cérémonie sera suivie d'un déjeuner au lycée même. Inscriptions : docteur Boulard, 25, rue de la Gare, 22000 Saint-Brieuc.

— Tous les membres actifs du Syndicat national des navigateurs *de plaisance, et plus particulièrement* les adhérents qui ont pouvoir votatif, soit titulaires de la carte d'identification dont le numéro est inférieur à *7360*, *sont invités* à assister à l'assemblée générale qui se tiendra le dimanche 12 juin 1977, à 10 heures, dans la salle des congrès de l'hôtel de ville de Joinville-le-Pont (Val-de-Marne).

Ordre du jour

— Rapports moral et financier ;
— Election/réélection des membres du comité de direction et des membres du bureau ;
— Election du *président* de l'association et des présidents de commissions ;
— Approbation des articles 21 et *22 du règlement intérieur.*

La carte d'identification « Navigateur de plaisance », validée à l'année en cours, devra être présentée à l'entrée de la salle de réunion.

Visites et conférences

SAMEDI 28 MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, 13, place Vendôme, Mme Magnani : « L'hôtel de la Grande Chancellerie » (entrées limitées).

15 h., entrée, avenue de Paris, Mme Allaz : « Le château de Vincennes ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Guillier : « Hôtel de Sully ».

15 h., 3, rue de Valois, Mme Lemarchand : « Le Palais-Royal de Diderot à Colette ».

15 h., 9, place des Vosges, Mme Pennec : « L'hôtel de Chaulnes et la place des Vosges ».

15 h., 19, place Vendôme, Mme Saint-Girons : « L'hôtel d'Evreux et la place Vendôme ».

15 h., entrée de l'église, Mme Vermeersch : « Eglise Saint-Sulpice et son quartier ».

15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 2, rue de Sévigné : « Les plus beaux hôtels du Marais. La place des Vosges » (A travers Paris).

15 h. 15, 69, rue des Gravilliers : « Historiques demeures anciennes du vieux Beaubourg » (Mme Barbier).

15 h., métro Pont-Marie : « *L'île Saint-Louis pas à pas* » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., métro Louvre, M. Elby-Hennion : « Le palais du Louvre » (Connaissance de Paris).

15 h., devant l'église St-Thomas-d'Aquin : « Les hôtels de la rue du Bac » (Mme Ferrand).

15 h., 135, rue Saint-Martin : « Et si nous visitions Beaubourg ? » (Mme Hager).

15 h., 3, rue de Sully : « Les salons de l'Arsenal » (Histoire et archéologie) (entrées limitées).

14 h. 45, 1, place du Palais-Bourbon : « Le Palais-Bourbon et la salle des séances » (M. de La Roche).

15 h., 24, rue Pavée : « Promenade au *Marais* » *(Paris et son histoire).*

10 h. 30, 21, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « L'île Saint-Louis » (Mme Bouch-Gain).

11 h., Grand Palais : « Exposition Dieux et démons de l'Himalaya » (Visages de Paris).

CONFERENCE. — 16 h., 13, rue Etienne-Marcel : « La méditation transcendantale et le développe*ment de l'intelligence créatrice* ».

PRESSE

AU « COURRIER PICARD »

Le « plan de sauvetage » sera présenté le 31 mai

Au Courrier picard, après l'adoption par référendum d'un « plan de sauvetage » du quotidien amiénois (*le Monde* du 20 mai) présenté par la direction de la coopérative ouvrière, celle-ci a décidé de réunir le 31 mai tous les délégués syndicaux, les délégués du personnel et le secrétaire du comité d'entreprise. L'approbation d'une convention d'établissement appliquant au personnel *les nouveaux barèmes de rémunération* y serait débattue.

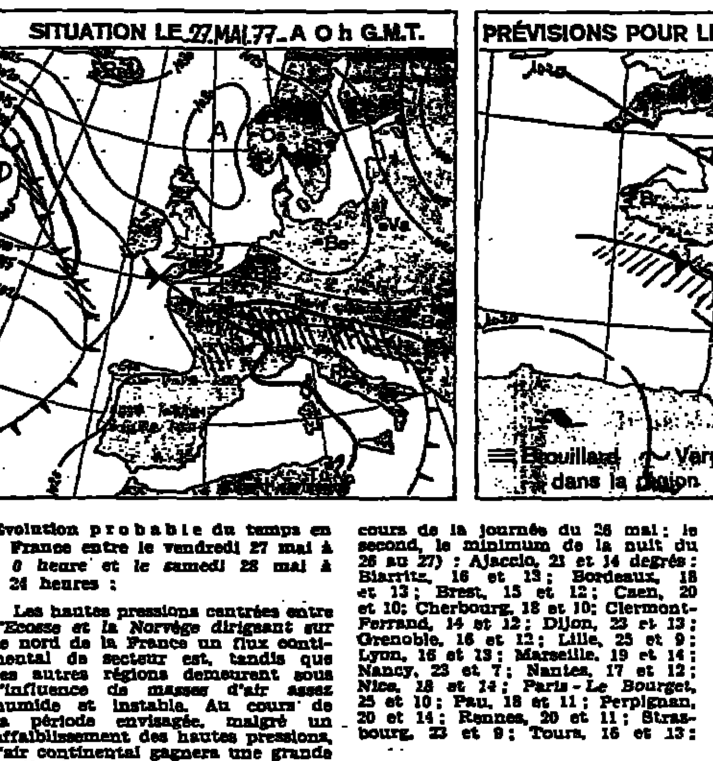
Tout laisse supposer que ces conditions seront celles sur lesquelles l'ensemble du personnel a été amené à se prononcer, *c'est-à-dire* que les salaires seraient amputés de 12,6 % pour un typographe, 20 % pour un rotativiste, 18 % pour un photograveur, 9 % pour un journaliste et un employé administratif. De quelle manière cette diminution des salaires sera-t-elle présentée à chacun ? C'est un point d'interrogation, qui, pour le *moment*, est à *l'origine des* bruits les plus divers.

La section S.N.J. du *Courrier picard* a adressé, jeudi, une lettre au nouveau préfet de région et de la Somme, M. Jean Rochet, dans laquelle elle *« attire son attention sur la situation conflictuelle au* Courrier picard, *devenue aujourd'hui une situation de crise grave puisque l'on parle de l'éventualité de licenciements à très court terme* ». Elle ajoute : *« Devant l'urgence d'une ultime intervention capable de sauver l'entreprise et l'emploi, nous demandons, en vertu de l'article 8 de la loi du 11 février 1950, l'ouverture d'un délai de saisine de la commission de conciliation. »* La lettre des journalistes rappelle qu'une requête identique, présentée le 15 mai 1976 au précédent préfet, M. Jean Courtaget, était restée sans réponse.

Signalons enfin que l'action intentée en justice (référé) par les journalistes suit son cours. Le président Caralp, du tribunal *de grande instance d'Amiens, doit* examiner l'affaire, ce vendredi 27 mai, après avoir tenté une conciliation acceptée par les journalistes mais refusée par le conseil d'administration du *Courrier picard.*

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 27 mai à *0 heure* et *le samedi* 28 mai à 24 heures :

Les hautes pressions centrées entre l'Ecosse *et la Norvège dirigeant sur* le nord de la France un flux continental de secteur est, tandis que les autres régions demeurent sous l'influence de masses d'air assez humide et instable. Au cours de la période envisagée, malgré un affaiblissement des hautes pressions, l'air continental gagnera une grande partie du pays.

Samedi 28 mai, de l'Aquitaine au golfe du Lion, après quelques brumes matinales, le ciel restera nuageux avec des ondées locales parfois accompagnées d'orages. Ailleurs, de belles périodes ensoleillées prédomineront, mais des orages isolés se développeront l'après-midi sur le Poitou, le Massif Central et les Alpes, *ainsi que sur la Corse.*

Les vents, qui souffleront du secteur est, se renforceront temporairement l'après-midi sur les régions *situées au nord de la Loire.*

La matinée sera relativement fraîche, mais les températures maximales demeureront assez élevées.

Vendredi 27 mai, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 014,1 millibars, soit 760,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 26 mai ; le second, le minimum de la nuit du 26 au 27) : Ajaccio, 21 et 14 degrés ; Biarritz, 16 et 13 ; Bordeaux, 18 et 13 ; Brest, 15 et 12 ; Caen, 20 et 10 ; Cherbourg, 18 et 10 ; Clermont-Ferrand, 14 et 12 ; Dijon, 23 et 13 ; Grenoble, 16 et 12 ; Lille, 25 et 9 ; Lyon, 16 et 13 ; Marseille, 19 et 14 ; Nancy, 23 et 7 ; Nantes, 17 et 12 ; Nice, 18 et 14 ; Paris-*Le Bourget*, 25 et 10 ; Pau, 18 et 11 ; Perpignan, 20 et 14 ; Rennes, 20 et 11 ; Strasbourg, 23 et 9 ; Tours, 16 et 13 ; Toulouse, 17 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 24 et 12 degrés ; Amsterdam, 21 et 9 ; Athènes, 26 et 14 ; Berlin, 15 et 6 ; Bonn, 22 et 4 ; Bruxelles, 23 et 9 ; Iles Canaries, 22 et 17 ; Copenhague, 18 et 7 ; Genève, 19 et 12 ; Lisbonne, 20 et 11 ; Londres, 24 et 11 ; Madrid, 21 et 11 ; Moscou, 7 et 4 ; New-York, 26 et 17 ; Palma-de-Majorque, 26 et 12 ; Rome, 23 et 17 ; Stockholm, 16 et 2 ; Téhéran, 24 et 14.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 27 mai 1977 :

DES LOIS

● Relative à la responsabilité civile et à l'obligation d'assurance des propriétaires de navires pour les dommages résultant de la pollution par les hydrocarbures ;

● Modifiant la loi n° 72-657 du 13 juillet 1972 instituant des mesures en faveur de certaines catégories de commerçants et artisans âgés.

● Modifiant la loi n° 69-3 du 3 janvier 1969 relative à l'exercice des activités ambulantes et au régime applicable aux personnes circulant en France sans domicile ni résidence fixe.

DES DECRETS

● Fixant les conditions d'application aux *films* cinématographiques de la loi du 21 juin 1943 relative au dépôt légal ;

● *Relatif à l'apposition* de la formule exécutoire sur les décisions émanant des institutions des Communautés européennes.

LOTO

TIRAGE N° 21
DU 25 MAI 1977

2 — 20 — 22 — 31 — 38 — 44

NUMERO COMPLEMENTAIRE : 25

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 bons numéros	3 412 823,60 F
5 bons numéros + numéro complémentaire	106 650,70 F
5 bons numéros	13 366,10 F
4 bons numéros	192,20 F
3 bons numéros	12,90 F

SECRETARIAT GENERAL DE LA LOTERIE NATIONALE

PROCHAIN TIRAGE LE 1er JUIN 1977

VALIDATION JUSQU'AU 31 MAI 1977 APRES-MIDI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1773

HORIZONTALEMENT

I. Partisan d'un régime à base d'oseille ; Va pour un ami mais pas pour un frère. — II. Elle est loin d'être commode ; Conjonction ; Se déplaçait en file indienne. — III. Témoignage de vénération (épelé) ; Commerce honteux ; Symbole. — IV. Roi ; Justifie, chez bien des femmes, le désir d'avoir un garçon ; *Il s'accommode fort bien du voisinage des punaises ; Grisante* étrangère. — V. N'éclate pas ; A fortiori pour lui, souffler n'est pas jouer ! — VI. Ne verra pas très clair ; Préposition ; Entendu en Italie ; Terme musical. — VII. Satisfit ; *Matière d'un* cœur généreux. — VIII. Genre de *cruche* ; Très raisonnables. — IX. Plus épars ; Pronom ; Ordonne, permet ou défend. — X. Arriver ; Peu clairs. — XI. Hausser (épelé) ; Consigne de guerre ; Charmeurs. — XII. Parure de danseuse ; Pronom ; Faisaient hausser le ton. — XIII. Symbole ; Ne *saurait* se faire dans la solitude ; Peintre connu. — XIV. Est aussi souvent taquiné que le goujon ; Ville étrangère ; Le premier n'est jamais supérieur. — XV. En Belgique ; Grisonne, parfois.

VERTICALEMENT

1. Manque totalement à une fille soumise. — 2. Evoque un bateau sans capitaine ; Nettoyai. — 3. Ses déplacements sont surveillés ; Un vrai porc ! ; Cri. — 4. Cours étranger ; Pronom ; Donnent la marche à suivre. — 5. *Châsse* gardée ; Sera *toujours* postérieur à l'homme ; Démonstratif. — 6. Coule en France ; En retard ; Ile. — 7. Son théâtre n'a rien de réjouissant ; Agréables. — 8. Fit courber la tête à un Sicambre ; Illustre enfant de Castres ; Ebranlé. — 9. Avec lui, il s'agit de ne pas perdre les pédales ! ; Note. — 10. S'interpose entre ciel et terre ; Piliers. — *11. Réserves de sel* ; *Perdues* de vue. — 12. Ville de France ; Fait trop souvent le prix. — 13. Avalé ; Prend son temps ; Remarqueras. — 14. Déployer ; Abritent des hôtes malpropres ; En gestation. — 15. Superficielles ; Six... à condition d'y mettre bon ordre ! ; Inscrite sur un registre.

Solution du problème n° 1772

Horizontalement

I. Alcool ; Al. — II. Bouteille. — III. Su ; Aillées. — IV. Eveillera. — V. Nèpe ; Ti. — VI. Inn ; Met. — VII. Sottises. — VIII. Ur ; Vos. — IX. Arèneuses. — X. Rase ; Rive. — XI. Al ; Aldées.

Verticalement

1. Absents ; Ara. — 2. Louve ; Oural. — 3. Cu ; Epitres. — 4. Otaient ; Né à. — 5. Œil ; Nive. — 6. Lille ; Sourd. — 7. Lee ; Messie. — 8. Alertes ; Eve. — 9. Lésait ; Osées.

GUY BROUTY.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03



emplois régionaux

ORGANISME D'ASSURANCE SUD-OUEST
RECRUTE :

UN RESPONSABLE DU SERVICE INFORMATIQUE
(15 PERSONNES)
...minimum)
— Ayant expérience similaire sur CII - HB 64/20.
— Ou expérience de chef de projet.

UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR
— 2 ans d'expérience minimum.
Souhaité : COBOL ANS 74, G 100, CII-HB 64/20 - IUT
45.000 F + importants avantages sociaux.

Adresser C.V. détaillé, lettre, prétentions sous n° 636.883 M. à REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e qui transmettra.

ENTREPRISE ORLEANAISE
recherche

CHEF ACHATS
Acheteur Industriel
— Statut cadre ;
— Anglais courant ;
— Références exigées.

Ecrire HAVAS ORLEANS - N° 202.792.

POUR RÉGION CHAMPAGNE-ARDENNES

recherchons

CONSULTANT INDUSTRIEL

pour aider au développement des moyennes et petites industries.

Soit par conseil en entreprises
Soit par actions collectives.

Formation supérieure et expérience exigées.
Sérieuses références demandées.

Adresser C.V. manuscrit et photo récente à :
CONSTANT - N° 701
136, avenue Charles-de-Gaulle
92522 NEUILLY-SUR-SEINE

SOCIETE LANCASTER
Produits de beauté
recherche
Pour son service achats

UN CHEF ACHETEUR EXPÉRIMENTÉ

Ce poste est situé à Monaco.
Le candidat qui sera retenu devra :
— Pratiquer couramment le Français et l'Anglais.
— Etre âgé d'au moins 35 ans.
— Avoir de bonnes notions de l'Italien.
— Avoir déjà de l'expérience dans l'industrie des Cosmétiques ou des produits pharmaceutiques.
— Avoir tenu un poste similaire.

Env. candidat. détail. et prétent. à :
M. WHITEHOUSE, produits de beauté, LANCASTER B.P 162. MONTE-CARLO (Principauté de Monaco)

SOCIETE METALLURGIQUE en forte expansion fabriquant pièces grandes séries pour l'industrie automobile (France et export)

recherche pour son usine du

NORD de la FRANCE

UN DIRECTEUR D'USINE QUALIFIÉ

NIVEAU A. et M. ayant de préférence connaissance du travail métaux en feuilles, gestion d'usine, organisation. Anglais apprécié

Logement et voiture de fonction.

Adr. C.V. et prétentions n° 14.049 CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

ENTREPRISE ORLEANAISE
recherche

INGÉNIEUR
Etudes Electro-Mécanique
— Expérience trois ans minimum.
— Anglais courant.
— Références exigées.

Ecrire HAVAS ORLEANS n° 202.793.

BANQUE PRIVÉE
de dimension humaine
recherche pour LYON

EXPLOITANT CONFIRMÉ

Dynamique, spécialisé dans la prospection et la gestion d'une
Clientèle de P.M.E.

PROFIL :
— Etudes supérieures.
— 2 à 3 ans d'expérience.
— Disponible rapidement.

Perspectives d'avenir pour candidat valable.

Envoyer C.V., lettre manuscrite et photo sous réf. 7600 à O.C.B.P., 66, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 PARIS.

offres d'emploi — offres d'emploi

DISTRIBUTEURS POUR TONDEUSES A GAZON

Un des principaux fabricants européens de tondeuses à gazon

recherche

UN DISTRIBUTEUR

pour la France métropolitaine pour sa gamme de tondeuses de haute qualité, qui s'étend de petits modèles non-tractés aux tondeuses auto-tractées.

Cette gamme est déjà relativement bien implantée sur le marché français, en particulier dans les grandes surfaces. La part de marché pourrait s'accroître considérablement avec un réseau de distribution et un soutien marketing adéquats.
Le distributeur doit en priorité être bien introduit auprès des grandes surface, mais de préférence aussi auprès du commerce traditionnel spécialisé.

Prière d'adresser vos réponses à :
TONDEUSES DE QUALITE 78
TED BATES S.A. - 3, rue Bellini, 92806 PUTEAUX.

SOCIETE POUR L'INFORMATIQUE — SPI

FILIALE INFORMATIQUE DU GROUPE PECHINEY UGINE KUHLMANN

ÉQUIPÉE DE 2 IBM 370 - 158 MVS TÉLÉTRAITEMENT IMS-VTAM

recherche

pour faire face à son expansion

(Réf. 1) **Ingénieur Système**

CONFIRME
2 ans d'expérience MVS-IMS
connaissance VTAM appréciée.

(Réf. 2) **Ingénieur Système**

DEBUTANT - GRANDE ECOLE

(Réf. 3) **Analyste-Programmeur Système**

2 ans d'expérience minimum.
Formation B.T.S., D.U.T. ou équivalent.

Envoyer C.V. en précisant la référence à :
S.P.I., Service du Personnel,
98, boulevard Victor-Hugo, 92115 CLICHY.

Gérant d'immeubles
Portefeuille import. rech.
NÉGOCIATRICES
avec voit. pour locat. appts. Condition à débattre selon personnalité et dynamisme des candidates. Se présenter SETIMO, 9, bd Reuilly-12e, mardi 31 mai, 15 h. à 17 h.

Société d'import
recherche
COMPTABLE
TRES QUALIFIEE
Connaissant C.C.M.C. optique (impératif). Libre de suite. Envoyer C.V. et prétentions à ACEC FRANCE, 115, rue Cardinet, Paris-17e.

URGENT. Recherchons RESPONSABLE ENSEIGNANT classes primaires pour diffusion cahier de vacances dans toutes régions. Tél. ou écrire à M. PHONG, 9, av. R-Shuman, 75007 PARIS. Tél. : 705-50-43.

CABINET
études de marchés industriels
recherche
ENQUET. (ICES) professionnels
FRANCE ENTIERE
Ecr. ST-UPERY MARKETING. B.P. 2, 94230 CACHAN.

STE EN PLEINE EXPANSION MONTREUIL
recherche
CHEF COMPTABLE
pour compt. générale bilingue ou très bonnes connaissances de l'anglais. Expérience très appréciée. Libre immed. Ecrire Mme LAMY (700) THIVILLIER DARRAS, 164, fg St-Honoré, 75008 Paris qui transmettra.

Recherche Directrice adjointe ou surveillante générale pour remplacement hebdomadaire dans maison de retraite environs de Paris. Possibilité d'avenir. Ecrire M. MOTARD, B.P. 32, 95210 SAINT-GRATIEN

ORGANISME
LOGEMENTS SOCIAUX
recherche
VENDEUR QUALIFIÉ
Ecr. avec C.V., réf. et prét. à S.E.M.I.N.O., 16, r. d'Ouessant, 75015 PARIS

automobiles

vente

— de 5 C.V.

Part. vd 2 CV 6, 73, tr. b. état 15 000 km P 7.000. T 272-66-78

5 à 7 C.V.

LANCIA FULVIA 1300, 73.
Etat exceptionnel. 345-02-26.

FIAT 128 ANNEE 73
PRIX ARGUS + Accessoires
Très bon état. Occasion assurée
Tél. : 979-28-65

8 à 11 C.V.

CX 2000 Super, bleu Océan, 4.500 km, oct. 76. 32.000 F. Tél. bur. 620-21-12, poste 9.206, domicile : 657-22-83.

12 à 16 C.V.

Particulier, je vends ma DS 21 Injection Pallas (année 71), très bon état, intérieur cuir.
Prix : 6.500 F. Tél. après 20 h. au 820-90-26.

MERCEDES 280 SEL, 1970. Etat exceptionnel. Tel. : 548-97-69.

BMW 2500 72
Couleur bordeaux. Pn., amortis., freins et peinture neufs.
Téléphone : 921-24-30

+ de 16 C.V.

Vd CHEVROLET CAMARO 76 encore T.T., boîte méc. Prix à déb. SIMON, Tél. 604-91-91 ou 156, r. de Courcelles, 75017 Paris

Vd COUPE B.M.W. 30 C.S.I., 76 excel. état, 45.000 km, framboise métal. 67.000 F. BRAQUETS, 6, av. de l'Ardèche, 27200 VERNON. Tél. (16-32) 51-44-53.

Part. vd **ROLLS ROYCE**
Silver Cloud 3, 1963, entièrement révisée usine, peinture neuve, gris métall. et noire. Intérieur cuir noir.
Prix : 95.000 F.

MERCEDES 300 SL cabriolet
1963, état neuf, grise, intérieur cuir rouge.
Prix : 90.000 F. Tél. 357-66-29.

A.M.C. PACER, novembre 75. 15.000 km. Crédit, garantie. Tél. : 345-02-26.

BMW 3.3 LIA de Direction toutes options.
Crédit, garantie 203-74-43.

PACER 1977, 0 KM
Toutes options. Prix à débattre. Crédit possible Tél. : 609-15-16.

divers

104 304, 504, 604
export 76 et 77 peu roulé.
Auto Paris-XV : 533-69-95,
63, r. Desnouettes, Paris-15e.

BMW 316 - 320 - 525 - 528 76 et 77 - Garantie.
AUTO PARIS XV 533-69-95
63, rue Desnouettes - Paris 15e.

LANCIA AUTOBIANCHI
13 Bd Exelmans 16e
OUVERT SAMEDI TOUTE LA JOURNEE
• 524-50-30 •

PAX MAZDA
vous livre sous 24 heures
SANS COMPTANT
et garantie 2 ans.
133, rue Rome-17e, 924-76-83.

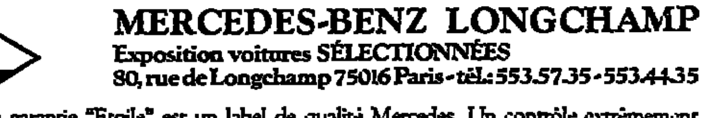
SOPDA
concessionnaire
MERCEDES
NEUF et OCCASION
32 bis Route de la Reine
92-Boulogne 603-50-50

ALFA ROMEO
16e 5, r. de la tour,
870.06.04

caravanes

CARAVANE A LOUER juin-septembre dans les Côtes-du-Nord (bord de mer)
TéL de 8 à 16 h. 30 : 246-72-23 poste 2594.

MERCEDES SFAM-France
Exposition. Essais, ventes.
Crédit-leasing.
Pièces détachées.
Mécanique, carrosserie.
Concessionnaire.
23, bd de Courcelles
Paris 75008.
Tél. 292 02 50



MERCEDES-BENZ LONGCHAMP
Exposition voitures SÉLECTIONNÉES
80, rue de Longchamp 75016 Paris - tél.: 553.57.35 - 553.44.35

La garantie "Etoile" est un label de qualité Mercedes. Un contrôle extrêmement rigoureux sélectionne les véhicules, vendus avec une garantie de six mois/10 000 km sur moteur, embrayage, boîtes de vitesses, etc. pièces et main-d'œuvre.

l'agenda du Monde

Animaux

Vend TRES BEAU BERGER ALLEMAND 10 mois, vacciné, tatoué, pedigree allem. 2 000 F, cse départ urgent. T. 553-64-24.

Antiquités

Achète
GALLE DAUM AFFICHES, TABLEAUX, MEUBLES 1900 A 1930
Tél. : 508-40-03 de 14 à 20 h.

Artisans

PLOMBERIE
sanitaire, travail soigné et rapide. Téléph. : 606-97-73.

S.T.E.B. 77
à votre service
DEPANNAGES ET ENTRETIEN plomb. - serrurerie menuis. - moquette - peinture - vitrerie. AGENCEMENTS INTERIEURS Pose tringles à rideaux, portes, serrures, placards, étagères, éq. s. de bns, cuis., déc. isolat., etc. Pour tous vos problèmes appelez le 020-35-14.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS. BAGUES ROMANTIQUES. Se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, PARIS-4e. Téléphone : 033-00-83.

Cadeaux

LASSÉ DES GADGETS
VOUS VOULEZ FAIRE
UN CADEAU ORIGINAL
DES PIÈCES UNIQUES
ou réalisées en peu d'exempl. BOIS - POTERIE - SOIERIE - CUIVRE - METAUX PRECIEUX VOUS ATTENDENT
A L'ATELIER DES ARTISANS
56, rue de Verneuil, PARIS-7e.

Cours

SESSIONS INTENSIVES D'AMERICAIN NON-STOP (6 jours) juin et juillet à l'American Center, 261, bd Raspail, Paris-14e. Inscriptions immédiates. TEL. : 633-67-28.

Comptabilité - E.P.E.C. Ecole privée 272-06-78, 272-13-30, 74, rue du Temple, 75003 Paris. — C.A.P. - B.E.P. - B.P. — Aptitude probatoire D.E.C.S.

COURS AUD.-VIS. DE LANGUES, DEMONS. GRATUITES. SESSIONS INTENSIVES D'ETE. Venez, 46, bd St-Michel, Paris-6e. Téléphonez : 326-08-70, 329-02-88. Tous les jours de 9 h. à 21 h.

CENTRE KLEBER
LECONS DE PIANO
TOUS NIVEAUX TOUS AGES. TEL. : 704-53-59.

Psychologie

ANALYSE EMOTIONNELLE sort. de ses diff. en acceptant peu à peu ses émotions et fantasmes. 820-95-87 (18 à 20 h.).

Rencontres

Messieurs, prenez le temps de rencontrer des personnes intéressantes à nos réunions amicales : dîners, soirées dansantes. Contact Accueil : 747-13-67.

Rencontres
REALI - CLUB
325-92-55
9, rue Saint-Séverin, Paris-5e. Soirées dansantes.

La solitude est un contresens
Nous vous proposons de rencontrer celui ou celle qui partagera vos goûts, vos distractions et votre vie.

Nous vous guiderons dans votre recherche de l'autre.

Nous vous apporterons la compétence et le sérieux d'une équipe de spécialistes des sciences humaines.

Appelez MARIE GELY. 280-09-18

Homes d'enfants

LA FOUX-D'ALLOS ALPES DU SUD
colonie traditionnelle, proposée par association reconnue par ministère JEUNESSE ET SPORTS pr enfts 8 à 13 ans, encadrem. sérieux. Px except 1 270 F, 4 semaine + transport. OCCAJ, 12, rue Rougemont, 75009 Paris. Téléph. : 246-84-04 ou 296-15-02.

Livres

Vds édit. orginale DE GAULLE, MALRAUX dont une illustrée DALI 5672007 DUC, 12, rue Duroc, 75007 PARIS.

Hi-fi

Importante vente de matériel haute-fidélité grandes marques à prix démarqués : 141, av. Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly. Du lundi au sam. de 10 heures à 19 heures. Métro : Pont-de-Neuilly.

Moquette

Vente moquette pose incluse. Téléph. : 979-18-57 et 979-10-97.

30 A 70 %
sur stock, 10 000 m2, moquette toutes qualités. Tél. : 757-19-19.

Vacances, Tourisme, Loisirs

COURS DE VACANCES au Château de Mimet, 15 km d'Aix-en-Provence - Grand Parc - Piscine Equitation de juillet à sept. (semaines au choix) Internat (mixte)

Toutes Classes de la 6e aux Terminales

5 heures de cours par jour.

Activités culturelles et sportives - 650 F la semaine

ECOLE PRIVEE DE CHATEAU BAS, 13120 MIMET
Tél (91 ou 42) 58-81-44.

4e ANNECY loue appt meublé ds villa : juin, juillet, août, sept. Tél. : (40) 46-12-57.

C. d'Azur 3 km mer 14 km Nice loue rez-de-jardin bord rivière. Juin, 1er au 15 juillet, août, sept. ISOARDI, 169, av. de Choisy, Paris-13e ou T. : (93) 20-61-73.

VACANCES ANGLAISES, séj. d'études et séj. libres, pour Jeunes et Adultes. CLUB Anglais à Paris Tél. : 033-01-73.

ESPAGNE pr. Laredo-Santander (Atlantique), loue appt pour 4-5 pers., cft. Bord gde plage. Juill. 1 500 ; août 1 600 ; évent. juin 800 F. T 589-28-75 à p. de 18 h.

Clubhôtel COURCHEVEL 1850 loue studio 4 lits sept. 350 F par semaine. Téléph. : 542-53-40.

A LOUER ILE DE RE
juin, maison bord de mer. Salle séjour, chambre + petite chambre, cuis., 1 800 F. Téléph. : 010-25-03, le soir.

VOYAGE PARIS-NEPAL
en bus, retour par avion. M. Philippe : 387-76-51, 2 800 F.

A LOUER
JUIN, JUILL., AOUT., SEPT. FERMETTE ET JOLIE MAIS. campagnarde restaurer, en PERIGORD, AUVERGNE, BRET. Px intéress. à saisir rapidement. Téléph. : 928-40-00, poste 40-10.

CORSE studio mer à louer. ALBERTINI, B.P. 310 NICE.

FLAINE HAUTE-SAVOIE
ASSOCIATION PROPOSE
SEJOURS FAMILIAUX
dans hôtel grand confort, places disponib. en juillet et en août.
400 F PAR SEM. en DEMI-PENSION
REDUCTION POUR ENFANT. GDE PALETTE D'ACTIVITES. OCCAJ, 12, rue Rougemont, 9e, Tél. : 246-84-04 ou 296-15-02.

RECH. VILLA OU APPT
CASSIS OU ENVIRONS
Décembre à juin. T. : 989-53-33.

HAUT-VAR
prox Grand Canyon VERDON. Part. loue JUIN - SEPT. - OCT. petite maison meublée tout cft sur 5 000 m2 colline, alt. 750 m. Ecrire : M. COLIN GERVAIS, 321, rue JEAN-AICARD, 83600 FREJUS.

CANNES - MARINA loue juin stud., 4 p., gd cft., pisc. vue sur mer. Juin 1 800 F. Mlle Buret. 272-39-05/233-71-72, p. 375.

BAIE DE ST-TROPEZ CLUB DE VACANCES
PR TOUS RENSEIGNEMENTS GOLFE BLEU
B.P. 126 BEAUVALLON-S/MER, 83120 SAINTE-MAXIME.
TEL. : (94) 96-05-90.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

enseignement

L.T.C. SCHOOL OF ENGLISH LONDRES

Cours intensifs à tous les niveaux.
Date d'entrée en cours au choix de l'étudiant.
Laboratoire de langues ; service d'aide au logement.
Cours de Secrétariat (3 trimestres).
COURS D'ETE A LONDRES, NORWICH, SUSSEX, READING et BIRMINGHAM.

Ecrire à L.T.C. SCHOOL OF ENGLISH (L.M.) 26-32, Oxford Street, London, W 1 A 4DY.

ESPAGNOL INTENSIF
petits groupes
ACADEMIA OXFORD
Comedias, 11 MALAGA (Esp.).
Téléph. 21-23-09.

COURS DE VACANCES (juillet, août, septembre), dans les collèges universitaires d'Oxford, de Cambridge et d'Edimbourg. Cours de langue, cours marginaux sur la civilisation, la littérature et le théâtre britannique suivis de discussion par groupes. Excursions. Logement : avec deux repas par jour pris au collège. Ces cours s'adressent aux universitaires, enseignants ou étudiants de tous âges 17-70 ans. Pour tous renseignements s'adresser à : INTERNATIONAL SUMMER SCHOLL, 32, Trumpington St. Cambridge, ANGLETERRE.

capitaux ou proposit. com.

Vue création cabinet conseil en informat. et communicat. internat. ch. assoc. et cap. Ecr. 678, Muratet, 15, r. Taitbout-9e, q. t.

traductions

Demande

ANGLICISTE + FORMATION socio-politiq. ch. auprès maison d'édition travaux de traduction FRANÇ.-ANGLAIS, tous textes littéraires, économiques, socio-politiques, policiers. — Ecrire n° T 73.742 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

demandes d'emploi

J. H. 25 ans, titulaire licence sciences économ., 1 an technico-commercial, recherche situat. Ecr. n° 1.043, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Femme mariée, 2 enfants 9 et 10 a., 4 a. expérience, sérieuses références, cherche place de GARDIENNE, de préfér. Boulogne, Saint-Cloud, et pouvant assurer tous travx d'entretien. Téléph. 027-39-77.

Mons. actuellem. directeur commercial respons. d'une équipe région. de 30 représentants vente directe et posséd. très sér. réf. de directeur des ventes automobiles, rech. poste de directeur concession automobiles ou direction commerciale autre branche. Ecr. n° 6.499, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

TRADUCTEUR REVISEUR haut niveau, franç.-angl.-allem.-ital., diplômé E.S.I.T., 8 ans d'expér. spécialiste domaines, économ., financ., bancaire, technique gle, informatique, cherche emploi CADRE, si possible mi-temps. Ecr. n° T 74.285 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

J.H. 6e année médecine, docteur en droit, bilingue anglais-français, cherche travail intéressant hôtellerie ou sphère sanitaire. Juillet et août. Téléphone : (56) 45-55-82

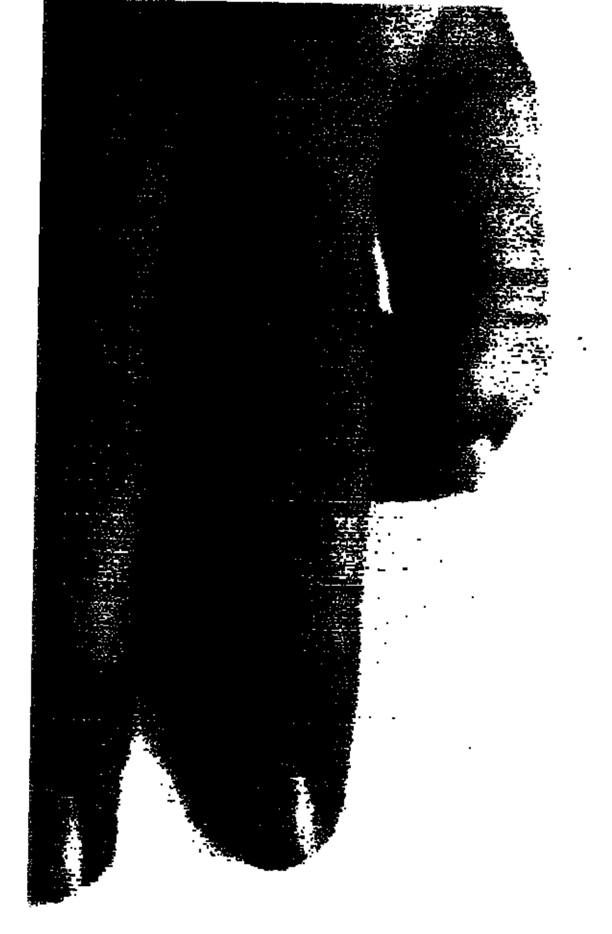
CADRE SUP. 42 ANS s'installant province (juin) région 17 (La Rochelle, Rochefort) exp. 15 a., imp. groupe presse (adm. et tech.) ser. ouv. à ttes prop. Ecr. M. Bourlat, 24, quai du 4-Septembre, BOULOGNE 92

cours et leçons

MATH. Rattrap. par prof. exp. Tél. : 278-77-71.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs.
Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :
LE MONDE, Direction de la Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

هكذا من الاصل



	La ligne	La ligne T.C.
FFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
lacards encadrés" 2 col. et + ligne colonne)	42,00	48,04
EMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
APITAUX OU ROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	26,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

★ PORT-GRIMM ★
PARIS 19e
8/10, quai de la Marne
du studio au 5 pièces
Appartement témoin et bureau de vente
uverts sur place : la semaine de 13 h à 19 h
LE SAMEDI et LE DIMANCHE
de 10.30 h à 12.30 h
et de 14.30 h à 19.30 h
GRIMM 523.24.50

'rt. vend studo tt confort, ensoleillement except., e, tél., terrasse, cave. 0.000 F. Tél. (90) 98-32-80.

S/VERDURE IMM. DE STAND. s STUDIOS tt confort. 7-78-84. S/pl. 13 à 19 h : RUE EMILE-LEVEL

ENTRE POMPIDOU
'-49, rue Quincampoix
VATION DE PRESTIGE
ltages, ascens. DUPLEX AVEC TERRASSE es jours, 13 à 19 h (sauf che). Tél. matin, 770-73-77.

IS RUE DE TURENNE 3 pièces. A rénover. SAISIR - 325-75-42.

SSY Caractère Magnifique 2 p., neuf. Pptaire : 326-19-10.

ERNES Bel imm. pierre de taille 1900 entrée cuis., wc s. d'eau. Prix 150.000 F. e samedi, de 15 à 18 h : 5, RUE GUERSAN

IS BEAUBOURG - Gd studio caractère, s. de bains. 160.000 F. 8, ou 20 h : 790-91-72.

NT, cause départ, Part. of gd standing, 7 pièces, poss. profess. Prix à dé- Visite ce jour et dem. : rue du Conservatoire Téléphone : 770-08-84

ace Hôpital Saint-Antoine vend luxueux Studio avec ine, tout confort, 40 m2, nm. de caractère. Chff. ial, poutres apparentes. d. artiste ou pied-à-terre. 328-26-25. Px : 200.000 F. r, sur place, de 15 heures ures, vendredi, samedi : RUE SAINT-BERNARD

es BUTTES-CHAUMONT ue Georges-Lardennois . + entrée + cuis. équip. e de bains + wc. Chauff. . Tél. 520-13-57. Bel imm. tout confort, 52 m2. Et. 65.000 F. Me voir sur pl. le 16 heures à 18 heures, 28, lundi 30, mardi 31.

XIe Part. à Part. de T. ravalé. Appt ref. m2 : entr., 3 p., cuis. équip., wc/s. de bns, ch. indiv., 13 m2 balcon. Vue s/arbres. 5e étage. Tél. V et vis. tél. : 805-18-04 4 h ou samedi et dim.). Ag. s'abstenir.

S-CHAUMONT. P. à P. cft. s/jdin. imm. réc. parkg. 300.000 - 607-43-57

12e, av. Daumesnil, près bois Imm. bourgeois, P. de T. Appt 103 m2, dble livg 35 m2, 2 ch. cft impec., cuis. équ., s. bains, wc, buanderie, 545.000 F - 343-39-61.

PL. DAUMESNIL (12e) Part. prof. libérale vd direct. à Part., beau 2 pièces, grd standg. pl. soleil, s. bains. Créd. possib. Px à débattre. 764-54-35 (H.B.)

12e DAUMESNIL DUPLEX 2 P. de CARACTERE dans petit imm. rénové. S/pl. : vendredi, samedi : 4, r. de la Brèche-aux-Loups - Tél. 343-66-29

PLACE VICTOIRE (Près) dans vieil immeuble restauré (POUTRES. Interph. Vide-ord.) 2 luxueux 4 PIECES (en loggia). Tout confort. Jamais habités - 531-85-56

Dans immeuble de classe
PRÈS CHAMPS-ÉLYSÉES
2 pces séparées 20 m2 + 20 m2, même étage, asc., chauff. centr. Profession libérale possible. 390.000 F - 326-17-36.

11e PHILIPPE-AUGUSTE
5-7, impasse Lamier. Petit imm. pierre de taille tout électrique : Studio, 2 et 3 pièces livrables print. 77. A part. de 4.200 F/m2. Prix ferme et définitif. Vis. de l'appartem. témoin le vendredi-samedi-dim.-lundi, de 14 à 19 h. S.C.I. LAMIER - 346-71-08.

AVENUE GAMBETTA
Gd 2 pces tt cft. IMPECCABLE. Bel imm. Soleil. - 331-81-11.

POUR INVESTISSEURS
Le Groupe VRIDAUD propose deux programmes dans le 17e
PORTE MAILLOT et MAIRIE 17e
STUDIO - 2 P. - DUPLEX
A rénover ou rénovés. Dans beaux immeubles tt cft, ascenseur, vide-ordures, interphone, jardin aménagé. Prix direct propriétaire. Location et gestion assurées. Charges copropriété très faibles. Appartements spécialement conçus pour la location.
Si votre plan ou compte d'épargne logement arrive à terme, vous pouvez aussi investir dans les programmes du GROUPE VRIDAUD
15, rue de la Paix - 75002. Tél. 261-52-25 +, même samedi. Visite possible le week-end sur rendez-vous.

MÉTRO REUILLY-DIDEROT
2 p., cuis., bains, balc., 5e étage. Prix 160.000 F. - Tél. 225-39-40.

Région parisienne

ES FRONDAISONS
A SAINT-MANDÉ (94)
35, rue de la République
du studio au 5 pièces
Appartement témoin et bureau de vente
ouverts sur place : la semaine de 13 h à 19 h
LE SAMEDI et LE DIMANCHE
de 10.30 h à 12.30 h
et de 14.30 h à 19.30 h
GRIMM 523.24.50

OUD MAGNIFIQUE 3 PIECES 75 M2, , cuis. aménag., beau séj., s. de bains, wc, balcon et ggia, cave et parking. 385.000 F - 928-06-81.

ENT/Marne - EXCEPTION. panoram. sur bois et Paris, vd 3 p. 84 m2 + balc. 6 m2 bois et RER. S/pl. sam., che - Téléph. : 873-16-17

LE-D'AVRAY - Luxueux cas récent. Téléph. Boxes. 1.000 F - Tél. : 631-30-71

ARGENTEUIL de 6 ét., année 1971. Part. ppt 3 p., parf. état, compr. r + coin repas, cuis., cel- 2 ch., s. de bains, loggia, - cave et parking en s/sol léphone, 155.000 F + Fonc. 1 F = 250 F mensuel sur . T. 971-65-82 et 471-67-88 13 heures à 19 heures)

CHATENAY-MALABRY ds immeuble p. de taille gd standing 3 p., 78 m2, errasse et balcon 110 m2. .000 F. - Tél. 350-39-38.

RUEIL, bord de Seine, R.E.R., séj. + 2 chbres, gd luxe, 1973, Part. 300.000 F - 977-28-38

PRES VERSAILLES, Part. vend 5 pièces 105 m2, très bon état. Séjour avec cheminée. Cuisine équipée, 430.000 F - 955-06-41

NEUILLY
Beau séjour + 3 ch. 90 m2, étage élevé, balc. VUE S/BOIS SOLEIL. AMP. 37-37.

92-NEUILLY
Propriétaire vend directement STUDIOS et 2 P. Prix intéressant. Tél. 293-66-66 le matin pour rend.-vs. S/place jeudi, vendredi, 15 à 18 h : 4, rue Boutard.

Province

MONTPELLIER 10 km MER proche faculté
Part. vend STUDIO MEUBLE, kitchenette équipée, cft, parking. 65.000 F. - Tél. 973-63-01.

Grimm le Bourg
LE BOURGET (93)
22, avenue F. de Pressensé
du studio au 5 pièces
Appartement témoin et bureau de vente
ouverts sur place : la semaine de 13 h à 19 h
LE SAMEDI et LE DIMANCHE
de 10.30 h à 12.30 h
et de 14.30 h à 19.30 h
GRIMM 523.24.50

Paris Rive gauche

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels F.N.A.I.M. agréés
PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
FNAIM
27 bis, av. de Villiers. 75017 PARIS. 757-62-02.

5e STUDIO original, r.-de-ch., 45 m2, cave aménagée 30 m2, jardin privé. 310.000 F. Tél. : 707-26-56.

13e 3 pièces, terrasse, park., imm. tt confort, calme. Tél. 583-78-05.

Mo GOBELINS 4/5 PIECES tt confort, 80 m2, parking, balcon 7 m2, tél., soleil. - 331-89-46.

MÉTRO SÈVRES-BABYLONE
3 pces + 1 petite pièce, entrée, cuisine, salle de bains, téléph., chauff. central. Px intéressant. 11, rue de Sèvres, esc. B, 3e ét., samedi, lundi, 14 h. 30 - 18 h.

7e ARRDT.
SUR QUAI VOLTAIRE
TRES BEL IMMEUBLE
XVIIIe SIÈCLE
RESTE A VENDRE 3e ET 4e ETAGE
135 M2 CHACUN
POSSIBILITÉ DUPLEX
EMPLACEM. et VUE EXCEPT. JOUBERT ET ANDRE
5, rue Alphonse-de-Neuville-17e. TEL. : 766-04-17, 227-54-74 - 227-55-17.

5e FACE CENSIER
Très beau 3 pces, cuis., bains, w.-c., ch. centr., tt cft. Pptaire 28 bis, rue Cardinal-Lemoine, Mo Jussieu ou Cardin.-Lemoine.

5e, proxim. QUARTIER LATIN Excellent pour placement Rentabilité assurée, chbres ind. et 2 P. dans immeuble neuf. 874-49-32 ou 336-16-26 (après-midi)

Part. vend. prox. Quart. Latin (Mo Gobelins). b. 2 p. ds imm. P. de T., 38 m2, entr., cuisine, dches, wc., gd cagibi, 3e étage. Calme, sur cour. Prix 178.000 F. Vis. : jeudi et vendredi, 18 h 30 à 21 heures, 5, bd Port-Royal.

Carref. Gobelins (même). Part. vend 2 pces 40 m2, tout confort. Tél. ag. s'absten. RV : 331-86-48

PASTEUR, 3 p., cuisine, wc, bains, chff. central individuel, tr. bel imm. bourgeois, P. de T. Prix : 320.000 F - VAU. 61-85

3, rue ROSENWALD, PARIS-15e Part. vend à Part. uniquement, Appt 4 pces, tt conft, 82 m2, ds immeuble standing 1972 (living, 3 chbres, cuis., s. de bns, 2 wc, balcon, cave, parking). 465.000 F. Tél. : 842-64-00 (Poste 469) 533-72-15, après 17 h 30

XVe ARRDT., limite VIIe
TRÈS BEAU 4 PIÈCES NEUF
101 m2 + loggias 12 m2. Gd séj., 3 ch., s. de bns + s. d'eau, dressing + placards + cave + tél. 651.000 F.
Sur pl., 19-21, r. Cambronne, Paris-15e ts les jrs de 14 h. à 19 h. 30. Tél. 783-64-32 ou sur R.-Vs. : tél. 766-25-32.

BEL HOTEL PARTICULIER
Caractère. Récept. + 8 P., jdin Refait nf. Pptaire : DAN. 19-10.

QUARTIER LATIN
DUPLEX DE 3 ET 4 P.
Confort. Tél. au 632-85-30.

PANTHÉON
PTAIRE VD STUDIO 2 P. DUPLEX dans imm. magnifiquement rénové, poutres appar., cuis. équipée, bains, cour-jardin. Très calme. S/PL. TOUS LES JOURS 13 H. à 19 H. 15-17, RUE TOURNEFORT. 723-38-53.

appartem. achat

PART. rech. BON 17e, 2 PCES avec ou sans confort. Rue, étage inférieur intermédiaire accepté. 723-37-01 (heures bureau) ou Mme BOURGEOT, 16, rue Gannaron, PARIS (18e)

hôtels-partic.

URGENT. Achète ou loue pour ambassades, hôtels particuliers et appartements gd standing. 229-32-31 - 229-48-20.

bureaux

224-08-80
Domiciliation, courrier, secrétariat, permanence, téléph., télex.

DOMICILIATION. TEL. SECR., TELEX. Frais 100 F par/mois. APEPAL - 228-56-50.

RUE LAFAYETTE (10e) Bureaux cciaux 160 m2, 180 F le m2. Bail direct SANCHEZ RETI - 893-23-00

RUE LA FAYETTE (10e) Beaux bureaux, imm. ancien, 560 m2 sur 2 niveaux. A louer bail, 225 F le m2. SANCHEZ RETI - 893-23-00.

constructions neuves

PARIS (XIe) - IMMEUBLES STANDING
68-70, boulevard Richard-Lenoir, sur bd et jardins
« LES JARDINS DE VOLTAIRE »
74 appartements, du Studio au 4 Pièces
Visite appartement-témoin
51-55, bd Richard-Lenoir, sur boulev., rue et jardins
« RÉSIDENCE RICHARD-LENOIR »
80 appartements, du Studio au 5 Pièces + balcons + terrasses. Locaux commerciaux.
16-18, rue de la Folie-Méricourt, sur rue et jardins
« RÉSIDENCE AMBROISE »
97 appartements, du Studio au 5 Pièces + balcons + terrasses. Locaux commerciaux.
PRIX FERMES
25 - 27, boulevard Richard-Lenoir,
S.A. AZED Tél. : 355-35-34 +

ENGHIEN
à 2 PAS DU LAC
dans un petit immeuble
RACE CALME, SOLEIL, JDIN
Il reste 4 appts de :
100 M2 + LOGGIA
Living + 2 chbres + 2 bains. Livrables immédiatement. Pour visiter samedi, dimanche 10 h. 30 à 12 h. et 15 h. à 19 h. ENGHIEN, 23, rue des Thermes ou S/rendez-vous : 655-71-71.

locations non meublées Offre

Région parisienne

PRES VERSAILLES
PARLY 2 STUDIO 40 m2. 980 F c.c. - 955-00-60.

91 BRETIGNY. Direct. propr. construction récente 4/5 pièces, tt cft, excell. état, garage, dépendances, tél., parc 4.000 m2, bord Orge. 3.500 F mensuel. 874-37-10.

2 km Saint-Nom-la-Bretèche Sur 1.300 m2, Villa, standg. 8 p. parfait état, 6.500 F - 955-00-60

locations non meublées Demande

Paris

Universitaire ch. à louer, juin, Appt 2 pces, pr. Jussieu, 1.500 F. Téléphone : 329-12-21 (P. 53-32)

Région parisienne

CADRES cherch. à louer Appts ou Pavill. F-5 - F-4 région Argenteuil. Téléphoner heures bureau : M. RABAGLIA, 820-61-90.

Etude cherche pour CADRES : villas, pavill., ttes banl. Loyer garanti 4.000 F max. 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

PRES TOUR EIFFEL
MACSON
43, rue St-Charles, 75015 Paris, loue à la SEMAINE, QUINZAINE ou MOIS studios et appartements. — Tél. 577-54-04.

Province

Loue de préférence à l'année Moulin isolé, pr. Brou (E.-et-L.) 130 km Paris. 9 p. tt cft, tél., parc 8.000 m2, pisc. privée, berge 350 m. Pour visiter : tél. (37) 22-62-05.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. La Michodière, Mo Opéra. Seuls frais 300 F. — 742-78-93.

locaux commerciaux

PARIS-16e
(Porte d'Auteuil)
PETIT MAGASIN SUR S/SOL
Agencement moderne
850 F par mois
850 F par mois. Reprise à déb. 527-31-12

SUR RN14 A LOUER ENTRE PARIS ET PONTOISE Immeuble entrepôts et bureaux. Surf. tot. terr. : 3 200m2 ; surf. bât. au sol : 900m2; surf. dév. : 2 700m2. Bât. ppal : sous-sol : 900m2 acc. de pl.-pied p. rampe haut. lib. 3,50 m, résist. 1,5 t/m2, sanit. R.-de-ch. 720m2 d'entrep. acc. par qu., haut 3,50 m, hall d'ent., 1er ét. 720m2 d'entep., ht 6 m., 180m2 burx, les 3 niv. sont dess. par un m.-ch. de 3 t. Etat nf. Serv. gén., eau, élec., transfo 100 KVA, chauff., tél., 10 lignes. Inf. ZI. Loc ss-p-de-p., 781-01-30.

pavillons

Celle-St-Cloud, coq. pav., séj., 3 ch., cuis., conft, gar., jard., 320 m2, 375.000 F - 027-57-40.

fonds de commerce

POUR VENDRE VOTRE COMMERCE ou BOUTIQUE dans de bonnes conditions : L'I.I.P., 522-22-00 - 634-20-48.

Si vous cherchez à acheter : LES GUIDES D'OR
102, av. des Champs-Elysées, 75008 PARIS. Tél. : 359-01-31.
9.098 - Villa provençale neuve, 1.052 m2 terrain, près Cassis, 112 m2 habitables + annexe, grande terrasse.
9.053 - Villa 1.000 m2 clos, sur 2 niveaux, 80 m2 chaque + loggies, constr. 1964, sud Aix-en-Provence.
9.017 - Près St-Tropez - Cogolin, 2 appts, 1 duplex, 1 boutiq. ds imm. de caractère type provençal.
9.852 - Aix-en-Provence. Villa gd stdg, 13 p., sur 2 niveaux, 2.400 m2, terrain, piscine, vue imprenable.
9.097 - Marseille, villa qualité irréprochable, terrain arboré 512 m2, 15 min. plage.
9.177 - Bagneux, imm. 12 pièces, jardin, confort, ttes possibilités 8 minutes métro.
9.178 - Chevreuse, propté bourgeoise, 450 m2 habitables, sur 3 niveaux, cent. ville, terrain 1.000 m2, vue imprenable.
10.028 - Seine-et-Marne. Propté sur 2 étages, 1.700 m2 terrain, gd cft, luxe.
10.037 - Paris-11e, beau studio, s. de bs, tél. : 525-25-69.
9.171 - Neuilly, cession place marchand forain, marché Sablon, affaire rare.
9.176 - Bazar, couleur, libre service, bout. ultra moderne, tr. imp. C.A., Paris-17e.
Documents, photos, détails et prix sur simple demande écrite.

Cause départ TORCY (77) Part. vend parfumerie moderne 2 cabines - Tél. : 005-86-46.

maisons de campagne

PERIGORD Maison caractère entrée, gd séjour (chem. pierre, poutres appar.), bur., cuis., wc, s. bains, 3 ch. tt cft., tél., gar. 1 ha de terrain. Prix 320.000 F. Ag. DUVIGNAL, 24510 St-Alvère Tél. (53) 61-78-04.

CALVADOS REGION Suisse normande vd mais. de camp. à rénover 160 m2 habit. + jdin 600 m2. 60.000 F. Tél. (31) 69-81-65.

domaines

Région UZES (30), sur 27 ha, belle propriété de caractère, séjour 80 m2, hall, 5 chambres + salle à manger, cuisine, salle de bains, belle cheminée, caves voûtées + dépendances, écuries, bergeries, granges raviss., logt de gardien, téléph. 1.700.000 F. M. LEROY, tél. 16 (66) 22-16-47.

75 KM PARIS
8 KM BEAUVAIS (OISE)
ANCIEN HARAS
sur 14 hectares traversés par rivière. Possib. étangs. Importants corps de bâtiments. Grande habitation.
Conv. pour hôtel, restaur., etc.
PARAGE (15-4) 448-07-55

MAIS. de MAITRE sur 34 ha., 20 p. de style, parc aménagé, dépend., écurie, faisanderie, étable, ruisseau, lac, axe PARIS-Toulouse. Conviendrait relais hostellerie. Prix 2.200.000 F. Agence LOTOISE - CAHORS Téléphone : 16 (65) 35-28-22.

viagers

MIEUX qu'un ACHAT à CRED. Viager libre 1 tête, 70 ans.
ATHIS-MONS Beau Pav.
5 P., bains, joli jard., angle 487 m2, gar. 250.000 F compt. + rente 2.120 F mensuel. Valeur 530.000 F. VOL. 33-97.

DEAUVILLE, ENTRE LE PORT DES YACHTS ET LA GARE.
LA DEAUVILLAISE



Plein sud.
Belle construction normande.
Grand standing.
Studio de 26 à 40 m² ; 2 pièces de 31 à 70 m² ; 3 pièces de 50 à 79 m². Prix moyen : 5.200 F le m². Livré Pâques 78.
Bureau de vente sur place : Tél. (31) 88.67.88 et : 198 bis avenue de la République à Deauville. Tél. (31) 88.77.35.

Veuillez m'adresser sans engagement de ma part votre documentation sur "La Deauvillaise".
Nom ____
Adresse ____
____
Tél. ____

Jacques Ribourel S.A.
120 Champs-Elysées 75008 Paris - Tél. 256.00.90

terrains

50 km. Sud Paris, particul. vd sans interm. TERRAINS boisés toutes surf. Renseign. 494-14-48, de 12 à 13 h. 30 ou après 17 h.

VAR. Part. vd terrain constr. plat, vue, calme, 14 km. mer, Fréjus - Saint-Raphaël, 10.900 m2, 180.000 F. (94) 44-55-01 apr. 20 h.

3 KM GISORS terrain à bâtir 1.800 m2 Prix 90.000 F. Tél. (32) 51-17-73.

CROISSY-SUR-SEINE
Beau TERRAIN ANGLE 800 m2, façade développée 55 m. Viabilité à la rue, PRIX TOUTES TAXES COMPRISES : 358.000 F. AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET, 976-05-90.

A vendre TERRAIN 3.720 m2, viabilité, vallée du Morin, 50 km de Paris. Tél. : 404-71-78.

TERRAINS A BATIR « T.S.M. »
95-ARGENTEUIL de 130.000 F à 150.000 F.
77-Brie-Comte-Robert, de 60.000 F à 150.000 F.
91-Brunoy de 140.000 F à 160.000 F.
584-00-24

fermettes

URGENT, à 8 km. sortie Luisgny, près village commerçant, sur 1.800 m2 clos, agréable fermette 210 m2 habitab., séj. salon 84 m2 + poutres, cheminée, cuis. + 2 p. + 4 ch. à terminer, tout conft, gar. Cellier. Px 250.000 F. AGENCE LE FANAL, 28120 ILLIERS. 15 (37) 22-05-24, de 8 h. à 21 h., tous les jours. D'autres affaires peuvent être proposées.

ENTRE HOUDAN ET DREUX
75 kilomètres de Paris
Ds un hameau calme, vallonné BELLE MAISON RURALE sur cave voûtée, partiel. restaurée, compr. 1 séj. 60 m2, poutres apparent. et gde cheminée, gde cuis., chaufferie, cellier, gar., 3 ch., bains, 2 w.-c., tt cft, annexe ancienne comportant 3 pièces, terrain 2.500 m2 + beaux arbres et bassin. 365.000 F. Mme Martin, La Petite Agence, BEHOUST. — 487-24-62.

YONNE 160 km SUD PARIS région ST-FARGEAU Bon BAT. de FERME. Caract. sur 3,30 ha, source poss. plans d'eau. Vue impren. 250.000 F. Tél. 16 (86) 74-94-91.

YONNE dans village 130 km PARIS GRANGE A AMENAGER belle bâtisse, pré attenant 2.700 m2, Px. 40.000 F. Cabinet BOUVRET, 27, av. Gambetta, JOIGNY. Tél. 86-62-19-44.

CORPS FERME
130 km Paris, prox. Beaumont-le-Roger - S/7.565 m2 terrain, maison 4 P., grenier, dépend. Prix 215.000 F, av. 43.000 F cpt.
AVIS 58, rue Saint-Louis, EVREUX (16) 32-39-28-16, ou Paris 887-43-40

Normandie. 165 km Paris, 25 km Deauville, fermette 5 p. + cell., colombage avec pressoir 1 bât. à aménager. Tr. b. vue s/vallée S. (31) 62-18-43, sem. 288-17-89.

villégiatures

CAP-FERRET, 50 m. plage, grande villa tout confort, jardin, juin, juillet. — Téléph. 588-56-75.

VACANCES ÉTÉ-HIVER
CHATEL (Haute-Savoie)
Site protégé, 39 km lac Léman, dans chalet savoyard. Studio pers. 140 000 F, av. 28 000 F cpt. 2-3 P. Rentabilité garantie par contrat. ERIGE, 123, av. de Versailles, Paris-16e. Tél. : 524-66-87.

propriétés

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels F.N.A.I.M. agréés
PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
FNAIM
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

Part. vd ORSAY-91. résident. prox. gare MAISON 19e Siècle, 8 P. princ. 2 s. bains, 2 wc., gd terrain entièrement clos 1.245 m2. Tél. le soir : 928-62-37.

Part. vd VITRE (35) très belle maison caract. 17e s. à aménager, boiseries, 10 pces, jardin 800 m. 2 entrées. Tél. (99) 75-17-64.

VALLÉE YONNE
Splendide maison caract. pierre, séj., 2 chbres, cuis., cheminée, grenier am., cave, dépendances, 1.200 m2, bx arbr. Px 125.000 F.
AVIS 2, rue Général-de-Gaulle, SENS - (16) 86-65-09-03 même dim., ou 887-43-40.

CROISSY-SUR-SEINE
5' RER, charmante MAISON Ile-de-France (1965) construct. de qualité, salon, s. à mang., 4 ch., 2 bns. Gar. Jardin boisé 600 m2. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

LE RÊVE
115 KM. PARIS PAR A 6 superbe maison campagne RUSTIQUE, séjour 150 m2, cuisine équipée 30 m2 + 14 pces et nombreuses salles de bains. BEAU PARC entièrement clos, ETANG, nombreuses dépendances, LE TOUT IMPECCABLE. 1.800.000 F. MONTIGNY-IMMOBILIER.

100 KM EST PARIS
vd ancien RELAIS DE POSTE RESTAURE, XIIIe s., s/5.000 m2 bordé RUISSEAU, 6 p., cuis., bs, w.-c., tt cft, grenier, cave, dépendances + 2 ptes mais. de 3 p. Px 455.000 F. Tél. 404-02-20.

PROVENCE - LUBERON GORDES - Mas XVIIIe siècle restauré, 12 pièces, piscine, tennis, jardin 3 ha. Vue et situation exceptionnelles. Immobilier E. GARCIN, 8, boul. Mirabeau, 13210 SAINT-REMY-DE-PROVENCE Téléphone : (90) 92-01-58

propriétés

FORET FONTAINEBLEAU
Boissy-aux-Cailles
Ferme aménagée 190 m2 8 pièces, tout confort, grange + écurie + jardin clos arborisé, avec bassin. 480.000 F. - Tél. 424-31-97.

TORCY (77). Propriété ds parc boisé, 5 pièces, tt cft, 4.500 m2, 600.000 F - DONAT, tél. 005-30-76

Part. cède pr raisons familiales PROPRIETE de RAPPORT à exploiter sur la Côte d'Azur Phase 1 achevée : rentabilité déjà assurée. Phase 2 et 3 : à développer. Une exploitation solide dans un cadre unique au bord d'une rivière. 1.500.000 F. Doc. compl. contact. Ag. Scala, 14, r. Isnard, 06140 VENCE. — (93) 58-20-71.

A vendre à une dizaine de km. au N.-E. de Rouen, propriété terrienne sur plateau fertile en un seul bloc de 93 ha., dont 2 ha. de cour et batiments (nombreux), 60 ha. de terre de culture, 30 ha. de prairies. Prix à convenir. Ecr. à 7.043, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Vends belle ppté Var, parc 5.000 m2, pins, palmiers, quartier résidentiel et d'avenir, petit port privé, villa 5 p., cuis., bains, ch. cent., gar., px à disc. après visite. — Ecrire HAVAS ANTIBES 257.

100 km. PARIS, accès par autoroute, particulier vd maison libre à la vente, indépendante, de plain-pied, 150 m2 au sol, séjour (salon, s. à manger), 4 chb., cuis., s. de bs 3 ; à l'étage 2 ch. et s. de jeux, chauff. cent. fuel, cave, jardin, possibilité garage. - Prix : 300.000 F. Tél. (28) 86-18-89, heures bureau.

Accès à la Seine, propriété, séj., 3 ch., parc 2.500 m2, DELAPORTE, Seine-Port. 063-51-42.

BOUGIVAL. Demeure de style dans CADRE EXCEPTIONNEL, 250 m2 habit., r.-de-ch., séj., sal. à mang., salon, bur. en étg., 6 ch., 2 bs, dressing, ss-sol, terrain 2.500 m2, 1.470.000 F à débattre. J.M.B. - 970-79-79.

ETRETAT
Ensemble 2 maisons normandes standing, parc 3.500 m2. Prix justifié avec facilités. FOUILLEUL - DESCHAMPS 54, avenue Foch, LE HAVRE. Tél. : (16-35) 42-15-92.

MILLY-LA-FORET (près) Adossée à la forêt, constr. récente, caractère rustiq., séjour, cuis., 4 chb., 2 bains, bibliothèque, tt cft, parc boisé 6.500 m2, impeccable. 530.000 F. 424-30-36.

Vallée LOT. 2 km Puy-Levêque, 30' gare Cahors Capitole, part. vd mais. style périgourdin, r.-ch., tt cft, 8 p. avec ss-sol, 3.500 m2 enclos bord. ruisseau, bosquets (photo sur demande). Tél. : 16-53-29-91-58.

manoirs

Normandie, 25 km. mer. A louer sortie ville, 10 p., tt cft + gar., 2 ha. parc - Tél. (31) 62-08-23.

villas villas

DOMAINE DU BOIS DE LA GARENNE
60 km de Paris, 10 km de Barbizon, 3 km de la sortie « Ury » de l'autoroute du Sud
En pleine forêt — site classé — votre maison de campagne sur terrain boisé et rocheux de 1.400 à 6.000 m2, construction traditionnelle, 128 m2 habitables, px ferme à part. de 475.000 F
RENSEIGNEMENTS : B A M A. Téléph. : 538-69-79. Visite : « Agence Chaumette » Barbizon 066-40-24. Sur place, maison témoin : Domaine du Bois-de-la Garenne, Achères-la-Forêt, sam., dimanche et lundi.

Archit. vd banl. sud LILLE sa villa, caract., gd stdg, 180 m2 au sol, 160 m2 étg., constr. 69, sur 800 m2 boisé. Séj., mezzan., coin de feu, gde cuis., bur., 4 chb., s. de bs, s. d. wc, vest. wc, 2 entrées, ch. électr., ss-sol gar. 2 voit., 2 caves, Prix : 780.000 F. Ecr. no 7.012, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

LE PECQ. Mais. moderne P. de T., 200 m2 habit., 2 séj. de 36 m2 + 5 chbres, cuis. équ., 2 bains, dégagements, buander. garage, terrain 415 m2, CALME, VUE VERDURE. Prix 790.000 F. J.M.B. - 970-79-79.

MARNES-LA-COQUETTE Pav. de caract., vue exceptionnelle 110 m2 habitables, séjour, 4 chbr., bains, ss-sol, très beau jardin 600 m2. Prix 630.000 F. J.M.B. - 970-79-79.

VINCENNES. Près bois, maison 6 p. princip., terrasse, garage, jardin, 760.000 F. Tél. 272-13-54 - 328-60-85.

BUC - 3 km. VERSAILLES Villa 71, ds ensemb. résid. Haut. Ppté 240m2 hab., terrain 750m2. S/pl., 22, av. Lulli, samedi 28, 14 à 19 h., ou téléph. 956-20-68.

COTE D'AZUR
Près du vieux village de MOUGINS, à 7 km de CANNES, dans l'arrière-pays, VILLA PROVENÇALE sur 2 niveaux, séjour 40 m2, 3 gdes chbres, salle de bains, salle d'eau, cuisine, terrasses d'hiver et d'été. Magnifique terrain aménagé de 2.000 m2. Prix 580.000 F. Renseignements sans engagement sous référ. 24 à UFFI COTE D'AZUR, 3, promenade des Anglais, 06000 NICE. (93) 87-19-07.

UFFI Filiale du Crédit Lyonn. Spécialiste sur la Côte d'Azur des villas, terrains et appartements.

SPORTS

FOOTBALL

LA CRISE DES CLUBS PROFESSIONNELS

Les maires socialistes décident la création d'une structure permanente

Nantes. — Les maires socialistes des villes intéressées par le football professionnel, réunis jeudi 26 mai, au château de la Perven-chère, près de Nantes, ont décidé de créer une structure permanente *« pour approfondir leur réflexion et trouver des solutions pour les rapports entre les municipalités et les clubs ».* En réponse, sans doute, à la prise de position du R.P.R. (*le Monde* du 27 mai) sur le même sujet — la crise financière du football professionnel, — les maires socialistes ont constaté *« qu'il ne pouvait être question pour eux de résoudre en un jour l'ensemble des problèmes posés dans ce domaine et aggravés par vingt ans de carence des gouvernements de la Vᵉ République ».* Ils ont observé que les difficultés rencontrées dans ce secteur étaient le reflet de la crise économique, politique et sociale que traverse le pays.

A l'adresse de MM. Fernand Sastre et Jean Sadoul, respectivement président de la Fédération française de football (F.F.F.) et président du Groupement du football professionnel, présents au château de la Pervenchère, les élus socialistes ont noté que les responsables du football national n'auraient peut-être pas répondu à leur initiative il y a un an. Ils ont aussi constaté que le succès (1) remporté par le parti socialiste aux dernières élections municipales *« lui confère des responsabilités nouvelles et que, tout naturellement, la population, les médias et l'ensemble du système sportif se tournent vers les municipalités socialistes pour la définition d'une politique sportive cohérente ».*

Dans un premier temps, il est apparu que la diversité des situations recommandait d'agir avec prudence, et qu'un bon remède pour un club n'était pas forcément la panacée pour les autres. Tous sont tombés d'accord, semble-t-il, pour admettre que les clubs qui perdent ont d'autres problèmes à résoudre que ceux qui gagnent, et cette réflexion était d'autant plus pertinente que les maires socialistes sont bien partagés sur ce point, eu égard au classement actuel du championnat de France de première division. Ainsi, M. Pierre Mauroy, maire de Lille, a reconnu que la délicate situation de son club imposait d'autres préoccupations que celles de MM. Chenard et Delelis, maires de Nantes et de Lens.

L'accord s'est cependant fait sur l'essentiel, c'est-à-dire sur l'inadaptation de la loi de 1901 pour la gestion des clubs professionnels. Les maires socialistes sont convenus que leurs municipalités ne pouvaient plus accorder de subventions aux clubs sans qu'ils aient, en contrepartie, un droit de regard sur la gestion, les rémunérations, sur les comptes, qui doivent être éclaircis avec la plus grande rigueur, et sur l'orientation de la politique sportive. Ils prennent acte de la *« réalité du sport professionnel et de ses dimensions sociales »*, mais préconisent l'établissement d'un statut de l'athlète de haut niveau comme celui du sportif professionnel. Ce statut devra tenir compte des impératifs de fonction et de reconversion.

Aucune date n'a été fixée pour la prochaine réunion de la *« structure permanente »*, mais M. Sainte-Marie, délégué national aux sports pour le parti socialiste, a précisé que le détail des décisions à prendre serait connu avant la fin de l'année.

FRANÇOIS JANIN.

(1) En première division, sept villes ont une municipalité socialiste (Marseille, Lille, Nantes, Rennes, Lens, Angers, Laval), une (Bastia) à une municipalité radicale de gauche, trois (Saint-Etienne, Reims et Nîmes) ont une municipalité communiste.

TRANSFERT PROBABLE DE JEAN-MICHEL LARQUÉ A PARIS

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — L'international Jean-Michel Larqué, capitaine de l'équipe stéphanoise, sera vraisemblablement le futur entraîneur - joueur de l'équipe parisienne. La proposition lui en a été faite par M. Daniel Hechter, président du Paris-Saint-Germain. Jean-Michel Larqué, qui n'a que trente ans, s'est déclaré *« très agréablement surpris »* et tenté par cette offre. Il a cependant demandé un délai de réflexion avant de prendre une décision, ce vendredi 27 mai.

HIPPISME. — Le prix Francisco-Martin, disputé à Auteuil et retenu pour le quarté, a été gagné par Carsyl, suivi de Second Watch, d'Ansi et de La Malayrede. La combinaison gagnante est 19 - 14 - 16 - 8.

TENNIS

AUX INTERNATIONAUX DE FRANCE

L'Américain Dibbs éliminé

« Et pourtant, il joue très bien. » C'est la réflexion entendue, jeudi 26 mai, lors de la quatrième journée des Internationaux de France, sur les gradins du court de Roland-Garros, à propos du Rhodésien Pattison, donnant la réplique, brillamment, au petit Américain Harold Solomon. Celui-ci gagna cependant sur un score confortable (6-2, 6-4, 6-2). De même Kodès, le champion tchèque, battant le Suisse Norback (6-3, 6-3, 6-3), ainsi Hrébec battant Bedel (6-2, 6-2, 6-4) et l'Argentin Vilas battant Prajoux (2-6, 6-0, 6-3, 6-0). Dans le cours du « rallye », les jeux paraissent égaux, mais les points importants sont toujours réussis par le plus fort.

Il en est, en revanche, qui attestent visiblement leur mauvaise forme, comme l'autre Américain, Eddie Dibbs, « sorti » sans gloire par le jeune Suédois Norberg, ou même comme le super-favori Nastase, contraint de besogner cinq sets sur un central surchauffé pour venir à bout de son adversaire. Celui-ci, Tim Gullikson, trente-neuvième au classement américain, s'est fait un nom en cette seule journée, le même que porte avantageusement son frère jumeau — gaucher — Tom Gullikson, quarante-cinquième au même classement ; ce dernier éliminait, au cours d'une superbe partie, le Brésilien Tomas Kock.

Sur le central également, Caujolle, aux pieds de plomb, n'est pas parvenu à résoudre les problèmes que lui posait le Chilien Gildemeister, qui tient sa raquette comme une batte de base-ball, tandis que Patrick Proisy, qui avait parfaitement compris la tactique à suivre pour juguler le jeu offensif du redoutable Anglais Christopher Mottram, ne put soutenir que durant un set le jeu de volée qu'il avait réussi contre Lutz au tour précédent. Dernier espoir américain, le tout jeune gaucher John McEnroe, récent vainqueur de l'Orange Bowl de Miami, qui disputa, face à l'Australien chevronné Phil Dent, des échanges de toute beauté, faisant longtemps figure de vainqueur. — O. M.

POLICE

Nouvelles sanctions contre des syndicalistes

Deux fonctionnaires d'Argenteuil sont mutés dans l'intérêt du servic

Deux fonctionnaires de police du commissariat d'Argenteuil viennent de faire l'objet d'une « mutation dans l'intérêt du service » de la part du ministre de l'intérieur. L'administration reproche à l'inspecteur Pierre-Yves Preneron et à l'enquêtrice Annie Van Duynslaeger d'avoir mené une activité syndicale nuisible à leur travail professionnel : les deux policiers sont respectivement secrétaire général et secrétaire générale adjointe du syndicat C.G.T. des commissaires, inspecteurs et enquêteurs de la région parisienne. D'autres accusations touchent à leur vie privée.

Après la décision du ministre, plusieurs syndicats de policiers auxquels se joignent le Syndicat de la magistrature, le Syndicat des avocats de France, le Syndicat national des journalistes et la Ligue des droits de l'homme, ont publié un communiqué constatant que : *« Cette décision vient conforter les inquiétudes exprimées par les organisations cosignataires d'un document dénonçant la réforme des structures et des corps portant atteinte aux libertés essentielles et préparée dans le secret des cabinets ministériels pour éviter un débat au Parlement. »*

A Argenteuil, l'union locale C.G.T. a exprimé sa solidarité avec les fonctionnaires sanctionnés et des tracts ont été distribués. Des conseillers municipaux ont pris l'initiative de faire signer une pétition de soutien à M. Preneron et Mlle Van Duynslaeger.

La décision de M. Christian Bonnet intervient peu après la mutation dans des circonstances identiques de l'officier de paix principal de C.R.S. Daniel Rude. Bien que le ministre de l'intérieur ait annoncé, il y a deux semaines (*le Monde* du 14 mai), la *« réaffectation provisoire »* de ce dernier en région parisienne, M. Rude n'en a toujours pas reçu notification. Il figure toujou l'effectif de la police de l'Air des frontières d'Annemasse toutes ses demandes de pen sion sont systématiquem repoussées.

FAITS DIVERS

A Toulouse

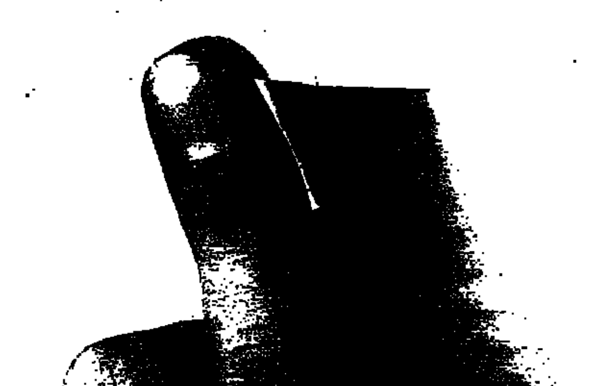
ATTAQUE A MAIN ARMÉ POUR LIBÉRER UN DÉTEN

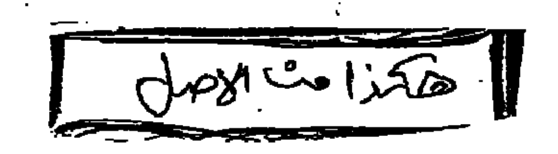
(De notre corresp. régional

Toulouse. — Dans la soiré mercredi 25 mai quatre hom armés de pistolets ont réus s'introduire dans le quartier sécurité du centre hospitalie la Grave, à Toulouse, et, a avoir neutralisé les surveill ont emmené un détenu, Destrière, condamné en 1975 la cour d'assises de Paris, à ans de réclusion criminelle.

Le lundi 23 mai, Jean Dest déjà condamné pour attaqu main armée, détention d'ar vols et proxénétisme, et qui considéré par les autorités p tentiaires comme « dangere avait tenté de se suicider absorbant une forte dose de bituriques. Il fut alors trans de la prison Saint-Michel de T louse au quartier des détenu centre hospitalier de la Gr

Un des gardiens, M. Marcel varel, qui avait tenté merc soir de s'opposer à l'enlèver de Destrière a été assomm coups de pistolet.





LA VIE ÉCONOMIQUE

CONJONCTURE

(Dessin de PLANTU.)

La hausse des prix

(Suite de la première page.)

Plus vite elles le font, plus vite pourront-elles investir, voire embaucher. Mais plus vite augmenteront leurs prix, entraînant des sacrifices d'autant plus grands de la part des consommateurs. C'est un choix difficile à faire, mettant en cause le facteur temps, mais qui peut être expliqué à l'opinion.

La seconde raison du mauvais résultat d'avril est le dérapage — non contrôlé, semble-t-il — des prix des produits alimentaires (+ 1,6 % en un mois) et des services (+ 1 %). Certes, la flambée des cours des fruits et des légumes (+ 2,2 % en avril et même + 3,3 % pour les seuls légumes frais) explique bien des choses. Mais n'y a-t-il pas là, comme dans certaines hausses des tarifs des services (les cafés, hôtels, restaurants, cantines, augmentent depuis trois mois leurs prix au rythme de 13,5 % l'an...), le signe qu'un bon nombre de Français ne respectent pas les principes de la politique des revenus voulue par M. Barre ?

Un commerçant, un restaurateur, un cafetier, un hôtelier... qui profitent de la hausse des cours pour arrondir leurs marges bénéficiaires au-delà de l'augmentation de leurs prix de revient, améliorent leur pouvoir d'achat. Il leur est probablement plus facile de le faire qu'à un salarié. C'est ce qui s'est passé avec les bouchers il y a quelques mois, motivant le blocage jusqu'au 30 juin d'un certain nombre de leurs prix par la Rue de Rivoli. Le syndicat des bouchers avait d'ailleurs lui-même — fait exceptionnel — admis le principe de ce blocage. N'était-ce pas un aveu ?

L'idée-force de M. Barre est qu'une régulation globale de l'économie, notamment par une distribution chichement mesurée du crédit (l'encadrement va faire durement sentir ses effets au second semestre) entraîne automatiquement une désinflation. Ce qui a été vrai pour l'Allemagne de l'Ouest à partir de 1973, d'une certaine façon aussi pour les Etats-Unis, l'est-il aussi pour la France ? En Allemagne fédérale, lorsque les prix de gros augmentent fortement, les prix de détail restent « plats » ; les détaillants compriment alors leurs marges bénéficiaires et les industriels compensent comme ils le peuvent les hausses qu'ils ont subies. Ce schéma peut-il être français ?

Si certaines catégories sociales parviennent chez nous à maintenir l'augmentation de leur pouvoir d'achat, il est bien improbable que le groupe le plus nombreux — celui des salariés — accepte de consentir des sacrifices importants. A terme plus ou moins rapproché, il y a donc là risque de grippage : revendications syndicales, grèves ou tout simplement désaccord aggravé au sein de la majorité...

ALAIN VERNHOLES.

HAUSSE DE 2,2 % DU SMIC

La forte hausse des prix va entraîner un relèvement automatique du SMIC le 1er juin. Depuis février, mois qui a servi de référence pour le dernier relèvement du salaire minimum au 1er avril, l'indice officiel des prix a augmenté de 2,2 %. Le SMIC devrait être majoré dans les mêmes proportions et passer de 9,14 F l'heure à 9,34 F, soit environ 1 625 F par mois pour 40 heures de travail hebdomadaire.

Par rapport au 1er juin 1976, c'est-à-dire en un an, la hausse du SMIC serait ainsi de 15,6 %, ce qui correspondrait à une augmentation de 5,6 % du pouvoir d'achat.

QUAND UN HOSPICE NE RESPECTE PAS LE PLAN BARRE

Pas d'augmentation des prix supérieure à 6,5 % sinon quelques exceptions, à condition qu'elles soient raisonnables ou mesurées, tel est schématiquement l'un des aspects principaux du plan Barre. L'hospice d'Arpajon respecte-t-il les consignes du premier ministre ? La majoration est de l'ordre de 50 %... Pour une personne âgée, le prix de journée est passé de 69,15 F à 106,75 F et pour un invalide de 95,75 F à 124,70 F. Un lecteur nous a alertés : « *N'est-ce pas scandaleux ? Nous n'avons pas été prévenus. C'est seulement à la réception de la facture que nous avons constaté la hausse. Bien sûr, la famille s'en sortira, mais enfin quand même Et le plan Barre ?* »

« *Bien sûr*, admet le directeur de l'hospice, *nous savions que cette augmentation allait créer des problèmes, nous en avons longuement discuté, mais la situation est grave. Une analyse rigoureuse des comptes d'exploitation nous a contraints à mener cette opération vérité. La majoration aurait dû être encore plus forte que celle qui a été décidée. Mais nous avons décidé d'étaler dans le temps cette opération. En outre, des démarches ont été faites pour que les familles et les retraités les plus démunis soient pris en charge par l'aide sociale. Et toutes les demandes présentées à l'aide sociale ont été acceptées.* »

Il est quand même étonnant qu'en pleine période de freinage des prix des hausses de cette ampleur soient entérinées sur le dos des personnes âgées.

J.-P. D.

LE C.N.P.F. VA DONNER DE NOUVELLES DIRECTIVES SUR LA HAUSSE A APPLIQUER FIN JUIN

Le C.N.P.F. fera connaître au début du mois de juin de nouvelles consignes concernant augmentation des salaires. Dans une *lettre adressée aux adhérents* M. Yvon Chotard, président de la commission sociale du patronat, annonce que, après la publication officielle de l'indice des prix d'avril, le C.N.P.F. indiquera « *à quel niveau il conviendra de porter, à la fin du deuxième trimestre, la limite de majoration des salaires initialement fixée à 3 %* » par rapport au 1er janvier 1977.

M. Chotard confirme les directives données le 10 novembre 1976, selon lesquelles les augmentations ne doivent « *ni être supérieures à l'évolution du coût de la vie ni anticiper sur celle-ci, même à titre provisionnel ni intervenir à des échéances trop rapprochées* », la hausse des prix étant exclusivement mesurée avec l'indice officiel.

Le gouvernement escomptant une hausse des prix annuelle de 6,5 %, le C.N.P.F. avait préconisé un *relèvement des salaires* de 1,5 % par trimestre.

L'augmentation des prix, au cours du second trimestre « *risquant d'être sensiblement supérieure à ce qui avait été prévu* », le C.N.P.F. indiquera, le mois prochain, à combien il estime la hausse des salaires à atteindre *pour* le 30 juin. On indique au siège de l'organisation patronale, l'intention de faire évoluer les salaires parallèlement à l'indice officiel des prix.

[Au cours du premier trimestre, l'augmentation moyenne des salaires horaires a été de 2,5 %, taux qui s'explique notamment par le relèvement plus accentué des bas salaires, les promotions, la mensualisation, etc.]

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *Le gouvernement britannique donne à British Leyland le feu vert pour construire une nouvelle mini.* — M. Eric Varley, ministre de l'industrie, a annoncé jeudi 26 mai à la Chambre des *communes que les pouvoirs publics* étaient d'accord pour la mise en route d'un nouveau programme d'investissement permettant à la firme britannique nationalisée de construire un *nouveau petit modèle*. C'est le National Enterprise Board (office national des entreprises) qui décidera comment et à quelle date les fonds nécessaires (230 *millions de livres environ*) seront injectés dans la compagnie. Cet apport de fonds dépendra d'une amélioration « tangible » des relations industrielles et sociales au sein de la firme.

● *Un accord de coopération pour promouvoir le développement des véhicules électriques* a été conclu le 24 mai entre les trois grands producteurs et distributeurs européens d'énergie électrique : Electricité de France, l'Electricity Council de Grande-Bretagne, et la Rheinisch Westfalisches Elektrizitatwerf d'Allemagne fédérale. Le protocole d'accord prévoit que la recherche, l'établissement de normes et de *directives* techniques, les relations avec les pouvoirs publics ainsi que les opérations de promotions seront menées conjointement par les trois établissements.

● *Le comité de défense des créanciers de Manufrance est constitué.* — Environ quatre cents créanciers de Manufrance réunis mardi 24 mai à Saint-Etienne (Loire) ont constitué un comité de défense, présidé par M. Jean Murat, président du Groupement interprofessionnel des chefs d'entreprise (GICE) de la Loire.

Le comité a pris quatre décisions :

— Intervenir auprès du tribunal de commerce de Lyon pour lui faire connaître les « impératifs graves » des créanciers.

— Rencontrer la direction de Manufrance et les représentants des banques de la société afin d'aborder le problème du règlement des fournitures, en attendant la décision du tribunal de commerce de Lyon.

— Intervenir auprès des comités d'aide aux entreprises en difficulté afin d'obtenir en faveur des créanciers des facilités fiscales *et sociales*.

— Enfin, obtenir une aide de l'Etat — non seulement pour Manufrance — mais également pour tous les créanciers et sous-traitants.

★ 47, rue Basse-des-Rives, Saint-Etienne, tél. (77) 25-35-93.

Agriculture

● *La conférence des Nations unies sur le sucre*, qui s'est ouverte à Genève, est dans l'impasse, estimaient jeudi 26 mars les observateurs. Après six semaines de travaux, les négociations en vue d'un accord de stabilisation des cours du sucre, qui doivent se terminer officiellement vendredi 27, n'ont enregistré *aucun progrès*. Pour *éviter* que la conférence ne s'achève sur une rupture trop brutale avant la réunion ministérielle du dialogue Nord-Sud à Paris, on s'attendait à un ajournement des négociations jusqu'en septembre prochain. — *(A.F.P.)*

● *Un jeroboam* (3 litres) *de château Mouton-Rothschild 1929* a été adjugé pour 10 000 dollars (50 000 F) à un marchand de vins et spiritueux de Washington, M. Addy Bassin, lors d'une vente aux enchères organisée à La Nouvelle-Orléans. L'enchère record a été réalisée en 1976 sur un jeroboam de château Lafitte 1806 avec 14 200 dollars (71 000 F), par un pétrolier, M. David Lyons. — *(Reuter, A.P.)*.

Conjoncture

● *Au cours du premier trimestre, le déficit des paiements courants de la France* (après correction des variations saisonnières) *s'est réduit de 3 milliards* de francs par rapport au trimestre précédent. Cette évolution *résulte de la diminution du déficit* du commerce extérieur. En chiffres bruts, le déficit courant reste le même que celui du trimestre précédent (8,27 milliards de francs contre 8,45 milliards de francs).

Etranger

● *M. Henry Ford favorable à un embargo sur les importations de voitures* étrangères. — « *Le programme Carter va tuer les Japonais. Les syndicats réclameront un embargo sur les importations* », a déclaré M. Henry Ford, P.-D.G. de la firme automobile américaine *dans une interview* publiée le 27 mai par *l'Equipe*. « *Nous devons nous protéger*, a-t-il ajouté. *Les Italiens sont depuis longtemps opposés à toute importation de véhicules japonais. Les Anglais viennent de passer un accord avec le Japon pour que les importations ne dépassent pas le niveau déjà atteint. C'est une formule de cet ordre qui devra être mise en œuvre aux Etats-Unis si nous voulons éviter que notre industrie automobile succombe tout à fait.* »

● *Contrat français en U.R.S.S.* — La société SPIE-Batignolles a signé, le 26 mai, un contrat d'en*viron 155 millions de francs pour* la fourniture de systèmes d'approvisionnement en carburant des avions sur quatre aéroports soviétiques.

● *Aux Etats-Unis*, la Chambre des représentants a approuvé, le 26 mai, un amendement au projet de loi sur la pollution, qui repousse de deux ans la date d'entrée en vigueur des normes qui auraient dû être appliquées aux voitures produites en 1978.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr. suisses		Fr. français	
48 heures	5	6	3 1/4	4 1/4	2 1/4	3 1/4	9 1/4	9 1/2
1 mois	5 3/4	6 1/4	3 1/2	4	3 5/8	4 1/8	9 3/4	10
3 mois	5 3/4	6 1/4	3 3/4	4 1/2	3 7/8	4 3/8	10 1/2	10 3/4
6 mois	6	6 1/2	3 7/8	4 3/8	4	4 1/2	10 5/8	10 7/8

LOGEMENT

Les constructeurs-promoteurs veulent améliorer le dialogue avec les autres branches de la profession

De notre envoyée spéciale

Dijon. — Le congrès annuel de la Fédération nationale des promoteurs-constructeurs vient de se tenir au palais des congrès de Dijon, les 25, 26 et 27 mai. En choisissant pour thème « Le promoteur, l'architecte, l'entrepreneur », la F.N.P.C. a voulu « *mieux définir et améliorer les rapports entre les principaux praticiens de la construction* ».

Il est difficile de dire si une amélioration réelle suivra les trois séances de travail du congrès ; *mais cet effort* d'explication publique, même à fleuret moucheté, a permis d'approfondir un certain nombre de problèmes qui séparent et parfois irritent les professionnels du bâtiment. Les architectes reprochent aux promoteurs de n'être que des financiers, *dont le seul* but est de vendre un produit sur lequel les acheteurs se font parfois des illusions savamment entretenues. Les promoteurs, eux, craignent que la *loi sur l'architecture ne donne* à l'architecte une toute-puissance injustifiée.

Les uns et les autres s'accordent pour dire que leur rôle est *mal défini et que le travail* d'équipes pluridisciplinaires est une nécessité absolue pour la réussite d'un projet.

Quant aux entrepreneurs, ils s'élèvent contre la règle du choix systématique du « moins disant » lors de la passation des contrats. Plus de 60 % d'entre eux auraient, au cours des dernières années de conjoncture difficile, consenti des prix trop bas pour survivre ; un industriel du bâtiment, fournisseur d'entrepreneurs, n'a-t-il pas affirmé que, trop souvent, on conserve des matériaux chers pour « *ce qui se voit* », choisissant systématiquement la qualité la plus basse pour ce qui restera invisible sous les finitions. Les chefs d'entreprise s'élèvent aussi contre l'irrégularité du règlement de leurs travaux, leurs partenaires promoteurs leur reprochant de fournir des devis trop peu précis : irait-on, entre ces deux types d'entreprises, jusqu'à échanger les bilans, comme cela a été suggéré ?

Qui enfin doit participer à la conception, à la programmation d'un projet ? Qui doit en assumer et surveiller la réalisation ? Outre les trois professions représentées à Dijon, les banquiers, l'administration, les collectivités locales, les industriels fournisseurs de matériaux devraient contribuer à cette concertation. Pour banales qu'elles soient aux yeux des professionnels, ces constatations ont eu le mérite d'être clairement exprimées.

C'est à M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat au logement, que M. Jean Boissier, président de la F.N.P.C., a fait part, comme il *est de tradition*, des inquiétudes des promoteurs dues à la conjoncture (les logements invendus engendrent des frais financiers qui vont jusqu'à représenter 18 % *du prix de vente*). Une amélioration immédiate des conditions d'octroi de « prêts immobiliers conventionnés » (PIC) permettrait de calmer quelque peu ces appréhensions.

Des inquiétudes plus lointaines existent aussi à propos de la teneur des décrets d'application de la réforme du logement, votée le 3 janvier dernier. (Voir ci-dessous.) Les promoteurs privés se montrent soucieux que les « *ménages investisseurs* » — ceux qui achètent pour louer et sont *leur clientèle* — puissent bénéficier de conditions de financement voisines de celles faites à l'accédant à la propriété, qui achète pour se loger lui-même. *Plus généralement*, les promoteurs craignent que les textes d'application ne conservent aux bâtisseurs sociaux (essentiellement les H.L.M.) des conditions de *financement privilégiées*, qu'il s'agisse de constructions neuves ou de réhabilitation du parc ancien.

JOSÉE DOYÈRE.

La réforme : dernière ligne droite

Où en sont les trente-deux décrets d'application de la loi sur la réforme du logement qui doivent sortir avant le 15 juillet si l'on veut que l'expérimentation menée dans les douze départements-pilotes puisse connaître un commencement de réalisation avant le vote du prochain budget ?

La décision semble prise de conserver aux organismes sociaux des conditions spécifiques de financement fondamentalement différentes de celles du secteur privé, qu'il s'agisse de quotités de prêt ou de taux. Le ministère de l'équipement aurait fait, par ailleurs, un gros effort pour améliorer la qualité du logement H.L.M. moyen qui servira de référence : les prix-plafonds seraient relevés non de 7 %, mais de 33 % — dont près du tiers (12 %) serait consacré à agrandir la surface des appartements. Au-delà, on reconnaîtrait aux constructeurs de ces logements le droit de faire appel à d'autres fonds, ceux des collectivités locales ou du « 1 % » patronal, par exemple.

Le barème de l'aide personnalisée au logement (A.P.L.) en est maintenant à sa toute dernière mise au point ; mais, malgré les améliorations qui lui ont été apportées, il ne saurait ouvrir aux ménages qui gagnent 4 000 F par mois la voie de l'accession à la propriété. On se dirige, pour surmonter cette difficulté, vers un système de financement particulier de l'apport personnel (20 % du prix du logement) : prêt à très bas taux, dont le remboursement ne commencerait qu'au bout de dix ans.

Quelques problèmes restent en suspens. Le conventionnement du parc H.L.M. ancien (qui ouvre droit pour les occupants à l'A.P.L.) présente encore quelques difficultés : sera-t-il global, mais à terme pour les organismes H.L.M., par tranches du patrimoine déterminées tous les deux ou trois ans ? Les usagers et les collectivités locales seront-ils associés à la décision de conventionnement (puisque, en raison des améliorations les loyers seront augmentés sans que, toujours en fonction des ressources des familles, l'A.P.L. vienne compenser cette hausse) ?

La décision de financement de la surcharge foncière dans le centre des villes sera-t-elle du ressort des organismes d'H.L.M. ou des collectivités locales ? Pourra-t-on envisager pour le logement social la constitution de semblants de réserves foncières par le déblocage du financement du terrain deux ou trois ans avant que ne soit engagé le processus de construction ?

Autant de points qui devraient être réglés dans les prochaines semaines. — J. D.

L'OFFICE H.L.M. DE L'ORNE EST RENFLOUÉ

(De notre correspondant.)

Alençon. — L' « affaire » de l'office départemental H.L.M. de *l'Orne — un trou de 28 millions de* francs — est terminée. Le conseil général a examiné, publiquement cette fois, la situation le 26 mai. « *Il n'y a dans cette affaire ni malhonnêteté ni malversation, mais* seulement une mauvaise gestion », a déclaré M. Consigny, le nouveau président de l'Office, qui est également conseiller général et directeur du bâtiment, des travaux publics et de la conjoncture au ministère de l'équipement.

Pour combler le « trou » et rétablir la situation, M. Consigny a obtenu, entre autres, des prêts à taux bonifiés, grâce à l'aide du département et de l'Etat et un crédit *de 1 million de francs sur quinze* ans, sans intérêt, du Comité interprofessionnel du logement de l'Orne. Les ressortissants de l'Office (neuf mille au total) sont invités à payer sans retard les arriérés et à reprendre les rythmes normaux de versement pour éviter des recouvrements par voie contentieuse.

Pour le moment, les loyers ne seront pas modifiés. L'Union nationale des H.L.M. va participer à la réorganisation de l'Office en envoyant, pour deux ans, à Alençon un nouveau gestionnaire. — M. V.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LE DIALOGUE NORD-SUD

Quel nouvel ordre international ?

(Suite de la première page.)

Ainsi, les deux tiers de l'humanité sont réduits au rôle de figurants. Des cultures entières naguère prestigieuses sont laminées et réduites à des erzats dans des réserves à safaris, pour un certain tourisme qui agit comme un défoliant culturel, comme une industrie polluante. Qui dit ordre, dit agencement harmonieux. Ni techniquement ni moralement, l'ordre actuel ne satisfait à ces critères. A certains égards, l'ordre qui sévit est un ordre homicide et génocide ; un ordre cancéreux.

Pour être vraiment nouveau, l'ordre à venir devra prendre le contre-pied des structures maîtresses du système actuel. Or il ne pourra le faire à partir du néant, mais avec les tenants mêmes de ce système. Selon quelle *problématique* ? Trois niveaux de concepts opératoires peuvent être évoqués ici : l'ordre éthique, l'instance juridique ou technique et le sous-sol des intérêts. En somme, l'idéal, le rationnel et l'argent. Aujourd'hui, ces trois niveaux se présentent comme trois liquides superposés parce que non miscibles. Il s'agit donc de voir pourquoi et comment les combiner. Comment en particulier injecter une dose même homéopatique d'idéal humaniste dans le dispositif technocratique et dans la foire d'empoigne des intérêts.

Quels sont donc les maîtres-mots pour définir le nouvel ordre ? On parle parfois d'interdépendance. Mais celle-ci relève plutôt de la catégorie du fait constatable, et non du projet ou de la valeur. Comme l'a prouvé la crise pétrolière, tous les peuples sont interdépendants. Mais certains sont plus interdépendants que d'autres. C'est-à-dire qu'ils sont en fait dépendants. Et si le nouvel ordre ne visait qu'à aménager l'interdépendance, pour réduire les dépendances, il ne ferait que desserrer les chaînes sans les briser.

Le concept de solidarité, bien que davantage lesté de charge éthique, reste lui aussi ambigu. En effet, la solidarité peut être considérée comme un fait d'expérience quotidienne presque mécanique entre les pays et les régions. Il y a aussi une solidarité entre le cavalier et le cheval... Et si l'on ajoute que l'action normative doit doter la communauté internationale de conventions nouvelles pour structurer et rendre positive la solidarité, il faut reconnaître que cette tâche nécessaire n'avancera qu'à très petits pas, alors que les facteurs négatifs de l'ordre actuel se précipitent au galop.

Le mirage de la course

Ainsi les accords de coopération entre pays africains et anciennes métropoles bien que signés entre de « hautes parties contractantes » en principe égales, bien que revus ou révisés de temps à autre, continuent à recouvrir souvent la même structure de relations. A l'ONU, où les grandes puissances ne disposent plus de majorités automatiques, elles recourent volontiers, soit au veto dont elles ont le monopole, soit à la technique du consensus assorti de réserves ; ce qui leur permet à la fois d'amortir les prises de position des « 77 » dans des formules de compromis, mais aussi d'invoquer, le cas échéant, leurs réserves pour justifier des volte-face unilatérales.

En réalité, le Nouvel Ordre, s'il veut être un projet vital pour l'humanité, ne doit pas seulement être ajusté par la froide règle du droit. Il devrait aussi être exalté par les écrivains, les travailleurs, les femmes et les jeunes, célébré par les artistes, c'est-à-dire vécu.

Les contradictions entre les moules conceptuels empreints d'idéal généreux ou de raison lucide, et l'étage grouillant des intérêts, ces contradictions dis-je, conditionnent étroitement le succès du mouvement par un ordre international *nouveau*. Contradiction par exemple entre le négoce mondial des armes grâce auquel des minorités vivent du commerce de la mort, et l'essor d'un développement réel. Certains pays où sévissent l'analphabétisme et les maladies consacrent des pourcentages énormes de leur budget national à s'armer, soi-disant pour se défendre. Comme si l'on pouvait défendre un développement qui n'existe pas, et surtout, au prix de la vie des intéressés ; comme si la guerre souvent exportée par les pays riches n'était pas devenue l'un des attributs du statut des pays pauvres.

Contradictions encore entre les modèles basés sur des critères surtout qualitatifs et ceux qui sont fondés sur des paramètres essentiellement quantitatifs. A ce propos, il faut répudier le mirage de la course pour tenter de rattraper le prétendu peloton de tête des pays riches. Comme si le progrès était une forteresse à prendre localisable par latitude et longitude. Porter à 25 % en l'an 2000 la part du tiers-monde dans l'industrialisation du globe serait une chose excellente ; mais si cette industrialisation n'est qu'une activité de sous-traitance, où est le progrès ? L'écart se creuse chaque jour entre les peuples, et la fuite en avant se solde par un recul en termes *relatifs* et, dans le meilleur des cas par une stagnation en termes absolus. (Le revenu montre une croissance annuelle de 2 % cependant que la population augmente de 2 à 3 %.)

On nous invite gentiment à créer un développement original. Et pourtant, on continue à parler d'« experts », de « modernisation » nécessaire, de pays « avancés » Comme si les peuples étaient des chenilles processionnaires engagées sur la piste linéaire d'un progrès univoque. J'appelle modernisation l'aménagement de la nature et de la culture au service du développement. A cet égard, un pays africain qui sait détecter des plantes médicinales dans sa brousse natale et qui essaie d'en améliorer l'efficacité est plus moderne que l'intellectuel transformé en consommateur béat et béant des productions d'ailleurs.

On nous conseille gentiment de contrôler notre croissance démographique pour ne pas engloutir la qualité de la vie sous notre propre nombre. Mais cette croisade contre la quantité chez les pauvres est-elle recevable de la part de ceux-là mêmes qui cultivent chez eux une croissance cancéreuse, laquelle n'est rien d'autre qu'une prolifération de la quantité ? Ce pullulement anarchique des choses pour une consommation égoïste est plus dangereux pour l'avenir de la planète que le pullulement de l'homme lui-même. Un *exemple* précis : la consommation d'oxygène. Dans un texte important, Alfred Sauvy affirmait que désormais le cycle de l'oxygène est ouvert, c'est-à-dire que la restauration naturelle de l'oxygène par la photosynthèse n'est plus assurée. Et cela en raison de la prolifération des moteurs qui surconsomment l'oxygène et éliminent le gaz carbonique plus activement que les poumons des hommes. Or l'oxygène est le premier bien commun de toute l'humanité. Le nombre des moteurs par pays étant connu, il y a là une base objective comme d'un impôt mondial. Il faudrait créer un impôt international sur l'oxygène.

Autre contradiction : c'est la peur affichée par certains dirigeants des pays occidentaux devant les bouleversements qui résulteraient du Nouvel Ordre, alors que les mêmes leaders sont des apôtres bruyants de l'innovation. Or l'innovation à l'intérieur et le *statu quo* dans les relations avec les pays dominés sont devenus incompatibles. La peur des dirigeants des pays du Nord, traqués par la bipolarisation politique et redoutant que le Nouvel Ordre ne mette en cause le niveau de vie de leurs électeurs, les conduira à terme à se casser le nez sur d'autres OPEP à venir. Il en va de même pour les appréhensions des leaders syndicaux qui laissent parfois au vestiaire l'internationalisme prolétarien, dès lors qu'il s'agit de prolétaires des pays pauvres, surtout quand ceux-ci sont avant tout des paysans.

Contradiction aussi entre la dynamique de l'économie de marché et le minimum de programmation pour une organisation volontarisme de l'ordre mondial. Les « forces » du marché qui ont fait leurs preuves au profit de la minorité du globe ne sont compatibles avec cet ordre qu'à la condition de s'y intégrer, et non le contraire.

Cesser de piller

Par ailleurs, le Nouvel Ordre, ce n'est pas une aide supplémentaire. La meilleure façon d'aider, c'est de cesser de piller Le pillage et la domination s'effectuant dans tous les domaines, le Nouvel Ordre, qui est un anti-système ou du moins un projet alternatif, sera global ou ne sera pas.

Une dernière contradiction apparaît alors : entre les siuverainetés nationales et le Nouvel Ordre international. Notons ici que le sens du mot souveraineté ne peut être le même pour un petit pays confronté à des problèmes de survie, et une méganetés nationales et le nouvel ordre international. Notons ici que le sens du mot souveraineté ne peut être le même pour un petit pays confronté à des propuissance dont l'énergie déborde de ses propres frontières. Les pays opprimés ont raison d'invoquer leurs droits souverains en vue justement de faire de leur souveraineté une réalité concrète. Par exemple, en exerçant la totalité de leurs droits sur leurs propres ressources. Mais le même argument ne saurait être mis en avant par un pays déjà maître chez lui et au dehors, en vue de renforcer encore sa férule sur les autres.

Même dans les Institutions du système des Nations unies qui sont si importantes comme instances de libération pour les pays opprimés, le poids des grands pays industrialisés est prépondérant. Ces pays détiennent chez eux les sièges des organisations, fournissent la majorité de leurs personnels et des experts sur le terrain, ainsi que l'équipement afférent aux programmes inscrits dans les budgets. L'on va jusqu'à provoquer la création de structures parallèles à cet effet ; tel ce « programme de coopération industrielle » de la F.A.O. qui est un terrain fort apprécié de l'agro-business. Certes, ces pays donnent beaucoup aux organisations internationales, chacun d'eux contribuant pour 5, 10, 15, voire 25 % du budget. Ils ne se font d'ailleurs pas faute d'user, le cas échéant de cette place dans le budget, pour exercer des pressions politiques. Or, en termes relatifs, ces contributions ne sont pas si élevées. On oublie que la seule Italie a un P.N.B. égal à celui de tous les pays de l'O.U.A. réunis. Le P.N.B. de la France est deux fois plus grand, et celui de la République fédérale allemande trois fois plus que celui de l'Afrique entière. La Haute-Volta, dont le budget s'élève à 100 millions de dollars (400 millions de francs français), avec un revenu monétaire moyen par habitant de 50 dollars (200 FF) par an, donne aux organisations internationales relativement plus que les grandes puissances. Sans compter que nous donnons sur notre minimum vital, alors que d'autres donnent sur ce qui objectivement doit être considéré comme un superflu.

Cette situation est encore aggravée par les transnationales omniprésentes mais contrôlées par les trusts de ces pays, et qui, dans leur ensemble, constituent une des premières puissances du globe.

JOSEPH KI-ZERBO.

Prochain article :

LIBÉREZ SPARTACUS

A L'ÉTRANGER

Le patronat et les syndicats suédois signent un accord global sur les salaires

De notre correspondant

Stockholm. — *Après sept mois de négociations particulièrement difficiles, la centrale ouvrière suédoise L.O., le cartel des employés de l'industrie et du commerce du secteur privé P.T.K. et la confédération du patronat SAF ont accepté les propositions de la commission de médiation. Un accord global sur les rémunérations de 1,3 million de salariés suédois pour 1977 a été signé le 26 mai. Ceux-ci, qui avaient obtenu d'importantes augmentations de salaire ces trois dernières années, devront cette fois se contenter de majorations nettement plus faibles : 4,5 % en moyenne pour les ouvriers et 4,9 % pour les employés, avec effet rétroactif non pas à partir du 1er février, comme il est de coutume, mais à partir du 15 mai.*

Une nouvelle augmentation automatique de 1 % au mois d'octobre est également prévue si l'inflation atteint un niveau supérieur à 8,6 % au terme des sept premiers mois de l'année. Cette dernière clause, qui est le résultat d'un compromis, n'enchante d'ailleurs personne. Ni les syndicats ni les employeurs ne tiennent réellement à lier les salaires à l'évolution des prix.

Les accords conclus entraînent une majoration de 11 à 14 % des coûts salariaux et sociaux des entreprises, ce qui, pour le président du patronat, M. Nicolin, est « *malheureusement beaucoup trop élevé encore, compte tenu des difficultés croissantes de nombreux secteurs de l'industrie* ». Les dirigeants syndicaux ne cachent pas quant à eux que le pouvoir d'achat des salariés suédois baissera en 1977. Malgré la diminution de l'impôt sur le revenu décidée au début de l'année et le glissement éventuel des salaires, les augmentations obtenues ne compenseront pas la hausse des prix, à laquelle il convient d'ajouter la majoration de 3 % de la T.V.A. au 1er juin et celle des impôts locaux déjà annoncée par les collectivités locales, qui ont à faire face à des problèmes financiers considérables.

Cet accord ne satisfait vraiment aucun des partenaires sociaux, mais il a l'avantage essentiel de préserver la fameuse « *paix sociale* », qui, cette année, a été sérieusement menacée. Dans la dernière phase des négociations, patronat et syndicats n'ont pas hésité à faire appel aux grands moyens d'intimidation pour appuyer leurs revendications et faire pression sur la partie adverse.

« *Mieux vaut garder ses forces pour l'année prochaine* », constatait récemment le leader de L.O., M. Gunnar Nilsson. Les relations entre partenaires sociaux se sont incontestablement durcies. Cela s'explique par le fait que le patronat, sentant peut-être, depuis le changement de gouvernement, en septembre dernier, le vent souffler en sa faveur, a adopté une attitude plus ferme en proposant des mesures pour améliorer la productivité, une modulation du temps de travail selon les fluctuations de la conjoncture et une réforme du congé maladie pour réduire l'absentéisme.

Ce durcissement s'explique peut-être aussi par les réalités économiques : « *Si l'industrie exportatrice suédoise veut retrouver sa compétitivité sur les marchés internationaux il faut*, déclarait récemment un expert en économie, *freiner les augmentations de salaires et les charges sociales des entreprises.* »

Commentant, jeudi soir, le résultat des négociations, le ministre de l'économie, M. Bohman, et le ministre de l'emploi, M. Ahlmark, ont exprimé leur satisfaction. La Suède, a dit ce dernier, a évité un conflit de grande envergure, dont personne n'aurait profité.

L'accord du 26 mai ne signifie pas que les négociations soient entièrement terminées sur le marché du travail. Les pourparlers dans le secteur public n'ont pas encore abouti, et il reste les délicates discussions sur la participation des salariés aux décisions de l'entreprise.

ALAIN DEBOVE.

AGRICULTURE

La première phase de la conférence annuelle s'est achevée sans surprise

« *Du travail solide et sérieux* » a répété quatre fois M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture, en commentant jeudi soir 26 mai les travaux de la première phase de la conférence annuelle entre les pouvoirs publics et les quatre principales organisations paysannes. Il aurait pu ajouter : « *sans surprise* ».

Après un long bilan des mesures prises à l'occasion de la conférence précédente — bilan qui a révélé les retards pris dans : le versement des aides aux transports de paille, les études sur les contrats d'élevage, les classifications des viandes, la reconnaissance de l'organisation interprofessionnelle de la volaille, les équipements en milieu rural, les aménagements de la législation foncière, — le ministre et ses interlocuteurs sont tombés d'accord, comme nous le laissions entendre dans nos éditions du 26 mai, sur deux points : faciliter l'octroi des dotations à l'installation des jeunes agriculteurs, et simplifier et aménager la procédure de mise en place des plans de développe ment.

Pour le reste, il reviendra a premier ministre de trancher, 7 juillet prochain. Soit que l'adm nistration et les professionna n'aient pas trouvé d'accord : c'e le cas de la limitation de la tai des élevages porcins et avicol et du statut du conjoint de l'e ploitant. Soit que le dossier a un caractère politique ou dipl matique : c'est le cas des mesur destinées à « *promouvoir les e portations agro-alimentaires* » des problèmes de l'agricultu méditerranéenne. Sur ce derni sujet, les professionnels ont o tenu que le titre du rapport rédi par M. François Desouche so modifié — à « *L'agriculture méd terranéenne face à l'élargisseme du Marché commun* » ils ont pr féré « *L'agriculture méditerr néenne de la France dans C.E.E. : problèmes et perspe tives* » — afin que l'adhésion la Grèce, du Portugal et de l'E pagne ne soit pas considérée, *priori*, comme inéluctable. — A.

EMPLOI

Les ouvriers de Lip reprennent la production des montres

De notre correspondant

Besançon. — Les chômeurs de Lip ont décidé de vendre à nouveau des montres et d'ouvrir un magasin à l'intérieur de l'usine de Palente, le 18 juin, à l'occasion d'une journée « portes ouvertes ».

Selon les représentants de la C.F.D.T. et de la C.G.T. de Lip, cette décision, adoptée par l'assemblée générale du personnel, est justifiée par l'arrivée à échéance de l'indemnisation à 90 % par les ASSEDIC. « *Les premiers d'entre nous seront touchés à la mi-juillet*, a déclaré M. Charles Piaget, *et n'auront plus que l'aide prévue par la loi, soit 380 francs par mois.* »

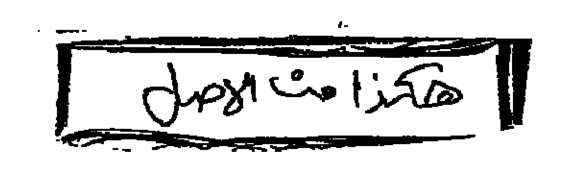
Les premières paie.. devraient être distribuées aux ouvriers ayant accepté de participer activement au travail dans l'usine, à partir du 15 juillet. Dans un premier temps, les Lip n'envisagent pas de toucher au stock (évalué par eux à 12 millions de francs) qu'ils ont mis à l'abri, mais de monter des montres dans les ateliers de Palente. Ces montres seront vendues sous la marque Lip, mais certains modèles porteront un signe distinctif.

Parallèlement à cette fabrication montres, diverses activités vont ê entreprises et différents appareils pièces mécaniques seront réalisés commercialisés. — C. F.

M. ICART (rép.) PROPO DE NE PAS APPLIQUER A PREMIER EMPLOI LA LOI SU LES LICENCIEMENTS ÉCONO MIQUES.

M. Fernand Icart, député répu blicain des Alpes-Maritimes e président de la commission de lois de l'Assemblée nationale, déposé une proposition de loi ten dant à suspendre, jusqu'au 31 d cembre 1980, l'application de loi du 3 janvier 1975 sur l licenciements pour cause écon mique aux personnes exerçant le premier emploi. « *La procédu complexe instituée par ce tex comportant, notamment, u autorisation préalable, fait q les responsables d'entrepri hésitent à engager du person nouveau : ils craignent de pouvoir adapter leurs charges leurs besoins si le développeme de leurs activités ne correspo pas à leurs prévisions* », décla M. Icart dans l'exposé des mot de sa proposition.

● *Débrayage chez Renault Sandouville.* — Pour botenir « *paiement de la journée 24 mai* », une partie de l'atel des presses — cent soixante o vriers sur trois cents, selon direction — ont débrayé le me credi 25 mai et le jeudi 26 m au matin à l'usine Renault Sandouville (Seine - Maritim pour réclamer le paiement heures chômées en raison de grève, le mardi 24 mai, du f de la baisse de courant électriq provoquée par la grève nationa la direction de l'usine avait d cidé de fermer le matin l'atel des presses, gros consommate de courant électrique. La C.G estimant que cette mesure cons tue « *une atteinte à la liberté travail et au droit de grève* » déposé plainte devant les pr d'hommes.



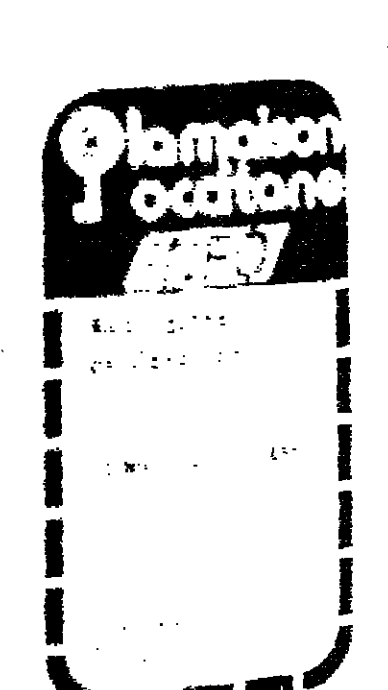
OCIALE

AGRICULTURE

La première phase de la conférence ... s'est achevée sans surprise

EMPLOI

Les ouvriers de Lip reprennent la production des mo...







LA VIE ÉCONOMIQUE

AFFAIRES

ATTALI : les banques étrangères ne seront pas nationalisées.

M. Jacques Attali, conseiller économique de M. François Mitterrand, a notamment déclaré, jeudi 26 mai, au cours d'un déjeuner avec des représentants des banques anglo-saxonnes installées en France :

« Les banques étrangères installées en France ne seront pas nationalisées. Elles sont les bienvenues. Nous savons qu'elles ne resteront que dans la mesure où elles feront des profits et donc nous souhaitons qu'elles puissent être en mesure d'en faire.

Les banques étrangères auront trois objectifs :

1) Aider au développement des entreprises françaises à l'étranger ;

2) Aider la collectivité française à obtenir les emprunts à l'étranger dont elle a besoin ;

3) Participer à la réorientation des investissements étrangers en France, ces investissements n'étant admis que dans la mesure où ils permettront d'éviter des importations.

Sitôt l'arrivée de la gauche au pouvoir, nous souhaitons que les banques étrangères soient suffisamment raisonnables pour refuser des dépôts importants de résidents, sinon des mesures réglementaires seront prises, notamment par l'institution de ratios entre les fonds propres et les dépôts pour limiter ces transferts politiques. »

[Le programme commun prévoit que « les activités des banques étrangères seront contrôlées par la Banque de France. Celle-ci veillera à ce que ces activités ne remettent pas en cause la nationalisation du secteur bancaire et financier et qu'elles n'aillent pas à l'encontre des objectifs du Plan et de la politique économique nouvelle ». Il n'a donc jamais été question qu'elles soient nationalisées.

M. Attali confirme ce point et laisse même entendre que ces banques pourront poursuivre leurs activités dans leur secteur traditionnel, notamment les concours qu'elles accordent aux entreprises françaises se développant à l'étranger. L'allusion aux emprunts à l'étranger est significative : il convient pour la gauche de ne pas couper le pays de ses sources de financement international, encore que les grandes banques françaises soient parfaitement à même d'accéder aux sources en question. Mais les choses pourraient changer en cas de nationalisation des banques privées.]

M. ROCARD : « nous devons nous garder de l'économisme. »

Dans le cadre de la préparation du congrès du P.S., convoqué à Nantes du 17 au 19 juin, l'hebdomadaire *l'Unité* publie depuis plusieurs semaines une « Tribune de discussion ». Dans le numéro du 27 mai, M. Michel Rocard, membre du secrétariat du P.S., résume sa « tribune » :

« Nous devons nous garder de l'économisme qui marque trop souvent notre présentation de la politique que nous voulons mener (même si j'ai de bonnes raisons d'être au moins autant — et peut-être plus — que d'autres attaché au succès de la politique économique de la gauche) et faire un enjeu essentiel des premières mesures que prendra une nouvelle majorité dans le domaine de la vie sociale, des rapports sociaux au travail et dans la vie de tous les jours, qu'il s'agisse de l'éducation, de l'information ou de la culture.

Il y a là des novations au moins aussi importantes et, en tout cas, solidaires par leur portée à long terme des réformes de structures économiques qu'il faudra aussi engager très vite. Ainsi, instaurer une planification démocratique serait vite illusoire si, par ailleurs, on ne donnait à ceux qui y participeront le moyen et le goût d'avoir une vision d'ensemble des problèmes qui se posent au pays. »

LA BRITISH STEEL CORPORATION RÉDUIT SON PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT

La British Steel Corporation (B. S. C.), établissement nationalisé qui produit 90 % environ de l'acier britannique, réduit l'ambitieux programme de développement mis au point en 1973, qui devait porter sa capacité de production de 27 millions de tonnes *actuellement* à 32 *ou* 35 millions de tonnes en dix ans au prix de 3 millions de livres (25 milliards de francs) d'investissements. *Le nouvel objectif n'est plus que* de 30 millions de tonnes en 1982 et l'accent est mis davantage sur la modernisation de l'appareil productif *existant et sur l'amélioration de* la qualité.

Le coût du nouveau programme actualisé n'est est pas moins de 5 milliards de livres (42 milliards de francs), les prix de revient ayant flambé depuis quatre ans. Ces indications ont été données à une commission parlementaire par Sir Charles Villiers, président de la B. S. C., qui a expliqué ce changement de stratégie par la diminution de la croissance annuelle moyenne de la consommation britannique d'acier — ramenée de 2,6 % à 1,7 %, — par les difficultés auxquelles s'est heurté son établissement dans la réalisation de son programme de compression de personnel et par ses mauvais résultats financiers : le bilan de 1977 sera déficitaire pour la troisième année consécutive.

Dans l'avenir, la principal tâche de la B. S. C. sera de reconquérir le marché britannique, où sa part de marché est tombée à 53 %.

REGROUPEMENT DANS LE SECTEUR DES GRUES A TOUR

Les négociations menées depuis plusieurs mois entre les trois principaux fabricants français de grues à tour de grande dimension : Potain (numéro un du secteur), Richier (filiale de Ford) et Manubat-Pingon, en vue d'un regroupement de leurs activités ont abouti le 25 mai à la signature d'un protocole d'accord. Il est précisé que Richier et Manubat-Pingon apporteront à une nouvelle société, dénommée Grues B.R.R., leurs départements grues à tour. Potain prendra une importante participation dans cette nouvelle firme. En contrepartie, Richier et la Compagnie industrielle et financière des Ateliers et Chantiers de la Loire (actionnaire majoritaire de Manubat-Pingon) prendront une participation minoritaire dans le capital de Potain. La réalisation de l'opération dépend, pour une large part, des pouvoirs publics, qui devront se prononcer sur le principe de l'octroi d'une aide financière.

ÉNERGIE

DÉCOUVERTE D'UN IMPORTANT GISEMENT DE GAZ DANS LES HAUTES-PYRÉNÉES

(De notre correspondant régional.)

Toulouse. — Un gisement de gaz qui pourrait être aussi important que celui de Lacq (Pyrénées - Atlantiques) vient d'être découvert à Lannemezan (Hautes-Pyrénées). La poche a été crevée dans la roche jeudi après-midi 26 mai, à une profondeur de 6 150 mètres, et la flamme du gaz jaillit actuellement à une hauteur de 10 mètres.

A l'automne de 1976, Elf avait fait procéder à l'installation d'un derrick sur le territoire de la commune de Clarens, sur le plateau de Lannemezan. Les travaux avaient commencé dans cette région il y a cinq ans et les forages ont parfois atteint 7 200 mètres sans résultat. — L.P.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

cde COMPTOIR DES ENTREPRENEURS

C'est le 31 mai que débutera l'émission de l'emprunt obligataire 11,30 % 1977 du Comptoir des entrepreneurs, pour un montant de 300 millions de francs.

bhe BANQUE HYPOTHÉCAIRE EUROPÉENNE

Réunie le 25 mai 1977 sous la présidence de M. André Cerou, l'assemblée générale ordinaire de la Banque hypothécaire européenne (B.H.E.) a approuvé les comptes de l'exercice 1976, qui se soldent par un bénéfice net, après tous amortissements, provisions et impôt, de 13 340 474 F contre 12 497 286 F au 31 décembre 1976.

Pour donner à la comparaison de ces chiffres toute leur valeur, le conseil d'administration a rappelé, dans son rapport, que les résultats de l'exercice 1976 s'énoncent après imputation de charges exceptionnelles, à savoir 1 095 731 F de frais d'introduction en Bourse et 517 236 F d'impôt supplémentaire sur les sociétés institué par la loi de finances rectificative du 29 octobre 1976.

Le conseil a souligné également la constitution, en 1976, par la Banque hypothécaire européenne de provisions ayant payé l'impôt et possédant de ce fait le caractère de réserves, pour un montant de 3 000 000 de francs. Cette nouvelle dotation a porté, au 31 décembre 1976, les sommes inscrites par la banque sous la rubrique des provisions taxées à un total de 16 500 000 F.

Lors de cette réunion, l'assemblée s'est *prononcée en faveur de* la distribution d'un dividende de 13 F par action. Assorti d'un avoir fiscal de 6,50 F, ce dividende assurera aux actionnaires un revenu global de 19,50 F contre 18,30 F au titre de l'exercice précédent. A cet égard, l'assemblée a noté que la croissance du dividende avait été volontairement limitée pour tenir compte des recommandations gouvernementales formulées en la matière.





FRANCE BAIL

France-Bail, société de crédit-bail mobilier du groupe Sovac, a tenu son assemblée générale le 12 mai 1977.

En 1976, le montant des achats hors taxes effectués au cours de l'exercice a été de 295 172 622 F contre 222 371 744 F en 1975.

Le chiffre d'affaires (loyers H.T.) a atteint : 271.109.208 F contre 260 285 943 F et l'encours brut des immobilisations H.T. est passé de 866 729 012 F à 979 734 918 F.

Après amortissements et provisions largement calculés, le bénéfice net accuse une importante progression et s'établit à 9 482 366 F contre 6 443 935 F en 1975.

Compte tenu des recommandations gouvernementales, l'assemblée générale a décidé de limiter le dividende à 16 %, contre 15 %, au titre de 1975 ; le revenu global de chaque action étant de 24 F y compris l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 8 F.

Cette limitation a permis de doter les réserves d'un *montant* de 5 002 366 F.

Par ailleurs, au 31 décembre 1976, la réserve financière latente s'élevait *à 43 100 000 F* contre *41 900 000 F au* 31 décembre 1975

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Obligations 10,20 % 1976

Les intérêts courus du 3 juin 1976 au 2 juin 1977 seront payables à partir du 3 juin 1977 à raison de 91,80 F par titre de 1 000 F nominal contre détachement du premier coupon après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 10,20 F

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 15,29 F, soit un net de 76,51 F

Le paiement des coupons sera effectué, sans frais, aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires habituels, ainsi qu'aux caisses des comptables directs du Trésor (Trésorerie générale, recettes des finances, perceptions) et auprès des bureaux de poste.

Il est rappelé que les intérêts concernant les titres nominatifs seront réglés directement aux titulaires par la C.N.T.

SOFICOMI

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue le 25 mai 1977 a appr[ouvé] les comptes de l'exercice clo[s le] 31 décembre 1976.

Les produits de l'exercice, [...] compris, se sont élevés, au [...] à 68 644 935,39 F.

Les résultats d'exploitation [de] l'exercice font ressortir un [solde] créditeur de 29 956 622,79 F, [après] affectation de 8 981 703,40 F [aux] comptes d'amortissement, et 5 201 310 F aux comptes de p[rovi]sions constituées en complément [des] amortissements au titre des o[péra]tions de crédit-bail.

Le bénéfice de l'exercice re[ssort] à 29 010 009,87 F, permettant à [l'as]semblée de décider la répartition [aux] actionnaires d'une somme global[e de] 25 390 906,25 F. Cette répartition [cor]respond à la distribution d'un [divi]*dende de 16,75 F par action* [aux] 1 545 875 actions composant le ca[pital] social au 31 décembre 1976, co[mpte] tenu de la conversion de 15 875 [obli]gations de l'emprunt convertible. Pour l'exercice précédent, le [divi]dende avait été de 14,80 F [le] capital étant alors composé de 1 [mil]*lion 500 000 actions*.

Ce dividende qui, compte ten[u du] statut de la société, ne donne [pas] droit à l'avoir fiscal, sera mi[s en] paiement à compter du 18 [juil]let 1977.

GROUPE FONCIÈRE

Les conseils d'administration des compagnies d'assurances la Foncière T.I.A.R.D. et la Foncière (Capitalisation-Vie), réunis le 6 mai 1977 sous la présidence de M. Guy Taittinger, ont arrêté les comptes de l'exercice 1976, qui seront soumis à l'assemblée générale ordinaire du 23 juin 1977.

1) LA FONCIÈRE T.I.A.R.D.

Le chiffre d'affaires global de l'exercice, net d'annulations, en augmentation de 91 321 474 F, ressort à 950 852 811 F, dont 823 749 428 F en affaires directes et 127 103 383 F en acceptations. Les branches « transports », « incendie », « accidents corporels », « responsabilité civile » et « autres dommages aux biens » ont continué leur progression.

Les sinistres réglés, nets de recours, pour toutes les branches et en tous pays, atteignent 368 515 830 francs contre 518 743 581 F.

Les sommes provisionnées pour faire face au règlement des sinistres survenus et non encore liquidés, avec un total de 1 478 406 244 F, sont en augmentation de *162 835 787 F*.

Les frais généraux, d'un montant de 109 978 427 F, dont 3 224 235 F de dotation aux amortissements, représentent *11,57 %* des primes.

Les produits des placements, nets des charges afférentes, passent de 73 921 133 F à 84 875 322 F.

Le bénéfice net de l'exercice s'établit à 13 919 229,35 F. Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire, après affectation de 584 075,09 F à la réserve des plus-values nettes à long terme de 2 000 000 de francs à la réserve pour éventualités diverses et de 800 000 F à la réserve indisponible pour investissement immobilier, la distribution d'un dividende de 6,50 F par action, *soit, avec l'impôt déjà versé au* Trésor, une rémunération globale de 9,75 F, s'appliquant à 1 600 000 actions contre, en 1975, une rémunération *globale de 11,25 F intéressant* 1 200 000 actions.

2) LA FONCIÈRE (Capitalisation - Vie)

Le chiffre d'affaires de l'exercice, en augmentation de 13 130 908 F, s'élève, net d'annulations, à 119 702 054 F, dont 20 783 425 F pour la capitalisation et 98 918 629 F pour l'assurance sur la vie.

Le nombre des bons de capitalisation est de 445 416 — dont 57 393 émis en 1976 — représentant 484 524 624 F de capitaux.

Les assurances vie souscrites dans l'année, acceptations non comprises, représentent 1 625 235 680 F — dont 295 435 051 F pour les contrats grande branche, — auxquels s'ajoutent 618 432 F de rentes de toute nature.

Les frais généraux et charges s'élèvent à 48 019 044 F, dont 171 506 F de dotations aux amortissements et provisions.

Les revenus des placements, nets des charges afférentes, s'élèvent à 46 287 208 F, en augmentation de 7 030 461 F.

Le bénéfice net de l'exercice s'établit à 5 230 605,05 F. Le conseil proposera à l'assemblée la distribution d'un dividende de 2 F par action de 25 F, soit, avec l'impôt déjà versé *au Trésor, une rémunération globale* de 3 F.

UCIP-BAI[L]

L'assemblée ordinaire d'UCIP-[Bail] du 12 mai 1977 a approuvé les c[omp]tes de l'exercice 1976, qui font [appa]raître un bénéfice net de 13 314 [...] contre 11 152 681 F en 1975, soit [une] progression de 19,37 %.

Le dividende de 12 F par a[ction] sera mis en paiement à co[mpter] du 2 juin 1977.

Le président a indiqué qu[e les] résultats du premier trimestre étaient favorables et que l'on [pou]vait penser que l'exercice 1977 [mar]querait une croissance des pro[fits] comparable à celle de l'ex[ercice] écoulé.

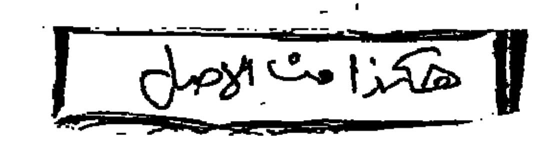
A.A.A.E. INSTITUT CATHOLIQUE

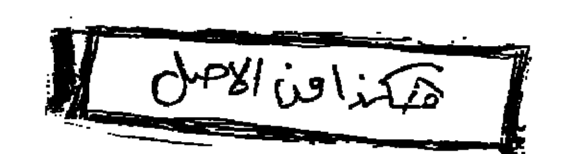
L'assemblée générale des [an]ciens élèves de l'Institut cat[ho]lique se tiendra à la bibliothè[que,] 31, rue d'Assas, Paris (6e), [le] 22 juin, à 19 heures.

LES MARCHÉS [...]

LONDRES

BOURSE DE PARIS - 26 MAI





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
26 MAI

Une bonne séance

En dépit d'une chaleur lourde et oppressante, une animation assez inhabituelle a régné en Bourse durant la majeure partie de la séance de jeudi. Ne murmurait-on pas de bouche à oreille que le taux de l'escompte allait être abaissé ? Cette rumeur apparemment non fondée n'en produisit pas moins un effet magique sur le marché, qui, soudain dopé, surmontait une légère faiblesse initiale pour reprendre sa progression interrompue la veille. Nombre de valeurs qui, au départ, avaient essuyé des pertes, devaient les effacer ensuite et même parfois au-delà. Finalement une bonne quarantaine de hausses sensibles (1 % et plus) étaient dénombrées, pour à peine trente baisses, la vedette revenant à l'Alsacienne de supermarchés avec un gain de 9,1 % et à Navigation mixte (+ 8,50 %), la cotation de ce dernier titre ayant dû être retardée.

A l'exception des pétroles, aucun compartiment ne s'est toutefois vraiment détaché, la tendance à l'irrégularité étant à peu près générale.

Bref, par soldes, la séance s'est révélée assez satisfaisante. « Une bonne et honnête séance », nous confiait un professionnel.

L'on n'en espérait pas tant. La fin du mois est proche en effet et certains opérateurs vendent au comptant en vue du règlement des soldes débiteurs.

Grâce, il est vrai, à la perspective illusoire ou réelle d'un crédit moins cher, la contrepartie n'a pas fait défaut. En plus, convenons-en, le sentiment depuis le début de la semaine est meilleur. Ajoutons à cela la persistance d'un courant d'achats en provenance de l'étranger et l'on aura une image assez fidèle du film de la journée.

Nouvelle baisse de l'or fin, le lingot perdant 445 F à 23 250 F après un premier cours de 23 410 F. Le napoléon, en revanche, a légèrement progressé : + 0,50 F à 248,80 F (après 248,90 F). Le volume des transactions est passé de 5,18 à 8,87 millions de F.

LONDRES

D'abord mieux disposé, le marché revire à la baisse vendredi matin, peu après les premières transactions. Recul d'I.C.I. malgré l'annonce de bons résultats. Reprise des pétroles, mais tassement des fonds d'Etat. Les mines d'or progressent.

OR (ouverture) (dollars) : 142 90 contre 143 70

VALEURS	CLOTURE 26/5	COURS 27/5
Beecham	487 ...	488 ...
British Petroleum	926 ...	930 ...
Courtaulds	133 ...	133 ...
De Beers	255 ...	255 1/2
Imperial Chemical	402 ...	398 1/2
Rio Tinto Zinc Corp.	224 ...	224 ...
Shell	548 ...	549 1/2
Vickers	181 ...	182 ...
War Loan 3 1/2 %	29 1/2	29 1/2
*West Driefontein	19 1/4	19 1/8
*Western Holdings	14 ...	13 3/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	26/5	27/5
1 dollar (en yens) ..	277 37	277 18

NOUVELLES DES SOCIETES

P. U. K. — Les comptes consolidés du groupe pour 1976 font apparaître un bénéfice net de 152,7 millions de francs contre une perte nette consolidée de 159,1 millions en 1975. La marge brute d'autofinancement consolidée est de 1 039,1 millions de francs contre 399,4 millions.

LA FONCIERE T.I.A.R.D. — Bénéfice net de l'exercice 1976 : 13,91 millions de francs contre 16,46 millions. Dividende global de 9,75 F sur 1,6 million de titres contre 11,25 F sur 1,2 million de titres en 1975.

LA FONCIERE (CAPITALISATION-VIE). — Bénéfice net pour 1976 : 5,23 millions de francs. Dividende global : 3 F.

I. C. I. — Forte reprise d'activité pour le groupe chimique britannique au cours du premier trimestre, notamment au Royaume-Uni, en Europe de l'Ouest et en Amérique du Nord. Par rapport à la période correspondante de 1976, son chiffre d'affaires progresse de 27,1 % à 1 190 millions de livres et son bénéfice avant impôts d'un peu plus de 10 % à 141 millions de livres. Les exportations ont augmenté de 10 % en volume et de 27 % en valeur à 710 millions de livres.

ROUSSEL-UCLAF. — Chiffre d'affaires consolidé des quatre premiers mois : 1 100 millions de francs (+ 11,4 %) et 1 161 millions (+ 11 %), participations incluses. La plus forte progression a été enregistrée dans la division UCLAF : + 26 % à 212 millions de francs.

NEW-YORK

Léger redressement

Après cinq séances consécutives de baisse, un léger redressement des cours s'est opéré jeudi à Wall Street, l'indice Dow Jones regagnant 4,83 points à 908,07. L'activité s'est ralentie, les échanges portant sur 18,62 millions de titres contre 20,71 millions.

Sur 1 870 valeurs traitées, cependant, 766 ont encore reculé, tandis que 622 montaient et que 482 demeuraient inchangées. Reprise assez sélective, par conséquent, confirmant, s'il en était besoin, le caractère technique du mouvement après la chute de 38,67 points en cinq séances de l'indice Dow Jones.

Assez rares, les nouvelles d'ordre économique n'ont guère été prises en compte par le marché. Ainsi le déficit commercial record pour le mois d'avril a-t-il laissé les opérateurs indifférents. Il en a été de même pour l'augmentation de 0,6 % des ventes au détail enregistrée la semaine dernière. Cette information, il est vrai, est parvenu trop tard au « Big Board » pour avoir un effet significatif sur la tendance.

Indices Dow Jones : transports, 240,60 (— 0,29) ; services publics, 110,11 (—0,29).

VALEURS	COURS 25/5	COURS 26/5
Alcoa	57 ...	56 5/8
A.T.T.	62 7/8	63 1/8
Boeing	50 7/8	51 9/8
Chase Manhattan Bank	31 1/4	31 3/8
Du Pont de Nemours	121 3/4	122 1/4
Eastman Kodak	58 ...	58 3/4
Exxon	51 ...	51 1/4
Ford	53 7/8	54 1/4
General Electric	54 1/8	54 3/8
General Foods	31 5/8	32 ...
General Motors	66 5/8	67 1/4
Goodyear	19 3/4	19 3/8
I.B.M.	247 1/8	249 ...
I.T.T.	33 7/8	34 1/8
Kennecott	26 5/8	26 5/8
Mobil Oil	63 7/8	64 1/2
Pfizer	25 7/8	26 6/8
Schlumberger	62 1/2	61 1/4
Texaco	26 1/8	25 5/8
U.A.L. Inc.	22 ...	22 3/8
Union Carbide	50 3/4	51 ...
U.S. Steel	42 3/8	42 3/8
Westinghouse	19 5/8	19 7/8
Xerox	45 3/8	46 ...

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	25 mai	26 mai
Valeurs françaises ..	83,5	83,4
Valeurs étrangères ..	100,5	100,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	54,2	54,1

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 9 ... %

BOURSE DE PARIS - 26 MAI - COMPTANT

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; c : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26/5	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 948	4 950	4 960
Allemagne (100 DM)	210 070	209 960	209 500
Belgique (100 F.)	13 729	13 723	13 650
Pays-Bas (100 fl.)	201 318	201 310	200 500
Danemark (100 krd)	82 230	82 250	63
Suède (100 krs)	113 590	113 630	114 ...
Norvège (100 k.)	93 935	93 945	94 250
Grande-Bretagne (£ 1)	8 502	8 504	8 570
Italie (1 000 lires)	5 587	5 589	5 650
Suisse (100 fr.)	196 850	196 960	196 500
Autriche (100 sch.)	29 507	29 497	29 350
Espagne (100 pes.)	7 171	7 162	7 02
Portugal (100 esc.)	12 810	12 830	12 .
Canada ($ can. 1)	4 715	4 717	4 715

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26/5
Or fin (kilo en barre)	23650	23300 ..
Or fin (kilo en lingot)	23695	23270 ..
Pièce française (20 fr.)	248 30	248 80
Pièce française (10 fr.)	209 ..	212 ..
Pièce suisse (20 fr.)	217 80	218 60
Union latine (20 fr.)	206	204 50
Souverain	223 10	224 ..
Pièce de 20 dollars	1050 ..	1047 20
Pièce de 10 dollars	564 .	577 ..
Pièce de 5 dollars	332 ..	330 ..
Pièce de 50 pesos	960 ..	953 50
Pièce de 10 florins	218 ..	218 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 27 mai 1977 a été tiré à 567 270 exemplaires.

LES PRISES D'OTAGES AUX PAYS-BAS

Les écoliers de Smilde ont été libérés mais les passagers du train restent prisonniers

Assen (province de Drenthe). — Le soulagement est immense à Smilde et dans tout le pays après la décision prise par le commando sud-moluquois de libérer, ce vendredi matin 27 mai, les cent deux enfants qu'il détenait encore en otages. La joie de retrouver vivants les petits prisonniers, pour lesquels on a craint le pire durant quatre jours et quatre nuits, se voile, il est vrai, d'une certaine inquiétude, puisque c'est à une épidémie — sur laquelle on manque encore de précisions (1) — que les familles doivent d'avoir retrouvé leurs enfants. Une cinquantaine d'entre eux avaient donné dans la nuit des signes de plus en plus manifestes de troubles digestifs, qui avaient déjà, dans la journée de jeudi, touché deux des trois écoliers libérés.

L'évacuation de l'école a commencé vers 4 h. 15, dans la nuit de jeudi à vendredi, après une ultime négociation entre le commando de Smilde et les autorités. Il a finaleemnt été convenu que des ambulances viendraient chercher les enfants par petits groupes et les conduiraient à une des églises de la localité. Dans cette église, des médecins ont examiné les jeunes otages et, en fonction de leur état, les ont dirigés soit vers les établissements hospitaliers de la région, soit vers leur famille. Enfants et parents ont aussitôt été soustraits à la curiosité de la petite foule accourue, comme à celle des journalistes. L'évacuation s'est achevée vers 7 h. 45.

Le problème des otages du train immobilisé à Glimmen demeure entier. En outre, le commando de Smilde est toujours retranché dans l'école, où il garde en otages quatre enseignants. La libération des enfants confirme, aux yeux des autorités néerlandaises, la justesse de leur tactique et le bien-fondé de l'optimisme nuancé

De notre envoyé spécial

dont elles faisaient preuve ces dernières heures.

Tout se passe cependant comme si, chaque fois que les membres des deux commandos faisaient un geste humanitaire, ils en éprouvaient aussitôt le regret, tenant à bien montrer que leur combativité demeurait intacte. Commençait-on, selon eux, à trop parler de détente ? Ils refusaient durant la plus grande partie de la journée de jeudi que les otages soient ravitaillés. Ils ont, d'autre part, exigé des négociateurs gouvernementaux un silence total sur les conditions d'existence des passagers.

Trois enfants avaient pu quitter l'école de Smilde jeudi, non à l'initiative des nationalistes sud-moluquois mais avec leur consentement. Il s'est d'abord agi d'une fillette de sept ans, Madeleine Witjes, libérée en fin de matinée à la suite de l'intervention du principal psychiatre qui participe aux négociations, le docteur Smelder, alerté par le directeur de l'école. Vers 20 h. 30, un autre enfant également victime d'un « problème médical interne » — tel fut le terme employé — a été évacué en ambulance. Enfin, peu avant minuit, un garçon de sept ans, qui souffrait d'une légère affection cardiaque, était lui aussi hospitalisé.

A Glinnen, le commando du train a fini par autoriser à nouveau les otages à recevoir de la nourriture. Il a aussi permis à deux d'entre eux de faire parvenir au dehors une liste de médicaments dont ils ont besoin. Une assistante sociale moluquoise s'est entretenue quelques minutes, dans la nuit de jeudi à vendredi, avec les membres du commando. Aucune indication n'a été donnée sur la teneur de cette conversation radiotéléphonique.

La communauté moluquoise est troublée : de nombreux jeunes avaient semblé, les premiers jours, approuver la finalité, et parfois même la méthode d'action des commandos. Mais l'hostilité des Moluquois plus âgés, leur crainte que ce double coup de force ne compromette pour longtemps leurs relations avec les Néerlandais de souche, sont de plus en plus visibles. Ici et là, des petits groupes de Moluquois prient dans les églises « pour la paix », « pour l'amitié entre les peuples », ou même, très explicitement, pour le salut des otages. Parmi ces fidèles en prières, tous ne sont pas d'âge mûr, tant s'en faut...

L'ensemble de la population européenne de son côté, n'a pas suivi les auteurs des quelques appels à la vengeance collective. A Smilde cependant, la longueur de l'épreuve infligée aux enfants et à leurs parents risquait de créer une certaine tension. D'autant que plusieurs membres du commando qui occupe encore l'école appartiennent, semble-t-il, à la communauté moluquoise locale. Les autorités ont fait distribuer dans le village un texte demandant à chacun de garder son sang-froid et de contribuer ainsi au sucès final.

La princesse Beatrix a rendu visite aux familles des otages dans la journée de jeudi. Elle a notamment rencontré une femme dont le mari était prisonnier du train de Glinnen et les deux enfants de l'école de Smilde.

BERNARD BRIGOULEIX.

(1) Interrogé à ce sujet, M. Van Agt, ministre de la justice, a affirmé qu'aucun virus n'avait été volontairement introduit par les autorités dans la nourriture qui avait été envoyée à l'école.

Lettres de créance à l'Élysée

M. GISCARD D'ESTAING A REÇU LES AMBASSADEURS DE THAILANDE DU YÉMEN DU NORD ET DE TANZANIE

M. Giscard d'Estaing a reçu, jeudi 26 mai dans l'après-midi, les lettres de créance de trois nouveaux ambassadeurs.

S'adressant à l'ambassadeur de Thaïlande, M. Sompong Sucharitkul, le président de la République a souhaité que s'établissent en Asie du Sud-Est les « *relations de confiance et de coopération que la France croit indispensables à la stabilité de la région tout entière* ». Dans sa réponse, M. Sompong Sucharitkul a évoqué le « *rôle capital, constructif et bienveillant* » de la France dans « *le soutien de la liberté et de l'égalité fraternelle des peuples du Sud-Est asiatique* ».

[M. Sompong Sucharitkul est né en 1931 à Bangkok. Juriste, il est entré aux affaires étrangères en 1959 et a été directeur du cabinet du ministre de 1964 à 1967. Il a été ambassadeur aux Pays-Bas, au Luxembourg et en Belgique et chef de mission de la Thaïlande auprès de la C.E.E. de 1970 à 1973, date à laquelle il avait été nommé ambassadeur à Tokyo.]

Recevant M. Adnan Tarcici, nouvel ambassadeur de la République Arabe du Yémen (du Nord)), M. Giscard d'Estaing a évoqué la prochaine visite en France du président de ce pays, M. Ibrahim Al Hamdi, qui, a-t-il dit, « *donnera une nouvelle impulsion à notre volonté commune de développer dans tous les domaines de l'action politique et économique une coopératio[n] fructueuse* ».

[M. Adnan Tarcici est né en 19[..] Après des études supérieures à Pari[s] il a été ambassadeur à Beyrouth [de] 1954 à 1963 ; depuis cette date, [il] représentait son pays auprès d[es] Nations unies à Genève.]

Enfin, recevant le nouvel ambassadeur de Tanzanie, M. Josep[h] Mhaiki, M. Giscard d'Estaing [a] notamment affirmé son soutien [à] l'action du président Julius Nyerere en Afrique australe afin « *[de] parvenir à une solution équitab[le] et pacifique du problème rhodésien* ».

[M. Joseph Mhaiki est né à Son[..] en 1924. Il a fait une partie de s[es] études aux Etats-Unis. Enseignan[t] il a notamment été directeur [de] l'Institut d'éducation des adultes [de] Dar-Es-Salaam de 1967 à 1973 [et a] représenté la Tanzanie dans diver[ses] conférences internationales cons[a]crées à l'enseignement. Il est l'aute[ur] de plusieurs ouvrages sur l'éducati[on] des adultes.]

● *M. Jean Boinvilliers, dépu[té] R.P.R. du Cher*, a annoncé jeu[di] 26 mai à l'Assemblée nationa[le] qu'il démissionnait de sa fonctio[n] de président de la délégation pa[r]lementaire pour la Radio-Télévision française, estimant n'av[oir] pas les moyens d'assumer u[ne] activité « *qui implique des fr[ais] dépassant les possibilités d'[un] simple élu* ». Il a précisé qu'u[ne] indemnité de 250 F par moi[s] ven[ait] de lui être attribuée.

Dix nationalistes basques espagnols assignés à résidence à Porquerolles

Une vaste opération de police, menée en application de directives du ministère de l'intérieur, a été effectuée jeudi 26 mai contre des nationalistes basques espagnols résidant dans la région de Bayonne (nos dernières éditions du 27 mai). Dès 5 heures du matin des barrages routiers ont été mis en place sur la nationale 10, entre la frontière espagnole et Tarnos (Landes), notamment aux entrées de Bayonne et de *Saint-Jean-de-Luz*. *Simultanément*, une série de perquisitions avaient lieu au domicile de nationalistes basques. Dix réfugiés ont été interpellés puis conduits au commissariat central de Bayonne et, de là, à celui de Pau.

Dans la soirée, ces réfugiés, MM. Javier Aya Zulaicai, José Martin Zagardia, Manuel Macazaga, Jésus Zugarramurdi, Angel Iturbe, José-Vilar Curutchaga, José-Maria Zapirain, Jésus Arin-Baztarrica, Juan Ochoantesana et José Urruticoechea, devaient être transférés par avion militaire dans le Var, d'abord à l'aérodrome de Palivestre, puis, de là, par hélicoptère, à l'île de Porquerolles, où de nombreuses forces de police, en tenue et en civil, ont été mises en place. Les dix nationalistes basques, soupçonnés d'appartenir à la branche militaire de l'ETA, ont été assignés à résidence dans l'île et placés sous surveillance à l'hôtel du Relais de la poste,

Selon les informations communiquées, ces mesures d'éloignement et d'assignation à résidence devraient se prolonger jusqu'au 15 juin prochain, daté des élections législatives en Espagne.

D'autre part, selon une information diffusée par l'agence de presse Belga, le gouvernement belge aurait décidé de ne plus accueillir à l'avenir sur le territoire national de nouveaux réfugiés basques libérés des prisons espagnoles. L'agence Belga précise que l'Allemagne fédérale accepterait, elle, d'en accueillir, mais aux mêmes conditions que les réfugiés chiliens, à savoir qu'ils n'aient pas commis de crimes de sang et qu'il se soumettent à un régime de surveillance pendant un an.

LE GRAND PRIX DU FESTIVAL DE CANNES EST ATTRIBUÉ A « PADRE PADRONE »

Le Grand Prix du Festival de Cannes a été attribué au film italien « Padre Padrone », de Paolo et Vittorio Taviani.

Le prix d'interprétation masculine a été décerné à l'Espagnol Fernando Rey pour « Elisa, mia vida », de Carlos Saura.

Le prix d'interprétation féminine a été attribué ex aequo à l'Américaine Shelley Duvall pour « Trois femmes », de Robert Altman, et à la Canadienne Monique Mercure pour « J. A. Martin, photographe ».

● *L'assassinat d'un industriel à Cannes : l'exécution d'un « contrat ».* — La seule certitude dont disposent les enquêteurs, après l'assassinat d'un industriel parisien, M. Roger Lessel, cinquante-six ans, mercredi soir 25 mai, à Cannes, est que la victime a été supprimée par un tueur professionnel. C'est de deux coups de fusil à canon scié, dont le premier tiré à bout portant dans la tête, que M Lessel a été abattu sur la plage arrière de son yacht, amarré au port Pierre-Canto, où il jouait aux cartes avec un ami *(nos dernières éditions)*. Sans aucune hésitation, le tueur avait gravi la coupée du bateau à visage découvert et « *exécuté son contrat* » avant de s'enfuir dans une voiture, à bord de laquelle l'attendait un complice.

● *Les marins-pêcheurs qui bloquaient les ports de Roscoff et de Brest* ont décidé, ce vendredi, à Roscoff, par un vote à l'unanimité, de lever le blocus des deux ports.

Cependant, les patrons ont décidé de déposer leurs rôles et les marins de se mettre en grève *jusqu'au 31 mai, date de* la réunion à Londres des directeurs des pêches de France et de Grande-Bretagne.

Au Pakistan

L'OPPOSITION ACCEPTE D'OUVRIR LE DIALOGUE AVEC M. BHUTTO

Islamabad (*Reuter*). — L'Alliance nationale pakistanaise (A.N.P.), coalition qui regroupe neuf partis d'opposition, a annoncé le jeudi 26 mai qu'elle était prête à ouvrir le dialogue avec le premier ministre, M. Ali Bhutto, en vue de trouver une solution à la crise politique.

L'opposition accuse M. Bhutto d'avoir truqué les élections législatives du 7 mars dernier, qui ont maintenu au pouvoir le premier ministre et sa formation, le Parti populaire pakistanais (P.P.P.).

Depuis la consultation, les violences politiques ont fait trois cent quarante morts et entraîné, sur le plan économique, des pertes évaluées à plus de 1 milliard de dollars.

L'A.N.P. a précisé qu'elle ne formulait pas de conditions préalables, se contentant de suggérer que ses *dirigeants, encore* incarcérés, soient libérés, afin de créer une atmosphère favorable au dialogue.